



6

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d LAUSANNE

Le Département de Justice et Police
du canton de Vaud
déclare
que le présent registre renferme quatre-cents folios.
Lausanne, le 5 mai 1882.

Pour le Département :

Le Secrétaire,

L. Favre



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 295 de l'année 1880 au n° 99 de l'année 1882. - Ce que nous certifions.

Lausanne, le 11 Mai 1882

L. Offr. de l'Etat Civil :



[Handwritten signature]

1882

N° 100

Balsiger & Frei

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Balsiger, Jean**, _____ Porteur de piano, de Mühletzhunnen (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____ veuf de Marie née Frei dè le dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-un

né à Mühletzhunnen (Berne) le vingt-trois Juin _____ mil huit cent quarante-un. _____ fils de Christian Balsiger, agriculteur, à Mühletzhunnen _____ et de Elisabeth Müller, défunte, _____

2^o **Frei, Lina**, _____ Ménagère, de Reigoldswyl (Bâle-Campagne) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Oberdorf (Bâle-Campagne) le sept Juin _____ mil huit cent soixante _____ fille de Jacob Frei, défunt _____ et de Verena Schweizer, ménagère, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Mühletzhunnen Reigoldswyl et Lausanne, les premier et neuf Avril de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Certificats de publication de Mühletzhunnen
Reigoldswyl & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Reigoldswyl & Mühletzhunnen _____

Signatures des époux:

Johann Balsiger
Lina Frei

Signatures des témoins:

Caspar Weidmann
Amadea Jean
les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 101

von Racknitz & Bodemer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o von Racknitz, Otto Charles Auguste, _____ Prêtre, _____
de Hardeube _____ de droit _____ domicilié en séjour à Lausanne, _____
veuf de Caspara Möller dès le neuf doué mil huit cent septante-deux _____

né à Ziegelhausen le cinq Janvier _____ mil huit cent
vingt-neuf, _____ fils de défunt Edouard von Racknitz _____

_____ et de défunte Emma Friederika née Taffel, _____

2^o Bodemer, Nanny Theresia, _____

de Grossenhain (Royaume de Saxe) _____ domiciliée à Wiesbaden, _____

célibataire, _____

née à Grossenhain le huit doué _____ mil huit cent

trente-quatre _____ fille de Heinrich Jacob Bodemer _____

_____ et de Theresia Emilie née Beiniger _____

Les publications ont eu lieu à Hardeube, Grossenhain, Wiesbaden & Lausanne
les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Mars de présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

actes de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication _____

Déclaration consulaire _____

Permis du Département de Justice & Police _____

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale. _____

Signatures des époux :

Baron Otto de Racknitz
Baronne N. de Racknitz

Signatures des témoins :

H. Grabau
H. de Bousaz
les deux domiciliés à Lausanne
L'officier de l'état civil :

N° 102
Ruffieux & Bonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre vingt. deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ruffieux, Pierre-Émile**, — Inspecteur d'assurance —
 de Broc et de Feibourg _____ domicilié à Lausanne _____
 célibataire, _____

né à Dulle (Feibourg) le trentième Juillet _____ mil huit cent
 cinquante. sept _____ fils de Jean-Joseph Ruffieux à Lausanne, _____
 _____ et de Anne née Lameours, décédée, _____

2° **Bonnard, Sophie-Élisa**, — sans profession, —
 de Cordonay _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Lausanne, le quatre Septembre _____ mil huit cent
 cinquante. huit _____ fille de Louis-Georges-Émile Bonnard, négociant
 à Lausanne _____ et de Marie-Beniette Rosalie-Louisa Schopfer,

Les publications ont eu lieu à Broc, Feibourg, Cordonay & Lausanne,
 le vingt-deux Avril de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
 Certificats de publication de Broc, Feibourg
 Cordonay & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Broc
 Feibourg, Cordonay & Lausanne _____

Signatures des époux :

Ruffieux
Elisa Ruffieux

Signatures des témoins :

G. Bonnard
J. Ruffieux
 les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 103
Ruffel et Janz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ruffel, Frédéric-Gottlieb**, _____ Doreuz, _____
de Stäfa (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à La Cour de Peilz, le six mai _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de Charles Maurice Ruffel, Cordonnier à Lausanne

_____ et de Anne Marie Ampert, sa femme, _____

2° **Janz, Louise-Elise-Lucie**, _____ Repondense,
de St Etienne (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Ecublens, le vingt-huit Mars _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de Frédéric Janz, Journalier à Grand (Berne)

_____ et de Marie Sophie Schwitzgäbel, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Stäfa, St Etienne & Lausanne, les vingt-
sept et vingt-neuf Avril de présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Stäfa, St
Etienne & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Stäfa & St Etienne _____

Signatures des époux :

Frédéric Ruffel.
Louise Ruffel.

Signatures des témoins :

Jules Anth.
Jules Corboz

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernauer Dubief

N° 1014
Jordan & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, John,** _____ Agriculteur,
de Mézières _____ domicilié à Mézières, _____
célibataire, _____

né à Mézières le dix-sept Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de défunt Pierre Louis Jordan _____
_____ et de Jeanne Marie née Gillieron, à Mézières, _____

2° **Rey, Emma,** _____ Couturière,
de Carrouge _____ domiciliée à Carrouge, _____
célibataire, _____

née à Carrouge, le trois Mars _____ mil huit cent soixante-trois _____ fille de Jeanne Louise Rey, à Carrouge, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Mézières & Carrouge, le vingt-un avril de
présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication &
autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Mézières. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Mézières _____

Signatures des époux:

John Jordan
Emma Jordan

Signatures des témoins:

F. arvat Huissier
Jules Corbin

Les deux domiciliés à Lausanne
L'officier de l'état civil:

J. Bernare Schaly

1882

N° 105

Cornamuraz et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornamuraz, Fritz**, _____ Instituteur, _____
de **Grey** _____ domicilié à **Pency**, _____
célibataire, _____

né à **Grey**, le cinq Janvier _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de **Jean David Louis Cornamuraz**, agriculteur, _____
et de **Louise Charlotte Georgette** née **Meyrie** _____

2° **Gavillet, Céline**, _____ Ménagère, _____
de **Pency & Vucherens** _____ domiciliée à **Pency** _____
célibataire _____

née à **Pency**, le cinq Mars, _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de **Jean Pierre Rodolphe Gavillet**, agriculteur _____
et de défunte **Louise** née **Gavillet**, _____

Les publications ont eu lieu à **Grey, Pency & Vucherens**, les vingt-deux et
vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-deux . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Corcelles.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles, Grey & Moudon _____

Signatures des époux :

Cornamuraz Fritz, insty
Céline Cornamuraz

Signatures des témoins :

Jules Pernet à Villars-Corcelles
Lucien Gavillet à Pency

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 106

Mercier et Millioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mercier, Fideli**, _____ agriculteur, de Penthévez _____ domicilié à Penthévez, _____ célibataire _____

né à Penthévez, le quinze Mai _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Louis Mercier, agriculteur à Penthévez, _____ et de Jeanne Louise née Mercier, à Penthévez _____

2° **Millioud, Emma**, _____ ménagère, de Penthévez _____ domiciliée à Penthévez, _____ célibataire _____

née à Penthévez, le treize Janvier _____ mil huit cent soixante-un _____ fille de Louis Millioud, agriculteur à Penthévez, _____ et de Anna née Mercier, à Penthévez _____

Les publications ont eu lieu à Penthévez, le vingt-deux avril de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication (autorisation) de l'officier de l'Etat Civil de Penthévez

Communiqué: à l'Etat Civil de Penthévez (Nantais) _____

Signatures des époux:

Fideli Mercier
Emma Mercier

Signatures des témoins:

J. Wierglan
Jules Lortie

L'officier de l'état civil:

J. Bernard

1882

N° 107

Grandjean a Fischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grandjean, Louis-Benjamin**, négociant, -
de Bellecive _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire _____

né à Lansanne, le deux Décembre _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fils de Jean Benoit Grandjean négociant _____
_____ et de Jeanne Henriette Pomraz, les deux à Lansanne _____

2^o **Fischer, Emma Henriette**, _____ sans profession,
de Pully _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Lansanne, le seize avril _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Jean Gottlieb Fischer, défunt _____
_____ et de Jeanne Susanne Schöny, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Bellecive, Pully & Lansanne, les vingt-six et
vingt-neuf avril présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Bellecive
Pully & Lansanne _____

Communiqué : aux officiers de l'Etat
Civil de Constantine, Pully & Lansanne

Signatures des époux :

L. Grandjean
Emma Grandjean

Signatures des témoins :

Pomraz
Henri Fischer
les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil :

J. Pomraz

N° 108
Forney et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Forney, Jules,** _____ Charpentier,
 de **Guidoux** _____ domicilié à **Laudanne,** _____
 célibataire, _____

né à **Laudanne,** le vingt-six Mars _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de Louis Samuel Forney, rentier _____
 _____ et de Jeanne Louise Julie Dufey, les deux à **Laudanne**

2^o **Forney Rochat Julie Marie,** Demoiselle de Magasin
 de **l'Abbaye** _____ domiciliée à **Laudanne,** _____
 célibataire, _____

née à **Laudanne,** le huit Septembre _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Georges Jules Rochat, décédé, _____
 _____ et de Jenny Diezzy, domiciliée à **Laudanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Guidoux, à l'Abbaye & à Laudanne,** les vingt-huit et vingt-neuf Avril de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé la radiation au nom **Forney** à 2^e _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Acte de décès du père de l'Épouse _____
- Consentement de la mère de l'Épouse _____
- Certificats de publication de **Guidoux** - - _____
- l'Abbaye & Laudanne** _____

Communiqué : à l'Etat Civil de **Cherbras**
Guidoux, l'Abbaye & Laudanne

Signatures des époux :

Jules Forney
M. Forney

Signatures des témoins :

J. Bourgois } à **Laudanne**
Le Girard }

L'officier de l'état civil :

O. Tomier

N° 109
Colliez et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Colliez, Jules,** _____ Employé de Café, _____
 de Rougemont _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Aigle, le vingt-trois avril, _____ mil huit cent
 soixante-deux _____ fils de François Samuel Colliez, agriculteur _____
 _____ et de Françoise Louise Eyer, les deux domiciliés à Aigle

2° **Martin, Elise,** _____ Cuisinière, _____
 de Vallières sous Montagny _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Vallières sous Montagny, le cinq février _____ mil huit cent
 cinquante-neuf _____ fille de Jean Louis Martin, agriculteur à Vallières / Montagny
 _____ et de défunte Marianne Suzette Rosine née Chautant, _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Vallières / Montagny & Lausanne,
 les vingt-huit & vingt-neuf Avril de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Certificats de publication de Rougemont
 Vallières / Montagny & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Rougemont & Montagny _____

Signatures des époux :

Jules Colliez
 Elise Colliez

Signatures des témoins :

J. Würzler } domiciliés
 Jules Corboz } Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 110
Larpin et Becherrat
née Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Larpin, Charles-François-Joseph**, Employé de Commerce, de Lac ou Villers (Doubs) France, domicilié à Landanne, célibataire,

né à Lac ou Villers (Doubs) le neuf Septembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de Marie Auguste Larpin, cordonnier _____ et de Eugénie née Cottet, les deux domiciliés à Landanne,
 2° **Becherrat née Gilliard, Sophie**, Ménagère, de Rolle et de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Landanne, veuve de Jean Samuel Adolphe Becherrat, dès le vingt-huit février mil huit cent soixante-dix-neuf,

née à Montpreveyres, le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Jean Daniel François Gilliard décédé, _____ et de Jeanne Suzanne-Julie née Blanc, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lac ou Villers (Doubs), Rolle, Goumoens-la-Ville et Landanne, les dix-neuf, vingt, vingt-deux avril de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux _____
- Consentement des parents de l'Epoux _____
- acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse _____
- Certificats de publication _____
- Déclaration Consulaire _____
- Permis du Département de Justice & Police _____
- Communiqué: à l'Etat Civil de Rolle & Echallens et à la Chancellerie Cantonale _____
- _____
- _____

Signatures des époux:

C. Larpin
Sophie Larpin

Signatures des témoins:

Auguste Larpin } domiciliés
et cetera } à Landanne

L'officier de l'état civil:

J. Romin

1882

N° 111

Köpfer & Braizat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré au moment du mariage vouloir reconnaître et légitimer Jeanne Blanche Augusta, fille illégitime de Marie Braizat, de Samoens (Savoie) née à Lausanne, le dix huit Juillet mil huit cent quatre-vingt un inscrite à Vol: VII fol: 235 des naissances A de l'arrondissement de Lausanne.

Lausanne, le 25 Mai 1882.

Köpfer Auguste
Braizat Marie
L'Off: de l'Etat Civil

Par jugement rendu le 17 Décembre 1901 et le 28 Décembre 1902 le tribunal de 1^{re} instance de Genève a déclaré nul le mariage susdit et contra.

Le divorce a été prononcé contre le mari direct de l'article 86 § de la loi fédérale du 24 Août 1874.

Lausanne 21 février 1902.

L'Off: de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Köpfer, Emile-Auguste,** _____ *Parquetier* _____

de Emmet-Baden (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne le huit Janvier _____ mil huit cent

soixante _____ fils de Bernara Köpfer décédée _____

_____ et de Jeanne Louise Mayer, modiste à Lausanne _____

2^o **Braizat, Marie,** _____

de Samoens (Haute Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Eclepin, le premier Mai _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de François Braizat absent _____

_____ et de Louise Jeannelle née Dillaourt, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Emmet-Baden, Samoens et Lausanne, les quatorze, quinze & seize Avril de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère de l'Epouse avec déclaration d'absence du père _____

Certificats de publication de Emmet-Baden Samoens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Emmet-Baden & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Köpfer Auguste
Braizat Marie

Signatures des témoins :

Jules Ringel } les deux
J. Erming } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 112
Leuenberger et Schacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 Octo-
 bre 1891 déclaré exécutoire le
 17 novembre suivant, le tribunal
 civil du District de Lausanne
 a dissous par le divorce le
 mariage existant ci-contre.

Le divorce a été prononcé
 contre le mari en vertu de
 l'article 46 lettre B de la loi
 fédérale du 24 décembre mil
 huit cent septante-quatre.

Lausanne le 8 décembre 1891

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leuenberger, Jan-Gottfried dit Théophile,**
Boucheur

de Dürrenroth (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Dürrenroth, le trente-un Septembre _____ mil huit cent

cinquante-quatre _____ fils de Andreas Leuenberger agriculteur, _____

_____ et de Anna Maria Schät, domiciliés à Dürrenroth, _____

2° **Schacher, Marie,** _____ sans profession, _____

de Escholzmatt (Lucerne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Escholzmatt, le premier Mars _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Antoine Schacher, adiant _____

_____ et de Marie Fiklmann à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth, Escholzmatt & Lausanne, les six, sept &
 onze Mai présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Dürrenroth, _____

Escholzmatt & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Dürren-

roth & Escholzmatt, _____

Signatures des époux:

Théophile Leuenberger

Marie Leuenberger

Signatures des témoins:

Fritz Huber

A. N. Notz Agent

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

[Signature]

1882

N° 113

Olzomet et Berche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Olzomet, Louis-Arthur,** _____ Photographe,
de Besançon (Doubs) France _____ domicilié à Neuchâtel _____
célibataire _____

né à La Chaux-de-Fonds, le vingt-neuf avril _____ mil huit cent quarante-neuf _____ fils de défunt Nicolas Olzomet, Photographe _____

_____ et de Julie née Calame sa femme, domiciliée à Neuchâtel _____

2° **Berche, Jeanne-Françoise-Antoinette,** _____
de Penthelaz _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Lausanne, le trois juillet _____ mil huit cent soixante _____ fille de Marc Antoine Berche, géant d'affaires _____

_____ et de Louise Prost sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Besançon Penthelaz, Neuchâtel & Lausanne les vingt, vingt-deux & vingt-trois avril de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation) de
l'Officier de l'Etat Civil de Neuchâtel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuchâtel

Penthelaz (Cossouay) & à la Chancellerie
Cantonale. _____

Signatures des époux :

Louis Arthur Olzomet
Antoinette Olzomet

Signatures des témoins :

A. Berche les deux
Julio Corboz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 114
Haas & Nidecker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Haas, François-Rodolphe** Agriculteur,

de Saint-Prix _____ domicilié à Saint-Prix, _____

célibataire _____

né à Saint-Prix le trente deux _____ mil huit cent

cinquante-quatre — fils de Jean François Haas, aubergiste à St-Prix _____

_____ et de Aimée française née Bonmottet, _____

2° **Nidecker, Louise-Françoise**, Tailleur, —

de Duchillon, _____ domiciliée à Saint-Prix, _____

célibataire _____

née à Etoy le quinze Juin _____ mil huit cent

cinquante-neuf — fille de François Louis Nidecker, vigneron _____

_____ et de Louise Charlotte née Tonget, domiciliée à St-Prix _____

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix & Duchillon les treize & quinze avril présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication (autorisation)
de l'officier de l'état civil de St-Prix.

Communiqué: à l'Etat Civil de St

Prix _____

Signatures des époux:

Rodolphe Haas
Louise Haas

Signatures des témoins:

Ytheloff Ch. A.
Jules Corboz
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 115

Vuagniaux et Ballif.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vuagniaux, Charles-Daniel**, _____ Comptable,
de Vucherens (Aund) _____ domicilié à Genève, _____
célibataire _____

né à Pully, le vingt-deux avril _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de Jean Pierre Vuagniaux, admt. _____

_____ et de Louise Charlotte Bolomen, domiciliée à Genève, _____

2^o **Ballif, Marie-Louise-Caroline**, _____ sans profession,
de Lucens et Combremont-le-Grand _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Niv (Ruddie) le trente avril _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de Adolphe Samuel Ballif, ancien professeur, _____

_____ et de Jeanne Duproz, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Vucherens le onze, à Lucens le neuf, à Combremont
le dix, à Genève le neuf et à Lausanne le treize, de présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation) de
l'Etat Civil de Genève. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève
Moudon, Lucens et Combremont-le-Grand

Signatures des époux :

C. Vuagniaux
Marie Vuagniaux

Signatures des témoins :

R. J. Ballif
J. Tsch les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116
Spychiger et Magne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spychiger, Jean-Théodore**, Employé de Brasserie, de Seebetz-Obergrawyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Wynau (Berne) le six Décembre _____ mil huit cent soixante-un _____ fils de Jacob Spychiger, défunt, _____ et de Anna Maria Seidel, défunte, _____

2° **Magne, Marie-Philomène**, _____ ménagère, _____ de La Magne (Fribourg) _____ domiciliée à La Magne, _____ célibataire, _____

née à La Magne le vingt-un Juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Jean Magne, agriculteur _____ et de Magdelaine née Menoud, les deux à La Magne, _____

Les publications ont eu lieu à Seebetz, La Magne & Lausanne, les dix-huit, vingt & vingt-un Mars, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
 Certificats de publication de Seebetz, La Magne & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Seebetz & Vuisternens (La Magne), _____

Signatures des époux :

Jean Spychiger.
Philomène Spychiger

Signatures des témoins:

Denis Baudin les deux à
Perrin Louis } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 117
Thuillard & Bezençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Constant**, _____ *Commiss. négociant*,
 de Froidaville _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire _____

né à Froidaville le dix Octobre _____ mil huit cent
 cinquante cinq _____ fils de Georges Samuel Thuillard, défunt _____

_____ et de Jeanne Marie née Martin, la veuve à Lansanne _____

2° **Bezençon, Marie-Alice**, _____ *Institutrice*,
 de Donneloye _____ domiciliée à Sainte Croix, _____
 célibataire _____

née à Donneloye le dix Mai _____ mil huit cent
 cinquante-six _____ fille de Jean Pierre Bezençon, accédé, _____

_____ et de Jeanne Louise née Braillard, la veuve à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Froidaville, Donneloye, Ste Croix & Lansanne, les
 vingt-six, vingt-huit & vingt-neuf Avril, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Certificats de publication de Froidaville,
 Donneloye Ste Croix & Lansanne _____

 Communiqué : à l'Etat Civil de
 Bottens, Mollondins, Ste Croix _____

Signatures des époux :

C. Thuillard
A. Bezençon Thuillard

Signatures des témoins :

Alguynard les deux à
A. Thour Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113
Thuillard & Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Louis-François**, _____ agriculteur,
 de Froideville _____ domicilié au *Ceux rière Belmont*,
 célibataire, _____

né à *Rehers* le sept Jent _____ mil huit cent
 cinquante-trois _____ fils de Jean David Abram Thuillard, décédé _____

_____ et de Sophie Charlotte Alexandrine Chapuisat, au *Ceux* _____

2° **Gilliard, Mary-Eugénie**, _____ Cuisinière.
 de *Mézieres & Montprevezes* _____ domiciliée à *Laudanne*,
 célibataire, _____

née à *Montprevezes* le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fille de Jean Samuel Gilliard, décédé _____

_____ et de Marie-Françoise née *Salis*, domiciliée à *Montprevezes*

Les publications ont eu lieu à *Froideville, Mézieres, Montprevezes, Belmont &*
Laudanne, les treize & quatorze Mai courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication (Autorisa-
 tion) de l'officier de l'Etat Civil de
Pully _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bottens, Mézieres, Corcolles-le-Jorat &
Pully _____

Signatures des époux:

Thuillard Louis
Thuillard Mary

Signatures des témoins:

Alfred Gilliard les deux
Jules Corbell *Laudanne*

L'officier de l'état civil:

J. Tomis

1882

N° 119

Keyserer et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Keyserer soit Keyserer, Henri**, — Cocher, —
de Gressy (arrond^s de Belmont & Yverdon) — domicilié à Lausanne, —
célibataire _____

né à Gressy, le huit Septembre _____ mil huit cent
quarante-neuf _____ fils de Louis Rodolphe Keyserer soit Keyserer, décédé, —

_____ et de Charlotte marianne née Guiget, à Yverdon, _____

2^o **Thuillard, Julie-Emilie-Henriette**, Institutrice
de Froidaville _____ domiciliée à Lausanne, —
célibataire _____

née à Lausanne, le dix-neuf Aout _____ mil huit cent
cinquante-quatre _____ fille de Marc François Charles Auguste Thuillard, celibe, —

_____ et de Julie Adèle Keyserer, les deux à Lausanne, —

Les publications ont eu lieu à Gressy, Froidaville & Lausanne, les dix-neuf Mai
présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. — _____
Certificats de publication de Gressy, Froid
aville & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Belmont & Bottens _____

Signatures des époux :

Henri Keyserer
Julie Keyserer

Signatures des témoins :

J. Würger
Jules Perbat
les deux domiciliés à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120
Rochat et Clavaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

aux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochat, Auguste-David**, Employé au Télégraphe,
 de l'Abbaye et du Lieu _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Ballens, le deux Septembre _____ mil huit cent
 cinquante-trois _____ fils de Charles David Rochat, décédé, _____

_____ et de Marianne née Goy, décédée, _____

2° **Clavaz, Marie-Angélique**, Blanchardeuse,
 de Collonges (Valais) _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Collonges, le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent
 cinquante-trois _____ fille de Joseph Marie Clavaz, agriculteur, _____

_____ et de Marie Sophie Reuillez, les deux domiciliés à Collonges

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Lieu, à Collonges & à Lansanne,
 les onze, douze & quinze avril présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. -
 Certificats de publication de l'Abbaye
 du Lieu, de Collonges & de Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
 l'Abbaye, du Lieu & de Collonges
 (Ouvrè Fribourg) _____

Signatures des époux:

Auguste Rochat
 Marie Rochat

Signatures des témoins:

J. Würzler
 Jules Corbat
 les deux domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil:

1882

N° 121

Cothézy et Corandey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o **Cothézy, Jules-Edouard,** _____
de Dompierre _____ domicilié à Dompierre, _____
célibataire, _____

né à Dompierre, le quinze Janvier _____ mil huit cent
cinquante _____ fils de Pierre Daniel Cothézy _____

_____ et de Louise Françoise née Freymond _____

2^o **Corandey, Justine,** _____
de Sattel _____ domiciliée à Sattel, _____
célibataire, _____

née à Sattel, le dix-sept Juin _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de feu Frédéric Corandey _____

_____ et de feu Jeanne Louise née Pille, _____

Les publications ont eu lieu à Dompierre & à Sattel, le vingt-deux Avril
mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (Autorisation)
de l'Off. de l'Etat Civil de Lucens.

Communiqué : à l'Etat Civil de Granges
(Sattel) & Lucens. _____

Signatures des époux :

Jules Edouard Cothézy
Justine Cothézy

Signatures des témoins :

E. Trollet
Louis Regamey
les deux domiciliés à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

_____ : Tomin

N^o 122
Gousson & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gousson John-Emile*, _____ Employé de Commerce,
de *Monticher* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire _____

né à *Monticher*, le *vingt-un* *avril* _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de *Jules-Elie-Eugène Gousson*, décédé _____

_____ et de *Françoise Jenny* née *Chemuz*, à *Monticher*, _____

2^o *Pache, Françoise-Anna*, _____ Modiste,
de *Epalinges* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire _____

née à *Lausanne*, le *vingt-un* *Janvier* _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de *Sam-Louis Pache*, décédé _____

_____ et de *Louise Foline Julie* née *D'Ilens*, modiste à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Monticher*, *Epalinges* & *Lausanne*, les *quatre*, *cinq*
& *six* *Mai*, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Certificats de publication de Monticher

Epalinges & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de l'Isle

(*Monticher*) & *Epalinges*. _____

Signatures des époux

J. Gousson

Anna Gousson

Signatures des témoins:

Emile Pechy à *Yverdon*

H. Matherly à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 123

Mazon et Furrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13
septembre 1888 déclaré exécutoire
le 22 novembre suivant, le
Tribunal Civil du District de
Lansanne a dissous par le divorce
ce mariage inscrit ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre
la femme, en vertu de l'article
46 §. 4 de la loi fédérale du
24 Décembre 1874.

Lansanne, le 4 Dec. 1888.
L'off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mazon, Charles-Samuel**, _____ menuisier,

de Ecublens _____ domicilié à Lansanne, _____

veuf de Caroline Anna née Rubin, âgé le dix Juin mil huit cent septante-neuf. _____

né à Ecublens, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent

quarante-trois, _____ fils de Henri Vincent Alexandre Louis Mazon, défunt _____

_____ et de Fanchette née Band, défunte, _____

2^o **Furrer, Anna-Maria**, _____ Cuisinière,

de Lüsslingen (Soleure) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Lüsslingen (Soleure) le dix-sept Octobre, _____ mil huit cent

cinquante, _____ fille de Adam Furrer décédé _____

_____ et de Anna Maria Muffet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Lüsslingen & Lansanne, les quatorze & quinze
Avril de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'Epoux, en lieu & place de
son acte de naissance _____

acte de décès de la première femme de l'Epoux _____

acte de naissance de l'Epouse, _____

Certificats de publication de Ecublens, Lüsslin-
gen & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Ecublens
& Lüsslingen. _____

Signatures des époux :

Samuel Mazon

Maria Furrer

Signatures des témoins :

Franz Krippin

Jules Corboz

les deux à Lansanne.

L'officier de l'état civil :



N° 1214
Michaud et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le six Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Michaud, Marc-Daniel-Frédéric**, _____ *asphalteur*,
 de *Avenches* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire _____

né à *Lausanne*, le *vingt-un Mars* _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de *Auguste Rodolphe Michaud, ouvrier de ville*, _____
 _____ et de *Susanne Marie Louise Genton, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2° **Pache, Eugénie-Suzanne**, _____ *Négociant*
 de *Epalinges* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire _____

née à *Lausanne*, le *deux Mars* _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fille de *Louis Pache, défunt* _____
 _____ et de *Jeanne Susanne Faucher, défunte*, _____

Les publications ont eu lieu à *Avenches, Epalinges & Lausanne*, le *quatre*
février de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . . . _____
Consentement du père de l'Epoux (mineur)
Certificats de publication de Avenches
Epalinges & Lausanne . . . _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Avenches*
 & *Epalinges* _____

Signatures des époux :

Danill Michaud
Susanne Michaud

Signatures des témoins :

F. avrat Huissier
Jules Corbat

les deux domiciliés à *Lausanne*
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 125

Chiara et Mondada
née Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chiara, Pierre-antoine**, _____ *Gypcier*, _____
de Isolella (Novare, Italie) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Isolella (Novare), le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Joseph Chiara forgeron, _____

_____ et de Martha née Mognetti, les deux domiciliés à Isolella,

2^o **Mondada née Chapuis, Francesca**, _____ *Négociant*, _____
de Minusio (Coppin) _____ domiciliée à Lansanne, _____
veuve de Jean Mondada, dès le onze Mars mil huit cent septante-huit, _____

née à St Maurice, Collonges-Bellerive (Genève), le six Juillet _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Antoine Chapuis, agriculteur, _____

_____ et de Jeanette Jusrel, les deux domiciliés à Collonges-Bellerive,

Les publications ont eu lieu à Isolella, Minusio, Consulat d'Italie à Genève & à Lansanne, les quinze, vingt-trois avril & vingt-sept mai de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : 1^o à l'Etat civil :
actes de naissance des Epoux - acte de décès
du premier mari de l'Epouse .. Certificats de
publication de Minusio & Lansanne - Permis
au Département de Justice & Police - 2^o à l'Etat
Consulaire - Consentement des parents de l'Epoux - Déclaration
Consulaire - Cert: de publ: d'Isolella - au Consulat

Communiqué : à la Chancellerie Cant.
onale & à Minusio _____

Signatures des époux :

Chiara Pierre
Francoise Chiara

Signatures des témoins :

Jacques Prati
Severin Dehamer
les deux domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1842

N° 126

Margot & Botgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Margot, Alfred-Marie-Louis,** _____ Jardinier, de **Saint-Ecroix** _____ domicilié à **Lausanne**, _____ célibataire, _____

né à **Lausanne**, le onze avril _____ mil huit cent dix-neuf _____ fils de **Isaac Louis Margot**, défunt _____

_____ et de **Marie Françoise Chavan**, domiciliée à **Genève** _____

2° **Botgeaud, Henriette-Louise-Françoise,** _____ Lingère, de **Pully** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____ célibataire, _____

née à **Genève**, le neuf Décembre _____ mil huit cent dix-neuf _____ fille de **Daniel Louis Botgeaud**, décédé, _____

_____ et de **Françoise Dumartheay**, domiciliée à **Genève**, _____

Les publications ont eu lieu à **St-Ecroix, Pully & Lausanne**, le vingt Mai de présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Consentement de la mère de l'Epouse &

acte de décès du père, _____

Certificats de publication de **St-Ecroix,**

Pully & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

St-Ecroix & Pully, _____

Signatures des époux :

Alfred Margot.
Henriette Margot.

Signatures des témoins :

A. Demont
Baersnyl Ambrise

les deux domiciliés à **Lausanne**.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 127
Jaccoud et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaccoud, Charles,** _____ Employé au Chemin de fer,
 de *Chexbres,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
 célibataire, _____

né à *Chexbres,* le *vingt-quatre Décembre* _____ mil huit cent
 cinquante-six _____ fils de *Jean Louis Abram Jaccoud,* cultivateur, _____

_____ et de *Jeanne Marie née Cupelin,* les deux à *Lausanne* _____

2^o **Chapuis, Eugénie,** _____ femme de Chambre,
 de *Epalinges* _____ domiciliée à *Epalinges,* _____
 célibataire, _____

née à *Epalinges,* le *quatorze avril* _____ mil huit cent
 soixante _____ fille de *Jean David Daniel Chapuis,* charpentier _____

_____ et de *Jeanne Benoitte née Imhoff,* les deux à *Epalinges,* _____

Les publications ont eu lieu à *Chexbres, Epalinges & Lausanne,* les *neuf, onze &*
treize mai présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Certificats de publication de *Chexbres, Epal-*
linges & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Chex-*
bres & Epalinges _____

Signatures des époux :

Charles Jaccoud
Eugénie Jaccoud

Signatures des témoins :

Favrat Huispius
Comrod Salmon
 les deux à *Lausanne,* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-136

N° 128
Blanc et Gutzwiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Charles-Marius,** _____ architecte,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Charles François Marc Blanc, Rentier, à Lausanne
_____ et de Jeanne Suzanne Marie Rey, sa femme, _____

2° **Gutzwiller, Florence-Marie-Louise,** sans profession
de Chézvil (Bâle Campagne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le onze Novembre _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Edouard Gutzwiller, Restaurateur, _____
_____ et de Françoise Suzanne Mercier sa femme les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Chézvil, les vingt et vingt huit
Mai de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Lausanne

& Chézvil _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Chézvil. _____

Signatures des époux :

C. Blanc
F. Gutzwiller

Signatures des témoins :

Ed. Gutzwiller
Joseph Adamina les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 129

Mezenen et Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mezenen, Christian**, _____ Evangéliste, _____
de Gessenay (Berne) _____ domicilié à Gessenay _____
célibataire, _____

né à Gessenay, le quinze Janvier _____ mil huit cent
trente-neuf, _____ fils de Jacob Mezenen défunt, _____

_____ et de Madeleine Heimann défunte, _____

2° **Flückiger, Elisabeth**, _____ Cuisinière, _____
de Rohrbach-Graben (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Dürrenroth, le trente-un mars _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fille de Ulrich Flückiger, défunt _____

_____ et de Catherine Rytzer, _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Rohrbach & Lausanne, les huit,
neuf & treize mai de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation)
de l'officier de l'Etat Civil de Gessenay

Communiqué : à l'Etat Civil de
Gessenay & Rohrbach. _____

Signatures des époux :

Chr. Mezenen.

Elisabeth Mezenen.

Signatures des témoins :

Aimi Tanner } les deux à
Jules Rytzer } Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubois

N° 130
de Meyenburg et Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-344
 Aujourd'hui *deize* *Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *de Meyenburg, Otto-Anselme, Ingénieur*,
de Schaffhouse _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

 né à *Aigle*, le *dix-neuf* *Septembre* _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de *Anselme de Meyenburg, Professeur*, à *Lausanne*,
 _____ et de *Sophie Pauline Benédicte Perret, défunte*, _____
 2° *Secretan, Elisabeth-Marie*, _____ *Sans profession*,
de Lausanne, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire _____

 née à *La Haye*, le *vingt-trois* *Mai* _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de *défunt Jean Charles Isaac Secretan, décédé*, _____
 _____ et de *Caroline Louise Baumgarten*, à *Lausanne*, _____
 Les publications ont eu lieu à *Schaffhouse Lausanne*, les *treize* & *quinze*
Mai de *présente* *année*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Schaffhouse
Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Schaffhouse, _____

Signatures des époux:

Otto de Meyenburg
Elisabeth de Meyenburg

Signatures des témoins:

A. de Meyenburg
C. Secretan de Baumgarten

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 131

Matthey et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize* *juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **Matthey, David**, _____ *Maréchal*,
de *Vallorbes* _____ domicilié à *Vallorbes*, _____
veuf de *Abile* née *Matthey* décédée le *dix* *avril* mil huit cent *septante-huit* _____

né à *Vionand*, le *vingt-quatre* *Janvier* _____ mil huit cent
quente-un _____ fils de *Samuel* *Matthey*, *défunt* _____
_____ et de *Marquise* née *Billand*, *défunte*, _____
2^o **Favre, Rose-Julie**, _____ *Ménagère*,
de *Vallorbes*, _____ domiciliée à *Vallorbes*, _____
célibataire _____

née à *Vallorbes*, le *cinq* *avril* _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fille de *Jean Marie* *Favre*, *décédé*,
Judanne *Marianne* née *Girardon*, *défunte*, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes* le *cinq* *Mai* mil huit cent *quatre-*
vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation)
de l'officier de l'Etat Civil de Vallorbes

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbes. _____

Signatures des époux :

David Matthey
Julie Matthey

Signatures des témoins :

J. Hausmann
Jul. L. L. L.
les deux à *Ransanne*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 132
Bideau et Liardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bideau, Jean-Louis, _____ fonctionnaire postal
de Genève, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Nyon, le dix-sept Mai _____ mil huit cent
quarante-cinq _____ fils de Pierre Louis Antoine Bideau, défunt, _____
_____ et de Louise Jolly, défunte, _____

2^o Liardet, Georgine, _____ sans profession,
de Belmont sur Lausanne, _____ domiciliée à Belmont, _____
célibataire, _____

née à Belmont, le seize Septembre _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de Jean Marc Liardet, agriculteur, _____
_____ et de Rosine née Bolomey, domiciliés à Belmont

Les publications ont eu lieu à Genève, Belmont & Lausanne, les vingt-
quatre & vingt-sept Mai de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
Certificats de publication de Genève
Belmont & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Genève & Pully _____

Signatures des époux:

J. Louis Bideau
Georgine Bideau

Signatures des témoins:

Caland
E. J. _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

1882

N° 133

Kircher & Jucker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kircher, Martin, _____ Menuisier,
de flumenthal (Solence) _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Marie née Blatter, décédée le vingt-dix novembre mil huit cent quatre-vingt, _____

né à flumenthal (Solence), le quatorze février _____ mil huit cent
cinq-trente-six, _____ fils de Mrs Joseph Kircher, défunt, _____
_____ et de Madelaine von Surin, défunte, _____

2° Jucker, Catherine-Amalie, _____ lingère, _____
de Bertschikon, Zurich, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Bertschikon, le vingt Juin _____ mil huit cent
cinquante-quatre _____ fille de Gaspara Jucker, défunt, _____
_____ et de Anna Barbara Mohr, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à flumenthal Bertschikon & Lausanne, les vingt
vingt-un & vingt-deux Mai, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
Certificats de publication de flumenthal
Bertschikon & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____
flumenthal & Bertschikon _____

Signatures des époux :

Kircher
Amalie Jucker

Signatures des témoins :

Ferrat Meissier
Jules Corbay
les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 134
Bryand et Vuilliemin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bryand, Louis-Ernest,** _____ *detenancier* _____

de *Frangins* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Lausanne*, le vingt. Sept Janvier _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fils de *Jean François Bryand manoeuvre, domicile inconnu*

_____ et de *Suzanne Eugénie Weber, décédée*, _____

2° **Vuilliemin, Marie,** _____ *tailleuse*, _____

de *Pomy* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le premier Avril _____ mil huit cent

soixante _____ fille de *Louis Emmanuel Vuilliemin, décédé* _____

_____ et de *Jenny née Bonnet, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Frangins Pomy à Lausanne, les douze & treize Mai de présente année*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Frangins

Pomy à Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Nyon*

Pomy _____

Signatures des époux:

Bryand Ernest Louis
Marie Bryand

Signatures des témoins:

Dusserre Rodolphe
Vuilliemin Charles

les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1882

N° 135

Barbey et Légeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt *Jun* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Auguste-Edouard,** _____ *Juriste,* _____
de *Cherbourg* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
célibataire, _____

né à *Lausanne,* le vingt-neuf mai _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de *Pierre François Barbey, Charcutier,* _____
_____ et de *Marie Marguerite Bover, sa femme, domiciliés à Lausanne,* _____

2° **Légeret, Ambrosine-Jenny,** _____ *Apprentise,* _____
de *Cherbourg,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
célibataire _____

née à *Lausanne,* le neuf *Juillet* _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de *Antoine Légeret manoeuvre à Lausanne,* _____
_____ et de *Madelaine Marie Thérèse Kébo, décedée* _____

Les publications ont eu lieu à *Cherbourg & Lausanne,* les premier & deux *Jun*
présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . -
Consentement du père de l'Epouse .
Certificats de publication de Cherbourg
& Lausanne . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Cherbourg*

Signatures des époux :

Edouard Barbey
Jenny Barbey

Signatures des témoins :

Blanc les deux à
J. S. Moissin Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136.

Ackermann et Mudy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ackermann, Edouard-Jacob**, garçon boucher, de Kerenzen-Mühlehorn (Glarus) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Mühlehorn (Glarus) le quatre mai _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fils de Gaspard Ackermann, décédé, _____

_____ et de Rodina Bausi, décédée, _____

2° **Mudy, Henriette-Rosalie**, _____ Cuisinière, de Ecublens, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Ecublens, le trois Juin _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de Charles François Abraham, agriculteur _____

_____ et de Françoise Jeanne Henriette Aguet, domiciliés à Ecublens.

Les publications ont eu lieu à Kerenzen, Ecublens & Lausanne, les vingt-sept et vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Kerenzen
Ecublens et Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Mühlehorn & Ecublens _____

Signatures des époux :

Edouard Ackermann.
Rosalie Ackermann

Signatures des témoins :

Favrat Huisier
Julb Corbat
les deux domiciliés à Lausanne
L'officier de l'état civil :

1842

N° 137

Dupetthuis et Crausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupetthuis, David-Henri**, _____ Professeur, de Osmont-Dessous, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire _____

né à Aigle, le huit Juin _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de David Dupetthuis, décédé, _____

_____ et de Marie Louise Madelaine Fontanaux, à Lausanne

2° **Crausaz, Sylvie**, _____ sans profession, de Lutry & Barmenches _____ domiciliée à Lausanne _____ célibataire _____

née à Vernex (Chatelard) le cinq Janvier _____ mil huit cent Soixante, _____ fille de Pierre David Frédéric Crausaz, décédé, _____ et de Marianne Emilie Coulin, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Osmont-Dessous, Lutry, Barmenches & Lausanne, les premier, deux & trois Juin mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Osmont-Dessous, Lutry, Barmenches & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Osmont-Dessous, Lutry & Moudon _____

Signatures des époux :

D. Dupetthuis
Sylvie Dupetthuis

Signatures des témoins :

Früherr arête les deux à
A. Martignier Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138
**Thierry et Pellet née
 Bornand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thierry, Denis-Jean,** _____ Terrassier, _____
 de Morsel (Fribourg) _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Morsel, le vingt Décembre _____ mil huit cent
 cinquante-deux _____ fils de Pierre Thierry, défunt, _____
 _____ et de Françoise née Roullier, défunte, _____

2° **Pellet née Bornand, Jeanne-Louise,** ménagère, _____
 de St Livres _____ domiciliée à Lansanne, _____
 veuve de Samuel Antoine Pellet, des le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-trois _____

née à St Saphorin & Morges, le quatorze Novembre _____ mil huit cent
 cinquante-six, _____ fille de défunte Louise Bornand, _____
 _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Morsel, St Livres & Lansanne, les vingt-quatre
 & vingt-sept mai présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
 acte de décès du père de l'Epouse _____
 Certificats de publication de Morsel,
 St Livres & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Morsel (Prenobens) & St Livres (Aubonne)

Signatures des époux:

Denis Thierry
Jeanne Thierry

Signatures des témoins:

J. Würgler les deux à
J. Corbaz Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 139

Rouillet & Desudinge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouillet, Auguste-Louis-Samuel,** menuisier, de St Sulpice et La Côte aux fées (Neuchâtel) _____ domicilié à Landanne, _____ veuf de Susette Adèle née Blanc, ais le vingt-dix Juin mil huit cent septante-neuf. _____

né à Landanne, le neuf Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fils de Auguste Rouillet, menuisier, _____

_____ et de Louise née Gresson, ses aeux domiciliés à Genève, _____

2° **Desudinge, Caroline-Rosalie,** ménagère, de Orzier en Savoie _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Collombey-Muraz (Valais) le quinze Avril _____ mil huit cent cinquante-six _____ fille de François Desudinge, absent, _____

_____ et de Marie née Vuarand, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, La Côte aux fées & Landanne, les huit, neuf & dix Juin présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du précédent mariage de l'époux.

Acte de naissance de l'épouse _____

Acte de décès de la mère de l'épouse _____

Déclaration du maire d'Orzier _____

Certificats de publication de St Sulpice La Côte aux fées & Landanne. - acte de décès de la femme de l'époux

Communiqué : à l'Etat Civil de la Côte aux fées, St Sulpice & au Dépt à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

A. Rouillet
Caroline Desudinge

Signatures des témoins :

Mme Gervais les deux.
JR Verbal Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 110
Souliez & Belfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui première Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Souliez, François,** _____ Chaudronnier, de St Mary-le-Plain (Cantal) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-sept Juillet _____ mil huit cent cinquante deux _____ fils de Jean Souliez, défunt, _____

_____ et de Delphine Mallet, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Belfer, Marguerite,** _____ Cuisinière, de Lutigen (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lutigen, le vingt-quatre février _____ mil huit cent cinquante quatre, - fille de Franz Belfer, agriculteur, _____

_____ et de Marie née Maeder, les deux domiciliés à Lutigen, _____

Les publications ont eu lieu à St Mary-le-Plain Lutigen & Lausanne, les vingt-sept mai & onze Juin de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère. - Certificats de publication de St Mary Lutigen & Lausanne. - Déclaration de Validité de l'ambassade de France
Permis du Département de Justice & Police
Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Lutigen

Signatures des époux :

F. Souliez
Marguerite Belfer

Signatures des témoins :

Emile Louis Gourdey
Le Greffier
Les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

J. F. L.

1881

N° 141

Pidoux & Boss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pidoux, Jean-Georges**, _____ tanneur, _____ de Moudon et Forêt de Lucens, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le douze mars _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de Victor Pidoux, tanneur, _____

_____ et de Marguerite Deluz, les deux domiciliés à Lausanne

2° **Boss, Lina**, _____ Repasseuse de Langnau (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lignières (Nuchâtel) le dix mars _____ mil huit cent soixante-quatre _____ fille de Christian Boss, négociant _____

_____ et de Anna Barbara née Graf, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Moudon, Forêt Langnau & Lausanne, les trois, quatre, cinq & six Juin de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement du père de l'Epouse _____
Certificats de publication de Moudon
Forêt, Langnau & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Moudon, Lucens & Langnau (c^{on} Bern)

Signatures des époux :

Jean Pidoux
Lina Pidoux

Signatures des témoins :

Joseph Pidoux les deux à
L. Henneberg Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

N° 1142
Nicolas & Moennoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolas, Isaac-Centi,** _____ boulanger, —
 de Carouge (Vaud) _____ domicilié à Genève, _____
 célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-trois février _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Straford Samuel Nicolas, décédé, _____
 _____ et de Louise Givelon sa veuve, boulangère à Lausanne.

2^o **Moennoz, Julie-Françoise Louise dite Félicie,** _____
 de Pully _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire _____

née à Pully, le seize Novembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de François-Louis-Alphonse Moennoz, décédé, _____
 _____ et de Louise-Françoise Henriette Domenjoz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Carouge, Pully, Genève & Lausanne, les _____
 neuf à dix Juin de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation
 de l'Off. de l'Etat Civil de Genève.

 Communiqué: à l'Etat Civil de
 Mèzières, Pully & Genève. _____

Signatures des époux:

Isaac-Centi
Félicie Moennoz

Signatures des témoins:

H. Benier les deux domiciliés
J. Desamans à Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Benier

1882

N° 143

Chaillet et Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit *juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaillet, Edouard-Eugène**, _____ *Cisserand*,
de l'Isle _____ domicilié à *Villars-Bozon et L'Isle*, _____
célibataire, _____

né à *Villars-Bozon*, le cinq *juillet* _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de *Isaac Henri Chaillet*, agriculteur à *Villars-Bozon*, _____
_____ et de *Jeanne Louise Bonillon*, défunte, _____

2° **Baudat, Jeanne-Françoise-Pina**, *Cuisinière*,
de l'Isle _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
célibataire, _____

née à *L'Isle*, le vingt-un *mai* _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de *Charles Henri Baudat*, agriculteur à *L'Isle* _____
_____ et de *Louise Henriette Marie* née *Genaz*, défunte _____

Les publications ont eu lieu à *L'Isle* & à *Lansanne*, les vingt-un & vingt-quatre *juin* de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de l'Isle. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de l'Isle _____

Signatures des époux :

Eugène Chaillet
Lina Chaillet

Signatures des témoins :

Agnard les deux domiciles
à
Joseph Adamina Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Flamin

N° 144
Mercanton et Röstli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze *juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mercanton, Charles-Louis**, _____ *Voiturier*, _____
 de *Riez & Lutry* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Fozel (Lavaux)* le vingt-cinq février _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fils de *Jacques Mercanton* _____
 _____ et de *Louise née Lambert, les deux décédés*, _____

2° **Röstli, Rosine-Catherine**, _____ *Cuisinière*, _____
 de *St Etienne (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *St Etienne (Berne)* le dix-sept *Septembre* _____ mil huit cent
 cinquante-six _____ fille de *Madelaine Röstli, domiciliée à Bâle*, _____
 _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Riez, Lutry, St Etienne & Lausanne* le vingt-
 quatre *Juin* de présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Riez, Lutry
St Etienne & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Cully*,
Lutry, St Etienne & Lausanne, _____

Signatures des époux :

Ch Ls Mercanton
Rosine Röstli Mercanton

Signatures des témoins :

Samuel Glaes
Jules Corlay
 les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 145.

Ebermann et Leu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie
inséparément par le notaire F. Colomb
à St. Pex, le 1^{er} février 1899, visée par
le Conseil d'Etat le 14 dit, que Au-
guste Jules Ebermann a été reçu au
nombre des bourgeois de la Commune
d'Etay.

Lausanne, le 25 février 1899.

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ebermann, Auguste-Jules, _____ Cocher,

de Dittersbach (Royaume de Saxe) _____ domicilié à Etay _____

célibataire, _____

né à Dittersbach, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent

quarante-dix, _____ fils de Elias Gottlob Ebermann, décédé _____

_____ et de Jeanne Lehmann, décédée _____

2° Leu, Marguerite, _____ Cuisinière

de Rohrbach-Graben (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire _____

née à Langnau (Berne) le quatre avril _____ mil huit cent

quarante-dix _____ fille de Franz Heinrich Leu, décédé, _____

_____ et de Verena Jörg, à Langnau, _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rohrbach & Etay, les neuf dix &
onze Juin de présente année. Dispense a été accordée pour les publications à
Dittersbach _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation de
l'Off^r de l'Etat Civil de St. Pex.

Communiqué : à la Chancellerie Can-
tonale & à l'Etat Civil de Rohrbach &
St. Pex _____

Signatures des époux :

Jules Ebermann
Marguerite Ebermann

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 146
Nicolet Félix Milliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui denze Juillet mil huit cent quatre-vingt-
 deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicolet Félix, fils** Garde - forestier S. O
 de La Sagne & des Ponts (Neuchâtel) domicilié à Lansanne,
 célibataire,

né à La Sagne, le premier mars mil huit cent
cinquante - six fils de Louis Auguste Nicolet, horloger,

et de Mme Benquerel dit Jacot, domiciliés aux Ponts.

2° **Milliet, Caroline,** Ménagère,
 de Bouvillars domiciliée avant à Yverdon,
 célibataire,

née à Bouvillars, le vingt-trois Juin mil huit cent
cinquante - six fille de Louis Milliet, défunt

et de Marie Duvoisin, défunte,

Les publications ont eu lieu à La Sagne, aux Ponts, à Lansanne, à Bouvillars
 & à Yverdon, les treize, dix-sept d' Juin & deux Juillet de présente année,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Certificats de publication

Communiqué: à l'Etat Civil de
Concise, La Sagne, Les Ponts & Yverdon

Signatures des époux:

Felix Nicolet

Caroline Nicolet

Signatures des témoins:

Jean Guillerat

Jules Caroz

les deux à

Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 117

Lacroix & Duruzzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lacroix, Jean-Claude, _____ Commis, de Lyon _____ domicilié à Plainpalais (Genève) célibataire, _____

né à Lyon (3^{me} arrondissement) le vingt-quatre Mai _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de Antoine Jean Lacroix, rentier à Lyon, _____

_____ et de feue Claudine Gomet, d'origine, _____

2° Duruzzel, Adèle-Julie, _____ sans profession, de Bussy / Moudon _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire _____

née à Moudon, le vingt-quatre Août _____ mil huit cent soixante-un _____ fille de Samuel Benjamin Duruzzel, défunt _____

_____ et de Marie Philémène Belbonjon, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Lyon Bussy, Plainpalais & Lansanne, le vingt, vingt-deux, vingt-quatre & vingt huit Juin de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Plainpalais.

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon (Bussy), Plainpalais et à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Jean Claude Lacroix
Adèle Julie Duruzzel Lacroix

Signatures des témoins :

H Bel
Jules Corboz
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

N° 148
Junod & Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Junod, Louis-David** _____ Professeur de musique,
de St Croix _____ domicilié à Lausanne _____

veuf de Rose-Antoinette née Mogeon ; dès le six huit mai mil huit cent quatre-vingt-deux _____

né à Lausanne, le vingt-deux Juin mil huit cent vingt _____ (mil huit cent vingt) _____ fils de Pierre-Louis Junod, décédé, _____

_____ et de Marianne née Mayet, décédée, _____

2^o **Clot, Marianne**, _____ Négociant,
de Courtilles _____ domiciliée à Lausanne, _____

celibataire, _____

née à Courtilles, le onze Mars _____ mil huit cent

vingt-neuf _____ fille de Jean Gabriel Clot, décédé, _____

_____ et de Madeleine née Faillouba, à Courtilles, _____

Les publications ont eu lieu à St Croix, Courtilles & Lausanne, les septa diei
Junii présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de St Croix _____

Courtilles & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Croix & Lucens _____

Signatures des époux :

Lo Junod père
Marianne Junod

Signatures des témoins :

Eugène Desalvens
Antoine Selvic
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 149
Pilet et Borner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept* *Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Pilet, Auguste-Henri-Louis**, — Employé S. O.
de Villeneuve, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____né à *Stoville*, le *vingt-deux* *Mars* _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fils de *Jean François Pilet*, employé S. O. à *Bussigny*
_____ et de *Augustine Marie Bénédict* née *Dufaux*, aîné, _____2° **Borner, Emma-Elisa**, _____ dans profession,
de *Rickenbach (Solence)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire _____née à *Cernier (Neuchâtel)*, le *onze* *Avril* _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de *Jean Joseph Borner*, décédé, _____
_____ et de *Susanne* née *Schluchter*, domiciliée à *Cernier*, _____Les publications ont eu lieu à *Villeneuve Rickenbach & Lausanne*, les *vingt-*
quatre, vingt-cinq & vingt-six *Juin* de présente année. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificat de publication de Villeneuve,
Rickenbach & Lausanne. _____

_____Communiqué : à l'Etat Civil de *Villeneuve**Rickenbach & Lausanne* _____

Signatures des époux :

Auguste Pilet
Elisa Pilet

Signatures des témoins :

Louis Ruchonnet les deux
J. Borner à
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 150
Lude et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lude, Louis-Adrien**, _____ Contrôleur S. O. _____
de Château-d'Oex, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Genève, le neuf Janvier _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fils de Abram Louis Lude représentant de Commerce, _____
_____ et de Marie Garnier, les deux domiciliés à Dierre, _____

2° **Grandchamp, Marie-Jacqueline**, sans profession, _____
de Chevres, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le Cinq Juillet _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de Jean Louis Grandchamp, défunt, _____
_____ et de Jeanne Louise Marianne Ninette Mercier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Chevres & Lausanne, les neuf & dix Juin de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Château-d'Oex
Chevres & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Chateau
d'Oex & Chevres. _____

Signatures des époux:

L. Lude
Marie Lude

Signatures des témoins:

E. J. J. J. les deux à
J. Bouvard Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 151

Rochat et Allamand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 Janvier 1889 déclaré exécutoire le 6 février 1889 le Tribunal Civil de Lausanne a dit bon par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 lettre f de la loi fédérale du 24 décembre 1874 Lausanne, le 20 février 1889.

L'offr. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-doux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Paul-Arthur, _____ Professeur,

de l'abbaye et du lieu _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à L'abbaye, le quatre Mars _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fils de François Louis Rochat, décédé, _____

_____ et de Marianne Nanette née Golaz, à Lausanne, _____

2° Allamand, Suzanne-Félice-Marie, _____ dans profession

de Château-d'Oex _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le deux Octobre _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de François Allamand, décédé, _____

_____ et de Louise Georgette Maillard, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, au lieu, à Château-d'Oex & à Lausanne, les quinze, seize et dix-sept Juin de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de l'abbaye,
du lieu, de Château-d'Oex & de Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
l'abbaye, du lieu, de Château-d'Oex
et de Lausanne. _____

Signatures des époux :

Paul Rochat
Marie Rochat

Signatures des témoins :

J. Barraud à Lausanne
Jean Fayt à Corcelles p. Concise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152
Brochon et Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brochon, Constant, _____ agriculteur, de Sugny & de Naz _____ domicilié à Sugny, _____ célibataire, _____

né à Sugny, le treize février mil huit cent cinquante-sept (mil huit cent)

_____ fils de Pierre Antoine Brochon, agriculteur à Sugny, _____ et de Julie née Vauthey, _____

2° Vauthey, Zélie, _____ agriculteur, de Sugny, _____ domiciliée à Sugny, _____ célibataire, _____

née à Sugny le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de défunt Jean Edaie Vauthey, _____

_____ et de Jeannette Susette née Brot, agriculteur à Sugny

Les publications ont eu lieu à Sugny & Naz, le dix Juin de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Sugny

Communiqué: à l'Etat Civil de Sugny

Signatures des époux:

Brochon Constant
Zélie Brochon

Signatures des témoins:

Charles Brochon à Sugny
Ferdini Gonet à Sugny

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 153

Montalta & Buxcel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 Septem-
bre 1891 déclaré exécutoire le 17 dé-
cembre, le Tribunal Civil du Canton
de Genève a déclaré par le divorce
le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé
contre l'époux en vertu de l'article
46 § 1^{er} de la loi fédérale du
24 décembre 1874

Lausanne le 23 décembre 1891

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Montalta, Christian-Joseph,** *Maître d'Hôtel,*
de Morissen (Grisons) _____ domicilié à Paris 10^{me} arrond^t _____
célibataire, _____

né à Morissen le seize Mars _____ mil huit cent
quarante-neuf _____ fils de Jacob Vincent Montalta, Restaurateur à Morissen,
_____ et de Marie Dorothee Montalta, défunte, _____

2^o **Buxcel, Annette-Gabrielle,** — *sans profession,*
de Romainmotier & Genève _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Vevey le cinq avril _____ mil huit cent
cinquante-neuf, — fille de Jean Louis Buxcel, défunt, _____
_____ et de Jenny Françoise née Gandard, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morissen, Romainmotier, Genève, Paris & Lausanne
les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept Juin de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - _____
Certificats de publication de Morissen
Romainmotier, Genève & Paris, Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Morissen, Genève & Romainmotier

Signatures des époux :

Christian Montalta
Annette Montalta

Signatures des témoins :

[Signature] les deux à
[Signature] Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154
Crozier & Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crozier, Lucien-Marc,** _____ maréchal, _____ de Ballens _____ domicilié à Ballens, _____ veuf de Marie Annette Crozier née Koch, d'è le vingt-un Mai mil huit cent Septante - un, _____

né à Ballens, le trente Juillet _____ mil huit cent trente-six, _____ fils de Louis Isaac Henri Crozier, défunt, _____ et de Françoise-Louise-Stiemette née Buss, décédée. _____

2° **Magnin, Marie,** _____ négociant, _____ de Montrechez, _____ domiciliée à Ballens, _____ célibataire _____

née à Montrechez, le trente un Mars _____ mil huit cent trente-sept _____ fille de Henri Magnin défunt _____ et de Jeanne Louise née Buffet, défunte. _____

Les publications ont eu lieu à Ballens & Montrechez, le trois Juin de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Ballens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Ballens & L. J. _____

Signatures des époux :

Lucien Crozier
Marie Crozier

Signatures des témoins :

Louis Chiffet
Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 155

Gougain et Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gougain, Nicolas-Julien**, _____ négociant,
de Fribourg et Granges-Paccot (Fribourg) — domicilié à Neuchâtel, _____
célibataire, _____

né à Fribourg, le vingt Juillet _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Isidore Gougain, décédé, _____

_____ et de Marie Aglaé née Bardet, négociant à Fribourg, _____

2^o **Simon, Madeleine-Julie-Charlotte**, sans profession,
de Sainte-Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent soixante _____ fille de Charles Simon, décédé, _____

_____ et de Julie Susanne Monneyron, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Granges-Paccot, Ste Croix, Neuchâtel & Lausanne, les premier & quatre Juillet présent mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de Publication & autorisation
de l'Etat Civil de Neuchâtel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuchâtel
Fribourg, Ste Croix & Givisiez. _____

Signatures des époux :

J. N. Gougain
M. Simon

Signatures des témoins :

Gougain à Fribourg
Simon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 156

Favez a DeleSSERT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favez, Jules,* _____ garçon de magasin, de *Servion,* _____ domicilié à *Landanne,* _____ célibataire, _____

né à *Servion,* le vingt-huit février _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fils de *Jean Abram Favez,* agriculteur, _____

_____ et de *Susanne Marie née Putmand,* domiciliés à *Lausanne,* _____

2° *DeleSSERT, Emma,* _____

de *Poney,* _____ domiciliée à *Mont de Plan ci-devant Puidoux,* _____ célibataire, _____

née aux *Matannes ci-devant Forcl,* le onze Septembre _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de *Jacques Philippe DeleSSERT,* agriculteur, à *Mont de Plan,* _____

_____ et de *Fanchette née Chevalley,* accédée. _____

Les publications ont eu lieu à *Servion, Poney, Puidoux & Landanne,* les quatre, cinq, sept & huit Juillet présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Servion
Poney, Puidoux & Landanne
Consentement du père de l'Epouse.

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Saphorin, Poney & Oron. _____

Signatures des époux:

Jules Favez
Emma Favez

Signatures des témoins:

Fuerat Heurppin
Jules Dubuy
les deux à *Landanne.*

L'officier de l'état civil:

J. Tonin

1882

N° 157
Gavillet & Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Henri-Victor**, agriculteur, de Peney et de Vucherens domicilié à Peney célibataire

né à Peney, le huit mars mil huit cent cinquante-neuf fils de défunt Pierre François Gavillet et de Jeanne Elise née Jaccand, domiciliée à Peney,

2° **Pidoux, Nancy**, ménagère, de Forel et de Villars-le-Comté domiciliée à Chavannes, célibataire

née à Chavannes, le vingt-trois mai mil huit cent cinquante-six fille de Jean François Pidoux et de Suzanne Marguerite née Dutoit, domiciliés à Chavannes,

Les publications ont eu lieu à Peney, Vucherens, Forel, Villars-le-Comté & Chavannes, les premiers, trois et quatre juillet présent mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de Corcelles

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles

Forel, Neyruz & Moudon
(Dorez)

Signatures des époux :

Henri-Victor Gavillet
Nancy Gavillet

Signatures des témoins :

Cs. Juss. Diembay partan
Héli Gavillet
les deux à Peney-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158
Corzot & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept *Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corzot, Jean-Antoine**, _____ agriculteur, _____
 de *Pully* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Lausanne*, le quatorze février _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de *Anne Louise Susette Corzot, décédée* _____

et de _____

2° **Martin, Marie-Louise-Jenny**, _____ tailleur, _____
 de *Froideville* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Panaux*, le premier octobre _____ mil huit cent
soixante _____ fille de *Georges-Henri Martin, Journalier, à Lausanne*
 _____ et de *Jeanne Marie Elisabeth née Kitzmann*, _____

Les publications ont eu lieu à *Pully, Froideville & Lausanne*, les dix-sept,
 vingt-deux & vingt-quatre *Juin* de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. -
 Certificats de publication de *Pully*
Froideville & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Pully & Bollen, _____

Signatures des époux :

Jean-Henri Corzot
Jenny Corzot

Signatures des témoins :

Martin Gustave Henri
Jean Perez

les deux à *Lausanne*
 L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1882

N° 159

Foulachon Fernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Alexis Bommier à Lausanne le 11 octobre 1900 & visée par le Conseil d'Etat dans le terme légal que Clément Félix Foulachon a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne le 4 décembre 1900

L'off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Foulachon, Clément-Félix,** _____ tonnelier, _____ de **Issoudun (Indre) France,** _____ domicilié à **Lausanne,** _____ veuf de Marie Louise née Marchand déc. le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un,

né à **Segry (Issoudun)** le treize novembre _____ mil huit cent quarante-six, _____ fils de Louis Foulachon, centier _____

_____ et de Solange Choveau, domiciliés à **Issoudun,** _____
2° **Fernet, Marie-Cecile,** _____ Couturière, _____ de **Ormont-Dessus,** _____ domiciliée à **Clarens,** _____ célibataire, _____

née à **Ormont-Dessus** le vingt-un Mars _____ mil huit cent quarante-quatre _____ fille de Louis Fernet agriculteur à **Ormont-Dessus,** _____ et de Suzanne Marie née Puddet, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à **Issoudun, Ormont-Dessus, Lausanne & Montreny (Clarens)** les trois, cinq & huit Juillet présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. Acte de décès de la femme de l'Epoux. Consentement des parents de l'Epoux. Certificats de publication. Déclaration de l'ambassade de France. Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil d'Ormont-Dessus & Montreny _____

Signatures des époux :

C. Foulachon
M. Fernet

Signatures des témoins :

V. Fernet à Cligle
Louis Heber à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 160
Becholley & Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf *Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Becholley, Myrse,** _____ agriculteur
 de *Becholley et de Chevailles sur Moudon,* _____ domicilié à *Becholley,* _____
 célibataire, _____

né à *Becholley,* le *treize* *Octobre* _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de *Louis Becholley,* agriculteur à *Becholley,* _____
 _____ et de *Julie née Jordan,* décédée, _____

2° **Chatelan, Jenny,** Directrice à la fabrique de lait condensé,
 de *Bretigny sur Moudon* _____ domiciliée à *Becholley,* _____
 célibataire _____

née à *Bretigny,* le *douze* *Décembre* _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de *Jacques Louis Chatelan Churton* à *Bretigny* _____
 _____ et de *Jeanne Madeleine née Vanoy,* décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Becholley, Chevailles & Bretigny* les *quatre, cinq &*
sept *Juillet* présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de St Georges

Communiqué: à l'Etat Civil de *St Georges*
Lucens & Poligny-le-Grand _____

Signatures des époux:

Becholley Myrse
Becholley Jenny

Signatures des témoins:

Jules Chatelan les deux à
D^r Chatelan *Bretigny/Moudon*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 161

Malan et Borgeaud
dit avocat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Malan, Eugène-Arnaud-Benjamin**, candidate en
Théologie,
de Luserna - St Giovanni (Inverole - Torino) Italie domicilié à Lansanne,
célibataire _____

né à Pau, Basse Pyrénées (France) le vingt-six Mai _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Etienne Malan, décédé _____
_____ et de Susanne Adèle Cavalis, décédée _____

2^o **Borgeaud dit Avocat, Laure**, sans profession,
de Penthalarz _____ domiciliée à Lansanne,
célibataire _____

née à Echallens, le sept Août _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de Juste Benzi Louis Borgeaud dit Avocat, employé à la
Banque Cantonale et de Laure née Duquenin-Vichand, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Luserna - St Giovanni, au Consulat d'Italie à Genève,
à Penthalarz, à Lansanne & à Pau _____
les vingt-neuf Mai, dix Juin & seize Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Actes de décès
des parents de l'Epoux - Certificats de publication
de Luserna - St Giovanni, Penthalarz, Lansanne,
Pau & Consulat d'Italie. Déclaration Consul
laire & Permis du Département de Justice &
Police. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantone
nale & à l'Etat Civil de Cossonay _____

Signatures des époux :

*Benjamin Malan**Laure Malan*

Signatures des témoins :

J. Malan Né à Pau*A. Avocat* Né à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 162

Deléctaz a Schickelbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 février 1890 déclaré exécutoire le 13 mars suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a donné par le divorce le mariage contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'art. 46 a. de la loi fédérale du 24 dec. 1874.

En application de l'art 47 de la même loi, le Tribunal a décidé que Jenny Marie Deléctaz ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de deux ans à dater du 13 mars 1890.

Lausanne le 4 avril 1890
L'Officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui trois cent _____ mil huit cent (quatre-vingt-) quatre-vingt. deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deléctaz, Jean-Louis, _____ négociant,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le premier Octobre _____ mil huit cent soixante _____ fils de Jean Marie Deléctaz négociant, _____

_____ et de Marie Antoinette Grandel, sa femme, les deux à Lausanne

2° Schickelbe, Jenny-Marie, _____ sans profession,

de Peron (Ain) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lausanne, le dix neuf Octobre _____ mil huit cent soixante _____ fille de François Schickelbe, décédé _____

_____ et de Susanne Louise Combet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Peron, les premier & deux juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - _____

Actes de décès des père & mère de l'Épouse.

Certificats de publication de Lausanne

& Peron. _____

Communiqué: à la Chancellerie cantonale

Signatures des époux:

Jean Deléctaz
Jenny Deléctaz

Signatures des témoins:

Pierre Soulier les deux
Charles Brault Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 163

Oulevay & Lapiette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Oulevay, Louis-Adolphe-Samuel-François**, *Commis postal*
de *La Sarraz* _____ domicilié à *Vevey* _____
célibataire, _____

né à *La Sarraz* le trois d'out _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de *Henri-François-Gabriel Oulevay, Vigneron*, domicilié à *La Sarraz* _____ et de *Anne-Louise Emille née Chavan, décedée*, _____

2° **Lapiette, Bertha-Célestine**, *Couturière*, _____
de *Bissy (Savoie)* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
célibataire, _____

née à *Verdon*, le neuf Décembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de *Louis Lapiette, Maréchal* _____
_____ et de *Marie Louise née Bovard*, à *Laudanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *La Sarraz*, à *Bissy*, à *Vevey* & à *Laudanne*, les cinq, huit & neuf Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat & autorisation de l'officier de l'Etat civil de *Vevey* _____

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale & à l'Etat Civil de *La Sarraz & Vevey* _____

Signatures des époux :

L. Oulevay

Bertha Oulevay

Signatures des témoins :

Raphaël Chappuis
Edouard Lapiette

les deux à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Ferrari & Tabetlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois dout _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferrari, Louis,** _____ Cimentier,
de Sino (Novate) Italie, _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire. _____

né à Sino, le vingt Mars _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de Jean Baptiste Ferrari, agriculteur à Sino, _____
_____ et de Mènesi, Marianna, défunte. _____

2° **Tabetlet, Marie-Élémentine,** _____ Cuisinière,
de Morzine (H^e Savoie) _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire. _____

née à Morzine, le vingt-trois Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Dominique Tabetlet, aisé, _____
_____ et de Melanie Chevalley, ménagère à Morzine. _____

Les publications ont eu lieu à Sino, Morzine Lansanne & Consulat d'Italie, les huit & neuf Juillet, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. _____
Consentement de la mère de l'Épouse & acte de décès du père. _____
Certificats de publication. _____
Déclaration Consulaire. _____
Permis au Département de J^e & P^ee _____
Communiqué: à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Ferrari Louis
Tabetlet Marie Élémentine

Signatures des témoins :

Verzanti Francesco
Mozzanini Jean
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 165.
Clot & Rochat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clot, Gustave-Aimé**, _____ Maçon, de Courtilles, _____ domicilié à Courtilles, _____ célibataire, _____

né à Courtilles, le dix août _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Jean François Clot, mécanicien _____ et de Jeanne Charlette née Mortet, les deux domiciliés à Courtilles, _____

2° **Rochat, Marie-Virginie**, _____ piecière, de Orbe, au lieu de l'abbaye _____ domiciliée à Vallorbes, _____ célibataire, _____

née à Ballaigues, le deux février, _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Marc Rodolphe Rochat, aiguidier, _____ et de Louise Marie née Golay, les deux domiciliés à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Courtilles, à Orbe, au lieu de l'abbaye & à Vallorbes, les dix et onze juillet écoulé _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de Lucens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens Orbe, le lieu de l'abbaye & Vallorbes. _____

Signatures des époux :

Clot Aimé Gustave
Marie Clot.

Signatures des témoins :

Favrat Huispier
André Corbois
les deux à Lucens
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 166

Trepier et Schattner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trepier, Marie-Jean-Baptiste-Pierre - Employé de Commerce*
- Charles,
 de *Besançon (Doubs)* _____ domicilié à *La Fertière (Doubs)* _____
 célibataire, _____

né à *Besançon (Doubs)* le vingt-sept Mars _____ mil huit cent

cinquante-quatre _____ fils de *Jean Claude Trepier, défunt,* _____

_____ et de *Catherine Milliet, domiciliée à La Fertière,* _____

2° *Schattner, Caroline-Sophie, sans profession,*

de *Weidenburg (Alsace)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

née à *Weidenburg* le premier Octobre _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fille de *Georges Schattner, défunt* _____

_____ et de *Caroline Sophie née Wentzel, à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Besançon, La Fertière & Lausanne, les premier & deux Juillet écoulé* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance - Acte de décès du père de l'époux & Consentement de la mère. Certificats de publication de Besançon, La Fertière & Lausanne. - Dispense des publications à Weidenburg. - Déclaration Consulaire. - Permis du Département de Jura & Pce. _____

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux:

M. Trepier
M. Schattner

Signatures des témoins:

M. [Signature]
[Signature]
 à *Strasbourg*
 L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1882

N° 167

Corbaz et Imoberdorf
née Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, Marius-Christian**, _____ Imprimeur,
de Mont sur Laudanne, _____ domicilié à Laudanne, _____
veuf de Janny Anna Julie née Eichenberger, née le douze Aout mil huit cent quatre-vingt-deux _____

né à Laudanne, le vingt-six Septembre _____ mil huit cent quarante-sept, _____ fils de Jules-Louis Corbaz _____

_____ et de Marie Dupuz, les deux aîcés, _____
2° **Imoberdorf née Regamey, Elise**, _____ Repasseuse,
de Ulrichen (Valais) _____ domiciliée à Laudanne, _____
veuve de Jules Jacques Imoberdorf, née le vingt-sept Mai mil huit cent septante-neuf. _____

née à Laudanne, le sept Septembre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de Charles Regamey Ligneron, _____

_____ et de Françoise née Regamey, les deux à Laudanne, _____

Les publications ont eu lieu au Mont, à Ulrichen & Laudanne, les quinze, seize & dix-neuf Juillet précédente. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
actes de aîcés des premiers Conjointes. _____
Certificats de publication de Ulrichen Re
mont et Laudanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Ulrichen
& Romanel. _____

Signatures des époux :

Marius Corbaz
Elise Corbaz

Signatures des témoins :

Gustave Gues _____ les deux
à
Laudanne

L'officier de l'état civil :

1882

N° 168

Mayor et Cusinay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 4 février 1905 déclaré exécutoire le 7 mars suivant, le Tribunal civil du District de Yverdon a dissous par le divorce le mariage existant et contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 106 lettres A et B de la loi fédérale du 24 décembre 1884

Yverdon le 10 avril 1905
L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayor, Jules-Vincent-Frédéric, _____ Demeurant,

de Chatelard _____ domicilié à Clarens, _____

célibataire, _____

né à Clarens, le quinze mai _____ mil huit cent

cinquante-cinq _____ fils de François Jules Ferdinand Mayor, agriculteur, à

Clarens _____ et de Marie-Rosine née Favre _____

2^o Cusinay, Janny-Philippine-Marie-Elise, _____

de Ecotteaux _____ domiciliée à Chailly sur Montreux,

célibataire, _____

née à Plan-Chailly, le trente mai _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Pierre-François Cusinay, cultivateur à Chailly,

_____ et de Marguerite née Chevalley, _____

Les publications ont eu lieu à Montreux & à Ecotteaux les onze & treize juillet précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de Montreux.

Communiqué: à l'Etat Civil de Montreux & Palézieux. _____

Signatures des époux :

Mayor Frédéric
Mayor Marie

Signatures des témoins :

J. Gungliörig à Yverdon
E. Buehler à Montreux

10.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 169

Cornaz et Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornaz, Auguste,** — Employé aux chemins-de-fer, de Cuarefin, Moudon, Faoug & Neuchâtel — domicilié à Cuarefin, _____ célibataire _____

né à Montet - Cuarefin, le seize octobre _____ mil huit cent quarante _____ fils de feu Auguste Frédéric Cornaz, rentier, _____ et de Charlotte Philippine née Berthoud, rentière à Montet, _____

2° **Kohler, Nancy-Cécile,** — Sans profession, — de Lausanne & Buren (Beune) — domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-sept novembre _____ mil huit cent cinquante-un _____ fille de Charles Amédée Kohler, domicilié à Lausanne, _____ et de Henriette Emilie David, _____

Les publications ont eu lieu à Cuarefin Moudon Faoug Lausanne Neuchâtel & Buren, les vingt-deux & vingt-cinq juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de Lausanne Cuarefin.

Communiqué : à l'Etat Civil de Cuarefin-Faoug, Moudon, Neuchâtel & Buren _____

Signatures des époux :

Auguste Cornaz
Nancy Cornaz

Signatures des témoins :

H. Stouly } les deux
P. Schmitter } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170
Mégroz & Corboz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mégroz, Emile**, _____ Employé postal, de Pexey-le-Jorat _____ domicilié à Lausanne, Chailly, _____ célibataire _____

né à Eschecrin & Vully, le trente Août _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Jean François Mégroz, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise Julie née Corboz, à Belmont, _____

2^o **Corboz, Sophie-Julie**, _____ sans profession, de Aclens, _____ domiciliée à Aclens, _____ célibataire _____

née à Aclens, le onze Juillet _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de Louis Samuel Constant Corboz, décédé, _____

_____ et de Jeanne née Thuillat, domiciliée à Aclens, _____

Les publications ont eu lieu à Pexey-le-Jorat, Aclens & Lausanne, les vingt une & vingt deux Juillet précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Certificats de publication de Pexey, Aclens & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Pexey _____

& Collombier. _____

Signatures des époux:

E. Mégroz
Sophie Mégroz

Signatures des témoins:

François Thuillat
Jules Corboz

les deux à Lausanne.
L'officier de l'état civil:

J. Bernare

1882

N° 171

Chambar & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze *deux* _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chambar, John-Louis,** _____ Cordonnier,

de *Algier* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Algier* le *seize* *Septembre* _____ mil huit cent

cinquante-sept, _____ fils de *Abraham-Jacques-Louis* *Chambar*, agriculteur à *Algier*,

_____ et de *Rosalie Eugénie* née *Rodrigue*, sa femme, défunte,

2° **Chapuis, Louise-Elisa,** _____ femme de chambre,

de *Epalinges*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le *vingt-deux* *Juillet* _____ mil huit cent

cinquante-huit — fille de *François-Frédéric* *Chapuis*, tannier à *Lausanne*, _____

_____ et de *Jeanne-Louise-Augustine* *Wissler*, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à *Algier*, *Epalinges* & *Lausanne*, les *premier* & *deux*
Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de *Algier*,
Epalinges & *Lausanne* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Algier & *Epalinges*. _____

Signatures des époux :

John L. Chambar
Elisa L. Chambar

Signatures des témoins :

Chapuis François Frédéric
Henri Chapuis

les deux à *Lausanne*.

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

N° 172
Peitrequin & Corboz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Peitrequin, Samuel-Philippe, agriculteur, de Romanel sur Lansanne, _____ domicilié à Romanel, _____

veuf de Julie DeleSSERT née le dix huit mai mil huit cent huitante-un _____

né à Vernes sur Lansanne, le neuf Mars _____ mil huit cent

trente-sept _____ fils de feu Jean Louis Peitrequin, _____

_____ et de feu Jeanne Marie née Corboz, sa femme, _____

2° Corboz, Jenny, _____ Cuisinière, de St Saphorin (Lavaux) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Renens, le vingt huit Décembre _____ mil huit cent

quarante-neuf, — fille de feu Jean Jacob Corboz _____

_____ et de feu Jeanne Marguerite née Pilet, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Romanel, St Saphorin & Lansanne, les vingt-un & vingt-deux Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de Romanel. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel & St Saphorin. _____

Signatures des époux:

Samuel Peitrequin
Jenny Peitrequin

Signatures des témoins:

Alain Marguerat
Jules Corboz

les aux à Lansanne
L'officier de l'état civil:

J. Bernier

1882

N° 173

Amy et Modet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 août 1907, déclaré exécutoire le 23 septembre 1907, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 146 § de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 29 septembre 1907

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amy, Abraham-Samuel, _____ Mésidor, _____

de Oyens, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-sept janvier _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fils de Jean Amy, décédé, _____

_____ et de Rosine König, décédée, _____

2° Modet, Marie, _____ Contine, _____

de Buchholterberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Mondon, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent

soixante-un, _____ fille de Jacques Modet, tanneur, _____

_____ et de Louise Marie Jeanne Blanchard, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oyens, Buchholterberg & Lausanne, les vingt huit & vingt-neuf Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Certificats de publication de Oyens, Buchholterberg & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Buchholterberg & St Cierges. _____

Signatures des époux :

[Signature Amy]
[Signature Modet]

Signatures des témoins :

[Signature 1] } les deux à
[Signature 2] } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature Officier]

N° 174
Schnyder et Vogt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Jout _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schnyder, Jacob-Joseph*, _____ mécanicien, de *Sursee (Lucerne)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____ veuf de *Andréanne Decoux*, dès le dix huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-un,

né à *Sursee*, le vingt-neuf Août _____ mil huit cent quarante-sept, _____ fils de *Charles Schnyder*, coutelier à *Lausanne*, _____

_____ et de *Cécile Schnyder*, défunte, _____

2° *Vogt, Anna*, _____ sans profession, de *Allschwyl (Bâle Campagne)* _____ domiciliée à *Lausanne*, avant à *Vevey* célibataire, _____

née à *Allschwyl*, le dix-huit Juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de *Camille Vogt*, gypcier à *Allschwyl*, _____

_____ et de *Madelaine Hauser*, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à *Sursee, Allschwyl, Vevey & Lausanne*, les vingt deux, vingt-neuf & trente Juillet, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
 Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
 Consentement du père de l'Epouse. _____
 Certificats de publication de *Sursee, Allschwyl, Vevey & Lausanne*. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Sursee, Allschwyl & Vevey* _____

Signatures des époux:

J. Schnyder
Anna Schnyder

Signatures des témoins:

Y. Fricter

Jules Corbat
 les deux à *Lausanne*
 L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1882

N° 175

Ufer à Epiteaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ufer, Christian**, _____ Sardinier,
de Chierachen (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Chierachen le treize Octobre _____ mil huit cent cinquante _____ fils de David Ufer, agriculteur à Eysin & Moux, _____

_____ et de Anna Hofstetter, défunte, _____

2^o **Epiteaux, Marie-Jenny-Louise**, Infirmière,
de Chavannes près Ecublens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne le treize Septembre _____ mil huit cent cinquante quatre _____ fille de Albert Salomon Epiteaux, décédé, _____

_____ et de Anne Marguerite Bovey, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Chierachen, Chavannes & Lausanne, les vingt-sept, vingt-neuf & trente Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Chierachen
Chavannes & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Chierachen
& Ecublens. _____

Signatures des époux :

Christian Ufer
Marie Ufer

Signatures des témoins :

Marc Lamson
Fritz Isely
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 176.
Berthoud & Landenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berthoud, Eugène,** _____ Employé au Chemin de fer,
 de Bofflens, _____ domicilié à Aigle, _____
 célibataire _____

né à Villeneuve, le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fils de Louis Berthoud, à Bussigny _____

_____ et de Susanne Marie Françoise Pilet, au même lieu, _____

2° **Landenberger, Maria,** _____ Sans profession, _____
 de Weesweilen (Churgoie) _____ domiciliée à Langnan (Gene) _____
 célibataire, _____

née à Langnan, le premier Janvier _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fille de Jean Henri Landenberger _____

_____ et de Maria Rothlisberger, les deux à Langnan _____

Les publications ont eu lieu à Bofflens, Aigle, Weesweilen & Langnan, les
 vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Juillet, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
 de l'off. de l'Etat Civil de Aigle _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Aigle
 Romarin Motier, Berg & Langnan. _____

Signatures des époux :

Berthoud Eugène
Marie Berthoud

Signatures des témoins :

Henri Arman
Jules Corboz
 les deux à Lausanne.
 L'officier de l'état civil :
J. Bernan

1882

N° 177

Bocion et Duflon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bocion, Henri-Louis-François,** Comptable,
de Bourneix _____ domicilié à Landanne _____
célibataire _____

né à Landanne, le trente mai _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Jean Abram Bocion, décédé, _____
_____ et de Jeanne Françoise Louise Genin, décédée, _____

2° **Duflon, Marie-Louise,** sans profession, _____
de Riez _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Landanne, le dix-huit Avril _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de François-Charles-Louis-Henri Duflon, décédé,
_____ et de Marie Clémence Ludot, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Bourneix, Riez & Landanne, le cinq Aout
courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Certificats de publication de Bourneix

Riez & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Riez

(Cully) & Sullens. _____

Signatures des époux :

*Bocion**Marie Bocion*

Signatures des témoins :

Rozinberg les deux à
Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

N° 178.
Décosterd & Gailloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-deux d'ont _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décosterd, Vincent**, _____ Secuzier, _____
 de Esderes, _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à La Grange Rouge & Lully, le vingt-un octobre _____ mil huit cent
 soixante-un _____ fils de Pierre Décosterd, décédé, _____

_____ et de Isaline née Corday, décédée, _____

2° **Gailloud, Julie Adèle**, _____ sans profession, _____
 de Villeneuve, Noville et Renmaz _____ domiciliée à Noville, avant à Lausanne
 célibataire, _____

née à Noville le quinze Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-neuf _____ fille de Jean Pierre Benjamin Gailloud, agriculteur à
 Noville _____ et de Marie Marquise née Dufour, _____

Les publications ont eu lieu à Esderes, Villeneuve, Noville, Renmaz & Lausanne,
 les vingt-huit, vingt-neuf Juin & premier Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
 Certificats de publication de Esderes
 Villeneuve, Noville, Renmaz & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Ville _____

Signatures des époux:

Vincent Décosterd
 Julie Décosterd

Signatures des témoins:

Henri Gailloud à Noville
 Charles Décosterd à Lully

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

N° 179 1882

Etter & Joretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Etter, Pierre,** _____ Cocher, _____ de Oberried (Fribourg) _____ domicilié à Yverdon, avant à Neuchâtel, célibataire, _____

né à Oberried, le vingt-six Septembre _____ mil huit cent quarante-quatre _____ fils de Pierre Etter, défunt, _____ et de Elisabeth née Maeder, défunte, _____

2° **Joretay, Victorine-Louise,** _____ sans profession, de St Sulpice (Vaud) _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Lansanne, le dix Janvier _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Jean Louis Joretay, tuteur _____ et de Susanne Marguerite née Chevalley, domiciliée à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Oberried, St Sulpice, Yverdon, Neuchâtel & Lansanne, les vingt-neuf & trente Juillet, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'offi de l'Etat Civil de Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ecublens Neuchâtel, Yverdon & Piaromand. _____

Signatures des époux :

Pierre Etter
Louise Etter

Signatures des témoins :

Favrat Knipsier
Jules Corbary

les deux à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N^o 180
Löliger et Kasa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre d'ont _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Löliger, Emmanuel,** _____ Jardinier,
 de Pratteln (Bâle-Campagne) _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Pratteln, le onze octobre _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fils de Jean Löliger, décédé, _____

_____ et de Marguerite Schwob à Pratteln, _____

2^o **Kasa, Elizabeth,** _____ Cuisinière,
 de Malterdingen (Bade) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire _____

née à Malterdingen (Bade) le deux février _____ mil huit cent
 quarante-quatre _____ fille de Jacob Kasa, décédé, _____

_____ et de Anna Maria Schmidt à Malterdingen, _____

Les publications ont eu lieu à Pratteln, Malterdingen & Lausanne, le vingt-
 neuf Juillet & six d'ont présent année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
 Certificats de publication de Pratteln &
 Lausanne. _____
 Dispense des publications à Malterdingen

Communiqué: à l'Etat Civil de Pratteln
 & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

E. Löliger
Elizabeth Lögler

Signatures des témoins :

F. avrat Krüppin
Jules Dubay
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

1882

N° 131

Koch et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre de _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Koch, Charles-Philippe**, _____ *Coffre*,
de Belmont sur Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à St Imier (Berne) le vingt-un Mars _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de Georges Koch, défunt, _____
_____ et de Hélène dite Lina Mèsch, sa femme, à Darmstadt _____

2° **Jaquier, Marie-Henriette**, _____ *Couturière*,
de Goumoens-la-Ville, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Goumoens-la-Ville le dix-huit Mars _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de Marc François Jaquier, décédé, _____
_____ et de Marianne née Gilliéron, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, Goumoens & Lausanne, le deux & cinq
deux, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificat de publication de Belmont, Gou-
moens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully
& Goumoens-la-Ville _____

Signatures des époux :

Ch Koch
Marie Koch

Signatures des témoins :

A. Dubou
Amé Boillet
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 182
Antenen & Koss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Antenen, Samuel,** _____ Cordonnier, _____
de Diesbach près Echoue, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Neuchâtel (Berne), le vingt-quatre mars _____ mil huit cent
soixante _____ fils de Samuel Antenen, cordonnier, _____

_____ et de Sophie Wenker, domiciliés à Cormondrèche, _____

2° **Koss, Mina,** _____ horlogère, _____
de Reiben (Berne) _____ domiciliée à Cormondrèche, _____
célibataire, _____

née à St Imier le six août _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fille de Thomas Koss, décédé, _____

_____ et de Rosine née Junod, domiciliée à St Imier, _____

Les publications ont eu lieu à Diesbach, Reiben, Cormondrèche, les vingt-neuf à
trente Juillet 1861. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Diesbach
Reiben, Cormondrèche & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Diesbach
Reiben & Cormondrèche. _____

Signatures des époux :

S. Antenen
Mina Antenen

Signatures des témoins :

Rodolphe Hoffmann
Fritz Stammli

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

S. Bernar

1882

N° 183

Penneveyre et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-88

Aujourd'hui vingt-quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Penneveyre, Charles-Frédéric, _____ agriculteur,

de Lausanne _____ domicilié à Chailly, _____

célibataire _____

né à Chailly sur Lausanne, le vingt-six août _____ mil huit cent

cinquante-quatre, _____ fils de Jean Paul Michel Penneveyre, agriculteur à Chailly,

_____ et de défunte Jeanne Marie née Chapuis, _____

2° Chapuis, Jenny-Elise, _____ ménagère,

de Epalinges, _____ domiciliée aux Croisettes d'Epalinges, _____

célibataire, _____

née à Epalinges, le premier Novembre _____ mil huit cent

soixante-un, _____ fille de François Louis Emmanuel Chapuis, agriculteur _____

_____ et de Jenny née Pache, domiciliés aux Croisettes, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges, les cinq & six août
mil huit cent quatre-vingt-deux. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____
Certificats de publication de Lausanne
& Epalinges. _____

_____Communiqué : à l'Etat Civil de Epalinges

Signatures des époux :

Frédéric Penneveyre
Elise Penneveyre

Signatures des témoins :

Henri Penneveyre
Louis Penneveyre
les deux à Chailly.

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 184
Buzki & Baur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Buzki, Gottlieb**, _____ *première* _____
de Langnau (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Worb (Berne), le huit novembre _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Jean Buzki, tailleur à Berne, _____
_____ et de Anna Binggeli, aussi à Berne, _____

2^o **Baur, Madelaine**, _____ *tailleuse*, _____
de Oberhofen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Oberhofen le vingt Mai _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Louis Baur, décédé _____
_____ et de Marianne née von Gunten, à Oberhofen, _____

Les publications ont eu lieu à Langnau, Oberhofen & Lausanne, les huit neuf
& douze Aout présent mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Langnau
Oberhofen & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Langnau & Hiltzringen (Oberhofen) _____

Signatures des époux :

Gottlieb Buzki, Madelaine
Magdalena Buzki

Signatures des témoins :

Weidmann Caspar
Jules Cabay
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 135

Pache & Garchen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Georges-François**, _____ *Commis-voyageur*,
de Epalinges, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-cinq avril _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de Jean Louis Pache, décédé, _____

_____ et de Louise-Joaline-Julie née D'Ilens, modiste à Lausanne _____

2° **Garchen, Julie-Henriette-Emma**, *dame de magasin*,
de Auet (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Lausanne, le sept Janvier _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de Jean Garchen, maréchal, _____

_____ et de Louise Susanne née Kohler, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Auet Lausanne, les quatorze & quinze
Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Certificats de publication de Epalinges
Auet & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges
& Auet _____

Signatures des époux :

G. Pache
Emma Pache

Signatures des témoins :

H. Garchen à Nydau
F. Pache à Chonore

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 186
Chamol et Kubatel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamol, Jean, _____ Coiffeur, _____
de La Chaux _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Genève, le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de François Samuel Chamol, limonadier, _____
_____ et de Constance Muzy, les deux à Genève, _____

2° Kubatel, Cécile-Marie, _____ Couturière, _____
de Villarsel _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-deux Mai _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Jean François Kubattel, charpentier, _____
_____ et de Marie Cathérine née Méliand, les deux à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à La Chaux, Villarsel & Lausanne, les huit & onze août, présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - _____
Certificats de publication de La Chaux
Villarsel Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Cossonay
& Villarsel. _____

Signatures des époux :

Jean Chamol
Marie Chamol
les deux à Lausanne

Signatures des témoins :

François Muisson
Jean François Kubattel
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

1842

N° 137

Fiechter & Thürkauß

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiechter, Jacob,** _____ Mécanicien, _____
de Dürrenroth (Berne) _____ domicilié à Lansanne Rue St. François 18.
célibataire _____

né à Subigen (Soleure) le vingt-sept Décembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Jacob André Fiechter, boulanger, _____

_____ et de Anna Bager, les deux domiciliés à Entschelaken, _____

2° **Thürkauß, Rosalie,** _____ Demoiselle de magasin, _____
de Oberwil (Bâle Campagne) _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire _____

née à Allschwyl (Bâle Campagne) le huit Mars _____ mil huit cent soixante-trois _____ fille de Joseph Thürkauß, défunt, _____

_____ et de Cathérine Hauser, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth, Oberwil & Lansanne, les vingt-dix, vingt-neuf Juillet & dix Aout, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Consentement du tuteur de l'Epouse. _____
Certificats de publication de Dürrenroth
Oberwil & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Dürrenroth & Oberwil _____

Signatures des époux :

Jacob Fiechter
Rosalie Thürkauß

Signatures des témoins :

J. Schugler
Jules Cochet
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 188

Manent et Huss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un deuit _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Manent, Alexandre,** _____ Employé au Chemin de fer S.-O. de Paladru (S^{te}-France) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire _____

né à Paladru le vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fils de Michel Manent, défunt _____

_____ et de Rosalie Julian, domiciliée à Pontarlier, _____

2^o **Huss, Albertine-Marie,** _____ ménagère, _____ de Kitchlindach (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire _____

née à Bière, le seize Avril _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Georges-Benri Victor Huss, cordonnier à Bière, _____

_____ et de Sophie Adelaïde Mayet, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Paladru, Kitchlindach & Lausanne, les quinze & seize Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère de l'Epoux & acte de décès du père. _____

Certificats de publication _____

Déclaration Consulaire _____

Permis du Département de J^{ce} & P^{ce} _____

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Kitchlindach _____

Signatures des époux:

A. Manent
Albertine Manent

Signatures des témoins:

Maurice Rochat
Jules Corbaz
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1882

N° 189
Keller et Lutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Keller, Jean, _____ Célibataire,
de Lehnecker (Bade) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lehnecker, le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de Jean Keller, domestique de Compagne à Hasel (Bade)
_____ et de Anna Barbara Flath, à Lausanne, _____

2^o Lutz, Emma, _____ Célibataire,
de Rheineck (St Gall) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Rheineck, le trente Juin _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fille de Jean Lutz _____

_____ et de Catherine Barbara née Wettler, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Rheineck & Lausanne, les dix-sept Août mil
huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Certificats de publication de Rheineck & Lausanne _____
Dispense des publications à Lehnecker _____
Déclaration du Consulat d'Allemagne _____
Permis du Département de Justice - Police _____

Communiqué : à la Chancellerie Can-
tonale & adressé de l'Etat Civil de Rheineck

Signatures des époux :

Jean Keller
Emma Keller

Signatures des témoins :

Charles Engler
Mathias Hämmerli
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 190
Anex et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Anex, Louis,** _____ Employé de Commerce, de Ollon, _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Guémoz d'Ollon, le trente Septembre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fils de Frédéric Anex, décédé, _____

_____ et de Jeanne Marie née Piolet, à Villars d'Ollon, _____

2° **Bolomey, Françoise Louise,** _____ Cuisinière, de Savigny & d'Epesses _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Savigny, le cinq février _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de Jean-Pierre-Etienne Bolomey, agriculteur, _____

_____ et de Rose Françoise née Paris, les deux à Savigny _____

Les publications ont eu lieu à Ollon, Savigny, Epesses & Lansanne, les seize & dix-neuf Août présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Ollon
Savigny, Epesses & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Ollon, Savigny & Cully _____

Signatures des époux :

Louis Anex
Françoise Louise

Signatures des témoins :

Alphonse les deux à
Ulrich Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 191
Nicolas et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolas, Daniel**, _____ *Verdabbier*,

de Mézières, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Mézières le dix-huit Novembre _____ mil huit cent

quarante-un, _____ fils de Jean Michel Nicolas _____

_____ et de Jeanne Gabrielle née Gessenay, les deux décédés _____

2^o **Rod, Marie-Louise**, _____ *Cuisinière*,

de Rozmaz, Corcelles & Mézières, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Forêt (Lavaux) le premier Janvier _____ mil huit cent

cinquante-sept, _____ fille de Jean François Rod, journaliste _____

_____ et de Jeanne Rose Marie née Bovey, domiciliés à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Mézières, Rozmaz, Corcelles & Lausanne les vingt-
deux & vingt-trois Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - _____

Certificats de publication de Mézières, Rozmaz,

Corcelles & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles

& Mézières _____

Signatures des époux :

Daniel Nicolas

Marie Nicolas

Signatures des témoins :

J. Würzler des deux à

Jules Dorboz Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 192
Niklès et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Niklès, Edouard,** _____ facteur d'omnibus,
de Sutz-Lattigen (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Charlotte Madeleine Collet, dès le vingt avril mil huit cent quatre-vingt- deux

né à Lattigen, le quatorze Juin _____ mil huit cent
cinquante- Sept, _____ fils de Bendicht Niklès, maçon, _____

_____ et de Barbara née Hofmann les deux à Vallières Montagny
2° **Thuillard, Jenny-Marquette,** _____ Cuisinière,
de Froideville, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Renens, le vingt-Sept Avril _____ mil huit cent
cinquante- Sept _____ fille de Jean Samuel Thuillard, pionnier _____

_____ et de Henriette Judith Amélie née Crétinoud, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sutz-Lattigen Froideville & Lausanne, les vingt-
deux, vingt-cinq & vingt-six d'octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux . . _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux . _____

Certificats de publication de Sutz-Lattigen
(Nidau), Froideville & Lausanne . _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Nidau

A Bottens _____

Signatures des époux:

Ed. Niklès.
Jenny Niklès

Signatures des témoins:

L. Haemmerli les deux et
Henri Bovard Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 15 Juin
1887 déclaré exécutoire le 27 d'octobre suivant
le Tribunal Civil du District de Lausanne
a donné par le divorce le mariage
interdit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 46. Lettre
V. de la loi fédérale du 24 décembre

1874.
Lausanne, le 6 sept 1887.
L'off: de l'Etat Civil.

[Signature]

1882

N° 193
Tavel et Marcel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tavel, Charles-Frédéric-Fernand**, Ingénieur Civil, de Payerne, _____ domicilié à Paris (18^{de}) _____ célibataire, _____

né à Payerne, le treize Janvier _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Frédéric-Euler-François Tavel, propriétaire-agriculteur, _____

_____ et de Albertine Sophie née Daxellhofer, domiciliés à Payerne, _____

2° **Marcel, Mathilde-Julie-Annette**, sans profession de Landanne et de Paudex _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-six Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf. _____ fille de Charles Marcel, Docteur en médecine, _____

_____ et de Philippine Mathilde Cornaz, les deux à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Payerne, Paudex, Paris & Landanne, les cinq & six Aout présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____
 Certificats de publication de Payerne Paudex
 Landanne & Paris, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Payerne,

Pully, _____

Signatures des époux :

Fernand Tavel Ingénieur
Annette Tavel

Signatures des témoins :

Ch. Luray - les deux à
 Landanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 194

Marcel et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-267

Anjourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marcel, Charles-Jélix,** _____ Banquier,
de Lausanne & Paudex _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Lausanne, le sept février _____ mil huit cent
cinquante-deux, _____ fils de Sigismond Marcel, décédé, _____

_____ et de Emilie Sophie Duwillard, sa veuve, à Lausanne, _____

2° **Conod, Marguerite-Adèle-Cécile,** _____
de Lausanne et des Clées, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Ecône, le trois mars _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de Gustave Emile Conod, architecte _____

_____ et de Henriette-Julie-Sophie Stettler, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paudex & Les Clées, le dix-neuf août,
présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Épouse _____

Certificats de publication de Lausanne
Paudex & Les Clées _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Paudex

(Pully) & Romainmotier, _____

Signatures des époux :

Charles-Jélix Marcel
Cécile Conod

Signatures des témoins :

Ch. J. Houery des deux
Félix Conod à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 10 mars 1937
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'au lieu du second pré-
nom de la mère de
l'époux est **FRANÇOISE**
et non pas Sophie

Lausanne, le 13 mars 1937

Officier de l'état civil :

[Signature]
logué à Pully et Romain-
motier.

1882

N° 195

Jaques et Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaques, Touma,** _____ négociant,
de Sainte-Croix _____ domicilié à La Chaix de fonds, _____
célibataire _____

né à La Chaix de fonds, le quatorze août _____ mil huit cent
cinquante _____ fils de David François Jaques _____

_____ et de Emma née Mathé, les deux à La Chaix de fonds

2^o **Amaudruz, Marie-Bertha,** sans profession,
de Lutry _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Landanne, le vingt-six Mai _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Henri Jules François Louis Amaudruz, décédé, _____

_____ et de Louis Romée Marie née Bonjard, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, La Chaix de fonds, Lutry, Landanne
les huit, dix & quinze Juillet précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & Autori-
sation de l'off. de l'Etat Civil de La-
Chaix de fonds _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
La Chaix de fonds, Ste Croix & Lutry

Signatures des époux :

J. Jaques
O. B. Jaques

Signatures des témoins :

François Jaques les deux à
Joseph B. Jaques La Chaix de
fonds

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196.
Belet et Dupretzel
née Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Belet, Henri,** _____ Agriculteur,
 du Mont & Vandanne, _____ domicilié au Mont, _____
 célibataire, _____

né au Mont, le treize Avril _____ mil huit cent
 quarante-un, _____ fils de défunt François Louis Belet, _____

_____ et de défunte Jeanne Susanne née Dupretzel, _____

2° **Dupretzel née Chatelan, Marie-Elise,** ménagère
 du Mont & de Rougemont _____ domiciliée au Mont, _____
 veuve de Jean Louis Dupretzel, née le vingt-sept Mai mil huit cent septante-un,

née à Bédigny sur Meuse, le douze Avril _____ mil huit cent
 trente-neuf, _____ fille de défunt Jean Gabriel Samuel Chatelan, _____

_____ et de Jeanne Beninette née Joly, ménagère, à Bédigny sur Meuse.

Les publications ont eu lieu au Mont & à Rougemont, les dix-neuf & vingt
 Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication &
 autorisation de l'Off. de l'Etat Civil
 de Romanel. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Romanel & Rougemont. _____

Signatures des époux:

Henri Belet
Elise Belet

Signatures des témoins:

J. Regamey
Jules Corbuz
 les deux à Vandanne
 L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1842

N° 197
Fiaux et Augrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiaux, Henri** _____ sans profession au Département de Justice-Peine de Bermenches _____ domicilié à Landanne _____ célibataire _____

né à Bermenches, le vingt-deux Août _____ mil huit cent cinquante-neuf. _____ fils de Jean François Fiaux, agriculteur, _____

_____ et de Suzanne née Fiaux, domiciliés à Bermenches _____

2° **Augrin, Ida,** _____ sans profession, _____ de Lier _____ domiciliée à Romanel, _____ célibataire _____

née à Villars-le-Vieux, le huit Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Jules François Samuel Augrin, agriculteur, _____

_____ et de Charlotte Gergette née Boiron, domiciliés à Romanel _____

Les publications ont eu lieu à Bermenches, Le Lier, Landanne & Romanel, les dix-neuf & vingt Août, précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Bermenches
au Lier, de Romanel & de Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Mon-
don, Le Lier & Romanel. _____

Signatures des époux :

H. Fiaux
Ida Fiaux

Signatures des témoins :

Luci Dypelguor
A. Jaton les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 198.
Jaccard et Deriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaccard, Louis-Félix,** _____ négociant,
de Sainte-Croix _____ domicilié à Sainte-Croix _____
veuf de Marie Anna née Deriaz âgé le dix mois mil huit cent septante-neuf _____

né à Sainte-Croix, le seize février _____ mil huit cent
quarante-huit _____ fils de Louis Samuel Jaccard, Préfet à Sainte-Croix,
_____ et de Julie Louise née Boman, décédée, _____

2^o **Deriaz, Rosa-Eugénie,** _____ sans profession,
de Baulmes, _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Baulmes, le vingt-sept Décembre _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fille de François David Deriaz, concierge, _____
_____ et de Rodalie née Giroud, domiciliés à Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, Baulmes & Lansanne, les
premier et deux Septembre, présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat d'autorisation de l'Etat
Civil de S^{te} Croix : _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Baulmes & S^{te} Croix _____

Signatures des époux :

L. Jaccard
R. Deriaz

Signatures des témoins :

Amillieux

A. P...
les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 199

Schmidhauser et Osterwalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmidhauser, Emile**, — Employé de Banque, —
de Emmetach (Schurgovie) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à Emmetach (Schurgovie) le dix Janvier _____ mil huit cent
soixante _____ fils de Jacob Schmidhauser, veuf _____

_____ et de Maria née Bigler, domiciliée à Emmetach, _____

2° **Osterwalder, Maria Agatha**, sans profession,
de Gaisewald (St Gall) _____ domiciliée à Lausanne, au St Gall,
célibataire, _____

née à Engelburg (St Gall) le dix février _____ mil huit cent
cinquante-quatre _____ fille de Joseph Osterwalder, décédé, _____

_____ et de Anna-Maria-Barbara Amesch, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Emmetach, Gaisewald, St Gall & Lausanne,
les vingt-six & vingt-huit août présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Emmetach
Gaisewald, St Gall & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Emmetach-Engishofen, Gaisewald & St Gall

Signatures des époux :

E. Schmidhauser
M. Osterwalder Schmidhauser

Signatures des témoins :

J. Müller } les deux à
P. Kraub } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200
Bionda et Frey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bionda, Barthélemy, _____ Cimenteur, de Bannio (Demodossola-locare) Italie, _____ domicilié à Lansanne, _____ veuf de Anna Stettler aés le huit Janvier mil huit cent septante-neuf. _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Bannio, le vingt-trois Octobre _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de Philippe Bionda, boulanger à Vanzone _____ et de Maria Castionetti, la femme, décédée. _____

2^o Frey, Anne-Marie, _____ Tailleur, de Guebwiller (Hauts-Alsace) _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Guebwiller, le vingt-un Octobre _____ mil huit cent quarante-sept _____ fille de Pierre Frey, décédé, _____ et de Françoise Forster, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Bannio, Guebwiller, Lansanne & Consulat d'Italie à Genève, les dix-neuf, vingt-deux & trente Juillet présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Certificats de publication. _____

Déclaration Consulaire. _____

Permis du Département de Justice & Police. _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Bionda Barthélemy
Marie Bionda

Signatures des témoins :

François Heussler
Julio Durber
les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil :

1882

N° 201

Blanc et Bigler née Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Jean-Samuel**, _____ agriculteur,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne _____
veuf de Marie Charlotte née Delacouraz dès le vingt-un Janvier mil huit cent septante sept. _____

né aux Râpes & Lausanne, le six novembre _____ mil huit cent (1800) _____ fils de Jean Gabriel Blanc, décédé _____
_____ et de Jeanne Rose née Blanc, décédée _____

2^o **Bigler née Conod, Jeannette**, _____ ménagère,
de Muri au Canton de Bâle, _____ domiciliée à Lausanne, _____
veuve de Marc François Bigler dès le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-un, _____

née à Arnex près Orbe, le vingt-sept Août _____ mil huit cent quarante-trois _____ fille de François Louis Conod décédé, _____
_____ et de Susanne née Gezel, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Muri, les premiers Juillet de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Actes de décès des premiers conjoints _____
Certificats de publication de Muri & Lausanne & pièces constatant la levée d'une opposition. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Muri. _____

Signatures des époux :

Jean Samuel Blanc
Jeannette Blanc

Signatures des témoins :

Samuel Blanc les deux
Julien Duboy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des familles vol. 27 fol. 181

N^o 202
Chevalier et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chevalier, David-Louis, _____ agriculteur,
de Croy, Orbe & Romainmotier, _____ domicilié à Croy, _____
célibataire, _____

né à Croy, le deux Octobre _____ mil huit cent
quarante, _____ fils de défunt Jaques Henri Chevalier, _____

_____ et de Rose Marie née Chevalier, sa veuve, à Croy _____

2^o Vallotton, Marie-Frédérique, sans profession,
de Valloches _____ domiciliée au Rosay, près Valloches, _____
célibataire, _____

née à Valloches, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent
soixante-deux, _____ fille de Louis Henri Vallotton, agriculteur, _____

_____ et de Siennette Jeannette née Matthey, les deux à Valloches, _____

Les publications ont eu lieu à Valloches, Croy, Orbe et Romainmotier, le
vingt-neuf Juillet de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'offi. de l'Etat Civil de Romainmotier

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Romainmotier, Valloches & Orbe. _____

Signatures des époux :

David Louis Chevalier
Marie Chevalier Vallotton

Signatures des témoins :

Théophile Bignens à Valloches
Julia Leuz à Lansanne

L'officier de l'état civil :

1882

N° 203
Sauge & Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sauge, Charles-Henri-Philippe**, — Journalier,
 de Corbeyrie, _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Olhon, le sept octobre _____ mil huit cent
 soixante, _____ fils de Jacques François Louis Sauge, défunt, _____

_____ et de Sophie née Demartin, à Olhon, _____

2° **Berger, Julie-Henriette-Jenny-Suzanne**,
 de Langnau (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Berne, le cinq avril _____ mil huit cent
 soixante, _____ fille de Frédéric Berger (dont le domicile est inconnu) —

_____ et de Jeanne Louise Jacqueline Jodetou, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Corbeyrie, Langnau & Landanne, les neuf et
 treize Septembre, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Certificats de publication de Corbeyrie
 Langnau & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Langnau & Aigle _____

Signatures des époux :

Henri Sauge
 Jenny Sauge

Signatures des témoins :

Favrat Huipier Landanne
 Jules Corbeyrie Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 204
Läderach & Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Läderach, Christian,** _____ Agriculteur,
de Ried (Berne), Arrond^t de Worb, _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Mühleberg (Berne) le deux Décembre _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de Christian Läderach, décédé, _____
_____ et de Rosine Willeneyger, domiciliée à Courgevand, _____

2° **Ney, Eugénie-Marie,** _____
de Payerne, _____ domiciliée à Etrabloz & Payerne,
célibataire, _____

née à Etrabloz (Payerne), le deux Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Jean Samuel Dey, agriculteur, _____
_____ et de Marie Elisabeth née Riedermann, les deux à Etrabloz

Les publications ont eu lieu à Ried (Worb), Payerne & Lansanne, les premier & cinq Août de présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Ried
Payerne & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Worb & Payerne. _____

Signatures des époux :

Christian Läderach
Eugénie Läderach

Signatures des témoins :

Georges Edouard _____
Jules Vorburg _____

L'officier de l'état civil :

1882

N° 205.

Imbach et Stempfel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Imbach, François-Xavier-Nicolas**, — Cocher, —
de Escholzmatt (Lucerne) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Haidberg (Lucerne) Fribourg, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fils de Jean Imbach, fromager, _____

_____ et de Rosa née Egger, les deux à Fribourg, _____

2° **Stempfel, Marie-Françoise**, — blanchisseuse, —
de Brunisried (Fribourg) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Alkalent (Fribourg), le premier Décembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Joseph Stempfel, dont le domicile est inconnu, —

_____ et de Hélène Savoy, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Escholzmatt, Brunisried & Landanne, les treize, quatorze & seize Septembre, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Escholzmatt, _____
Brunisried & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Escholzmatt _____
& Dielatet (Brunisried) _____

Signatures des époux :

François-Xavier Imbach
Marie Imbach

Signatures des témoins :

J. Wirgler
Jules Corbay
les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 206.
Milliet & Deschwanden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Milliet, Auguste,** _____ Chef de Cuisine, _____

de Bonvillars _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Yverdon, le deux Septembre _____ mil huit cent

cinquante-quatre, _____ fils de Salésy Milliet, décédé, _____

_____ et de Jenny née Schaez, domiciliée à Yverdon, _____

2^o **Deschwanden, Catherine Adèle,** _____ Gouvernante, _____

de Kerns (Obwalden) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Kerns, le premier Avril _____ mil huit cent

cinquante-deux, _____ fille de Pierre Deschwanden, décédé _____

_____ et de Francisca née Bucher, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Bonvillars, Kerns & Lausanne, les neuf, onze & quinze Septembre, de présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. - _____

Certificats de publication de Bonvillars _____

Kerns & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Kerns _____

& Concise _____

Signatures des époux:

Auguste Milliet

Adèle Deschwanden

Signatures des témoins:

P. Rosenthal

François Guionnet

les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 207

Corsat & Corsat née Fontolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corsat, Emile-Charles-Samuel, _____ Charpentier,

de Pully _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Landanne, le seize Mars _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fils de Louis François Corsat, décédé, _____

_____ et de Jeannette Dingeli, décédée, _____

2° Corsat née Fontolliet, Jeanne-Louise, _____ Revendeuse,

de Pully _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de Charles François Corsat, dès le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

un _____

née à Arbonne, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent

trente-neuf _____ fille de Louis Alexandre Ferdinand Fontolliet défunt, _____

_____ et de Perronne née Guinot, défunte. _____

Les publications ont eu lieu à Pully & à Landanne, le seize Septembre dernier,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse _____

Certificats de publication de Pully & _____

Landanne. _____

Communiqué : à l'État Civil de

Pully _____

Signatures des époux :

Corsat Emile

Louise Corsat

Signatures des témoins :

François Mossieu

Mme Louis des deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 208
Vaney & Chabot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vaney, Jean-François**, _____ *agriculteur*,

de *Eugy* _____ domicilié à *Eugy* _____

célibataire, _____

né à *la Betailaz d'Eugy*, le *six sept Septembre* _____ mil huit cent

trente-six, _____ fils de *Jean Noël Vaney, décédé*, _____

_____ et de *Anne Louise née Raymond, décédée*, _____

2^o **Chabot, Françoise**, _____ *Cuisinière*,

de *Eclagnens*, _____ domiciliée à *Vaudanne*, _____

célibataire, _____

née à *Eclagnens*, le *quatorze Mai* _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de *Benjamin Chabot, agriculteur à Eclagnens*, _____

_____ et de *Franne Louise née Jaton, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Eugy, Eclagnens et Vaudanne*, le *neuf Septembre dernier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Bottens, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Bottens & Echallens*, _____

Signatures des époux :

J^e François Vaney
F^e Françoise Vaney

Signatures des témoins :

Marc Henri Tanin à Eugy
Jules Colbat à Vaudanne

L'officier de l'état civil :

M. Tanin

1882

N° 209
Subilia & Favéy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Subilia, Louis-Jean-Franci**, — Candidat en Théologie de Lucens _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Butigny, le dix-huit Mai _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de Jean Pierre Subilia, minotier _____

_____ et de Louise Henriette Charlotte née Segras à Landanne, _____

2° **Favéy, Euphrasie-Sophie**, — sans profession, de Eclépens et Pompalet, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Grandchamp (Villeneuve), le vingt-trois Novembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, — fille de Marc David Favéy, décédé, _____

_____ et de Jeanne Suzanne Bern, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lucens, Eclépens, Pompalet et Landanne, les vingt-un et vingt-trois Septembre, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Lucens
Eclépens Pompalet Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens
& Eclépens (La Sarraz) _____

Signatures des époux :

Louis Subilia *Sophie Favéy*

Signatures des témoins :

Subilia les deux à Landanne
Favéy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Ducey et Simonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducey, Henri, _____ Employé à la Banque C^{te} de Faoug _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Faoug le vingt-cinq Aout _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de Jacques Frédéric Ducey, décédé, _____

_____ et de Susanne Henriette née Cornaz, sa femme, à Lausanne

2° Simonin, Céline, _____ Institutrice, _____ de Fances _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Pully (sur les Monts), le vingt-six Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Jean Pierre Simonin, décédé, _____

_____ et de Louise Augustine née Vigroz, s/ les Monts de Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Faoug, Fances & Lausanne, les treize, quinze & seize Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Faoug, Fances & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil deanches
Baulmes. _____

Signatures des époux :

H. Ducey
C. Simonin

Signatures des témoins:

M. _____ les deux à Lausanne
M. _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 211

Dufey et Volet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufey, François-Louis,** _____ Charpentier,
de Palézioux _____ domicilié à Palézioux, _____
célibataire, _____

né à Palézioux, le deux Décembre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de Jean Abram Dufey, agriculteur, _____

_____ et de Jeanne Louise née Cardinaux, les deux à Palézioux, _____

2^o **Volet, Sophie,** _____ sans profession, _____
de Chatillens et des Chisleyes, _____ domiciliée à Chatillens, _____
célibataire, _____

née à Chatillens, le seize mai _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Daniel Louis Volet, cafetier, _____

_____ et de Suzanne Marie née Volet, les deux à Chatillens, _____

Les publications ont eu lieu à Palézioux, à Chatillens et aux Chisleyes, les vingt-
deux et vingt-trois Septembre, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'Etat Civil de Palézioux

Communiqué : à l'Etat Civil de
Palézioux et Oron _____

Signatures des époux :

François Louis Dufey
Sophie Dufey

Signatures des témoins :

Favrat Henriquin les deux à
Jules Corbary Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

2-55

N° 212

Allenspach et Anczenaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *donze* Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

denz _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Allenspach, Paul-Michel,** — *Rédacteur,* —
de *Landsanne - Kurz-Rickenbach (Surgovie)* — domicilié à *Landsanne,* _____

célibataire, _____

né à *Landsanne,* le *donze* Novembre _____ mil huit cent

cinquante-quatre _____ fils de *Jean Ulrich Martin Allenspach, libraire* _____

_____ et de *Isabelle Philippine Capt, sa femme, les deux à Landsanne.*

2° **Anczenaz, Georgine-Julie,** — *Institutrice,* _____
de *Budins,* _____ domiciliée à *Landsanne,* _____

célibataire, _____

née à *Caronge (Genève),* le *quinze* Juin _____ mil huit cent

cinquante-un, _____ fille de *Jean Marc Elvide Anczenaz* _____

_____ et de *Renée Benigne Édaline Fleury, les deux décédés,* _____

Les publications ont eu lieu à *Landsanne Kurz-Rickenbach, Budins & Landsanne*
les seize & dix sept Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Certificat de publication de Landsanne,
Kurz-Rickenbach & Budins. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Gilly &*
Krentzlingen. _____

Signatures des époux:

Paul Allenspach
Julie Georgine Allenspach

Signatures des témoins:

Ed. Hugonny _____
Ed. Foch _____
Landsanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 213.

Matthey et Resin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Ami-François**, _____ liment, _____ de Vallorbes _____ domicilié à Vallorbes _____ célibataire, _____

né à Vallorbes, le deux Avril _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de David Frédéric Matthey, fabricant de limes, _____ et de dame Julie née Glardon, les deux à Vallorbes. _____

2^o **Resin, Fanchette**, _____ Cuisinière, _____ de Mézey et de Cronay _____ domiciliée à Suchy _____ célibataire, _____

née à Mollonnains, le dix-sept Octobre _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de Jacques Louis Resin, agriculteur, _____ et de Jeanne Louise née Recardon, les deux à Suchy _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Mézey, Cronay, Vallorbes & Suchy, les seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & antécédent de l'Etat Civil de Vallorbes, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes, Belmont & Mollonnains _____

Signatures des époux :

François Matthey
Fanchette Matthey

Signatures des témoins :

Ami Martin
Gallaz gendarme
les deux à Vallorbes.
L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 214
Gallaz & Pillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gallaz, François-Louis,** _____ Gendarme,
de Oumont-Dessous _____ domicilié à Vallorbes, _____
célibataire, _____

né à Gyron, le vingt un Mai _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de David François Gallaz, agriculteur, _____

_____ et de Marguerite Louise née Delacôtaz, les deux à Bea, _____

2° **Pillet Julie-Écencielle-Adèle,** sans profession,
de Oumont-Dessous _____ domiciliée à Gyron, _____
célibataire, _____

née à Bea, le trois Octobre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de David François Pillet, agriculteur, _____

_____ et de Suzanne Sophie Wuesten, les deux à Bea, _____

Les publications ont eu lieu à Oumont-Dessous, Oumont-Dessous, Gyron & Vallorbes, les treize, quatorze & seize Septembre écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Oumont-Dessous, Oumont-Dessous, Gyron & Vallorbes, _____

Signatures des époux:

Gallaz, François-Louis
Adèle Gallaz

Signatures des témoins:

François Matthey
Ami Martin
les deux à Vallorbes.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 215
Martin et Grasset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Ami**, _____ Maçon
de Sainte-Croix _____ domicilié à Vallorbes, _____
célibataire, _____

né à Vallorbes, le vingt Juin _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Henri Louis Martin, Maçon, _____

_____ et de Suzette Julie née Echan, les deux à Vallorbes, _____
2° **Grasset, Jenny-Lina-Emma**, Saillense de Limes,
de l'Abergement _____ domiciliée à Vallorbes, _____
célibataire, _____

née à l'Abergement, le vingt-trois Octobre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de François Louis Grasset, abergiste _____
_____ et de Adèle née Matendaz, les deux à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, à l'Abergement et à Vallorbes, les
treize, quatorze et seize Septembre, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Etat Civil de Vallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ste-Croix, Vallorbes & Lignecelles.

Signatures des époux :

Ami Martin
Emma Martin

Signatures des témoins :

François Matthey
Gallay gendarme
les deux à Vallorbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216
Rapin & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-189 / Aujourd'hui seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapin, Gustave**, — Secrétaire au Département militaire, —
de Payerne _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire _____

né à Georges (Vaud) le vingt-un Juin _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de Rodolphe Daniel Rapin, décédé, _____

_____ et de Olympe Marguerite née Estoppey, rentière à Montreux.

2° **Regamey, Louise-Georgine-Janny**, sans profession,
de Lansanne, _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire _____

née à Lansanne le dix-huit Décembre _____ mil huit cent
cinquante. Six — fille de Jules François Georges Regamey, maître Charpentier
à Lansanne, _____ et de Jeanne Rose Vincent, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Payerne & à Lansanne, le seize Septembre écoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Lansanne
& Payerne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Payerne

Signatures des époux:

Gustave Rapin
Janny Regamey

Signatures des témoins:

Favrot *Heinrich* les deux
Schaffroth à Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 217

Thomson & Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thomson, Aage-Andreas**, — Employé de Commerce,
de Copenhague (Danemark) _____ domicilié à Marseille, _____
célibataire, _____

né à Sorø (Danemark), le cinq Septembre _____ mil huit cent
cinquante-huit, _____ fils de Charles Wilhelm Thomson, décédé, _____

_____ et de Sara Johanne née Botcher, décédée, _____

2° **Brun, Juliette**, — Sans profession, _____
de La Sazza & d'Oulens, _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à La Sazza, le onze Août _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fille de David Brun, Rentier, _____

_____ et de Mary Anne née Stokdell, les deux à Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Oulens, La Sazza & Lansanne, les vingt-sept, vingt-
huit & trente Septembre écoulés. Dispense a été accordée par le Consul, Danemark
& Marseille
pour les publications à Copenhague. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Certificats de publication. _____

Déclaration Consulaire. _____

Dispense de publication à Copenhague.

Permis du Département de Justice &

Police. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantons
& nade et à l'Etat Civil de La Sazza & Echallens

Signatures des époux :

A. Thomson
Juliette Thomson

Signatures des témoins :

Jérôme Amadeo à Genève
Jules Corbuz à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 214

Micol et Archinard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Micol, Alois-Walter** _____ Coiffeur, de Bardonnex (Genève) _____ domicilié à Lausanne _____ célibataire, _____

né à Carouge (Genève), le vingt-trois novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de Jean Jacques Micol, décédé, _____

_____ et de Françoise née Poney, domiciliée à Genève, _____

2^o **Archinard, Renée-Jeanne-Marie**, Rayassarda, de Cartigny (Genève) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Plainpalais (Genève), le trente-un juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Jean Archinard, monteur de boîtes, _____

_____ et de Julie née Lucot, les deux à Plainpalais, _____

Les publications ont eu lieu à Bardonnex, Cartigny & Lausanne, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois Septembre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Bardonnex, Cartigny & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Bardonnex & Cartigny _____

Signatures des époux:

Alois Walter Micol
Marie Micol

Signatures des témoins:

Henri Martin
Jules Dubuy
les deux domiciliés à Lausanne
L'officier de l'état civil:

1882

N^o 219
Pilliod & Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pilliod, Marius, _____ Commerçant,
de Vevey, Villeneuve & Blonay _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Vevey, le dix Août _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Henri-Louis Pilliod, aîné, _____

_____ et de Marie Louise Ruchet, domiciliée à Vevey, _____

2^o Meier, Marie, _____ Ruraliste, _____
de Stallikon (Zurich) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Bâle, le quatorze Avril _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Henri Meier, négociant, _____

_____ et de Anna née Ziegler, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, Villeneuve, Blonay, Stallikon Lausanne, les premiers octobre & trente Septembre, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Vevey
Villeneuve, Blonay, Stallikon & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey,
Villeneuve, St Léger & Stallikon. _____

Signatures des époux :

M. Pilliod
Marie Pilliod

Signatures des témoins :

J. Horney Meyer les deux à
Jules Corboz Lausanne

L'officier de l'état civil :

O. Romin

N^o 220
Schmid et Jacquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-dessus ont déclaré au moment du mariage vouloir reconnaître pour leur enfant et légitimer :

1^o Jeanne Louise Jacquier née à Lausanne, le cinq Mars mil huit cent septante-neuf

2^o Georges Emile Jacquier né à Lausanne, le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt.

filles - fils de Marie Louise Jacquier de Thollon, domiciliée à Lausanne.

Et qu'attestent les déclarants par leurs signatures, le dit jour dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

Johann Georg Schmid

Louise Jacquier Schmid
L'officier de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schmid, Jean-Georges, _____ Tailleur de Dufingen (Sollingen) Wurtemberg, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Dufingen, le dix Février, _____ mil huit cent trente-trois, _____ fils de Anas Schmid, défunt, _____

_____ et de Elisabeth née Eisenhardt, domiciliée à Dufingen, _____

2^o Jacquier, Marie-Louise, _____ Ménagère, de Thollon (Haute Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Thollon, le sept Janvier _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de Pierre Jacquier, propriétaire-agriculteur _____

_____ et de André-Anne Voin, les deux domiciliés à Thollon, _____

Les publications ont eu lieu à Thollon & à Lausanne, les vingt-trois Septembre & premier Octobre, présente année. Le Consulat d'Allemagne a dispensé des publications à Dufingen.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Certificats de publication & Dispense _____
- Consentement des parents de l'Epouse _____
- Déclaration consulaire _____
- Permis du Département de Justice & Police _____
- Communiqué : à la Chancellerie Cantonale _____
- _____
- _____
- _____

Signatures des époux :

Johann Georg Schmid
Louise Jacquier Schmid

Signatures des témoins :

J. K. H. K. les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 221

Mottaz & Brailard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par arrêt du 15 Janvier 1885 déclaré définitif et exécutoire faute de recours dans le délai légal, le Tribunal Cantonal a dissous par le divorce le mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le défendeur en vertu de l'article 46 §. 6 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Lausanne, le 11 février 1885.

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottaz, Edmond, _____ avocat, _____ de Syens _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire _____

né à Echallens le neuf août _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Jean Pierre Mottaz, aîné, _____

_____ et de Marie Louise née Cuagny, domiciliée à Lausanne, _____

2° Brailard, Rosa-Marie-Charlotte, _____ de Moudon et de Seltens _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-cinq février _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de David Louis Brailard, architecte, _____

_____ et de Suzanne Marie Anna Agazzi, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Syens, Moudon, Seltens et Lausanne, les vingt-trois et vingt-six Septembre, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. _____

Certificats de publication de Syens, Moudon, Seltens et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon _____

à St Cierges _____

Signatures des époux :

[Signature Mottaz] [Signature Marie Mottaz]

Signatures des témoins :

[Signature Paul Meyer] [Signature Eug. Dubouché]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 222

Delamuraz et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delamuraz, Louis-Jules**, _____ Gendarme,
de Longirod _____ domicilié à Lyon, _____
célibataire, _____

né à Chailly sur Lantanne le dix sept Avril _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Charles Louis Delamuraz, *coiffeur*, _____
_____ et de Henriette Françoise née Chapuis, *tailleuse*, à Pully, _____

2° **Grandchamp, Rosalie**, _____ Cuisinière,
de Chevres, _____ domiciliée à Lantanne, _____
célibataire, _____

née à Mézières le quatre Avril _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Daniel Samuel Grandchamp, *employé à la B-O* _____
_____ et de Madeleine Susanne née Jan, *les deux à Chatillens*

Les publications ont eu lieu à Longirod, Chevres, Lyon & Lantanne, les vingt-huit, vingt-neuf et trente Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation (Certificat de publication)
de l'officier de l'Etat Civil de Dénon. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Chevres, Dénon & Longirod.

Signatures des époux:

Delamuraz Louis
R. Delamuraz

Signatures des témoins:

Würgler les deux
Jules T... à Lantanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 223

Stutzmann & Clerc

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Stutzmann, David-Jacob** _____ Mécanicien,
de *Uebeschi (Bene)* _____ domicilié à *Laudanne*, _____
célibataire, _____

né à *Uebeschi*, le dix février _____ mil huit cent
quarante-huit, _____ fils de *Jean Stutzmann*, décédé, _____
_____ et de *Anna née Dulmann*, décédée, _____

2° **Clerc, Henriette-Jeanette**, _____ Couturière,
de *Froidville* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
célibataire _____

née à *Froidville*, le cinq novembre _____ mil huit cent
voixante, _____ fille de *Jacques Daniel Clerc*, décédé, _____
_____ et de *Catherine née Hehlen*, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Uebeschi, Froidville & Laudanne*, les deux Septembre
& deux Octobre, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux, _____
Certificats de publication de *Uebeschi* -
Chiezachern, Froidville & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chiezachern & Bottenb. _____

Signatures des époux :
D. Stutzmann
H. Stutzmann

Signatures des témoins :
A. Stutzmann
Gustave Carin

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Dans sa séance du 30 août 1907
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a
ordonné la rectification de l'acte ci-
contre en ce sens que le nom de famille
écrit par erreur Stutzmann soit écri-
t Stutzmann.
Laudanne le 4 septembre 1907
L'Offr de l'Etat Civil
[Signature]
communiqué à *Chiezachern*

N° 224
Cuénod & Duplan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuénod, Maurice-Antonin**, — *Négociant*,
 de *Corsier et de Vévey* _____ domicilié à *Clarens*, _____
 célibataire, _____

né à *Morges*, le neuf Mars _____ mil huit cent
 soixante _____ fils de *Victor Emile Cuénod*, *décédé*, _____

_____ et de *Eugénie Henriette Françoise née Guenzioux*, à *Clarens*,

2° **Duplan, Caroline-Emma-Annette**, —
 de *Roche*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *ux Planches (Montreux)*, le deux Décembre _____ mil huit cent

cinquante-quatre — fille de *Théophile-Abram-Paul-Henri Duplan*, *décédé*, —

_____ et de *Louise Catherine née Gandard*, *de veuve*, _____

Les publications ont eu lieu à *Corsier, Vévey, Roche, Clarens & Lausanne*,
 les vingt-neuf, trente Septembre et premier Octobre, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication & autorisa-
 tion de l'Off. de l'Etat Civil de Montreux*

Communiqué: à l'Etat Civil de
*Montreux, Villeneuve, Corsier, Vévey &
 Lausanne*.

Signatures des époux:

M. Cuénod
Emma Cuénod

Signatures des témoins:

R. Chatelanat } *les deux domiciles*
Auguste Boret } *Lausanne*.

L'officier de l'état civil:

J. Bernand Dubel

1882

N° 225

Dupuis et Bataillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre, _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupuis, Louis**, _____ Journalier
de Senardens, _____ domicilié à Lantanne, _____
célibataire, _____

né à Gollion, le treize août _____ mil huit cent
quarante-un, _____ fils de Charles David Dupuis décédé, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Chenaux, décédée, _____

2° **Bataillard, Lydie-Julie**, _____ Couturière,
de Romanel sur Morger, _____ domiciliée à Lantanne, _____
célibataire, _____

née à Aclens le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fille de Jean François Louis Bataillard, domicilié à Patis, _____

_____ et de Marie Françoise Delacétaz, à Lantanne, _____

Les publications ont eu lieu à Senardens, Romanel & Lantanne, les vingt-trois et
vingt-trois Septembre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Senardens
Romanel & Lantanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cossonay
& Collombier & Morger, _____

Signatures des époux :

Louis Dupuis
Lydie Dupuis

Signatures des témoins :

J. Würgler
Jules Spelger

les deux à Lantanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernan July

N° 226
Vehren et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vehren, Louis-Joseph**, _____ *laitier*,
 de Rougemont _____ domicilié à Ropraz, _____
 célibataire, _____

né à Montschier le sept Juin _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fils de Jean David Vehren, Charpentier à Rougemont, _____
 _____ et de Suzanne Geneviève Louise née Versin, aîcée, _____

2° **Rod, Marie**, _____ *agriculteur*, _____
 de Ropraz, Mézières, Corcelles & Demoret, _____ domiciliée à Ropraz, _____
 célibataire, _____

née à Ropraz, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de Pierre Samuel Rod, agriculteur à Ropraz, _____
 _____ et de Jenny née Perret aîcée, _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Ropraz, Corcelles, Mézières & Demoret les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six & vingt-huit Septembre, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
 de l'Etat Civil de Corcelles _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Corcelles, Rougemont, Mézières &
 Melleysard _____

Signatures des époux :

Louis Joseph Vehren
Marie Vehren

Signatures des témoins :

Fervat Henri
Jules Corcelles
 les deux domiciliés à Sandanne
 L'officier de l'état civil :
J. Bernan

1882

N° 227

Martin et Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, François,** _____ agriculteur,
de Valleyes sous-Montagny, _____ domicilié à Montagny, _____
cibataire, _____

né à Montagny, le trente Septembre _____ mil huit cent
soixante trois _____ fils de défunt Charles François Martin _____

_____ et de Blanche Benoitte née Dubois, sa veuve, à Montagny _____

2° **Junod, Elise,** _____
de Concise et de Murbex _____ domiciliée aux Suilerets de Grandson,
cibataire _____

née à Concise (Neuchâtel), le huit Juin _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Jean Louis Junod agriculteur aux Suilerets
de Grandson _____ et de Marianne née Foudry, au dit lieu, _____

Les publications ont eu lieu à Valleyes & Montagny, Montagny, Concise, Murbex
& Grandson, les vingt-neuf & trente Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Etat Civil de Montagny _____

Communiqué : à Montagny, Concise
Provence & Grandson. _____

Signatures des époux :

François Martin
Elise Martin

Signatures des témoins :

L. Breyer les deux à
Jules Corbay Lardame

L'officier de l'état civil :

F. Bernani

N° 225

Bacquemane et Conus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre, _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bacquemane, Joseph**, _____ *Manœuvre*
de Fouard (Meurthe et Moselle) France, _____ domicilié à Landanne, _____
et précédé à Lyon _____
célibataire _____

né à St Julien-lès-Metz, le deux Octobre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Georges Bacquemane Jardinier à St Julien-lès-Metz _____ et de Jeanne Gaudry, décédée. _____

2° **Conus, Marie-Madelaine**, _____ *Couturière*,
de Morlens (Fribourg) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Landanne, le onze Novembre _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Charles Conus, menuisier _____
_____ et de Madeleine Schieffer, les deux à Fribourg, _____

Les publications ont eu lieu à Lyon, à Morlens & à Landanne, les vingt-huit, trente Septembre & premier Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Consentement du père de l'Epoux & acte de décès de la mère. Certificats de publication de Lyon, Morlens & Landanne. Certificat de Fouard déclarant les publications inutiles. - Déclaration Consulaire & permis du Département de Justice & Police
Communiqué: à l'Etat Civil de Vrsi & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Joseph Bacquemane
Marie Bacquemane

Signatures des témoins :

Conus Auguste les deux à
P. Goyi Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Rouman

1882

N° 229

Czapeck & Frei

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Czapeck, Charles-Alfred, _____ facteur de piano, de Simonie (Jaromierz) Bohême, _____ domicilié à Landanne _____ célibataire, _____

né à Genève le six mai _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fils de François Czapeck, accordeur, _____ et de mère inconnue, _____

2^o Frei, Louise, _____ Gouvernante, de Reigoldswyl (Bâle-Campagne) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Reigoldswyl (Bâle-Campagne) le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de défunt Jacob Frei _____ et de Verena Schweizer à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Reigoldswyl - Landanne, les seize & vingt-quatre Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____
Certificats de publication de Reigoldswyl & Landanne, _____

Déclaration de dispense de publication à Simonie & Déclaration Consulaire _____
Papiers du Département de Justice & Police _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Reigoldswyl & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Alfred Czapeck
Louise Czapeck

Signatures des témoins :

Ludov Hering les deux
Wenzl Cülka Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernaschky

N° 230

Wagnière et Métraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wagnière, Edouard**, _____ agriculteur _____
de Fey et de Ruyces, _____ domicilié à Fey, _____
célibataire, _____

né à Fey, le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent
quarante-huit _____ fils de Pierre François Wagnière, décédé, _____
_____ et de Jeanne Susanne née Jaunin, agriculteur à Fey, _____

2° **Métraux, Rosine**, _____ agriculteur _____
de Fey _____ domiciliée à Fey, _____
célibataire, _____

née à Fey, le dix août _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fille de Jean Louis Métraux _____
_____ et de Marie Louise née Méville, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Fey & à Ruyces, le trente Septembre mil huit
cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation
de l'Etat Civil de Fey _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Fey _____

Signatures des époux :

Edouard Wagnière.
Rosine Wagnière

Signatures des témoins:

D. L. Laurent à Fey
Jules Corbuz à Ruyces

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

1842

N° 231

Blanc et Kauffmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Jean-François-Samuel**, _____ Coiffeur _____ de Belmont & Lausanne _____ domicilié à Enge (Lucerne) _____ divorcé de Barbara née Fierz, dès le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

né à Pully, le dix Septembre _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de François David Blanc _____ et de Françoise Louise née Putant, _____

2^o **Kauffmann, Louise**, _____ de Petit-Saconnex (Genève) _____ domiciliée à Ouchy, sous Lausanne, célibataire, _____

née à Grand-Petit (Saconnex), le quatorze Aout _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Anna Kauffmann, _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, Enge, Petit Saconnex & Lausanne, les neuf, dix & onze Aout présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Enge. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully, Enge & Petit Saconnex. _____

Signatures des époux :

Blanc
Louise Kauffmann

Signatures des témoins :

Adrien Delavert, professeur
Jules

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bourmann

Par jugement rendu le 17 Juin 1842, déclaré exécuté. Le 16 Septembre suivant le mariage ci-dessus a été dissous par la divorce, en vertu de l'article 105 a de la loi fédérale du 24 Dec. 1841 et contre le mari Lausanne le 12 Octobre 1842
L'officier de l'état civil
J. Bourmann

N° 232

Meyer et Bauverd

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *vingt octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Meyer, Louis-Etienne, _____ *Avocat*,
de *Carbourg (Argovie)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Neuchâtel*, le *dix novembre* _____ mil huit cent
cinquante-sept, _____ fils de *Jean Louis Meyer*, *libraire*, _____
_____ et de *Anna Elisabeth née Frei*, domiciliés à *Lausanne*, _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Bauverd, Emilie-Étienne, — *Sans profession*,
de *Chavornay* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Lausanne*, le *vingt-huit octobre* _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de *Jules Adrien Samuel Bauverd*, *propriétaire*, _____
_____ et de *Françoise Delphine Spach*, domiciliés à *Lausanne* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Carbourg, Chavornay & Lausanne*, les *dix-neuf et vingt-trois Septembre*, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement du père de l'Épouse.
Certificats de publication de Carbourg
Chavornay & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Carbourg*
& Chavornay _____

Signatures des époux :

Louis Meyer
Emilie Meyer

Signatures des témoins :

L. Meyer les deux à
J. Bauverd *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi

1882

N° 433

Grün a Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grün, Jean,** _____ *Relieur,* _____
de Erlangen (Bavière) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Erlangen, le dix-huit mai _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fils de défunt Andreas Grün, _____

_____ et de Amélie Veronika Martin, aussi défunte, _____

2^o **Michel, Madelaine,** _____ *Cuisinière,* _____
de Unterseen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Unterseen (Berne) le neuf Août _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Ferdinand Michel, défunt _____

_____ et de Madelaine née Lanencz, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Erlangen, Unterseen & Lausanne, les treize & seize
Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication, _____
Déclaration Consulaire _____
Permis du Département de Justice
de Police, _____

Communiqué : à la Chancellerie Can-
tonale & à l'Etat Civil de Unterseen.

Signatures des époux :

Jean Grün
Madelaine Grün

Signatures des témoins :

George Pfeiffer
Ernest Hugenschmidt

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N^o 234
Blanchard et Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanchard, Charles,** _____ ouvrier tannier,
de Jonckens-Mérey _____ domicilié à Lansanne _____
célibataire, _____

né à Lansanne, le dix-sept Avril _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de H^u Marc Louis Blanchard _____
_____ et de Jeanne Félice née Dubon sa veuve, domiciliée à Dyon,

2^o **Brunner, Eugénie-Marie,** _____ Cuisinière,
de Oberried (Bâle) _____ domiciliée à Lansanne _____
célibataire, _____

née à Lansanne, le dix Janvier _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fille de Christian Brunner, menuisier, _____

_____ et de Georgine-Françoise Emilie née Rodeb, domiciliés à Cridsée

Les publications ont eu lieu à Jonckens-Mérey, Oberried & Lansanne, les sept, neuf
& quatorze Octobre, de présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Jonckens,
Oberried & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel & Brienz (Oberried) _____

Signatures des époux:

Blanchard Charles
Marie Blanchard

Signatures des témoins:

Emile Bébaut les deux
Jules Corboz à Lansanne

L'officier de l'état civil:

J. Berner

Par arrêt du Tribunal civil
du District de Lansanne
en date du 14 février 1884
le mariage ci-contre a été
dissous par le divorce en
vertu de l'article 46 lettre b
de la loi fédérale du 24
décembre 1874.

Le divorce a été prononcé
contre le mari

Lansanne, le 1 mai 1884
L'Off. de l'Etat Civil:

J. Berner
not

1852.

N° 235

Böhy & Andermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Böhy, Jules-Samuel, _____ Comptable, de Corsier (Vaud) et Toos (Thurgovie) domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Morges, le quatorze Septembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Jean-Benjamin Marc Böhy, décédé, _____

et de Jeanne Marie Françoise Masson, décédée _____
2° Andermoz, Clara-Suzanne-Janny-Julia, _____ deumont-Dessus _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Jean David Andermoz, comptable à Lyon, _____ et de Jenny Bernierce Pouly, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corsier, deumont-Dessus & Lausanne, les treize et quatorze Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Corsier deumont-Dessus & Lausanne. _____

Signatures des époux :

Jules Böhy
Julia Bernierce-Pouly

Signatures des témoins :

Schotel } les deux domiciles
Berthold } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Corsier & deumont-Dessus. _____

Le Tribunal cantonal de Lausanne, le 5 décembre 1914, a rendu un jugement qui a déclaré nul le mariage contracté le 12 février 1915, par le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève & déclaré nul par le divorce le mariage inquit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre Jules Böhy en vertu de l'art. 142 du Code civil et le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 17 février 1915.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 11 mars 1915.

Par décision du 11 décembre 1952

le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a procédé à la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de :

"Corsier (Vaud) et Toos (Thurgovie)"

Lausanne le 15 décembre 1952

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Copie à Chardonne, Schönholzerswillen et Ormont-dessus.

N° 236

Calame et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 11 Décembre 1853, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens qu'au mot Calame nom de famille de l'époux doit être ajouté le mot Longjumeau qui aurait été omis par erreur.

Lausanne le 17 Décembre 1853
L'Off. de l'Etat Civil.

Communiqué à l'Etat Civil du Locle.

Aujourd'hui neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Calame, Jacques-Louis-Auguste-Paul**, horloger, de Locle, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent cinquante-six, fils de Antoine Louis Marc Calame, horloger, et de Louise Frédérique née Corbaz, les deux domiciliés à Lausanne,

2° **Bugnion, Marie-Louise**, Repasseuse, de Belmont & Lutry, domiciliée à Lausanne, célibataire

née à Lausanne, le onze Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf — fille de Jean-Baptiste Bugnion, négociant à Lausanne et de Cécilie née Perrin, accédée.

Les publications ont eu lieu à Belmont, au Locle & à Lausanne, les cinq & sept Octobre écoulés.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication du Locle de Belmont & de Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Locle.

Signatures des époux :

Jacques-Louis-Auguste-Paul Calame
Louise Calame

Signatures des témoins :

G. Mayor les deux
Georges Brachy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1862

N° 237
Gavillet et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Elie-François**, _____ Employé postal,
de *Pency et de Vucherens*, _____ domicilié à *Lansanne*, _____
célibataire, _____

né à *Pency* le *treize* Décembre _____ mil huit cent
quarante-trois, _____ fils de *Jean Samuel Gavillet*, agriculteur à *Pency*, _____

_____ et de *séjourne Jeanne Marguerite née Rod*, _____

2° **Lin, Caroline**, _____ femme de chambre
de *Riez et de Lutry*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
célibataire _____

née à *Riez* le *vingt-sept* Novembre _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fille de *Samuel Louis Lin*, agriculteur, _____

_____ et de *Louise Françoise Henriette née Borgognon*, à *Riez*, _____

Les publications ont eu lieu à *Pency, Vucherens, Riez & Lutry & Lansanne*, les
dix-huit, dix-neuf & vingt-un Octobre dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Pency
Vucherens, Riez & Lutry et Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de *Cully*
Lutry, Corcelles & Mondon, _____

Signatures des époux :

Elie Gavillet
Caroline Gavillet

Signatures des témoins :

Pro Lin à *Riez*
Ch. Hossli à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 238
Rey et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont
déclaré au moment du
mariage, vouloir reconnaître
& légitimer Jeanne fille de
Rosine Martin, de Froideville
née à Vernand Dessus, le quinze
Avril mil huit cent quatre
vingt-deux, inscrite à Volume
VIII fol: 152 des naissances et
de l'arrondissement de Lonsanne
Ce qui attestent les déclarants
par leurs signatures, le neuf Novem-
bre mil huit cent quatre-vingt
deux.

Jean Rey
Rosine Rey
L'Offr. de l'Etat Civil :


Aujourd'hui neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rey, Jean, _____ agriculteur,
de fozel sur Lucens, _____ domicilié à Lallaz uve le Mont, _____
célibataire, _____

né à fozel, le vingt avril _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fils de feu Pierre Etienne Rey _____

_____ et de Françoise Marguerite née Mojonny, à fozel, _____

2° Martin, Rosine, _____ agriculteur,
de Froideville _____ domiciliée à Vernand-Dessus, _____
célibataire, _____

née à Froideville, le douze Août _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Louis Henri Martin agriculteur _____

_____ et de Jeanne née Martin les deux à Vernand-Dessus _____

Les publications ont eu lieu à fozel, Froideville au Mont & à Lonsanne, les
huit & neuf Septembre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication &
autorisation de l'Offr. de l'Etat Civil
de Romanel, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel, fozel & Dottens _____


Signatures des époux:

Jean Rey
Rosine Rey

Signatures des témoins:

Jean Martin à Vernand
Jules Corbois à Lonsanne

L'officier de l'état civil:



1882

N° 239

Mustet & Storz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mustet, Adolphe-Edouard**, _____ négociant
de Lutzelstüh (Berne) et de Genève, _____ domicilié à Palerme, _____
célibataire, _____

né à Lutzelstüh, le dix-neuf avril _____ mil huit cent
quarante-quatre, _____ fils de Jacques Mustet _____
_____ et de Vronique née Bösch, décédée, _____

2° **Storz, Aïse-Mathilde**, _____ sans profession,
de Eddingen (Wurtemberg) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Eddingen, le dix Septembre _____ mil huit cent
cinquante-quatre _____ fille de Auguste Ferdinand Storz, ancien restaurateur
_____ et de Louise née Mart, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lutzelstüh, à Genève, à Palerme et à Lausanne, les
dix-neuf et vingt-sept de la présente année. Le Consul d'Allemagne a dispensé des
publications à Eddingen _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Lutzelstüh
Genève, Lausanne et Palerme _____
Déclaration du Consul d'Allemagne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève
Lutzelstüh et au Département de Justice
à Police _____

Signatures des époux :

Edouard Mustet
Aïse Storz

Signatures des témoins :

Ed. Wild témoins à
Robert, Kate Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 240
Martin et Roddier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Gustave-Henri**, _____ *l'anneur*,
 de *Froidesville* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *St Sulpice* le *douze Juin* _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de *Georges Henri Martin Journalier à Froidesville*, _____

_____ et de *Jeanne Marie Elizabeth Kiechmann, à Lausanne*, _____

2° **Roddier, Anne-Françoise-Louise**, *Contreuse*,
 de *Vevey* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à *Vevey* le *vingt-quatre février*, _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de *défunt François Raymond Roddier*, _____

_____ et de *Lidelle née Caray, domiciliée à Vevey*, _____

Les publications ont eu lieu à *Froidesville Vevey & Lausanne* les *vingt-trois*
vingt-trois Septembre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de
Froidesville, Vevey & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vevey - Bollens _____

Signatures des époux:

Martin Gustave Henri
Louise Martin

Signatures des témoins:

Jean Poncey *les deux*
Jules Corby *à*
Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 241
Egli & Pache Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Egli, Robert, _____ Menuisier,
de Unterottikon, Gossau, Zurich, _____ domicilié à Lausanne, _____
libataire, _____

né à Unterottikon, Gossau, le vingt-trois août _____ mil huit cent cinquante _____ fils de feu Henri Egli, _____

_____ et de Elisabeth née Furrer domiciliée à Lausanne, _____
2^o Pache née Christin, Julie-Jeanette-Suzette, Couturière,
de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de Henri François Louis Christian Samuel Marc Jules Pache dès le 6 Juillet 1879 (sic
Juillet mil huit cent septante-neuf) _____

née à Lausanne, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de Henri François Louis Christian, compositeur, _____

_____ et de Susanne Louise Wittwer, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Gossau, Epalinges & Lausanne, les sept huit &
neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé les mots : Henri François Louis Christian rayé

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse _____
Certificats de publication de Gossau
Epalinges & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Gossau & Epalinges, _____

Signatures des époux :

Egli Robert.
J Egli

Signatures des témoins :

Christin H-F-Ly les deux
St Egli Lausanne

L'officier de l'état civil :

Tossier

N° 242

Porchet & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Jean-Daniel**, _____ agriculteur,
de **Corcelles-le-Jorat** _____ domicilié à **Corcelles**, _____
célibataire, _____

né à **Corcelles**, le dix Décembre _____ mil huit cent
quarante-trois, _____ fils de feu **Jean Pierre Porchet** _____

_____ et de **Rose Julie** née **Gerdeman**, _____ agriculteur à **Corcelles**, _____

2° **Porchet, Sophie**, _____ agriculteur,
de **Corcelles-le-Jorat**, _____ domiciliée à **Corcelles**, _____
célibataire, _____

née à **Corcelles**, le dix Septembre _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de **Jean Louis Porchet** agriculteur, à **Corcelles** _____

_____ et de **Marie Madeleine** née **Porchet** agriculteur à **Corcelles** _____

Les publications ont eu lieu à **Corcelles** le treize Septembre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & Autorisation
de l'Etat Civil de **Corcelles**, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Corcelles, _____

Signatures des époux:

Jⁿ Daniel Porchet
Sophie Porchet

Signatures des témoins:

Louis Cevy les deux
Danut Porchet

L'officier de l'état civil:

1832

N° 243

Ozeboux & Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ozeboux, Henri-François-Edouard, agriculteur,

de Bussins & St Cirques, _____ domicilié à Bussins, _____
célibataire _____

né à Gilly, le six mai _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Jean Henri Ozeboux agriculteur à Bussins,

_____ et de Charlotte née Parmelin, aussi à Bussins, _____

2° Jaquenoud, Marie-Augustine, domestique,

de Eublers _____ domiciliée à Eublers, _____
célibataire _____

née à Eublers le dix huit Novembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Pierre Samuel Louis Jaquenoud, agriculteur à

Eublers _____ et de Madeleine née Bilbeaud, sa femme, accédée,

Les publications ont eu lieu à Bussins, St Cirques & Eublers, les vingt-sept
& vingt-neuf Octobre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de
Bussins (Gilly) _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gilly
St Cirques & Eublers _____

Signatures des époux :

Edouard Ozeboux
Augustine Jaquenoud

Signatures des témoins :

J. Würglor les deux
Jules Blane

L'officier de l'état civil :

F. Fournier

N^o 244
Dual et Bischoff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 ans _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dual, Charles-Louis-Henri-Paul,** — négociant,
 de Cheseaux _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Lansanne, le onze août _____ mil huit cent
 cinquante-trois _____ fils de Abraham André François Louis Dual, sans profession
 _____ et de Suzanne Louise Fanny Rossier, les deux à Lansanne.

2^o **Bischoff, Marie-Louise,** — sans profession,
 de Lansanne & de Commugny _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Lansanne, le treize Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fille de Eugène-Louis-Henri Bischoff, Professeur à
 Lansanne _____ et de Louise Françoise Adèle Naef, de femme _____

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Lansanne & Commugny, les vingt-
 quatre, vingt-cinq & vingt-huit Octobre deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. —
 Certificats de publication de Cheseaux
 (Romanet) Commugny (Coppet) &
 Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Romanet & Coppet. _____

Signatures des époux :

Paul Dual
Marie Dual

Signatures des témoins :

Monsieur Hubert à Lansanne
Madame à Chevère *M. Hamme*
à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 245
Gavillet & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Louis-Alexis**, _____ Jardinier,
de Vuchères & de Pexey-le-Jorat _____ domicilié à Lausanne, _____
divorcé de Marie Louise née Wütsch, dès le vingt-deux août mil huit cent septante-neuf,

né à Villeneuve, le dix Juin _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fils de Jean Daniel Gavillet, adid., _____

_____ et de Jeanne Louise Marie Emilie Nicolat à Pexey-le-Jorat _____

2° **Cavin, Marie**, _____ Couturière,
de Vulliens _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Mendon, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent
cinquante-deux _____ fille de Antoinette Cavin, maîtresse de pension, à
Vevey _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Vuchères, Pexey, Vulliens & Lausanne, les sept
huit & neuf Octobre dernier. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux avec déclara-
tion de divorce (acte de naissance est déjà
déposé aux archives) _____

Acte de naissance de l'épouse. _____

Certificat de publication de Vuchères, Pexey,
Vulliens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon,
Moudon & Corcelles. _____

Signatures des époux :

Alexis Gavillet
Marie Gavillet

Signatures des témoins :

Fritz Huber les deux
Ant. Hammerman Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 246

Kammermann et Schödler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Kammermann, Antoine**, _____ agriculteur,
de Remos (Lucerne) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Remos le trois Juni _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fils de _____

_____ et de Jean Kammermann & de Madelaine Lotscher, décédés.

2^e **Schödler, Anna**, _____ cuisinière,
de Villigen (Argovie) _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Villigen le seize mars _____ mil huit cent soixante-un _____ fille de Catherine Schödler à Villigen, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Remos Villigen Lansanne, les vingt-huit
Octobre & deux novembre précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Certificat de publication de Remos, _____
Villigen et Lansanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Remos
à Villigen. _____

Signatures des époux:

Ant Kammermann
Anna Schödler

Signatures des témoins:

Fritz Stuber les deux
Alexis Gavillet Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1842

N° 247

Donat & Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Donat, François-Xavier**, _____ *Marié*,
de Wohlén (Alsace) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Wohlén, le vingt-deux mai _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de feu Joseph Fidel Donat, _____

_____ et de Maria Barbara Kuhn, domiciliée à La Rippe ci-devant Currier,

2^o **Bovard, Louise-Suzelle**, _____ *Requiesc*,
de Beex _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le douze novembre _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de Martin Bovard, confiseur, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Bauman, domiciliée à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Wohlén, Beex & Landanne, les premiers & quatre
Novembre précédent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Epouse,
Certificat de publication de Wohlén
Beex & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Beex
& Wohlén. _____

Signatures des époux :

F. Donat
L. Bovard

Signatures des témoins :

F. Furrer
J. K. K.

les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 248
Berthoud et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23
avril 1890 déclaré exécutoire le
20 mai suivant, le Tribunal civil
du District de ~~Lausanne~~ a dissous
par le divorce le mariage indécrit et
conté.

Le divorce a été prononcé en faveur
des deux époux en vertu de l'article
106 §. 1. de la loi fédérale du 24
décembre 1874.

Lausanne le 24 mai 1890

L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berthoud, Henri**, _____ négociant,

de ~~Bofflens~~, _____ domicilié à ~~Vallorbes~~, _____

veuf de ~~Clélie née Belliger~~, dès le vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt, _____

né à ~~Orbe~~, le quinze ~~sept~~ _____ mil huit cent

quarante-sept _____ fils de ~~Stéphanie Berthoud~~, domiciliée à ~~Vevey~~ _____

et de _____

2° **Pasche, Fanny-Louise-Gabrielle**, femme de chambre

de ~~Genève~~, _____ domiciliée à ~~Lausanne~~, _____

célibataire, _____

née à ~~S^t Pex~~, le vingt Novembre _____ mil huit cent

quarante-huit _____ fille de ~~Jean Gabriel Pasche~~, _____

et de ~~Fanny Louise née Bugnon~~, les deux ~~décédés~~, _____

Les publications ont eu lieu à ~~Bofflens, Genève, Vallorbes & Lausanne~~, le

vingt-huit ~~sept~~ ~~octobre~~ ~~dernier~~, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication de l'Etat civil
de ~~Vallorbes~~ & autorisation _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
~~Vallorbes, Romanelles & Orbe~~.

Signatures des époux:

Henri Berthoud
Fanny Berthoud

Signatures des témoins:

M. ~~Mausmann~~ à ~~Lausanne~~
Charles Pasche à ~~S^t Pex~~

L'officier de l'état civil:

1882

N° 249
Nicod et Paccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicod, Jules,** _____ agriculteur
de Vulliens, _____ domicilié à Boulens, _____
célibataire, _____

né à Vulliens, le dix juillet _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Jacques Adam Nicod, agriculteur à Vulliens, _____
_____ et de Jeanne Louise née Gilliéron, sa femme, _____

2^o **Paccard, Aline-Caroline,** _____
de Trévouloz _____ domiciliée à Boulens, _____
célibataire _____

née à Seignoux, le douze avril _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Jean François Paccard, agriculteur à Seignoux _____
_____ et de Ade Fémy Auberson, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Boulens, Vulliens & Trévouloz, les dix-neuf
vingt Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte soit Certificat de publication &
autorisation de l'Etat Civil de St Cierges

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges, Mézières & Lucens _____

Signatures des époux :

Jules Nicod
Aline Caroline Nicod

Signatures des témoins :

Farrat Heippier
Jules Corbet
les deux à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

N° 250
Regamey et Pilet
née Delesvert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-110

Aujourd'hui vingt-trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Pierre-Daniel**, _____ agriculteur, de Lussanme & de Fozel, _____ domicilié à Fozel, _____ veuf de Louise Françoise née Bossat âgé le trente Janvier mil huit cent septante quatre _____

né à Fozel, le vingt-neuf Juin _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fils de défunt Pierre Samuel Regamey _____ et de Jeanne Françoise née Pochet, à Fozel, _____

2° **Pilet née Delesvert, Adrienne**, _____ de Chateau-d'Oex, _____ domiciliée à Fozel, _____ veuve de Jean Louis Pilet âgé le quinze Mars mil huit cent septante-huit, _____

née à Fozel, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent quarante-neuf _____ fille de François Abram Delesvert, décédé, _____ et de Suzanne Françoise Novaux, à Fozel, _____

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Chateau-d'Oex & Fozel, les seize, dix-neuf & vingt-trois septembre, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Fozel _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Fozel & Chateau-d'Oex, _____

Signatures des époux:

Pierre Daniel Regamey
Adrienne Regamey

Signatures des témoins:

Favrat Huissier
Jules Le...

les deux à Lussanme
 L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 251
Cavin & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Jean**, _____ domestique de campagne, de Vucherens, _____ domicilié à Penthelaz _____ célibataire, _____

né à Vucherens, le vingt-sept Juin _____ mil huit cent quarante-neuf _____ fils de Jean Pierre (fils de Jean Samuel) Cavin à Vucherens, _____ et de Jeanne Suzanne Wagniaux, _____

2° **Golay, Louise-Amélie**, _____ Domestique, de Chenit _____ domiciliée à Nyon, _____ célibataire, _____

née au Sentier (Derrière la Côte), le treize Octobre _____ mil huit cent cinquante _____ fille de David Philippe Golay au Sentier, _____ et de Adèle Henriette née Raymond, _____

Les publications ont eu lieu à Vucherens à Penthelaz à Nyon, au Sentier & au Brassens, les cinq, six sept huit & onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Cossonay _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Mondon, Cossonay, Le Sentier & Nyon. _____

Signatures des époux :

Jean Cavin
Amélie Golay Cavin

Signatures des témoins :

~~Henri~~ ~~Provençal~~ à Lausanne
Louis Cavin à Vucherens

L'officier de l'état civil :

N° 252
Métiaux & Besson.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Métiaux, Emile,** _____ agriculteur, de Beumenches _____ domicilié à Beumenches, _____ célibataire, _____

né à Beumenches, le vingt-quatre février _____ mil huit cent soixante, _____ fils de Pierre Métiaux _____

_____ et de Sophie née Gayet, agricultrice à Beumenches, _____

2° **Besson, Lucie,** _____

de Chapelles sur Moudon _____ domiciliée à Chapelles, _____ célibataire _____

née à Chapelles, le sept Janvier _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Félix Besson, arboriculteur à Chapelles _____

_____ et de Jeanne Susanne née Martin, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Beumenches & Chapelles, les vingt-trois & vingt-quatre Octobre dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Moudon. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon & St-Cierges. _____

Signatures des époux :

Emile Métiaux

Lucie Besson

Signatures des témoins :

Jules Métiaux
à Beumenches
Eugen Martin
à Beumenches

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1932

N° 253

Guignet & Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignet, Gustave,** _____ Cordonnier,
de Châtillens, _____ domicilié à Châtillens, _____
célibataire, _____

né à Châtillens, le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent
soixante _____ fils de Guignet Jean Daniel, agriculteur à Châtillens, _____
_____ et de Marie Louise née Rouge, _____

2° **Jan, Sophie,** _____ sans profession,
de Châtillens, _____ domiciliée à Châtillens, _____
célibataire, _____

née à Vuitry, le trois douz _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fille de Jean Louis Benjamin, agriculteur à Châtillens, _____
_____ et de Marianne Sophie née George, _____

Les publications ont eu lieu à Châtillens, le deux novembre présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Etat Civil de Oron, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

Signatures des époux :

Gustave Guignet
Sophie Guignet

Signatures des témoins :

J. Würgler
Jules Durbois
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :
J. Bernarey

N° 254
Hager & Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hager, Auguste-Théodore,** — *Ébéniste,* —
 de *Rusheim (Bade)* — domicilié à *Lausanne,* —
 célibataire, —

né à *Rusheim, le trente-un Octobre* _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de *Jean Hager, agriculteur,* _____

_____ et de *Frédérique Stein, les deux à Rusheim,* _____

2° **Maurer, Elise,** — *Cuisinière,* —
 de *Lauperswil (Borne)* — domiciliée à *Lausanne,* —
 célibataire, —

née à *Savannes (Borne) le dix-sept Novembre* _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de *Jacob Maurer, décédé,* _____

_____ et de *Elisabeth Bratschi, à Lauperswil.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lauperswil & Lausanne, les dix & onze*
Novembre courant. — Dispense des publications à *Rusheim* a été accordée par
 le *Consulat d'Allemagne à Genève.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Lauperswil
Lausanne _____
Dispense des publications à Rusheim. _____
Déclaration consulaire _____
Permis du Département de Justice & Police. _____
 Communiqué: à l'Etat Civil de *Laupers-*
wil & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Theodore Hager
Elise Hager.

Signatures des témoins :

Jean Berges les deux
J. Kuster Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 255

Dubois et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
aux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubois, Alfred,** _____ Aubergiste,
de Mézières, _____ domicilié à Mézières, _____
célibataire, _____

né à Mézières, le huit mai _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de Jean David Dubois _____

_____ et de Louise Lucie née Chappuis sa femme, aubergiste à Mézières,

2° **Chappuis, Elvine,** _____ Cuisinière,
de Carrouge _____ domiciliée à Mézières, _____
célibataire, _____

née à Carrouge, le huit Décembre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Jean David Chappuis _____

_____ et de Jeanne née Chappuis, agricultrice, à Carrouge, _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carrouge le dix Novembre présent mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'Etat Civil de Mézières. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières.

Signatures des époux :

Alfred Dubois
Elvine Dubois

Signatures des témoins :

J. Marie Huisier
Jules Corlay
les deux à Louvain.

L'officier de l'état civil :

J. Hermann

N° 256.
Pièce et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pièce, Charles-Marc-Georges,** _____ Gypsier, _____
de **Bea,** _____ domicilié à **Lausanne,** _____
veuf de **Jeanne Louise** née **Blanc,** âgé le dix-neuf Août mil huit cent quatre-vingt-un,

né à **Lausanne,** le trente Janvier _____ mil huit cent
quarante-sept _____ fils de **Jean François Rodolphe Frédéric Pièce,** décédé, _____
_____ et de **Françoise Louise** **Maget,** garde malade, à **Lausanne** _____

2° **Rouge; Louise,** _____ Couturière, _____
de **Savigny & de Forcl** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____
célibataire, _____

née à **Lutry,** le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent
cinquante-deux, _____ fille de **Samson Rouge,** décédé _____
_____ et de **Jeanne Elise** née **Picard,** décédée, _____

Les publications ont eu lieu à **Bea, Savigny, Forcl & Lausanne,** le dix-huit
Novembre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux _____

Certificats de publication de **Bea,**
Savigny, Forcl & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bea, Savigny & Forcl. _____

Signatures des époux:

J. Pièce
Louise Rouge

Signatures des témoins:

Emel Jarquet les deux à
Jules Corbay Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 257

Brélar et Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brélar, Henri**, _____ vigneron, _____
de Lutry & d'Epesses, _____ domicilié à Cerdry sur Lutry _____
célibataire, _____

né à Cerdry sur Lutry, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Charles Brélar, décédé, _____

_____ et de Louise Idaline née Panchoud, domiciliée à Cerdry sur Lutry _____
2^o **Masson, Félice-Emilie-Noëlense-Adèle**, _____
de Ecublens, _____ domiciliée à Chailly sur Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le huit octobre _____ mil huit cent
soixante-deux, _____ fille de Jean Samuel Henri Masson, _____

_____ et de Françoise Félice née Chaillet, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, Cully, Ecublens Landanne, les
seize & dix-huit Novembre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Etat Civil de Lutry _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry,
Cully, Ecublens & Landanne, _____

Signatures des époux :

Henri Brélar
Emilie Brélar

Signatures des témoins :

Paul Biber à la Concession
Therese Fougère Chailly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 258
Giddey & Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giddey, Jules-Franci**, _____ *Mannièr*,
de Grandvaux & de Lutry _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Grandvaux, le deux février _____ mil huit cent

cinquante-quatre _____ fils de Jean Louis Giddey, Concierge _____

_____ et de Jeanne Françoise née Kupfer, domiciliés à Lansanne.

2^o **Bovard, Marie-Louise**, - sans profession, _____

de Cully _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née au Chêne sur Lutry, le treize février _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fille de Louis Bovard, décédé _____

_____ et de Jeanne Louise Blanc née Giddey, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Grandvaux Lutry, Cully & Lansanne, le dix-huit
Novembre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Grandvaux,
Cully, Lutry & Lansanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Cully

Lutry _____

Signatures des époux :

Giddey Jules-Franci
Marie Giddey

Signatures des témoins :

Sabbe les deux à
Charles Fesse Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 259
Pantet & Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pantet, Constant**, _____ agriculteur,

de Chavornay _____ domicilié à Chavornay, _____
célibataire, _____

né à Chavornay, le vingt-sept d'oct _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fils de Henri Pantet, _____

_____ et de Jeanne Louise Marion, agriculteurs à Chavornay

2° **Zwahlen, Marie-Rosine**, _____ ménagère,

de Gessenay (Bene) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Chavornay, le treize Octobre _____ mil huit cent
soixante-quatre — fille de Jean Zwahlen, charpentier _____

_____ et de Marie Jeannette Develley, les deux à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Gessenay & Landanne, les cinq,
neuf & onze Novembre écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'Etat Civil de Chavornay

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chavornay & Gessenay _____

Signatures des époux :

Constant Pantet
Marie Pantet

Signatures des témoins :

Ernest Heissier
Jules Corbey
les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 260.

Dumuid et Matgot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dumuid, Henri-Louis**, _____ boulanger,
de Monnaz _____ domicilié à Ste Croix Pully, _____
célibataire, _____

né à Ouchy, le dix Avril _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de Roaëlphie Samuel Dumuid, Commissaire de
Police _____ et de Jeanne Gaudet, sa femme, domiciliés à Aulsaime _____

2^o **Matgot, Charlotte-Julie**, _____ femme de chambre,
de Sainte Croix, _____ domiciliée à Ste Croix Pully, _____
célibataire, _____

née à Bonzeens, le quatre février _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de Charles Henri Louis Matgot, défont, _____
_____ et de Jeanne Louise Chatelet, sa femme, ménagère à l'Isle _____

Les publications ont eu lieu à Monnaz, Ste Croix & Pully, les vingt-deux
vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Romanel.

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel
Duffens-le-Château & Ste Croix _____

Signatures des époux:

Louis Dumuid
Julie Dumuid

Signatures des témoins:

M^r Fauchon les deux à
C. Raymond Suisse

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 261

Bietzi & Benz née Reber.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bietzi, Christian,** _____ Employé à la Gare S-O.
de Schangnan (Berne) _____ domicilié à Landanne _____
célibataire, _____

né à Seedorf (Berne) le douze Septembre _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de Samuel Bietzi, décédé _____

_____ et de Elisabeth née Foss, décédée, _____

2° **Benz née Reber, Elizabeth,** _____ Journalière,
de Chiezachern (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____
veuve de Jean David Benz, dès le vingt-trois Décembre mil huit cent septante-huit _____

née à Diesbach près Büren (Berne) le trente un Mai _____ mil huit cent
quarante, _____ fille de Jean Reber, décédé _____

_____ et de Anna Auginbuhl, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Schangnan, Chiezachern & Landanne, le dix-huit
et vingt Novembre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse
Certificats de publication de Schang-
nan, Chiezachern & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Schangnan & Chiezachern. _____

Signatures des époux :

Bietzi Christian
Elizabeth Benz

Signatures des témoins :

Martin Daniel les deux à
Jules Corboz Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 262
Savrat et Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savrat, Eugène, _____ *Sellier,* _____

de Lausanne, _____ domicilié à Romanel, _____

veuf de Janny née Moulin, dès le onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, _____

né à Mauvernay, sur Lausanne, le dix-neuf février _____ mil huit cent
 cinquante-trois, _____ fils de Pierre Samuel Savrat, défunt, _____

_____ et de Susanne Henriette née Barbaz, défunte, _____

2^o Décosterd, Lévie, _____ *Cuisinière,* _____

de Evreux, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Romanel, le trente-un d'oct _____ mil huit cent

quarante-deux _____ fille de feu François-Benjamin Décosterd _____

_____ et de Charlotte née Gouy, ménagère à Romanel, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evreux, & Romanel, les vingt-quatre
 et vingt-cinq novembre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisa-
 tion de l'Etat Civil de Romanel, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel

à _____

Signatures des époux :

Eugène Savrat Sellier
Lévie Savrat

Signatures des témoins :

François Pache
Jules Dubois

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Romier

1882

N° 263

Steiner et Trachzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steiner, Gilgian**, _____ *tailleur*,
de Handergund (Sarre) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Handergund, le quinze Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Abraham Steiner, *accédé*, _____

_____ et de Elizabeth née de Hânne à Handergund, _____

2° **Trachzel, Suzanne-Catherine**, _____ *ouvrière*,
de La Renk (Sarre) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à St Etienne (Sarre) le vingt-deux Novembre _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Gottfried Trachzel, *agriculteur*, _____

_____ et de Marie née Trachzel, les deux domiciliés à La Renk _____

Les publications ont eu lieu à Handergund, à La Renk & à Landanne, les vingt-cinq, vingt sept Novembre & deux Décembre présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Handergund
La Renk & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Handergund & La Renk, _____

Signatures des époux :

Gilgian Steiner
Suzanne Steiner

Signatures des témoins :

Konrad Kugler
Jules Corlay
les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bornau

N° 2611
Dotier & Bergier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dotier, Jules-Samuel,** _____ Géomètre,

de Arzies _____ domicilié à Auzanne, _____

célibataire _____

né à Tréles le dix février _____ mil huit cent

soixante-un _____ fils de nous Henri Dotier, menuisier, _____

_____ et de Jenny Charbonnet, domiciliés à Lyon. _____

2^o **Bergier, Charlotte Jeanne Henriette,** Couturière,

de Auzanne, _____ domiciliée à Auzanne, _____

célibataire _____

née à Auzanne, le onze Juin _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fille de Charles Bergier, _____

_____ et de Rose Louise Martin, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Arzies à Auzanne, les neuf & onze Novembre
 précédente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Arzies à

Auzanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Arzies.

Signatures des époux :

J. Dotier
M^{lle} Bergier Dotier

Signatures des témoins :

H. Guokeimer des deme. d.
Alexis Perrod Auzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 265.
Baud & Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baud, Henri-Louis-Jean**, _____ *Commiss. négociant*,
de Gimel _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt Septembre _____ mil huit cent
cinquante-huit, _____ fils de Charles-François Baud, *décédé*, _____

_____ et de Suzanne Eugénie Charvin, domiciliée à Lausanne _____

2° **Gachet, Rosine**, _____ *lingère*,
de Bièley-Vajulaz et de Boudens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Bièley-Vajulaz, le vingt quatre Janvier _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fille de Henri Samuel Gachet, *charpentier*, à Boudens,

_____ et de Jeannette née Bally, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à Gimel, Bièley-Vajulaz, Boudens & Lausanne, les
un et deux Décembre présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Gimel,
Bièley-Vajulaz, Boudens et Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gimel
Sullens & Echallens _____

Signatures des époux :
Henri Baud
Rosine Baud

Signatures des témoins :
Baud Samuel les deux &
Paul Bouchard Lausanne

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 266.
Nicod & Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicod, Louis,** _____ Agriculteur,
 de Vulliens, _____ domicilié à Vulliens, _____
 célibataire, _____

né à Vulliens, le huit novembre _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fils de Jean Etienne Nicod, défunt, _____

_____ et de Marguerite née Chappuis sa femme, domiciliée à Vulliens,
 2^o **Pouly, Lina,** _____ Ménagère,
 de Carronge, Cullans et Montpreveyres, _____ domiciliée à Carronge, _____

célibataire _____

née à Carronge, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent
 cinquante-trois _____ fille de François Daniel Pouly, agriculteur, _____

_____ et de Jeannette née Rey, sa femme, domiciliée à Carronge.

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Carronge des Cullans Montpreveyres,
 les vingt-quatre & vingt-six novembre dernière. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Certificat de publication & autorisation
 de l'Etat Civil de Mézières. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Mézières
 à Corcelles-le-Jocat _____

Signatures des époux:
 Louis Nicod
 Lina Nicod

Signatures des témoins:
 _____ les deux à
 Vincent Pouly & Ransanne

L'officier de l'état civil:

1832

N° 267

Vez & Allenspach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré avant leur mariage subordonné reconnaître & légitimer

Allenspach Jean Charles fils illégitime de Elisabeth Allenspach, de Mühlebach-Amwidwil (Glarus) inscrit à Volume VII des naissances de Lausanne, fol. 159 n° 400

Ce qu'attestent les déclarants par leur signature Lausanne, le vingt six Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Signatures of Jean Vez and Elisabeth Vez, Officier de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt six Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vez, Jean-Charles, bûcheron,

de Cheseaux domicilié à Landanne,

veuf de Jeanne Marguerite Peroud, née le quatre Septembre mil huit cent septante-huit

né à Cheseaux le vingt-un Jour mil huit cent

trente-trois, fils de Jean François Vez, décédé,

et de Marie Françoise née Joyet, décédée.

2° Allenspach, Elisabeth, ménagère,

de Mühlebach-Amwidwil (Glarus) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Mühlebach le vingt Mars mil huit cent

quarante-cinq fille de Anna Allenspach, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Amwidwil & Landanne, le neuf Décembre présent mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux.

Certificats de publication de Cheseaux Mühlebach-Amwidwil & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel

Amwidwil

Signatures des époux :

Signature of Jean Vez

Signature of Elisabeth Vez

Signatures des témoins :

Signatures of J. Würgler and J. B. Lang, les deux de Landanne

L'officier de l'état civil :

Signature of the officier de l'état civil

N° 268
Perret & Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret, Charles-Jules-Constant*, _____ Sellier, _____

de Essectines / Yverdon, _____ domicilié à Lantanne, _____

veuf de Susanne Louise Solaline née Mojennier, née le dix Novembre mil huit cent

quatre-vingt-trois. _____

né à Aranches, le dix avril _____ mil huit cent

cinquante, _____ fils de Jules Emile Perret, décédé. _____

_____ et de Susanne Louise Regamey à Lantanne, _____

2° *Favez, Aline*, _____ Cuisinière, _____

de Servion, _____ domiciliée à Lantanne, _____

célibataire, _____

née à Mazières, le deux Novembre _____ mil huit cent

quarante-huit _____ fille de Jean Abram Favez, carrier, à Lantanne, _____

_____ et de Susanne Marie née Edouard, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Essectines, Servion & Lantanne, les deux & trois Décembre

présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de Essectines _____

Servion & Lantanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Vuazens

N. Oron _____

Signatures des époux :

Constant Perret

Aline Perret

Signatures des témoins :

Benjamin Bolot des deux

Henri Pepsley à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N^o 269
Pache et Sallin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pache, Pierre-Franci-Louis-Marc,** _____ Coiffeur,
de Epalinges, _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Jeanne Louise Antoinette née Roux des le premier Mai mil huit cent septante-sept. _____

né à Lausanne, le dix sept Avril _____ mil huit cent vingt-deux. _____ fils de Jean François Pache, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise Charlotte née Gruffel, à Lausanne, _____

2^o **Sallin, Marie-Léonine,** _____ Cuisinière,
de Fiangères (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Fiangères, le douze Octobre _____ mil huit cent quarante-huit _____ fille de Jean Joseph Sallin, décédé, _____

_____ et de Marie Josette née Bransaz, à Fiangères, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Fiangères & à Lausanne, les quatre, dix et sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux. _____

Certificats de publication de Epalinges Fiangères & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges _____
X de Fiangères. _____

Signatures des époux :

Pache Marc Louis
Marie Pache

Signatures des témoins :

Ernest Amy les deux à
Paul Lorange Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 270
Vuillemin & Sibdot

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 5 Novembre
 1885, le Conseil d'Etat a ordonné
 que l'acte de mariage ci-dessus
 soit été rectifié en ce sens que le
 nom de famille de l'époux a de
 son père, soit écrit Vuillemin
 au lieu de Vuillemin

Lansanne, le 9 Nov: 1885.
 L'off. de l'Etat Civil.



Aujourd'hui vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vuillemin, Jean-Alfred**, _____ *Agriculteur*,
 de Pomy _____ domicilié à Lansanne _____
 célibataire, _____

né à Yverdon, le vingt-six Avril _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fils de François Vuillemin, mécanicien, _____

_____ et de Suzanne Reguin, sa femme, les deux à Lansanne,
 2^o **Sibdot, Emilie-Louise-Emma-Sylvie**, *Couturière*,
 de Montaubion & Chardonnay _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Lansanne, le huit Avril _____ mil huit cent
 cinquante-deux, _____ fille de François Louis Sibdot _____

_____ et de Françoise née Lantreau les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Pomy, Montaubion-Chardonnay Lansanne,
 les dix-sept & dix-huit Novembre dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
 Certificats de publication de Pomy
 Montaubion-Chardonnay & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de St
 Cerges & de Usins. _____

Signatures des époux :

Alfred Vuillemin
Emma Vuillemin

Signatures des témoins :

J. Barrand les deux à
J. Blanc Lansanne

L'officier de l'état civil :



1882

N° 271
Will & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Will, Jean, _____ famille,
de Sainte Croix _____ domicilié à Lausanne _____
veuf de Jenny Françoise Escoux aés le dix-sept Aout mil huit cent quatre-vingt _____

né à baptisé à Gänffelen (Berne) le vingt neuf Décembre _____ mil huit cent
quarante-trois, _____ fils de Jean Will, aécédé, _____

_____ et de Anna Méri, domiciliée à Lausanne, _____
2^o Chapuis née Mégroz, Louise-Rosine, sans profession,
de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, Chailly, _____
veuve de Louis Chapuis aés le vingt octobre mil huit cent septante six _____

née à Escherin / Rudey, le vingt-six Juin _____ mil huit cent
quarante-quatre _____ fille de Jean François Mégroz, aécédé, _____

_____ et de Jeanne Louise Julie Corbaz, agriculteur à Belmont

Les publications ont eu lieu à S^{te} Croix, Epalinges & Lausanne, le vingt-huit
Novembre et deux Décembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Actes de aécés des précédents conjoints _____
Certificats de publication de S^{te} Croix
Epalinges & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de S^{te}
Croix & Epalinges _____

Signatures des époux :

Jean Will
Rosine Will

Signatures des témoins :

J. Passer mécanicien
Ludovic Messin les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N^o 272
Brot & Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Brot, Pierre-François, _____ Agriculteur,
de Lausanne et de Vuarens, _____ domicilié au Saulard : Lausanne, _____
veuf de Marianne Esabelle Sabine Rogier, dès le vingt un Décembre mil huit cent
Septante-huit _____

né à Lausanne, le treize Septembre _____ mil huit cent
quatorze, _____ fils de Jeanne Susanne née Regamey, veuve de Jean Sigismond
Brot, aubaine _____ et de _____

2^o Meylan née Guye, Julie-Reniette, Journalière
de Nieu, _____ domiciliée au Saulard, _____
veuve de Jean Abram Meylan dès le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-un

née à Cordonay, le vingt-deux Novembre _____ mil huit cent
vingt-cinq _____ fille de Louis Victor Guye, décédé _____
_____ et de Susanne Reniette Rossy, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vuarens & au Nieu, le vingt-trois
Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Actes de décès des précédents conjoints
Certificats de publication de Vuarens
du Nieu & de Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vuarens & du Nieu _____

Signatures des époux:

Pierre-François Brot
Julie Brot

Signatures des témoins:

J. Würgler
Julio Forley

les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil:

Louis

1882

N° 273

Bonny et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonny, François-Xavier,** _____ Charpentier,
de Chevroux _____ domicilié aux Croisettes (Epalinges) _____
célibataire _____

né à Fribourg, le vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Abram Nicolas Bonny Charpentier _____
_____ et de Anne-Marie Michel, les deux à Payerne, _____

2° **Blanc, Louisa-Jenny,** _____
de Landanne, _____ domiciliée à la Grangette (Chaillly) _____
célibataire, _____

née à Chaillly, le treize Septembre _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fille de Marc Charles Blanc, décédé, _____
_____ et de Louise Henriette Blanc, à la Grangette, _____

Les publications ont eu lieu à Chevroux, à Epalinges et à Landanne, les huit et
neuf Décembre présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Grandcour-
& Epalinges _____

Signatures des époux :

François Xavier Bonny
Jenny Louisa Bonny

Signatures des témoins :

Hennar Stalphe à Chaillly
Jube Verbois à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 274
Porchet & Marchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Porchet, Jules**, _____ manoeuvre, _____
 de *Cocelles-le-Jorat, Sottens & Moudon*, _____ domicilié à *Lausanne* _____
 célibataire, _____

né à *Cocelles-le-Jorat*, le *deux Janvier* _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fils de *Jean Isaac Porchet*, agriculteur, _____

_____ et de *Jeanne* née *Gessenay*, les deux à *Cocelles-le-Jorat*, _____
 2^o **Marchand née von Allmen, Jenny**, *journalière*
 de *Sonvillier (Sutne)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 divorcée de *Jean Frédéric Marchand* dès le *treize Aout* mil huit cent *quatre-vingt-un*

née à *l'Abbergement*, le *vingt-huit Octobre* _____ mil huit cent
quarante-cinq _____ fille de *David von Allmen*, *décédé* _____

_____ et de *Suzette Chevallier*, à *l'Abbergement*, _____

Les publications ont eu lieu à *Cocelles-le-Jorat Sottens & Moudon Sonvillier &*
Lausanne, les *cinq sept et huit Aout* mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
 Acte de mariage de l'Epouse, avec ins-
 cription de divorce. _____
 Certificats de publication de *Cocelles,*
Sottens, Moudon, Sonvillier & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Cocelles, Moudon, St Cerges & Sonvillier

Signatures des époux:

Jules Porchet
Jenny Porchet

Signatures des témoins:

J. Blanc les deux
Jules Corby à
Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1882

N° 275
Bessat et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
ans, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bessat, François-Louis**, _____ vigneron,
de Luty & Forcl _____ domicilié à Luty, _____
célibataire, _____

né à Lugin (Savoie), le premier Janvier _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de Louis Bessat, vigneron, à Renent, _____

_____ et de Françoise Gilllet, sa femme, _____

2° **Chollet, Emma**, _____ Cuisinière,
de Maracon, _____ domiciliée à Lantanne, _____
célibataire, _____

née à Chavannes & Ecublens, le quatorze Décembre _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fille de Charles David François Chollet, agriculteur, à

Jouxrens-Mézery _____ et de Jeanne née Job, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Forcl, Maracon & Lantanne, les vingt-neuf
Novembre et deux décembre présente année (à Luty le deux Décembre).

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Luty

Communiqué : à l'Etat Civil de Luty
Forcl & Palérens _____

Signatures des époux :

Louis Bessat
Emma Bessat

Signatures des témoins :

J. Blanc les deux
J. Corbey sa
Lantanne

L'officier de l'état civil :

N° 276

Buzio & Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buzio, Pierre-Joseph**, _____ Employé à la Gare S. O. de San-Salvatore-Monferrato (Alessandria) Italie, domicilié à Landanne, _____ veuf de Louise Buzio née le trois Juillet mil huit cent soixante-dix-huit. _____

né à San-Salvatore, le vingt-trois février _____ mil huit cent quarante-neuf, _____ fils de Paul Buzio, agriculteur _____

_____ et de Christine Martinotti, à San-Salvatore, _____

2° **Christen, Maria-Adèle**, _____ Cuisinière, de Auegouan (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Petit-Courmayeur (Berne) le trente août _____ mil huit cent quarante-huit, _____ fille de Jacob Alfred Christen, _____

_____ et de Marie née Lesigee, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à San-Salvatore, Auegouan, Landanne & Consulat d'Italie à Genève, les sept, huit & quinze Octobre, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - _____
 Acte de décès de la précéd^{te} femme de l'Epoux _____
 Certificats de publication _____
 Déclaration Consulaire _____
 Permis du Département de Justice _____
 & Police en date du 26 Décembre _____
 Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Auegouan. _____

Signatures des époux :

Buzio Pierre
Adèle Buzio

Signatures des témoins :

Henriou les deux à
Jules Voluz Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1882

N° 277

Rosenbusch et Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rosenbusch, Charles**, _____ *électicien*,
de Lutry _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le quatre février _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Charles Joseph Rosenbusch _____

_____ et de Suzanne Marie Dumire, les deux célibataires, _____

2° **Reymond, Louise-Augustine-Jeannette**, _____ *sans profession*,
de Vaulion, _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le premier Mai _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fille de Henri Louis Reymond, absent du pays, _____

_____ et de Marie Alexandrine Ruffin, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Vaulion Lausanne, les quatorze & seize
Décembre, présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____
Certificats de publication de Lutry,
Vaulion & Lausanne, _____

Signatures des époux :

Charles Rosenbusch
Louise Rosenbusch

Signatures des témoins :

Emile Moynier les deux
Henri Bava à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Tonier

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry & Vaulion, _____

Le N° 277 à la page 178 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1882

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Lausanne le 31 Décembre 1882

L'officier de l'Etat Civil.



N^o ~~272~~ 1
Lenoir-Grand et Campan
née Legrand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lenoir-Grand, Louis-David**, _____ *tenancier*,
 de Chateau-d'Oex, _____ domicilié à Lausanne, _____
 divorcé de Julia Lopy dès le dix-sept avril mil huit cent septante-quatre, _____

né à Etivaz, le deux-sept Octobre _____ mil huit cent
 Trente cinq _____ fils de Rodolphe Alexandre Lenoir-Grand, décédé,
 _____ et de Marie née Fille, décédée, _____

2^o **Campan née Legrand, Sophie-Louise**, *Couturière*,
 de Gignod (Italie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 veuve de Joseph François Campan, dès le trente-un Décembre mil huit cent
 septante-quatre, _____

née à Travers (Neuchâtel), le douze Septembre _____ mil huit cent
 quarante _____ fille de Albert Legrand, décédé, _____
 _____ et de Louise Pauline née Xenba, fleuriste, à Neuchâtel,

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex, Gignod, Lausanne & Condat,
 d'Italie, les deux, quatre et dix-sept Décembre dernier, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
 Acte de divorce de l'Epoux _____
 Acte de décès du mari de l'Epouse _____
 Certificats de publication de Chateau-
 d'Oex, Gignod & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Chateau-
 d'Oex & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Lenoir-Grand Louis David
Sophie Lenoir-Grand

Signatures des témoins:

J^{al} Vincent Blanc
J^{al} Corbey les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 479 2

Hertig et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hertig, Charles-Louis**, _____ Lammiez, _____ de Runderswyl (Dane) _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Lansanne, le sept Février _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Jean Louis Hertig, décédé, _____

_____ et de Louise Julianne Villard, agriculteur à Eugnens, _____
2° **Jaquier, Marguerite**, _____ Cuidiniers, _____ de Goumoens-la-Ville, _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Ecublens, le onze Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____ fille de Jean Francois Jaquier, _____ _____ et de Marianne Milliet, marié à Goumoens, _____

Les publications ont eu lieu à Runderswyl, Goumoens-la-Ville, & Lansanne, les seize dix-huit et vingt Novembre dernier. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement des père de l'Épouse mineure _____
Certificats de publication de Runderswyl _____
Goumoens-la-Ville & Lansanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Runderswyl & Goumoens-la-Ville. _____

Signatures des époux :

Hertig Louis
Marguerite Hertig

Signatures des témoins :

Emile Bébou les deux
Jules Verbeur à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Tonin

6-357.

N° 3
Tavel et Marcel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tavel, Ernest-Théodore-Albert,** Docteur médecin, de Payerne, _____ domicilié à Berne, _____ célibataire, _____

né à Payerne, le deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Frédéric Jules François Tavel _____

et de Albertine Sophie née Daxelhofer, rentière à Payerne, _____

2^o **Marcel, Cécile-Veniette,** _____ dans profession, de Lausanne & de Paudex _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-huit Octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Sigismond Marcel, défunt, _____

et de Emilie ^{Françoise} Sophie Duwillard, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Payerne, Lausanne, Paudex & Berne, le vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 10. mars 1937, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'au lieu de l'acte par lequel le nom de la mère de l'épouse est François et son prénom Sophie.

Lausanne, le 1. Janvier 1937.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
à Payerne et Pully.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Berne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Berne Payerne & Pully _____

Signatures des époux:

[Signature: E. Tavel]
[Signature: Cécile Veniette]

Signatures des témoins:

[Signature: L. Chappuis]
[Signature]
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1883

N° 11
Bovard & Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Edouard**, _____ Employé S. O.
de Villette, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Couz sous Landanne, le dix-Juin _____ mil huit cent
Soixante-deux, _____ fils de Jean Daniel Bovard, Chef de Gare, _____

_____ et de Suzanne Marguerite née Brugger, les deux à Veplanx _____
2° **Rosset, Aline**, _____ dans profession, _____
de Bougy-Villars _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Roche, le quinze d'oct _____ mil huit cent
Soixante-deux _____ fille de Jean Samuel Rosset, jardinier, _____

_____ et de Madeleine née Muller, les deux à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Villette, Bougy-Villars & Landanne, les trente
Dix-huit mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Certificats de publication de Villette
Bougy-Villars & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully & Aubonne. _____

Signatures des époux :

E. Bovard
Ed. Bovard.

Signatures des témoins :

Ros } les deux à
Roa } Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Rosier

N° 5
Adamina et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Adamina, Jacques-Alexis**, peintre en bâtiment & de Orselina (Sardin) _____ domicilié à Genève, _____ veuf de Pauline Clémentine Guenet, dè le vingt huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-denz, _____

né à Morat (Fribourg), le douze dèut _____ mil huit cent quarante-un, _____ fils de Jean Baptiste Adamina _____

_____ et de Marie Nicora, sa femme, dècèdèe, _____

2° **Martin, Emma-Julie-Marie**, tailleur, de Froidville (Vaud) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire _____

née à Landanne, le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent cinquante-quatre fille de Jean Marc Martin _____

_____ et de Jenny Suzette Françoise Rogoz, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Orselina, Froidville, Genève & Landanne, les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-sept Novembre et premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation de l'off: de l'Etat Civil de Genève.

 Communiqué: à l'Etat Civil de Genève Orselina & Bettens. _____

Signatures des époux:

Jacques Adamina
Emma Adamina

Signatures des témoins:

Ernest Barraud
Elsa Barraud
 les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 6
Bohy & Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bohy, Auguste**, _____ Coiffeur, de Corsier-lès-Corroy (Vaud) et Toos (Thurgau) domicilié à Vandanne, _____ veuf de Rose Louise née Pache dès le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-un,

né à Vandanne, le huit Mars _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Jean Jacques Samuel Bohy, employé au Penitencier, _____ et de Jeanne Marie née Boucher domiciliés à Vandanne,

2° **Cornu, Ida**, _____ Femme de Chambre, de Chamblon, _____ domiciliée à Cortaillod (Neuchâtel) _____ célibataire,

née à Cortaillod, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fille de Jaques Cornu, domicilié en Amérique, _____ et de Louise née Durandin, s'écrite,

Les publications ont eu lieu à Corsier, Chamblon, Vandanne & Cortaillod, les quatre & six Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux.

Certificats de publication de Corsier-Chamblon & Vandanne & Cortaillod

Communiqué : à l'Etat Civil de Corsier, Montagny & Cortaillod

Signatures des époux :
Auguste Bohy
Ida Bohy

Signatures des témoins :
Alfred Bohy
Jules Cornu

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par décision du 25 novembre 1952 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu e BOHY, Auguste, soit désigné comme étant originaire de :

"Corsier (Vaud) et Toos (Thurgau)".

Lausanne le 13 décembre 1952

L'officier de l'état civil :
[Signature]
Cque à Chardonne, Schönholzerswilten et Montagny

N° 7.
Frech & Kutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Frech, Emile-Théodore-Martin*, — Sculpteur, —
 de *Borckheim (Wurtemberg)* — domicilié à *Nandamine, avant à Bâle*,
 célibataire, _____

né à *Stuttgart*, le vingt-huit Octobre _____ mil huit cent
 Soixante _____ fils de *Kubert Frech, Charpentier*, _____

_____ et de *Conize Wilhelmine née Fran*, les deux à *Stuttgart*,

2^o *Kutz, Emilie*, _____ sans profession, —
 de *Liestal (Bâle-Campagne)* — domiciliée à *Nebikon (Lucerne)* —
 célibataire, _____

née à *Diemme*, le douze Juillet _____ mil huit cent
 Soixante _____ fille de *Gustave Adolphe Kutz, décédé*, _____

_____ et de *Emilie née Duting*, à *Nebikon* _____

Les publications ont eu lieu à *Liestal, Nandamine, Bâle & Nebikon*, les neuf, dix & quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux. La publication à *Borckheim* a été dispensée par le Consul d'Allemagne à *Genève*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication & dispense
du Consul d'Allemagne à Genève _____
Déclaration de Validité _____
Permis du Département de Justice &
Police _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Bâle*,
Liestal Nebikon & à la Chancellerie
Cantonale _____

Signatures des époux :

Emile Frech
Emilie Frech

Signatures des témoins :

Jean Kullenda les deux
Georges Kuitel

L'officier de l'état civil :

J. Bernar

N^o 3
Cavin & Cuzzit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cavin, Louis,** _____ Agent de Police,
de Vulliens, _____ domicilié à Lansanne (Orchys) _____
célibataire _____

né à Vulliens, le dix-sept novembre _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de Pierre Louis Cavin _____

_____ et de Marie née Janet, _____

2^o **Cuzzit, Elise-Adèle,** _____ Cuisinière,
de Concise _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Concise, le dix Janvier _____ mil huit cent cinquante-six _____ fille de Louis Samuel Cuzzit, _____

_____ et de Susanne Marie née Guillod, domiciliée à Concise _____

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Concise & Lansanne, le dix Janvier _____
courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Vulliens,
Concise & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vulliens
(Mairies)
à Concise _____

Signatures des époux :

Louis Cavin
Elise Cuzzit

Signatures des témoins :

A. Gillieron les deux
J. Bionet à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 9
Gimpert et Strehler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gimpert, Ulrich**, _____ Employé S. O.
de Küssnacht (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Genève, le quinze Juin _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Jean Conrad Gimpert, tailleur, à Lausanne, _____
_____ et de Louise Rudolph, aussi à Lausanne _____

2^o **Strehler, Bertha**, _____ Couturière,
de Wald (Zurich) _____ domiciliée à Eubenthal (Zurich) _____
célibataire, _____

née à Wetztenbach (Zurich), le vingt-six mars _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de Jean Henri Strehler instituteur, _____
_____ et de Suzanne Renner, domiciliés à Eubenthal, _____

Les publications ont eu lieu à Küssnacht, Wald, Eubenthal & Lausanne, les
cinq - six Janvier, présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Küssnacht
Wald, Eubenthal & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Küssnacht, Wald & Eubenthal. _____

Signatures des époux :

U. Gimpert
Bertha Gimpert

Signatures des témoins :

D. D. D. les deux à
Jules Corboz Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Par jugement rendu dans la séance du douze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, le Tribunal cantonal de Neuchâtel a déclaré par le divorce le mariage existant ci-contre.

Aux termes de l'article 117 le divorce n'a été prononcé ni en faveur de l'un ni en faveur de l'autre des époux.

Lausanne, le 21 octobre 1893.

L'Officier de l'Etat Civil

J. J. J.

Actes de 1893

N° 10

Depierre et Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Depierre, Charles-Décenti**, _____ *Comptable*
de Neuchâtel _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire _____

né au *Lozé*, le quatorze Juin _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fils de Auguste Depierre décédé _____
_____ et de Louise Sophie Jeanneret-Grosjean, à *Lausanne* _____

2^o **Steiner, Emma**, _____ *Sans profession*,
de *Pfungen (Zurich)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à Neuchâtel le dix-huit Octobre _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Christophe Steiner, décédé, _____
_____ et de Françoise née Pache, à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Pfungen & *Lausanne*, les six & sept Janvier
présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Neuchâtel
Pfungen & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuchâtel

Pfungen & Lausanne _____

Signatures des époux :

C. H. Depierre
Emma Steiner

Signatures des témoins :

A. Semwald
Paul De Pierre
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 11
Glazze & Lederray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Glazze, Jean-Henri**, — Employé de Commerce, —
 de Dofflens, _____ domicilié à Lausanne, _____
 veuf de Louise Adèle née Rod, d'ô le dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt, _____

né à Clines près Veve, le cinq Décembre _____ mil huit cent quarante-sept, _____ fils de Abram Glazze, décédé, _____
 _____ et de Rose née Bonzon, domiciliée à Lausanne, _____
 2° **Lederray, Suzanne-Marianne**, Cuisinière, —
 de Lutry & de Grandvaux _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quarante-quatre fille de Jean Samuel Lederray _____
 _____ et de Jeanne Suzanne née Décombarz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Dofflens, Lutry, Grandvaux & Lausanne, _____
 le dix Janvier courant, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
 Certificats de publication de Dofflens,
 Lutry, Grandvaux & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Lutry, Cully & Romainmotier

Signatures des époux:

Jean Henri Glazze
Suzanne Glazze

Signatures des témoins:

Jean Lederray
Servin

les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil:

A. Bonin

1883

N° 12

Allenbach & Schwitzquebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la Célébration du mariage transcrite ci-contre, les Epoux ont déclaré vouloir reconnaître & légitimer par leur mariage :

Schwitzquebel Henri Charles né à Lausanne, le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, de l'Épouse Henriette Louise Schwitzquebel dit en tant inscrit dans les registres de Lausanne à Vol. IX fol. 21 de naissance.

Lausanne 25 Janvier 1883

Charles Allenbach

Louise Allenbach
L'Off. de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allenbach, Charles-Eugène, négociant,

de Fribourg (Suisse) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lutry, le quatorze Janvier mil huit cent soixante-un, fils de Frédéric Allenbach, menuisier,

et de Louise Charlotte Gabrielle Dixens, les deux à Lausanne,

2° Schwitzquebel, Henriette-Louise, Cuisinière,

de Lausanne (Berne) domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Renens le vingt-deux Aout mil huit cent soixante-deux, fille de Louis Samuel Frédéric Schwitzquebel, menuisier,

et de Jeanne Marie née Cistenoud, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Lausanne & Lausanne, les quatre & dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Fribourg

Lausanne & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Fribourg

Lausanne.

Signatures des époux :

Charles Allenbach
Louise Allenbach

Signatures des témoins :

J. Mare les deux à
Jules Corbuzier Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13
Rubin et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rubin, Jules-Henri**, _____ Agriculteur, de Reichenbach (Borne) _____ domicilié à Vufflens-le-Château, _____ célibataire, _____

né à Vufflens-le-Château, le vingt-quatre Avril _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de Jean-François-Marc Rubin, décédé, _____ et de Louise née Berger, à Vufflens-le-Château. _____

2^o **Demont, Louise-Lucie**, _____ Cuisinière, de Apples, _____ domiciliée à Lonsanne, _____ célibataire, _____

née à Apples le deux Septembre _____ mil huit cent cinquante-un _____ fille de François-Louis Demont, décédé, _____ et de Jeanne Louise née Paquier, à Senges, _____

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, Apples, Vufflens-le-Château & Lonsanne, le dix Janvier, présent mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Vufflens-le-Château. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Reichenbach Apples & Vufflens-le-Château

Signatures des époux:

Jules Rubin
Louise Rubin

Signatures des témoins:

Jules Rubin les deux
Jules Collet témoins
Lonsanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N^o 114
Simond & Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Simond, Alphonse,** _____ Drogiste,

de Grandevent, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Landanne, le premier Décembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fils de Albert Ami Simond, décédé, _____

_____ et de Catherine née Hesté, domiciliée à Landanne, _____

2^o **Pache, Louise-Charlotte-Sophie,** _____

de Epalinges, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire _____

née à Landanne, le vingt-sept Juin _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fille de Charles-Elie-Jean Pache, entrepreneur, _____

_____ et de Jeanette Henriette Marguerite née Tripod, les deux à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Grandevent, à Epalinges & Landanne, le treize Janvier, mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des Epoux.

Certificats de publication de Grandevent
Epalinges & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de fieg &
Epalinges. _____

Signatures des époux :

A. Simond
Louise Simond

Signatures des témoins :

Christin Landanne les deux à

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15.
Sergy et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sergy, François,** _____ agriculteur, _____ de Burtigny _____ domicilié à Crélex _____ célibataire, _____

né à La Rippe, le quatre Novembre _____ mil huit cent quarante-huit _____ fils de défunt Marc François Sergy _____

_____ et de Julie née Saulier, domiciliée à Burtigny _____

2° **Lin, Charlotte,** _____ femme de chambre, _____ de Rieux & de Lutry _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Rieux, le deux février _____ mil huit cent cinquante _____ fille de Samuel Louis Lin, vigneron, _____

_____ et de Louise Françoise Henriette née Borgognon, à Rieux _____

Les publications ont eu lieu à Burtigny, Rieux, Lutry, Crélex & Landanne, les cinq & six Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication & autorisation de l'Etat Civil de Gingins.

Communiqué: à l'Etat Civil de Bursins, Gingins, Lutry & Cully _____

Signatures des époux:

François Sergy
Charlotte Sergy

Signatures des témoins:

Jos. Elie Gavillet
Jules S. Burg
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1843

N° 16

Estoppay & Estoppay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

1° Estoppay, Louis-Jean, Jureur de la Justice de Paix,

de Granges domicilié à Orbe,

veuf de Emma née Berger, âgé le seize avril mil huit cent quatre-vingt

né à Orbe, le treize Septembre mil huit cent

quarante-sept, fils de défunt Jacques Samuel Estoppay

et de défunte Lisette née Manganel,

2° Estoppay, Marie-Suzanne, sans profession,

de Granges, domiciliée à Orbe,

célibataire,

née à Orbe, le six Juillet mil huit cent

cinquante-neuf, fille de défunt Louis Etienne David Estoppay

et de Louise Françoise née Chanel, aubergiste à Orbe,

Les publications ont eu lieu à Orbe & à Granges, les cinq & six Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil d'Orbe.

Blank lines for additional deposited pieces.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe

à Granges.

Blank lines for communication details.

Signatures des époux :

Signatures of Louis-Jean Estoppay and Marie-Suzanne Estoppay.

Signatures des témoins :

Signatures of Marie Estoppay and Jean Estoppay, witnesses from Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer.

N° 17
Giron et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Giron, François,** _____ Citoyen, _____
de Genève, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le trente Octobre, _____ mil huit cent
soixante-deux, _____ fils de Marc Charles Giron, Commissaire de Police, _____
_____ et de Marie Louise Deléchat, les deux à Lausanne, _____

2° **Pache, Louisa-Marie,** _____ lingère, _____
de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six Août _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de Jules Samuel Pache, décédé, _____
_____ et de Louise Pacheoud, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Epalinges & Lausanne, les cinq & six
Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Genève
Epalinges & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève
& Epalinges _____

Signatures des époux:

François Giron
Louisa Giron

Signatures des témoins:

Ch. Giron les deux
Jules Pacheoud les deux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 18

Mojonnier et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mojonnier, Emile,** _____ agriculteur,

de Mézières, _____ domicilié à Mézières, _____

célibataire, _____

né à Mézières, le huit mai _____ mil huit cent

quarante-huit _____ fils de Pierre Mojonnier, défunt, _____

_____ et de Suzanne Marie née Mojonnier, agriculteur à Mézières, _____

2^o **Jordan, Rosine,** _____ agriculteur,

de Carrouge, _____ domiciliée à Carrouge, _____

célibataire, _____

née à Carrouge, le treize mai _____ mil huit cent

soixante-sept, _____ fille de Jean Marie Jordan, agriculteur à Carrouge _____

_____ et de Marianne née Cashion, à Carrouge, _____

Les publications ont eu lieu à Mézières & à Carrouge, les onze janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation (Certificat de publication) de l'off. de l'Etat Civil de Mézières.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières _____

Signatures des époux :

Emile Mojonnier
Rosine Mojonnier

Signatures des témoins :

Favrat Huissier les deux
F. Rubin L. L. L.

L'officier de l'état civil :

Tonin

N° 19
Guillemin et Savoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guillemin, Henri**, _____ Plâtrier-peintre, _____
 de Compevaux (Fribourg) _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Pully le vingt-un Mai _____ mil huit cent
cinquante-cinq, _____ fils de Pierre François Guillemin décédé, _____

_____ et de Marie Felice Stahler sa femme, _____

2^o **Savoy, Marie-Catherine-Alexandrine**, filie de
Salie, _____
 de Attalens (Fribourg) _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Colombey (Valais) le quatorze Avril _____ mil huit cent
cinquante-huit — fille de Claude Savoy Couvreur à Monthey _____

_____ et de Marie Catherine née Genoud, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Compevaux, Attalens & Lansanne, les quatorze,
quinze & seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Compevaux
Attalens & Lansanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Moyriez (Compevaux) & Attalens

Signatures des époux:

Henri Guillemin
Alexandrine Guillemin

Signatures des témoins:

Jules Böhl les deux
Jules Corboz à Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 20

Borgeaud & Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, Auguste**, _____ maréchal,

de Mottens, _____ domicilié au Mont, _____

célibataire, _____

né à Eugy, le vingt-six janvier _____ mil huit cent

soixante-un, _____ fils de Jean Louis Borgeaud, maréchal, domicilié au Mont,

_____ et de Jeanne née Guinot, ménagère, au dit lieu, _____

2° **Favrat, Euphrasine**, _____ laitière,

de Lausanne, _____ domiciliée à Romanel _____

célibataire, _____

née à Mauvernay près Lausanne, le vingt-huit octobre _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fille de feu Pierre Samuel Favrat, _____

_____ et de Judenne Benoitte née Barbaz, _____

Les publications ont eu lieu à Mottens, au Mont, à Lausanne & à Romanel, les
trois, quatorze et quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation (Certificat de publication)
de l'Off. de l'Etat Civil de Romanel.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel & Mottens. _____

Signatures des époux :

Auguste Borgeaud
Euphrasine Borgeaud

Signatures des témoins :

Alph. Ladermann, les deux
Jules Corboz & Bi. Lausanne

L'officier de l'état civil :

O. Romier

N° 21.
Chatelan & Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelan, Marc,** _____ Charpentier, de Bredigny _____ domicilié à Bredigny _____ célibataire, _____

né à Bredigny, le seize novembre _____ mil huit cent quarante-six, _____ fils de défunt Jean Gabriel Samuel Chatelan _____

_____ et de Jeanne Benoitte née Joly, à Bredigny _____

2° **Guignard, Aline,** _____ agricultrice, de l'abbaye et de Bottens, _____ domiciliée à Bottens, _____ célibataire, _____

née à Bottens, le onze juin _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de Louis Samuel Daniel Guignard, agriculteur, à Bottens _____

_____ et de Françoise Suzette Janneton née Gognuz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Bredigny, à l'abbaye, à Bottens, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation) de l'Etat Civil de Bottens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Bottens - l'abbaye _____

Signatures des époux :

Marc Chatelan
Aline Chatelan

Signatures des témoins :

Edouard Guignard
Louis Guignard les deux à Bottens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 22

Fiquet & Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fiquet, Emile**, _____ Ménistier,
de Nancy (Meurthe & Moselle) France, _____ domicilié à Laxou, _____
célibataire, _____

né à Nancy, le quatorze cent _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Marie-Augustine Fiquet, décédée, _____

_____ et de _____
2^o **Guignard, Marguerite-Antoinette**, Couturière,
de Vaulion, _____ domiciliée à Pully, _____
célibataire, _____

née à Pully, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fille de feu Jean Samuel Guignard, _____
_____ et de Louise Marguerite née Guerry, domiciliée à Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Nancy, Vaulion, Pully & Laxou, les treize, quatorze & vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la mère de l'Epoux _____

Certificats de Publication. _____

Déclaration de l'Ambassade de France _____

Permis du Département de Justice & Police. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Vaulion & Pully

Signatures des époux :

Emile Fiquet
Antoinette Fiquet

Signatures des témoins :

Marcel Jeay les deux
Boué & Vaudanne

L'officier de l'état civil :

N° 23

Duchêne et Dufour

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^{er} Duchêne, François, _____ Chocolatier,
de Anthy (Haute-Savoie) France, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Anthy, le quinze février _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de Claude Duchêne, Commissionnaire, _____
_____ et de Claudine Déroz, domiciliés à Landanne. _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^e Dufour, Rosine, _____ Cuisinière,
de Villars-Tiercelin & de Dommarin, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Chivrens, le premier octobre _____ mil huit cent cinquante-six _____ fille de Jacques Samuel Dufour, sécedé, _____
_____ et de Jeanne Sabine Rey, domiciliée à Landanne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Anthy, Villars-Tiercelin, Dommarin & Landanne, les dix-neuf, vingt & vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. - Consentement des parents de l'Epoux. - Certificats de publication de Anthy, Villars-Tiercelin & de Landanne. - Déclaration de validité de l'Ambassade de France. - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Bâttent

Signatures des époux:

Duchêne François
Rosine Duchêne

Signatures des témoins:

Faurat Henri
Jules Orly
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

O. Tonier

1843

N° 24
Gardy et Belleville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gardy, Charles-Eugène**, _____ Décorateur, de Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise (France) domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Saint Germain en Laye, le premier Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Antoine Léon Gardy, décédé, _____

et de Catherine Gardet, décédée _____

2° **Belleville, Marie-Joséphine-Victorine**, _____ de Poligny (Jura) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire _____

née à Poligny, le dix Décembre _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Louis Jean Baptiste Belleville, Cordonnier, domicilié à Poligny, _____ et de Jeanne Françoise Gaffiot, décédée, _____

et de Jeanne Françoise Gaffiot, décédée _____

Les publications ont eu lieu à St Germain-en-Laye, à Poligny et à Lausanne, les vingt-sept et vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Actes de décès des père & mère de l'Epoux - Consentement de la grand-mère de l'Epoux - Acte de décès de la mère de l'Epouse & Consentement du père - Certificats de publication - Déclaration de l'Ambassade - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale _____

Signatures des époux :

C. Gardy
Marie Belleville

Signatures des témoins :

Jos. Kramer
Jules ...

les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 25
Gaudin et Centlivres

3-315

Aujourd'hui quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gaudin, Jules**, _____ agriculteur, de Landanne, Morzes, Lyon & Sévrey _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le douze août _____ mil huit cent quarante-sept, _____ fils de Henri Marc Frédéric Gaudin, décédé, _____ et de Jeanne Bolet, domiciliée à Belvans & Landanne _____

2^o **Centlivres, Constance**, _____ sans profession, de Chavannes-le-Chêne, _____ domiciliée à Landanne, av. à Chavannes-le-Chêne, _____ célibataire, _____

née à Chavannes-le-Chêne, le vingt-neuf janvier _____ mil huit cent soixante _____ fille de Emmanuel Centlivres, agriculteur _____ et de Louise Marie née Maitet, les deux à Chavannes-le-Chêne, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Morzes, Lyon & Sévrey & Chavannes-le-Chêne, les treize & quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p>Actes de naissance des Epoux _____</p> <p>Certificats de publication de Landanne, Morzes, Lyon & Sévrey & Chavannes-le-Chêne _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Communiqué: à l'Etat Civil de Morzes Lyon, Morand & Genassey _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>Signatures des époux:</p> <p><i>Jules Gaudin</i> _____</p> <p><i>Constance Gaudin</i> _____</p> <p>Signatures des témoins:</p> <p><i>[Signature]</i> _____</p> <p><i>Jules Bolet</i> _____</p> <p>les deux à Landanne _____</p> <p>L'officier de l'état civil:</p> <p><i>[Signature]</i> _____</p> <p><i>[Signature]</i> _____</p>
---	---

1883

N° 26.
Chenevard & Mellé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chenevard, Emile**, _____ Charpentier,
de Corcelles-le-Jorat, _____ domicilié à Corcelles _____
célibataire _____

né à tierce Champvent, le dix Septembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fils de Benoitte Chenevard, ménagère à Corcelles _____

et de _____
2° **Mellé, Eugénie**, _____ ménagère,
de Montpreveyres _____ domiciliée à Montpreveyres, _____
célibataire, _____née à Montpreveyres, le premier Aout _____ mil huit cent cinquante-un, _____ fille de Jean Pierre François Mellé, agriculteur à Montpreveyres _____
et de Jeanne Marie Benoitte née Mellé, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat et à Montpreveyres, le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation)
de l'Etat Civil de Corcelles. _____

_____Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat. _____

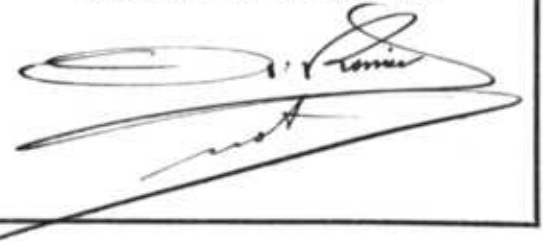
Signatures des époux :

Emile Chenevard
Eugénie Chenevard

Signatures des témoins :

M. Mellé à Montpreveyres
Alexis Fochet à Corcelles

L'officier de l'état civil :



N° 27

Hausmann Rouillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hausmann, Charles-Alfred**, Médecin, de Mändorf (C^{te} de Zurich) _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le dix-sept Septembre _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fils de Gaspard Hausmann, Banquier, _____

_____ et de Jeanne Frédérique Charlotte Hisey, les deux à Landanne

2^o **Rouillet, Hélène**, _____ sans profession, _____ de Champvent, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le quatre Août _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de Jean Marc Gabriel Albert Rouillet, décédé, _____

_____ et de Fanny Elise Potiquette, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Mändorf, Champvent & Landanne, les dix-sept, dix-huit & vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Certificats de publication de Mändorf, Champvent & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Mändorf & Champvent _____

Signatures des époux :

Alfred Hausmann J^r med.
Hélène Hausmann

Signatures des témoins :

St Rogier
Thomato
les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1843

N° 28

Gueux & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gueux, Emile-François-Louis**, _____ agriculteur, de **St Léger-La-Chèze** _____ domicilié à **La Grange à Gondet : St Léger**, célibataire, _____

né à **La Grange à Gondet**, le douze février _____ mil huit cent soixante _____ fils de **Samuel Gabriel Gueux**, agriculteur à **La Grange à Gondet**, _____ et de **Marie Louise Corthézy**, _____

2° **Chevalley, Julie**, _____ agricultrice, de **Suidoux** _____ domiciliée à **Pont-Orge ci-devant Suidoux**, célibataire, _____

née à **Pont-Orge**, le douze février _____ mil huit cent soixante _____ fille de **Marc Samuel Chevalley**, agriculteur à **Pont-Orge**, _____ et de **Jeanne Françoise née Chappuis**, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à **St Léger & Suidoux**, le trois février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation) de l'officier de l'Etat Civil de **St Léger**.

Communiqué : à l'Etat Civil de **St Saphorin, à Chexbres & à St Léger (Blonay)** _____

Signatures des époux :

Gueux Emile
Gueux Julie

Signatures des témoins :

Blanc
Jules Corboz
les deux domiciliés à **Lausanne**.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 29
Emery & Burnand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, François**, _____ Meunier, _____
 des Cullayes _____ domicilié à Mézières, _____
 célibataire _____

né aux Cullayes, le seize Septembre _____ mil huit cent cinquante, _____ fils de Pierre Abram Emery, défunt, _____
 _____ et de Susanne Marie née De Gruffy, sa femme, aux Cullayes, _____

2° **Burnand, Aline**, _____
 de Vulliens, _____ domiciliée à Carronge, _____
 célibataire, _____

née à Carronge, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-quatre fille de Samuel Burnand, défunt, _____
 _____ et de Louise Henriette née Chappuis, agriculteur à Carronge

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Mézières, à Vulliens & à Carronge, les vingt-trois et vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation)
 de l'officier de l'Etat Civil de Mézières.

Communiqué à l'Etat Civil de
 Mézières _____

Signatures des époux :

François Emery
Aline Emery

Signatures des témoins :

M. M. M.
J. P. Corles
 les deux domiciliés à Xarribonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 30

Gerster et Gyster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gerster, Joseph-Gaspard-Marc**, — Employé S.O. de Savigny, _____ domicilié à Landanne, _____ veuf de Caroline Sophie Bourgeois, dès le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Landanne, le vingt-sept octobre _____ mil huit cent quarante-neuf, — fils de Marc-Louis-Samuel Gerster _____

et de Elisabeth Nyffeler, les deux décédés. _____

2° **Gyster, Emma**, _____ lingère, de Langnan (Seine) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Pully, le douze novembre _____ mil huit cent cinquante-trois, — fille de Victor-Jean-Alban-Benjamin Gyster, journaliste, _____

et de Suzanne Madeleine née Deledert, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Savigny Langnan & Landanne, les vingt & vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. —
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Certificats de publication de Savigny
Langnan & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Langnan & Savigny _____

Signatures des époux :

Joseph Gerster
Emma Gyster

Signatures des témoins :

Ch. B... des deux
L. Haum... Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31

Perret et Clot née Jauchette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, Jean-Louis,** _____ Potier, _____

de Esderines (Mozens) _____ domicilié à Renens, _____

célibataire, _____

né à Gex (Ain) France, le deux Décembre _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fils de Louis Perret, Potier _____

_____ et de Susone née Aquatié, domiciliés à Genève, _____

2° **Clot, née Jauchette, Olympie,** _____ Journalière, _____

de Courtilles _____ domiciliée à Landanne, _____

divorcée de Louis Frédéric Clot, dès le vingt-un Septembre mil huit cent septante-dix _____

née à Mondon, le dix Mai _____ mil huit cent

cinquante, _____ fille de Jean Isaac Jauchette, _____

_____ et de Françoise Elisabeth Charrier, décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Esderines, Renens Courtilles & Landanne les vingt Janvier & dix février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de Renens

Communiqué : à l'Etat Civil de
Renens, Mozens & Lucens. _____

Signatures des époux :

Perret Jean Louis

Olympie Perret

Signatures des témoins :

Paul Vallotton

Jules Corba

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

1883

N° 32

Rosset & Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosset, Lucien-François-Dominique, *Cerdomme*

de Cerriaz, _____ domicilié à Allaman _____

célibataire, _____

né à Cerriaz, le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent

cinquante-huit, _____ fils de Jacques Louis Rosset, agriculteur à Cerriaz, _____

_____ et de Marie-Antoinette Delabaye, *Alcée*, _____

2° Dizereux, Rosine-Elise, _____ *journalière*,

de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six Juin _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de feu Alexis Dizereux _____

_____ et de Jeanne-Suzanne David, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Cerriaz, Lutry, Allaman & Lausanne, les sept-huit & dix février mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication (autorisation) de l'Etat Civil de Rolle _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle

Lutry & Villarsel. _____

Signatures des époux :

Lucien Rosset

Rosine Rosset

Signatures des témoins :

Henri Langrande *à Jorat*

Jules Corbaz *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33
**Fiister a Kuffez dit
 Bailliet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiister, Jean-Jacob,** _____ négociant,
 de Affoltern & Hongg (Zurich) _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Affoltern & H. le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____ fils de **Gaspard Fiister, défunt,** _____

_____ et de **Régula née Fehr, défunte,** _____

2° **Kuffez dit Bailliet, Fontine-Julie-Virginie,**
 de Cossonay, Bonvillars & Anet (Seine) _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Gollion, le cinq Octobre _____ mil huit cent dix-sept _____ fille de **Isaac Kuffez dit Bailliet, décédé,** _____

_____ et de **Jeanne Louise née Derrat, à Lansanne,** _____

Les publications ont eu lieu à Affoltern, Cossonay, Bonvillars, Anet & Lansanne, les dix onze & treize Février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
 Certificats de publication de Affoltern
 Cossonay, Bonvillars Anet & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Affoltern, Cossonay, Bonvillars & Anet.

Signatures des époux:

Jacques Fiister Neg
Fontine Fiister

Signatures des témoins:

Jean Weber
F. Bailliet

les deux domiciliés à Lansanne
 L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 34

Sennewald et Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le nom de famille doit être écrit Sennwald au lieu de Sennewald

Rectification ordonnée par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud le 27 septembre 1892

L'Officier de l'Etat Civil



Aujourd'hui premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sennewald, André,** _____ Commis à la Comptabilité générale S. D. de La Chaux du milieu (Neuchâtel) _____ domicilié à Landonne, _____ célibataire, _____

né à Neuchâtel le cinq avril _____ mil huit cent soixante _____ fils de Henri-François Sennewald, décédé _____

_____ et de Louise née Hénel, décédée _____

2° **Steiner, Christine-Lina,** _____ dans profession de Pfungen (Lûtsch) _____ domiciliée à Landonne, _____ célibataire, _____

née à la Cassarre près Neuchâtel, le vingt-sept mai _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Christophe Steiner, décédé _____

_____ et de Fanchette née Pache, à Landonne, _____

Les publications ont eu lieu à La Chaux du milieu, à Pfungen & à Landonne, les premier, deux & trois février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Certificats de publication de La Chaux Pfungen & Landonne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de la Chaux du milieu & de Pfungen. _____

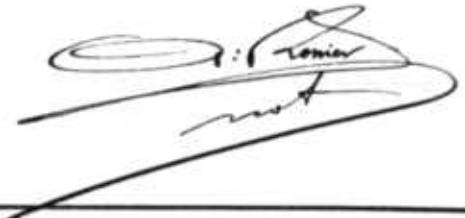
Signatures des époux :

A. Sennewald
C. Steiner

Signatures des témoins :

Maria Steiner domiciliés
C. H. De Purre à Landonne

L'officier de l'état civil :



N° 35
Marsens et Tonduz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier jour _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marsens, Jules**, _____ Employé postal, _____ de Senens & de Jouxens, _____ domicilié à Lamberne, _____ veuf de Rosine Siegenthaler dès le dix-sept Juillet mil huit cent Septante-huit _____

né à Drebigny, le vingt-huit février _____ mil huit cent quarante-six _____ fils de Henri Marsens, décédé, _____ et de Henriette née Chatelet, décédée, _____

2° **Tonduz, Marie-Clara**, _____ Agricultrice, _____ de Pully, _____ domiciliée à Pully, _____ célibataire _____

née à Pully, le dix-neuf Juillet _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fille de David Louis Tonduz, décédé, _____ et de Marie Françoise Chavan, à Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Senens, Jouxens, Pully & Lamberne, le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Acte de décès la précédente femme de l'Epoux
 Certificats de publication de Senens, Jouxens, Pully & Lamberne. _____

Communiqué à l'Etat Civil de
 Romanel & Pully _____

Signatures des époux :

Jules Marsens
Marie Clara Tonduz Marsens
 domiciliée à Lamberne _____

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] J. L. de Senens & Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 36.

Kempf et Imhof.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° **Kempf, Ambroise**, _____ Cordonnier
de Burgelin (Uri) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Altdorf (Uri) le neuf Juillet _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fils de Antoine Kempf, décédé, _____
_____ et de Barbara Gidler, à Burgelin, _____

2° **Imhof, Caroline**, _____ sans profession, _____
de Altdorf (Uri) _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Altdorf, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Joseph Imhof, Cordonnier, à Weggis (Lucerne)
_____ et de Francischa née Adchurander, à Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Burgelin Altdorf & Lansanne, les vingt-sept Janvier & premier Février mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux, _____
Certificats de publication de Burgelin
Altdorf & Lansanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Burgelin & Altdorf, _____

Signatures des époux :

A Kempf
C Imhof.

Signatures des témoins :

J. Gabley à La Sarratz
J. S. Lorbaz à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 37.
Frauchiger & Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrite ci-dessus sous n° 37, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Emile Edouard fils de Rodine Wenger de Gutzelen (Berne) né le dix-sept Décembre mil huit cent soixante-cinq à Lausanne, inscrit à vol. XIX des naissances de Lausanne, fol. 76.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures, à Lausanne le dix Mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

Frauchiger
Rodine Wenger
 Off. de l'Etat Civil

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Frauchiger, Christian**, _____ tailleur, _____

de Wysdachsgraben (Eridwyl) Berne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Bolligen (Berne), le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent

_____ trente-six _____ fils de Jean Frauchiger, décédé, _____

_____ et de Marie née Holzer, décédée, _____

2^o **Wenger, Rodine**, _____ Couturière, _____

de Gutzelen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Gutzelen (Berne), le quatre avril _____ mil huit cent

_____ quarante-deux _____ fille de Susanne Madeleine Wenger, décédée, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Wysdachsgraben Gutzelen & Lausanne, les _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Wysdachsgraben, Gutzelen & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Eridwyl & Gutzelen _____

Signatures des époux :

Frauchiger
Rodine Frauchiger

Signatures des témoins :

F. Hingel
H. Fisher

les deux domiciliés à Lausanne
 L'officier de l'état civil :

Rodine

1883

N° 38

Stuby et Motel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stuby, Louis-Daniel,** _____ agriculteur de Bussigny sur Oron, _____ domicilié à Bussigny, _____ célibataire, _____

né à La Rogive, le quatorze novembre _____ mil huit cent trente-cinq, _____ fils de Jean Daniel Stuby, agriculteur à Bussigny, _____

_____ et de Jeanne Marie née Felix à Bussigny _____

2° **Motel, Cécile,** _____

de Missy, _____ domiciliée à Missy, _____ célibataire _____

née à Missy, le neuf avril _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fille de Charles Constant Motel agriculteur à Missy _____

_____ et de Marianne Marguerite née Roulet, à Missy _____

Les publications ont eu lieu à Bussigny & Missy les treize & dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication & autorisation de l'Etat Civil d'Oron. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron & Grandcour. _____

Signatures des époux :

L. D. Stuby
Cécile Motel

Signatures des témoins :

Faurat Huissier
Jules Corbeil
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39
Duvoidin & Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duvoidin, Louis-Auguste-François**, *libraire*,
 de *Orge* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Lausanne*, le *dix Mai* _____ mil huit cent
cinquante - six _____ fils de *Jean Louis Duvoidin, Rentier*, _____

_____ et de *Marthe-Julie-Louise née Dufour*, domiciliés à *Lausanne*

2° **Secretan, Charlotte-Alice-Elisa**, _____
 de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Lausanne*, le *trois Novembre* _____ mil huit cent
cinquante - sept _____ fille de *Abraham-François-Louis Secretan*, horloger, domi-

_____ cilié à *Lausanne* _____ et de défunte *Guillemette-Françoise-Julienne née Gourdel*

Les publications ont eu lieu à *Orge & Lausanne*, le *trois février* mil huit
cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Certificats de publication d'Orge
de Lausanne _____

 Communiqué: à l'Etat Civil de
Montagny _____

Signatures des époux:

Louis-Auguste-François Duvoidin
Elisa Secretan

Signatures des témoins:

L. Secretan des deux
L. Duvoidin Lausanne

L'officier de l'état civil:

C. P...

1883

N° 40

Luginbühl & Seiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Luginbühl, Adolph** _____ Cocher,
de Oberthal (Berne) _____ domicilié à Lausanne (Euchy) _____
célibataire, _____

né à Biglen (Berne) le quatorze d'oct _____ mil huit cent cinquante cinq _____ fils de Jean Ulrich Luginbühl, décédé, _____
_____ et de Elisabeth née Hofer, décédée, _____

2° **Seiler, Marie-Lina**, _____ blanchisseuse,
de Fischbach (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, Euchy _____
célibataire, _____

née à Berne, le premier Janvier _____ mil huit cent cinquante sept _____ fille de Jean Seiler, traducteur à Berne, _____
_____ et de Anna Maria Gantschi, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Oberthal, Fischbach & Lausanne, le treize, quatorze & dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Oberthal
Fischbach & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Grosshöchstetten (Oberthal) & Fischbach-Götschen

Signatures des époux :

Adolph Luginbühl
Lina Seiler

Signatures des témoins :

Hes Baillens (les deux à)
Jules Corbey Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41.
Gizon & Clere.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gizon, Louis-Emile**, _____ Secoutier, _____
de Genève, _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire _____

né à Duchy, Lansanne, le huit Juin _____ mil huit cent quarante-huit _____ fils de Jules François Gizon, décédé, _____
_____ et de Nyathe Gonthier, décédée, _____

2° **Clere, Emma**, _____ Couturière, _____
de Motiers-Travers (Neuchâtel) _____ domiciliée à Mondon, _____
célibataire _____

née à Mondon, le onze Octobre _____ mil huit cent cinquante-six _____ fille de Henri Clere, Maréchal, _____
_____ et de Louise née Besson, les deux à Mondon. _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Motiers, Lansanne & Mondon, les sept, huit & dix février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Genève
Motiers-Travers, Mondon & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève, Motiers & Mondon. _____

Signatures des époux :

Emile Gizon.
Emma Clere Gizon

Signatures des témoins :

A. Lohr Lilt.
J. P. Vertel

les deux domiciliés à Lansanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 42

Brun & Wyzs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brun, François**, _____ Valet de Chambre, de Entlebuch (Lucerne) _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Glühli le quinze Janvier _____ mil huit cent trente, _____ fils de Pierre Brun, défunt, _____

_____ et de Marie née Bucher, défunte, _____
2° **Wyzs, Maria-Ludovika**, _____ Veuve de Chambre, de Boningen (Solme) _____ domiciliée à Estombes-Montreux, _____ célibataire, _____

née à Boningen le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent (huit cent) quarante huit fille de Wilhelm Wyzs, défunt _____ et de Maria Ursula née Leber, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Entlebuch, Boningen, Montreux & Landanne, les onze, treize, quatorze, quinze & dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Entlebuch
Boningen, Montreux & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Entlebuch, Boningen & Montreux.

Signatures des époux :

Franz Brun
Marie Wyzs

Signatures des témoins :

Adou Jean, carrossier
Jules Corboz
les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113
Cuennet et Esseyvaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cuennet, Ignace-Maurice**, Employé à la Gare S-O. de Billens (Fribourg) _____ domicilié à Landanne, _____ veuf de Marie Philomène née Maillard dès le douze Décembre mil huit cent quatre-vingt _____

né à Billens, le neuf Octobre _____ mil huit cent trente-trois _____ fils de Maurice Cuennet, décédé, _____

_____ et de Séronille née Maillard, décédée, _____

2^o **Esseyvaz, Florence-Élémentine**, - Cuisinière, de Romont, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Romont, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Joseph Félix Esseyvaz, Cordonnier à Romont, _____ et de Catherine Philomène Dumas, d'ajemme, _____

Les publications ont eu lieu à Billens Romont Landanne, les dix et onze Février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
acte de décès de la première femme de l'Epoux. _____

Certificats de publication de Billens, Romont & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Billens & Romont _____

Signatures des époux:

Cuennet Ignace
Élémentine Cuennet

Signatures des témoins:

Dupuis Auguste
Dutoit Marie

les deux à Landanne
L'officier de l'état civil:

[Signature]

1888

N° 411
Fillietaz et Bornand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 mars
 1898 le Tribunal de première ins-
 tance de la République et Canton
 de Genève a déclaré par le divorce
 le mariage invidé et contre
 le divorce a été prononcé contre le
 mari en vertu de l'article 46 et de
 47 de la loi fédérale du 21 décembre
 1874.

Le certificat de non appel au sus dit ju-
 gement, lequel est devenu définitif, a
 été délivré en date du 30 mai 1898

Laudan, le 23 mai 1898

L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fillietaz, Jules-Draac**, _____ Appareilleur,
 de Lavigny & Gimel, _____ domicilié à Laudanne, _____
 célibataire, _____

né à Laudanne, le vingt-huit Décembre _____ mil huit cent
 Soixante-deux _____ fils de Jean François Rodolphe Fillietaz, jardinier _____
 _____ et de Jenny Sophie Rochat, sa femme, les deux à Laudanne,

2° **Bornand, Léontine-Alice**, _____ Couturière,
 de Ste Croix, _____ domiciliée à Laudanne, _____
 célibataire, _____

née à Ste Croix, le neuf octobre _____ mil huit cent
 Soixante-trois _____ fille de Jules Auguste Rodolphe Bornand, décédé, _____
 _____ et de Marie Sophie Junod, sa veuve, couturière à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Lavigny, à Gimel, à Ste Croix & à Laudanne,
 les cinq, deux & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Acte de décès du père de l'épouse & Con-

sentement de la mère. _____

Certificats de publication de Lavigny,
 Gimel, Ste Croix & Laudanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste-
 Croix, Villars, J. Yers & Gimel _____

Signatures des époux :

Jules Fillietaz
 Léontine Fillietaz

Signatures des témoins :

Champion Courvoisier
 Charles Meyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115.
Hugly et Richard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hugly, Charles-François-Louis**, Jardinier,
de Seedorf (Berne) _____ domicilié à Landanne _____
célibataire, _____

né à Epalinges, le quatorze Juin _____ mil huit cent
quarante-neuf _____ fils de Jean Louis Henri Hugly, agriculteur, _____

_____ et de Louise Marie née Martin, sa femme, les deux à Landanne _____

2° **Richard, Caroline-Fanny** femme de Chambre,
de Orbe, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Orbe, le vingt-deux Juillet _____ mil huit cent
cinquante-quatre, fille de Louis Richard, décédé, _____

_____ et de Jeannette Marie née Buxel, à Orbe, _____

Les publications ont eu lieu à Seedorf, Orbe & Landanne, les vingt-deux &
vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. -
Certificats de publication de Seedorf,
Orbe & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Seedorf & Orbe. _____

Signatures des époux:

Charles Hugly
Fanny Hugly

Signatures des témoins:

Ch. S. Ety
Jules Corlay

les deux à Landanne _____

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

Par décision du 13 mai 1936,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu le nom patronymique
que tient de l'époux que
de son père, soit orthogra-
phié: *Hugly et non pas*
Hugly

Lausanne, le 15 mai 1936.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
à Seedorf et Orbe.

1883

N° 46
Wannaz & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wannaz, Charles-Louis**, — Employé S. O.

de Lutry _____ domicilié à Landanne, avant à Bussigny
celibataire, _____

né à Landanne, le treize Juin _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de Samuel Wannaz, Employé S. O. _____

_____ et de Jeanne Henriette Cuénoud, les deux à Eschens,

2^o **Thuillard, Aline-Philippine-Susette**, —

de Froiderville _____ domiciliée à Landanne, avant à Bussigny
celibataire, _____

née à Escherin s/ Lutry, le vingt-six Juillet _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de Jean Samuel Thuillard, pionnier, _____

_____ et de Henriette Judith Amélie Cuénoud, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Froiderville Bussigny & Landanne, le
vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Lutry
Froiderville Bussigny & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Dottens & Bussigny

Signatures des époux :

Wannaz Charles
Aline Wannaz

Signatures des témoins :

Lambert Aime à Landanne
Henri Nicolas à Mizieux

L'officier de l'état civil :

J. Bernani

N^o 47
Nicolas et Deluche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-dessus sous n^o 47, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant & vouloir légitimer Charles fils de Henriette Deluche, de Carronge, né à Sevion le 23 Janvier 1853, inscrit à folio 329 du 1^{er} registre des naissances de l'arrondissement de l'Etat civil d'Oron.

Ce qui atteste les déclarants par leurs signatures
à Lausanne, le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

Henri Nicolas

Henriette Nicolas

L'Off. de l'Etat Civil

J. Bernan

Communiq. à Oron.

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nicolas, Henri, Charpentier,

de Mézières, domicilié à Mézières,

célibataire,

né à Mézières, le deux Septembre mil huit cent cinquante-un,

— fils de Jean Louis Nicolas, agriculteur à Mézières,

— et de Jeanne Suzanne née Gillieron, sa femme,

2^o Deluche, Henriette, tailleur,

de Carronge, domiciliée à Mézières,

célibataire

née à Carronge, le dix-neuf Septembre mil huit cent

quarante-neuf — fille de Jean Pierre Samuel Deluche, défunt,

— et de Jeanne Louise née Gillieron, sa femme

Les publications ont eu lieu à Mézières & Carronge, les neuf & dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières

Signatures des époux :

Henri Nicolas
Henriette Nicolas

Signatures des témoins :

Lambert Aimé les deux
Wannay Charles Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 48
Pointet & Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pointet, Alfred-Ulysse _____ Employé de Commerce, de Echandens, _____ domicilié à Morges, _____ célibataire, _____

né à Echandens, le douze Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Rodolphe Pointet, décédé, _____

_____ et de Marie Louise Bovay, sa femme, décédée, _____

2° Duc, Sophie-Ida, _____ Comptable, de Neuchâtel (Bâle) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Neuchâtel, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de François Duc, décédé, _____

_____ et de Louise Constance née Schibaut, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Echandens, Morges, Neuchâtel & Lausanne, les treize & dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation (Certificat de publication) de l'Off. de l'Etat Civil de Morges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Morges, Neuchâtel & Morges. _____

Signatures des époux :

Pointet Alfred Ulysse
Ida Pointet

Signatures des témoins :

Alexis Charaton à Morges
Julia Corbo à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 119.
Troller et Schacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Troller, Emile**, _____ *Tonnelier*,
de *Stanzkirch-Wyl (Solence)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Dornach (Solence)*, le *deux* *Novembre* _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fils de *Pierre Jacob Troller* _____
_____ et de *Adolina Meier*, *décédée*, _____

2^o **Schacher née Fihlmann, Marie**, *hôtelière* _____
de *Echolzmatt (Lucerne)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
veuve de *Antoine Schacher*, *dé* le *vingt-huit* *Septembre* *mil huit cent quatre-*
vingt-un. _____

née à *Echolzmatt*, le *deux* *Mars* _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fille de *Jean Fihlmann* _____
_____ et de *Marie Felder*, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Stanzkirch, Echolzmatt, Lausanne*, les *trois, six*
et huit *Mars* *mil huit cent quatre-vingt-trois*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de décès au précédent mari de l'Épouse
Certificats de publication de Stanzkirch
Echolzmatt & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Stanzkirch*
Echolzmatt. _____

Signatures des époux :

Emil Troller
Marie Schacher

Signatures des témoins :

D. G. G. G. *les deux*
H. G. G. G. *à*
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

1883

N° 50
Flaction

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Flaction, Jules-Emmanuel**, _____ Instituteur, de l'Abbergement & Ballaigues _____ domicilié à Lignerolle, _____ célibataire, _____

né à Orbe, le dix Mai _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Henri Flaction, agriculteur à Lignerolle _____

_____ et de Marie née Mermod, au dit lieu, _____

2° **Nicolet, Elise-Marie**, _____ Sans profession, de Lignerolle _____ domiciliée à Lignerolle, _____ célibataire _____

née à Lignerolle, le vingt Septembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Pierre Louis Nicolet, décédé _____

_____ et de Suzette Eliza née Randin, domiciliée à Lignerolle.

Les publications ont eu lieu à l'Abbergement, à Ballaigues & Lignerolle, les premier & trois Mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Lignerolle

Communiqué : à l'Etat Civil de Lignerolle & Ballaigues. _____

Signatures des époux :

Jules Flaction
Elise Flaction Nicolet

Signatures des témoins :

Emile Flaction les deux
Marc Gros Lignerolle

L'officier de l'état civil :

N° 51
Maring & Marthi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maring, Nicolas,** _____ Charretier _____
 de Eggiwyl (Berne) _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Eggiwyl, le trente-un Juillet _____ mil huit cent quarante-huit _____ fils de Jean Maring _____
 _____ et de Elisabeth Abderhalden, décédés, _____

2^o **Marthi, Pauline,** _____ Cuisinière, _____
 de Mullen (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Neuchâtel (Berne), le onze Octobre _____ mil huit cent cinquante-un _____ fille de David Marthi _____
 _____ et de Rosette Albertine née Pénin, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Eggiwyl, Mullen & Landanne, les vingt-trois et vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Certificats de publication de
 Eggiwyl, Mullen & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Eggiwyl & Eschach (Mullen) _____

Signatures des époux :

Nicolas Maring
Pauline Marthi

Signatures des témoins :

Henry
Henri Moylein
 les deux à Landanne
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 52

Kimmig & Verraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kimmig, Otto,** _____ Docteur en philosophie de Fribourg en Brisgau, G^d Duché de Bade, domicilié à Fribourg en Brisgau, célibataire, _____

né à Thienzen, District de Waldshut, le vingt avril _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Gustave Kimmig, Docteur-médecin, _____ et de Henriette née Kläber, domiciliés à Fribourg en Brisgau.

2^o **Verraz, Marguerite-Louise-Lucie,** _____ de Chabrey _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lausanne, le sept novembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de Philippe-Antoine Verraz, Conseiller national, _____ et de Nanette Louise née Novetaz, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Chabrey & Lausanne, les dix, douze et quatorze février mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux... Certificats de publication de Fribourg, Chabrey & Lausanne. Déclaration consulaire... Permis du Département de Justice & Police. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Constanz & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :
Otto Kimmig
Marguerite Kimmig

Signatures des témoins :
Dr. Kimmig à Fribourg en B.
Verraz à Lausanne
Messal à Lausanne
Louis Heng à Lausanne

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 53
Zindli et Didetens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zindli, Jean,** _____ *Sommelier,* _____
de *Saffen Platz (Grisons)* _____ domicilié à *Langnau*, _____
célibataire, _____

né à *Stuls (Grisons)*, le dix-sept Juin _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de *Jean Zindli, agriculteur,* à *Stuls*, _____
_____ et de *Jeanne née Müller* à *Stuls*, _____

2^o **Didetens, Louise-Fanny,** _____ *femme de chambre,* _____
de *Lutry* _____ domiciliée à *Langnau*, _____
célibataire, _____

née à *Compagnes* le dix Avril _____ mil huit cent cinquante-sept, _____ fille de *Jean Daniel Didetens, agriculteur,* _____
_____ et de *Victoire Janny née Chavel, des deux à Chavornay*

Les publications ont eu lieu à *Saffen, Lutry & Langnau*, les neuf & dix Mars
mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
Certificats de publication de Saffen, _____
Lutry & Langnau. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Saffen & Lutry. _____

Signatures des époux:

Johann Zindli.
Louise Fanny Didetens

Signatures des témoins:

6 Hellenmeyer
Paul Huet
les deux à Langnau

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 54

Manuel et Gaulis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Manuel, Edouard-Pierre-Marius,** _____ négociant
de Rolle _____ domicilié à Landanne _____
célibataire, _____

né à Landanne le seize Juin _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Henri Louis Manuel négociant, _____
_____ et de dame Marie Julie Richard sa femme, les deux à Landanne _____

2^o **Gaulis, Clara,** _____
de Cessonay Landanne, Colombier & St Saphorin _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Charles Juste Gabriel Gaulis, Juge de Paix, à Landanne
_____ et de Etide Victoire Olivier, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Rolle, Cessonay Landanne, Colombier, St Saphorin
& Landanne, les sept et dix Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Rolle
Cessonay Landanne, Colombier & St Saphorin

Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle
Cessonay & Colombier, _____

Registre des familles vol. 26 fol. 158

Signatures des époux :

E. Manuel
Clara Manuel

Signatures des témoins :

G. Rochat } amical
L. Verrey } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55
Blanc et Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-60
Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Orest-Adrien, _____ Entrepreneur, _____
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le neuf Octobre _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fils de Jean Georges Elie Henri Blanc, Entrepreneur, _____

_____ et de Julie Louise Cheix, sa femme, les deux à Lausanne

2° Novetaz, Marie-Denizette-Louisa, sans profession, _____
de Cully, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-quatre Février _____ mil huit cent soixante-quatre — fille de Jean Louis Novetaz, huissier du Préfet, _____

_____ et de Hortense Jeanne Françoise Delassart, sa femme les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, le dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Consentement au père de l'Epouse _____

Certificats de publication de Lausanne & Cully, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Cully _____

Signatures des époux :

Orest Blanc
Marie-Denizette Blanc

Signatures des témoins :

Ch. Brunet
J. Bugnion
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. P. _____

1883

N° 56

Martinet et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinet, François-Louis, _____ Employé d'industrie,

de Mont-la-Ville, _____ domicilié à Lantanne, _____

célibataire, _____

né à Mont-la-Ville, le vingt-quatre Août _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fils de Jean Doë Martinet, agriculteur, _____

_____ et de Marie Louise née Rochat les deux à Mont-la-Ville, _____

2° Regamey, Adèle-Louise, _____ Cuisinière,

de Lantanne, _____ domiciliée à Lantanne, _____

célibataire, _____

née à Lantanne (Epalinges) le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fille de Jean Pierre Regamey, décédé, _____

_____ et de Jeanne Suzanne Joséphine née Regamey aux Croisettes.

Les publications ont eu lieu à Mont-la-Ville & Lantanne, les vingt-quatre & vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Mont-la-Ville

Lantanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de l'Isle

Signatures des époux :

Frs L. Martinet
Adèle Martinet

Signatures des témoins :

Ch. Wagon.
Jacques Lieber
les deux à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57
Joss & Schwentler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Joss, Jean**, _____ Domestique de Campagne,
 de Wattenwyl (Worb) Berne, _____ domicilié à Lansanne, Coir, _____
 célibataire, _____

né à Hunziken (Munsingen) Berne, le neuf novembre _____ mil huit cent
 quarante-un, _____ fils de Jacob Joss, agriculteur à Hunziken _____

_____ et de Anna von Allmen, au dit lieu, _____

2^e **Schwentler, Elisabeth**, _____ Cuidinière,
 de St Stephan (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire _____

née à St Stephan, le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent
 cinquante _____ fille de Jacob Schwentler, décédé _____

_____ et de Marie née Schwentler, à St Stephan _____

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl, St Stephan & Lansanne, les neuf &
 dix mars mil huit cent quatre vingt trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
 Certificats de publication de mariage
 de Wattenwyl, St Stephan & Lansanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Wattenwyl
 & St Stephan. _____

Signatures des époux:

Joss
 Elisabeth Joss

Signatures des témoins:

Maria Vignard
 Jules Corbey
 les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil:

Tomé

1848
M 351

N° 58
Blanc & Favre-Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Samuel-Henri, _____ agriculteur de Landanne, _____ domicilié à Landanne, Coix d'Ouchy, célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent quarante-neuf, _____ fils de David-François-Moïse Blanc, agriculteur _____ et de Jeanne-Marguerite-Louise-Jérôme, les deux à la Coix d'Ouchy

2° Favre-Clément, Louise-Suzanne-Julie, _____ de Chateau-d'Or _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne le premier Mai _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fille de Louis-David Favre-Clément, vigneron, _____ et de Jeanne-Suzanne Gysler, sa femme, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne & Chateau-d'Or, les vingt-trois & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Landanne & Chateau-d'Or. _____

Signatures des époux :
Henri Blanc
Louise Blanc

Signatures des témoins :
Favrat Knipser
Julr _____
les deux à Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chateau-d'Or. _____

L'officier de l'état civil :

N° 59

Neuhaut et Naguel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Neuhaut, Pierre,** _____ journalier, _____ de Lutzelfluh (Berne) _____ domicilié à Lansanne, _____ veuf de Rose Louise Nicolet des le trois Mai mil huit cent septante-sept. _____

né à Lutzelfluh, le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent trente-sept _____ fils de Jean Ulrich Neuhaut _____

_____ et de Anna Barbara Pfister, décédée _____

2^e **Naguel née Fortmann, Cunégonde,** _____ journalière, _____ de La Chaux du Milieu (Nanchâtel) _____ domiciliée à Lansanne, _____ veuve de Charles Frédéric Naguel, des le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt. _____

née à Ribécourt (Solence) le onze novembre _____ mil huit cent quarante-quatre, fille de Joseph Fortmann _____

_____ et de Anna Surtiker, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lutzelfluh (Berne) La Chaux du Milieu & à Lansanne, les sept, huit & dix Mars mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lutzel,
Fluh, La Chaux du milieu & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lutzelfluh & La Chaux du milieu

Signatures des époux:

Pierre Neuhaut
Cunégonde Neuhaut

Signatures des témoins:

Gottlieb Emgyst.
Jules Corley

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1883

N° 60
Villard et Izol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 13^e Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Villard, Charles-Louis, _____ Architecte, _____
de Dailens _____ domicilié à Zurich _____
célibataire, _____

né à Landanne, le sept Juillet _____ mil huit cent cinquante-dix _____ fils de Charles Henri Félix Villard _____

_____ et de Louise Pauline Charlotte Kohler, la femme _____

2^o Izol, Mathilde-Nélida, _____
de Chateau-d'Oex, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, St Triphon, le sept Octobre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____ fille de Simon Izol _____

_____ et de Marie Olympie Chamorel, la femme _____

Les publications ont eu lieu à Dailens Zurich Chateau-d'Oex Landanne, les dix & treize Mars mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. "Landanne" mot rayé à la quatorzième ligne _____

Pièces déposées :
Actes de naissances des Epoux (déposés à Zurich)
Certificat de publication & autorisation
de l'Etat Civil de Zurich. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Zurich
& Chateau-d'Oex. _____

Signatures des époux :
Charles-Louis Villard
Mathilde Villard

Signatures des témoins :
Ch. Petit Cornu
Emile Chamorel
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

N° 61
Blanc et Baudet née
Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 61. les Epoux ont déclaré vouloir reconnaître pour leur enfant à légitimer par leur mariage Julia Henriette née de Elisabeth Baudet de Pully & Bottens, à Landanne, le 29 Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois inscrit dans les registres de Landanne, à Volume 8 fol: 276 n° 515.

Landanne, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

Henri Blanc
Elisabeth Blanc

[Signature]

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Louis-François**, _____ Secrétaire, _____ de Landanne, _____ domicilié à Landanne, _____ veuf de Julie née Jaumet, née le onze Décembre mil huit cent septante-six _____

né à Landanne, le vingt sept Juillet _____ mil huit cent quarante-trois, _____ fils de Jean Moïse Blanc, décédé _____

_____ et de Anne Barbara née Zimmerman à Landanne _____

2° **Baudet née Meyer, Elisabeth**, maîtresse de pension, de Pully & Bottens _____ domiciliée à Landanne, _____ veuve de Henri Benjamin Baudet, née le trois mai mil huit cent quatre-vingt-un. _____

née à Ulmitz (Sibourg) le vingt-six Mars _____ mil huit cent quarante-un _____ fille de Christian Meyer _____ et de Madeline Berren, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pully & Bottens, les seize, dix-sept & dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux _____
- Actes de décès des précédents conjoints _____
- Certificats de publication de Landanne _____

Pully & Bottens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully & Bottens. _____

Signatures des époux:

Henri Blanc
Elisabeth Blanc

Signatures des témoins:

Maxime Charles
Julia Corbaro
les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1843

N° 62

Clément et Cordey née Piccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clément, Henri-François, _____ agriculteur, de l'Isle - Carnen, _____ domicilié aux Monroes cière l'Isle, veuf de Jeanne Gabrielle née Guyaz, ais le vingt Janvier mil huit cent septante-huit

né aux Monroes cière l'Isle, le dix-sept Octobre _____ mil huit cent quarante-trois, _____ fils de Louis Gabriel Clément _____

et de Elisabeth née Wichelle, les deux décedés, _____

2° Cordey née Piccard, Marie, _____ Ménagère, de Savigny _____ domiciliée à Carnen, _____

veuve de Louis Daniel Cordey, ais le Sept Décembre mil huit cent Septante-neuf _____

née à Belmont, le dix-sept Juin _____ mil huit cent cinquante, _____ fille de Jean Pierre Etienne Piccard _____

et de Marguerite née Lecombe, les deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à l'Isle, Carnen, Savigny, le onze Mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation (certificats de publication) de l'Etat Civil de l'Isle. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de l'Isle à Savigny _____

Signatures des époux :

Henri Clément
Marie Clément

Signatures des témoins :

Emile Piccard à Luty
Louis Cornu à Savigny

L'officier de l'état civil :

1883

N° 63
Kohli et Ramelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kohli, Jean-Marc-Samuel, _____ Marquier, _____ de Gessenay (Borne) _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-neuf octobre _____ mil huit cent quarante-quatre, _____ fils de Jean Gabriel Kohli, décédé, _____

_____ et de Jeanne Marguerite Pollier, à Landanne, _____

2° Ramelet, Marie-Louise-Suzanne, Couturière, _____ de Oebe, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire _____

née à Landanne, le treize Aout _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____ fille de Henri Louis Ramelet, menuisier, _____

_____ et de Suzanne Sophie Solliquet du femme les deux à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Oebe & Landanne, les vingt huit février & trois Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de
Gessenay, Oebe & Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oebe &
Gessenay _____

Signatures des époux:

Kohli Samuel
Marie Ramelet

Signatures des témoins:

Friedrich Bauer (les deux à
Landanne)
Le Ramelet

L'officier de l'état civil:

1883

N° 64
Cachin et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Edouard,** _____ Munière,
de Cerniaz, _____ domicilié à Cerniaz, _____
célibataire, _____

né à Cerniaz, le trois Décembre _____ mil huit cent quarante-huit, _____ fils de défunt ^{Vincent} Daniel Cachin _____

_____ et de Marie Louise née Rubattel, da veuve, _____

2° **Cachin, Lucie,** _____ Sans profession, _____
de Cerniaz _____ domiciliée à Cerniaz, _____
célibataire, _____

née à Cerniaz, le vingt-deux février _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de François Daniel Cachin _____

_____ et de Esther née Ogay, agriculteur à Cerniaz _____

Les publications ont eu lieu à Cerniaz, le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "Vincent" interligne, huitième ligne _____

Pièces déposées :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Villarszel.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villarszel. _____

Signatures des époux :

E. Cachin
L. Cachin

Signatures des témoins :

D. Martin les deux
Jules Corbary à
Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65
Taillens et Chave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-66
 Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Taillens, Henri**, _____ agriculteur, _____ de Lonsanne _____ domicilié à Chaillly, _____ célibataire, _____

né à Lonsanne, Puy-de-Dôme, le dix-huit Mars _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de Jean Henri Taillens, décédé, _____ et de Jeanne née Delisle, décédée, _____

2^o **Chave, Marie-Louise**, _____ agriculteur, _____ de Lonsanne _____ domiciliée à Chaillly, _____ célibataire, _____

née à Lonsanne, le cinq avril _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de Abram Louis Daniel Chave, agriculteur, _____ et de Jeanne Marie Rey, sa femme, les deux à Chaillly, _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, le dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
 Certificat de publication de Lonsanne. _____

Communiqué: _____

Signatures des époux:

Henri Taillens
 Marie Taillens

Signatures des témoins:

Louis Blane les deux
 Henri Chave les deux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 66.

Décosterd et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décosterd, Charles,** _____ Charpentier, des **Chisleux,** _____ domicilié aux **Chisleux,** _____ célibataire, _____

né aux **Chisleux,** le vingt-huit Septembre _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fils de Jean Louis Décosterd, décédé, _____ et de Susanne Julie née Dony, sa femme, aux **Chisleux,** _____

2° **Chappuis, Rosine,** _____ de **Rivarz** _____ domiciliée aux **Chisleux,** _____ célibataire, _____

née aux **Chisleux** le vingt-six avril _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Jean Louis Chappuis, agriculteur domicilié aux **Chisleux** _____ et de Jeanne née Vollet sa femme, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu aux **Chisleux** & à **Rivarz**, le dix Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation (Certificat de publication)
de Don. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Saphor
à Don. _____

Signatures des époux :
Décosterd Charles
Décosterd Rosine

Signatures des témoins :
Chappuis aux **Chisleux**
Jules Corbat à **Rivarz**

L'officier de l'état civil :
Tomier

N^o 67
Demont et Cottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Demont, Jules-Ferdinand, _____ Agriculteur _____
de Apples, _____ domicilié à St Pex, _____
Célibataire, _____

né à Apples, le vingt-quatre Juillet, _____ mil huit cent quarante-six _____ fils de Jean Savia Henri Demont à St Pex, _____
_____ et de Louise Marguerite née Prodollet, décédée, _____

2^o Cottaz, Julie-Marie-Louise, femme de chambre, _____
de Lussy _____ domiciliée à Aubonne, _____
célibataire _____

née à Lussy, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-quatre, fille de Jean Marc Henri Cottaz, décédé, _____
_____ et de Jeanne Françoise née Voir, à Lussy _____

Les publications ont eu lieu à Apples, Lussy, St Pex & Aubonne, les deux & trois Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation
de l'Etat Civil de St Pex. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Pex, Aubonne, Apples & Villard &
Yens. _____

Signatures des époux :

Jules Demont
Julie Demont

Signatures des témoins :

Jules Demont
Louis Nicod les deux
Eugene Dubanel
L'officier de l'état civil :

1883

N° 68.

Martin & Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avil _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Edouard,** _____ Agriculteur,
de Rossinière _____ domicilié à Epalinges, _____
célibataire _____

né au Mont d'Andanne, le sept Décembre _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de Daniel Benjamin Martin, agriculteur à Epalinges

_____ et de défunte Jeanne Françoise Beniette née Charvat, _____

2^o **Moulin, Adèle,** _____ Agriculteur,
de Landanne, _____ domiciliée à Epalinges _____
célibataire _____

née à Epalinges le seize Septembre _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Marc François Moulin, agriculteur _____

_____ et de Louise née Favrat, les deux à Epalinges _____

Les publications ont eu lieu à Rossinière, Landanne & Epalinges, le trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation
de l'Etat Civil d'Epalinges, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges & Rossinière _____

Signatures des époux :

Edouard Martin
Adèle Martin

Signatures des témoins :

Alfred Pymondin
Constant Moulin

les deux à Epalinges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 69
Bornand et Perrochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bornand, Charles-Fritz,** — marier Charpentier, —
 de Donatze _____ domicilié à Crissier, _____
 célibataire _____

né à Avenches, le neuf avril _____ mil huit cent
cinquante-Six _____ fils de Rosalie Jeannette Eugénie Bornand, ménagère,
 domiciliée à Poliez-le-Grand et de _____

2° **Perrochon, Louisa-Suzanne,** sans profession,
 de Cheseaux _____ domiciliée à Cheseaux, _____
 célibataire _____

née à Cheseaux, le dix-huit mai _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de Paul François Perrochon, écrivain, à Cheseaux
 _____ et de défunte Fanny née Potteat, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Donatze Crissier & Cheseaux, le dix-sept
février mil huit cent quatre-vingt-trois . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autoris-
ation de l'Etat Civil de Cheseaux-
Romanet. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanet & Avenches. _____

Signatures des époux :

Charles Fritz Bornand
Louisa Bornand

Signatures des témoins :

Louis Mondel à Crissier
P. Perrochon à Cheseaux.

[Signature]
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 70
Pettochon & Libol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pettochon, Jean-Charles-Auguste**, — agriculteur, de Cheseaux _____ domicilié à Cheseaux, _____ célibataire, _____

né à Cheseaux, le treize octobre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____ fils de feu François Louis Pettochon, _____

_____ et de Jeanne Louise née Broyon, sa veuve, à Cheseaux _____

2° **Libol, Eugénie**, _____ Cuisinière, de Rozmaz _____ domiciliée à Crissier, _____ célibataire, _____

née à Rozmaz, le vingt-un avril _____ mil huit cent dix-huit _____ fille de Marie Libol, ménagère à Rozmaz, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Rozmaz & Crissier, les quinze, seize & dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Romanel-Cheseaux

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel & ~~Messieurs~~ Messieurs Corcellier, le Jocat.

Signatures des époux :

Auguste Pettochon
Eugénie Pettochon

Signatures des témoins :

H. Broyon } les deux
J. Samuel Joret } à Cheseaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71
Gysler et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil
du District de Lausanne
en date du 27 Décembre
1883, le mariage ci-contre
a été dissous par le divorce
en vertu de l'article 46 lettre
a) de la loi fédérale du 24
Décembre 1874.
Le divorce a été prononcé
contre l'Épouse.

Lausanne le 15 Mars 1884

L'Officier de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gysler, Jules, _____ vigneron,

de Langnau (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Luz les Monts de Pully, le six Janvier _____ mil huit cent
quarante-sept, _____ fils de Victor Jean Abram Benjamin Gysler, Carrier

_____ et de Susanne Madeleine née Selassot, les deux à Lausanne

2° Bolomey, Olympie, _____ femme de Chambre,

de Lutry & de Forel _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Belmont, le quinze avril _____ mil huit cent

soixante _____ fille de Jean Abram Bolomey, négociant, à Lausanne

_____ et de défunte Henriette née Galonnier, _____

Les publications ont eu lieu à Langnau, Lutry, Forel & Lausanne, les vingt-
à vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Certificats de publication de
Langnau, Lutry, Forel & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Langnau, Lutry & Forel. _____

Signatures des époux :

Jules Gysler
Olympie Gysler

Signatures des témoins :

Marc Dutuit les deux
Jules Corbuz Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N^o 72
Vez et Dizerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vez, Frédéric Jean Louis**, _____ agriculteur,
 de Cheseaux _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire. _____

né à Lansanne, le premier avril _____ mil huit cent quarante-six _____ fils de Jean François Vez, aîné, _____
 _____ et de Marianne Amstutz, aînée, _____

2^o **Dizerens, Marie**, _____ Cuisinière,
 de Savigny _____ domiciliée à Collombier & Morges, _____
 célibataire, _____

née à Pully, le dix-neuf Mars _____ mil huit cent soixante _____ fille de François Dizerens, charpentier, à Collombier & Morges _____
 _____ et de Adèle Louise Benoitte née Matthey au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Savigny, Lansanne & Collombier & Morges, les dix & onze Mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Certificats de publication de Cheseaux
 Savigny, Lansanne & Collombier

 Communiqué : à l'Etat Civil de
 Cheseaux, Savigny & Collombier. _____

Signatures des époux :

Louis Vez
Marie Vez

Signatures des témoins :

Henri Auguste Vez à Lansanne
P. Dizerens à Collombier & M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73

Sandmeyer & Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sandmeyer, Jules-Marc-Jaques-Georges**, *Commis de Banque*,
de Seengen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-sept avril _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Philippe Sandmeyer, *décédé*, _____
_____ et de Charlotte Bonnet, *domiciliée à Morges*, _____

2^o **Gerber, Louise-Idaline**, _____ *maîtresse d'École*, _____
de Sumidwald (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le onze avril _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de Jean Louis Gerber, *décédé* _____
_____ et de Jeanne Louise Ruyff, *à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à Seengen (Argovie) Sumidwald & Lausanne, les dix-sept et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Seengen
& Sumidwald Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Seengen & Sumidwald. _____

Signatures des époux :

J. Sandmeyer
L. Gerber

Signatures des témoins :

Ch. Domenjoz *les deux*
H. Augburger *à*
Lausanne

l'officier de l'état civil :

O. Romer
not

1843

N° 74

Jaquenoud & Gysler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquenoud, Louis-Henri**, _____ Agriculteur _____

de Eublens _____ domicilié à *Cour & Landanne*, _____

célibataire, _____

né à Eublens, le *seize Juillet* _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Jean François Frédéric Jaquenoud, décédé, _____

_____ et de Constance Charquis, sa femme, décédée, _____

2° **Gysler, Julie-Louise**, _____ sans profession, _____

de Langnan (Berne) _____ domiciliée à Chavannes près Eublens, _____

célibataire, _____

née à Contigny près Landanne, le *vingt-deux Mai* _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Jean Benjamin Gysler, vigneron, _____

_____ et de Louise Burnens, sa femme, les deux à Chavannes _____

Les publications ont eu lieu à Eublens, Langnan, Chavannes & Lausanne, les quinze, seize & dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Certificats de publication de

Eublens, Langnan, Chavannes & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Eublens &

Langnan _____

Signatures des époux :

*Henri Jaquenoud**Julie Jaquenoud*

Signatures des témoins :

Favrat Huipier les deux à*Jules Corlay* Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35
Barrière et Von Almen

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Barrière, Jules-François**, _____ agriculteur,
de Tracyvignes _____ domicilié à France, _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Grandton le dix août _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de François Louis Barrière, _____
_____ et de Fanny née Martin, décédée _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° **Von Almen dit Du Saquier, Fanny**, sans profession,
de Lantébrunnen (Beune) _____ domiciliée à L'Abbergement, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à L'Abbergement, le quatre mai _____ mil huit cent quarante-huit _____ fille de David Von Almen dit Du Saquier, décédé, _____
_____ et de Susanne née Chevalier, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tracyvignes, France, Lantébrunnen & L'Abbergement, les vingt-trois, vingt-cinq & vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Les jugements rendus le 17 novembre 1909 déclarant exécutoires le 24 janvier 1910 le tribunal civil du district de Casselmann a ditons que le divorce le mariage intervient et contre :
Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'article 106 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.
L'union du 31 janvier 1909.
L'off. de l'état civil :
[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation) de l'Etat Civil de Baulmes.

Communiqué: à l'Etat Civil de Montagny, Baulmes Lantébrunnen & Lignevilles. _____

Signatures des époux :

Jules François Barrière
Fanny Barrière

Signatures des témoins :

Emile Bébona les deux
Jules Corbuzier le troisième

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 76

Balmat et Geneux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt-trois,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : 1° Balmat, Antoine-Edouard-Emmanuel, agriculteur, de Semsales (Jubourg) domicilié à l'Isle, célibataire,

né à Semsales, le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante-quatre fils de Jacques Balmat

et de Marie Sophie Puhlig, décédée

2° Geneux, Jenny-Caroline-Victoire, Couturière, de St Croix domiciliée à Lausanne, célibataire

née à l'Isle le trente Septembre mil huit cent cinquante-sept (1857) fille de Louis Auguste Geneux, tailleur de pièces,

et de Sabine Genevieve née Margot, domiciliés à l'Isle,

Les publications ont eu lieu à Semsales St Croix l'Isle & Lausanne, les vingt-quatre-vingt-dix-vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (Autorisation de l'Etat Civil de l'Isle)

Blank lines for additional deposited pieces.

Communiqué : à l'Etat Civil de Semsales, St Croix & l'Isle

Blank lines for communication details.

Signatures des époux :

Emmanuel Balmat Jenny Balmat

Signatures des témoins :

Raymond Francois St Delat Lausanne

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer.

N^o 73
Bourgeois et Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bourgeois, Jean-François-Victor**, - agriculteur, -
de Montagny _____ domicilié à Montagny, _____
célibataire _____

né à Montagny, le treize février _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Henri Bourgeois, agriculteur _____
_____ et de Rose née Guidoux, sa femme, les deux à Montagny _____

2^o **Burdet, Marie-Jenny**, _____ domestique,
de Ussens, _____ domiciliée à Montagny, _____
célibataire, _____

née à la Vonnaise (Ribourg), le dix-huit Septembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fille de Jean Daniel Burdet, agriculteur _____
_____ et de Catherine née Kommet, sa femme, les deux à Yverdon _____

Les publications ont eu lieu à Montagny & Ussens, le dix-sept Mars mil huit
cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation (Certificat de publication)
de l'Etat Civil de Montagny _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Montagny & Ussens _____

Signatures des époux :

Jean-François Bourgeois
Marie Bourgeois Burdet

Signatures des témoins :

Louis Burdet
Joseph Louis Agut Durlet
les deux à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 78
Koinville & Broye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il résulte d'une lettre de bourgeoisie
reçue par le notaire David Richard à
Yverdon, en date du 13 Décembre 1884,
visée par le Conseil d'Etat le 19 du dit mois,
que Théophile Frédéric Jean Koinville a
acquis la bourgeoisie de la Commune
d'Yverdon.

Commune le 11 Mars 1905

Officiers de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Koinville, Théophile Frédéric Jean**, *Installeur*

de Luneray (Seine-Inférieure) _____ domicilié à Yverdon, _____

célibataire, _____

né à Leipzig, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent

cinquante-six _____ fils de Elisee Koinville, Professeur à Lucerne, _____

_____ et de défunte Charlotte née Ebert, _____

2° **Broye, Anne-Elisabeth**, _____ sans profession,

de Nuvilly, Estavayer-le-Lac et Fribourg _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Fribourg, le onze Juin _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de Jean Pierre David Broye, Juge fédéral à Landanne,

_____ et de défunte Anne Marie Marguerite née Monney _____

Les publications ont eu lieu à Luneray, Yverdon, Nuvilly, Estavayer-le-Lac
& Fribourg, Landanne, les trois, quatre, cinq & sept Mars mil huit cent quatre-
vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'officier de l'Etat Civil d'Yverdon.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Yver-
don, Nuvilly, Estavayer-le-Lac, Fribourg & à
la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

[Signature]
[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature] } les deux à Landanne
[Signature] }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79
Bastian et Lambelet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bastian, Charles-Oscar**, — artiste peintre, —

de Lutry & Forel, _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Lutry, le vingt-quatre Décembre _____ mil huit cent quarante sept, _____ fils de Charles Louis Bastian, Régisseur au musée Cantonal

_____ et de Susanne Marie dite Souky née Amandoux, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° **Lambelet, Jeanne-Marquise**, dans profession, —

de Epesses _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Genève, le vingt-six Décembre _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de François Louis Lambelet, séculier _____

_____ et de Louise Alexandrine Célestine Leroux, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forel, Epesses & Lausanne, les vingt-huit & trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
 Certificats de publication de Lutry
 Forel, Epesses & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Lutry, Forel & Cully. _____

Signatures des époux:

Oscar Bastian art. peintre
 Marguerite Bastian

Signatures des témoins:

Henri Aubin
 Samuel Gavanchy
 les deux à Lausanne.
 L'officier de l'état civil:

[Signature of the officier de l'état civil]

1843

N° 80.

Brandenburg et Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-47

Aujourd'hui dix sept avril mil huit cent quatre-vingt-

trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brandenburg, Alfred-Louis**, négociant,

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-cinq novembre mil huit cent

cinquante deux fils de George Auguste Christian Brandenburg, accordeur,

et de Anne Louise Benoitte Meccier à Lausanne,

2° **Secretan, Louise**,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le trente Décembre mil huit cent

soixante-un fille de Charles François Edmond Secretan, propriétaire

et de Charlotte Louise Renavier, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix Mars mil huit cent quatre-

vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Certificat de publication de Lausanne

Communiqué : à

Signatures des époux :

Alfred Brandenburg
Louise Brandenburg

Signatures des témoins :

Helene de Pothberg
Elisa Secretan
Arnette Brandenburg
Edm. Secretan
Lausanne.

L'officier de l'état civil

N° 81
Ginggen et Mayot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ginggen, Eugène-Alfred,** _____ Tauxassier, _____
de Zweisimmen (Bern) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Zweisimmen, le dix-huit Décembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Jacob Ginggen, décédé, _____

_____ et de Susanne née Brunner, lingère, à Zweisimmen _____

2^o **Mayot, Emma-Lydie,** _____ Canise, _____
de Echallens, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le quinze Juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de François Louis Mayot, Charpentier, à Paris, _____

_____ et de Marie-Louise femme de Julie Rochat, sa femme, audit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, Echallens & Landanne, les vingt-trois & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Zweisimmen, Echallens & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Zweisimmen & Echallens. _____

Signatures des époux :

Ginggen Eugène
Emma Ginggen

Signatures des témoins :

M. Marie les deux à
Julie Corbin Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 82

Moraz & Bataud
née Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Moraz, Henri-David-Jules,** _____ Charpentier, de Villars-St-Croix, _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le deux d'oct _____ mil huit cent quarante, _____ fils de Marc Louis Moraz, décédé, _____ et de Jeanne Louise Lavrat, à Landanne, _____

2° **Bataud née Chevalley, Jeanne,** _____ Lingère, de Essectines Yverdon, _____ domiciliée à Landanne, _____ veuve de Jean Daniel Bataud, dès le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois _____

née à Mottens, le deux Septembre _____ mil huit cent vingt-six, _____ fille de François Marc Chevalley _____ et de Susanne Rose Gillayon, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-St-Croix, Essectines & Landanne, les trente-un Mars et premier Avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, _____
Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Villars St-Croix, Essectines & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Bussigny & Yverdon, _____

Signatures des époux :

Moraz Henri David Jules
Jeanne Moraz

Signatures des témoins :

Est Poin les deux à
Jules Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23
Bovay et Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovay, Julien-Constant**, Médecin-Vétérinaire, de Chanéaz, _____ domicilié à Echallens, _____ célibataire, _____

né à Combremont-le-Petit, le seize avril _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de Henri Jonas Bovay, décédé, _____ et de Marguerite née Pidoux, à Chanéaz, _____

2° **Clément, Lucie**, _____ Instituteur, de Granges, _____ domiciliée à Ste Croix, _____ célibataire _____

née à Granges, le sept août _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de Henri Clément, agriculteur, _____ et de Susanne Marguerite Vacidel, les deux à Granges _____

Les publications ont eu lieu à Chanéaz, Granges, Ste Croix & Echallens, les dix-sept, vingt, vingt-un & vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Echallens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Echallens Mollendins, Granges & Ste Croix. _____

Signatures des époux :

Julien Bovay
Lucie Clément Bovay

Signatures des témoins :

Emile Pitton à Oppens
Adélaïde Clément à Granges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24
Mugnier et Pettin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mugnier, Joseph**, _____ Chauffeur, _____
de Annecy (H^{ts} Savoie) _____ domicilié à Duchy, _____
célibataire, _____

né à Annecy, le deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Michel Mugnier, journalier, _____

_____ et de Marie Verney, sa femme, domiciliés à Annecy _____

2^o **Pettin, Jenny-Louisa**, _____ Apatteuse, _____
de Lansanne, _____ domiciliée à Duchy, _____
célibataire _____

née à Duchy, le vingt-deux d'oct _____ mil huit cent soixante-un _____ fille de Jean Marc Pettin, pêcheur, _____

_____ et de Jeanne Charlotte Gillieton, sa femme, les deux à Duchy _____

Les publications ont eu lieu à Annecy Lansanne, le vingt-quatre & vingt-cinq
Mars dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Actes de naissance des Epoux. Certificat de publication de Lansanne Permis du département de Justice & Police lequel constate que le certificat de publication d'Annecy, le consentement des père & mère de l'Epoux & la déclaration de validité sont déposés dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Mugnier Joseph
Louisa Mugnier

Signatures des témoins :

H. Blane les deux
Jules Corbuz Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Romin

8-353

N° 85
Regamey et Berney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Louis-Gabriel-Marc**, Employé à l'Hôpital de Landanne, _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le trente deux _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Louis Auguste Regamey, décédé _____

_____ et de Jeanne Louise Georgine Amblard, sa femme, à Chailly, _____

2° **Berney, Rosine**, _____ lingère, _____ de l'abbaye _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire _____

née à Treyevagne, le trente Janvier _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fille de Charles Emmanuel Berney, agriculteur _____

_____ et de Julie Dorey, domiciliés à Treyevagne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & à l'abbaye, le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de l'abbaye à Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de l'abbaye. _____

Signatures des époux :

Louis Regamey
Rosine Regamey

Signatures des témoins :

François Blanc
Jules Esbay
les deux de Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 56.
Follin et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Follin, Henri-Samuel, _____ Chocolatier,
de Volpège (Valais) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Aigle, le seize Octobre _____ mil huit cent
soixante _____ fils de Jean André Follin, décédé _____
_____ et de Marie Félitmoret née Bieder, domiciliée à Aigle _____

2° Jaques, Mathilde-Suzanne, _____ Couturière,
de Sainte Croix _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Sainte Croix, le vingt-six Mars _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de Jules Gustave Jaques, décédé, _____
_____ et de Julie Charlotte née Cuendet, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Volpège, Ste Croix & Landanne, les vingt-quatre &
vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Volpège
Ste Croix & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Volpège
& Ste Croix _____

Signatures des époux :

Henri Follin

Mathilde Follin

Signatures des témoins :

Samuel Band les deux à

Jules Corbeil Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 87
Corbaz & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corbaz, Charles**, _____ Agriculteur, _____

du Mont sur Lausanne, _____ domicilié au Mont, _____

célibataire, _____

né au Mont, le quinze Juillet _____ mil huit cent

quarante-deux _____ fils de feu Jean Frédéric Benjamin Corbaz, _____

_____ et de feu Anne Marie née Corbaz _____

2^o **Corbaz, Caroline dite Rosine**, dans profession, _____

du Mont sur Lausanne, _____ domiciliée au Mont, _____

célibataire, _____

née au Mont le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de Alexandre François Corbaz, agriculteur _____

_____ et de Françoise née Edolomey, la femme ménagère, les deux au Mont

Les publications ont eu lieu au Mont, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Cheseaux. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Cheseaux. _____

Signatures des époux:

Corbaz Charles
Corbaz Rosine

Signatures des témoins:

Alexandre Corbaz
V. St. B. ^{au Mont}
Ch. B. ^{à Lausanne}
les deux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 88

Blanc et Dubison

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Jules-Edouard-Louis-Auguste**, — *Agriculteur*,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-huit février _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Jean François Auguste Blanc, décédé, _____
_____ et de Louise Henriette Ammer, à Lausanne, _____

2^o **Dubison, Marie**, _____ *sans profession*,
de Niedergösgen (Solence) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Kriegstetten (Solence), le deux avril _____ mil huit cent Soixante _____ fille de Elisabeth Dubison, à Solence, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Niedergösgen, les vingt-quatre & vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . _____
Promesse de mariage . _____
Certificats de publication de Lausanne
et Niedergösgen _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Nieder-
gösgen . _____

Signatures des époux :

Blanc
Marie Dubison
Blanc

Signatures des témoins :

Charles Blanc Rossier
Jean Wechlymann

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 89
Kirmse et Schrivaneck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kirmse, Emile-Richard**, _____ Professeur, _____ de Altenburg (Saxe-Altenburg) _____ domicilié à Bouenemouth (Southampton) _____ Angleterre, _____ célibataire, _____

né à Altenburg, le quatre Janvier _____ mil huit cent quarante-sept _____ fils de Frédéric Auguste Kirmse _____

_____ et de Jeanne-Christiane née Müller, les deux décédés, _____

2° **Schrivaneck, Léa-Jenny-Alice**, _____ Institutrice, _____ de Joustens-Mizesy _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de feu Charles Wilhem Schrivaneck _____

_____ et de Jeanne Françoise Catherine Hoffmann, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Bouenemouth, Joustens-Mizesy & Landanne les dix-sept dix-huit & vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Permis de mariage - Certificat de publication de Joustens & Landanne - Permis du Département de _____ constatant que le certificat de publication de Bouenemouth, la dispense des publications à Altenburg & la déclaration de validité sont déposés dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Chesaux-Romanet.

Signatures des époux :

Kirmse
Léa Kirmse Schrivaneck

Signatures des témoins :

Frs. Thirani
L. Roulat

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1883

N° 90
Duvillard et Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duvillard, Rodolphe-Louis**, _____ agriculteur, de Nyon, ~~Chavannes de Bogis~~, domicilié à ~~Cour~~ Landanne, _____ célibataire, _____

né à Coppet, le six novembre _____ mil huit cent trente-sept, _____ fils de feu Marc-Jacques-François-Louis Duvillard _____

et de Jeanne Jacqueline Sophie née Mercier, domiciliée à Cour, _____
2° **Weibel, Elizabetha**, _____ sans profession, de Schüpfen (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Schüpfen, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fille de feu Pierre Weibel _____ et de Barbara née Köhli, domiciliée à Schüpfen _____

Les publications ont eu lieu à Nyon, ~~Chavannes de Bogis~~, Schüpfen & Landanne, les trois et vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesses de mariage - Certificats de publication de Nyon, ~~Chavannes de Bogis~~ Schüpfen & Landanne. _____

Signatures des époux :

L. Duvillard
Elizabetha Duvillard Weibel

Signatures des témoins :

Duvillard les deux à
Landanne

L'officier de l'état civil :

H. Bernan

Communiqué : à l'Etat Civil de Nyon, ~~Crans~~, Coppet & Schüpfen. _____



Decision du 3 mai 1947
Le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le prénom de la
pouse soit orthographié
"E. l. i. s. a. b. e. t. h. a." et
non pas "Elizabetha".

Lausanne, le 14 mai 1947
L'officier de l'état civil

Les Epoux ci-contre ont reconnu
pour leur enfant & déclarent vouloir
légitimer par leur mariage Fanny
Bertha, née à Romanel 4/Landanne
le 27 mai 1875, de Elise Weibel
de Schüpfen (Berne), reconnue
plus tard par Rodolphe Louis
Duvillard, de Nyon, ~~Chavannes de Bogis~~, dit enfant
inscrit à l'Etat Civil de Romanel à
Vol. 1, fol. 145 des naissances A.
Landanne, le vingt-six
avril mil huit cent quatre
vingt-trois.

Louis Duvillard
Elizabetha Duvillard
Offs de l'Etat Civil :

Dans sa séance du 4^e Octobre
1883, le Conseil d'Etat a ordonné la rectifi-
cation de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la
bourgeoisie de ~~Chavannes de Bogis~~, indi-
quée par erreur, soit substituée celle de ~~Bogis-Bodsey~~
Landanne, le 4 Octobre 1883.
L'officier de l'état civil :

1883

N° 90
Duvillard & Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont reconnu pour leur enfant & déclarent vouloir légitimer par leur mariage Fanny Beulha, née à Romanel 1/ Landanne le 27 Mai 1878, de Elise Weibel de Schupfen (Berne), reconnue plus tard par Rodolphe Louis Duvillard, de Nyon, Gannay & Chavannes de Bogis, dit enfant inscrit à l'Etat Civil de Romanel à Vol. 1. fol. 145 des naissances A. Landanne, le vingt-six Avril mil huit cent quatre vingt-trois.

Louis Duvillard

Elisabeth Duvillard

Offs de l'Etat Civil :

[Signature]

Dans sa séance du 4^o Octobre 1883, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la bourgeoisie de Chavannes de Bogis, indiquée par erreur, soit substituée celle de Bogis-Bodsey.

Landanne, le 4^o Octobre 1883.

Offs de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Duvillard, Rodolphe-Louis, _____ agriculteur, de Nyon, Gannay & Chavannes de Bogis ; _____ domicilié à Cour & Landanne, _____ célibataire, _____

né à Coppet, le six novembre _____ mil huit cent trente-sept, _____ fils de feu Marc-Jacques-François-Louis Duvillard _____

et de Jeanne Jacqueline Sophie née Mercier, domiciliée à Cour, 2^o Weibel, Elizabetha _____ sans profession, de Schupfen (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Schupfen, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fille de feu Pierre Weibel _____ et de Barbara née Köhli, domiciliée à Schupfen _____

Les publications ont eu lieu à Nyon, Gannay, Chavannes de Bogis, Schupfen & Landanne, les trois et vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesses de mariage - Certificats de publication de Nyon, Gannay, Chavannes de Bogis Schupfen & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Nyon, Gannay, Coppet & Schupfen. _____

Signatures des époux :

[Signature]
Elisabeth Duvillard Weibel

Signatures des témoins :

[Signature] les deux à
Nyon & Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91
Pochet & Turrion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pochet, Alfred-Jean-Louis-Rodolphe**, — agriculteur, de Mondon, Corcelles-le-Jorat & Sottens, — domicilié au Planrière Mondon, — divorcé d'avec Jeanne Marie Bonquin née Dinggeli, dès le quinze Décembre mil huit cent septante-cinq _____

né au Planrière Mondon, le quatorze Juillet _____ mil huit cent trente-huit _____ fils de Pierre Samuel Pochet _____

_____ et de Cécile Bernette née Salzmann, décédée, _____

2° **Turrion, Sophie-Louisa**, _____

de Château-d'Oex _____ domiciliée au Planrière Mondon, _____ célibataire _____

née à Château-d'Oex, le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Jean David Turrion, agriculteur à Château-d'Oex _____ et de Sophie Julie née Roche sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Mondon, Corcelles-le-Jorat, Sottens & Château-d'Oex, les dix & douze avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Mondon.

Communiqué: à l'Etat Civil de Mondon, Corcelles-le-Jorat, St Cierges & Château-d'Oex. _____

Signatures des époux :

Alfred Pochet
Sophie Pochet Turrion

Signatures des témoins :

Franz Huispiis
Jules Corboz

les deux à Moudon

L'officier de l'état civil :

J. Bernore

1883

N^o 92
Mouthod et Caulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mouthod, Gustave-Emile, _____ facteur de primes, de Etagnières _____ domicilié à Lansanne _____ célibataire, _____

né à Etagnières, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent soixante-seize _____ fils de Charles-Emile Mouthod, marchand _____

_____ et de Joséphine née Mouthod, domiciliée à Etagnières, _____

2^o Caulet, Elise-Martine-Catherine, institutrice, de Trub Dist. de Signan (Besse) _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire _____

née à Lansanne, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent soixante-un _____ fille de Maria Caulet, à Lansanne, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Trub & Lansanne, le sept avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de _____

Etagnières, Trub & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Schallens & Trub. _____

Signatures des époux :

Gustave Mouthod
Elise Mouthod

Signatures des témoins :

N. Mollenhauer
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernhart

N° 93
Nicoulaz et Falquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicoulaz, Jules-Aloïs** _____ *Cylindreur*,
des *Clées* _____ domicilié à *Vallorbes*, _____
célibataire, _____

né à *la Rusille* le vingt-neuf mai _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de *Abraham Benjamin Nicoulaz*, agriculteur, _____
_____ et de *Jeanne Marianne* née *Mathey*, les deux à *Vallorbes*,

2^o **Falquet, Louise-Emma**, _____ *sans profession*,
de *Lapraz*, _____ domiciliée à *Lapraz*, _____
célibataire _____

née à *Lapraz* le vingt-neuf août _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de *Berzi Ferdinand Falquet*, *Pionnier*, _____
_____ et de *défunte Antoinette-Emilie* née *Delapierre*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lapraz*, aux *Clées* & à *Vallorbes*, les vingt-trois et vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes. _____

Communiqué à l'Etat Civil de *Vallorbes Romanmattier* _____

Signatures des époux :

Jules Nicoulaz
Emma Nicoulaz

Signatures des témoins :

Staiche Nicoulaz *quint*
à Saubaz *à Vevey*
Lina iboche *à Saubaz*

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1883

N° 94

Born et Moormann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Born, Frédéric**, _____ tonnelier, de Niederbipp (Borne) _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Niederbipp le dix Mai _____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de Jean Ulrich Born, décédé, _____ et de Anna-Maria Schenk, à Niederbipp, _____

2° **Moormann, Maria**, _____ Couturière, de Wylersoltigen (Borne) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Wylersoltigen le quatorze Mars _____ mil huit cent cinquante-sept. _____ fille de Pierre Moormann, piconnier, _____ et de Catherine née Benner, les deux à Wylersoltigen, _____

Les publications ont eu lieu à Niederbipp, Wylersoltigen & Landanne, les quatre & sept Avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Certificats de publication de Niederbipp
 Wylersoltigen & Landanne _____
 Promesse de mariage _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Niederbipp & Wylersoltigen _____

Signatures des époux :

Fritz Born Tonnelier
Maria Born

Signatures des témoins :

Christian Gfeller domiciliés
George Dester à _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95
Hasler & Wehli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hasler, Jules-Jacob**, _____ peintre, _____ de Roggwil (Surgovie) _____ domicilié à Lausanne, _____ veuf de Noïse-Suzanne Bolomey, dès le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-un. _____

né à Roggwil, le vingt-quatre novembre _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fils de Jean Jacob Hasler, fabricant d'outils, à Constance _____ et de Anna Barbara Ragerbass, décédée, _____

2° **Wehli, Maria-Benedicta**, _____ piquende, _____ de Mühlen (St Gall) _____ domiciliée à Lausanne _____ célibataire, _____

née à Mühlen, le douze avril _____ mil huit cent sixante-deux _____ fille de Benedict Gaspard Wehli, cultivateur, à Grimenstein (Mühlen) _____ et de Barbara Catharina Lantet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Roggwil, Mühlen & Lausanne, les sept & huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Roggwil
 Mühlen & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Roggwil & Mühlen. _____

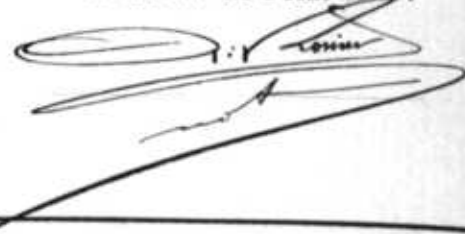
Signatures des époux :

Jules Jacob Hasler
 M^{lle} Benedicta Wehli-Jacob

Signatures des témoins :

Michl Roth. } les deux à
 Eouard Hasler } Lausanne

L'officier de l'état civil :



1883

N° 96.
Natural et Gailloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Natural, Louis-Marie,** _____ négociant,

de Coppet _____ domicilié à Coppet, _____

veuf de Julie Jenny née Bolle, des le deux février mil huit cent soixante-huit,

né à Coppet, le neuf Juin _____ mil huit cent

trente-sept _____ fils de feu André Étienne Louis Natural _____

et de Marie-Elisabeth née Guignard, rentière, à Coppet,

2° **Gailloud, Amélie-Gabrielle,** dans profession,

de La Rippe _____ domiciliée à Coppet, _____

célibataire, _____

née à Commugny, le vingt Mars _____ mil huit cent

soixante-un, _____ fille de Louis Urbain Gailloud, arboriculteur à Coppet, _____

et de Jeanne Eliza née Hermenjat, aussi à Coppet _____

Les publications ont eu lieu à Coppet & à La Rippe, les quatorze & quinze
Avril mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et authentication
de l'Etat Civil de Coppet _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Coppet & Gingins _____

Signatures des époux :

L. Natural
Amélie Gailloud

Signatures des témoins :

J. P. P. à Genève
L. Gailloud à Coppet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 97
Jaquier & Berzier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquier, François-Rodolphe**, Valet-agriculteur, de Villars-le-Comté, _____ domicilié à l'Arde de Cully près Scilly, _____ célibataire, _____

né à Villars-le-Comté, le vingt-avril _____ mil huit cent quarante-trois, _____ fils de feu Jean Pierre Jaquier, _____

_____ et de Susanne née Pidoux, sa veuve, ménagère à Villars-le-Comté

2° **Berzier, Sophie-Olympe**, _____ Blanchisseuse, de Cully, Autry & Villarszel _____ domiciliée à Scilly, _____

célibataire _____

née à Granges, le dix-huit Aout _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de feu Pierre Louis Berzier _____

_____ et de Jeanne Marie née Pidoux, sa veuve, à Scilly _____

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Comté, à Cully, Autry, Villarszel & Scilly, les onze, treize & quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Romanel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel, Cully, Autry, Neymes & Villarszel _____

Signatures des époux :

F. R. Jaquier
Olympe Jaquier

Signatures des témoins :

Ch. Faurat
Jules Corbin
les deux à Lambert

L'officier de l'état civil :

1883

N° 98

Giviel & Gardel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5 novembre 1903 déclaré exécutoire le 17 février 1904, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul le mariage incontesté.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 § 3 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Officié de l'état civil :
8 février 1904.

Aujourd'hui quatre Mai, _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giviel, Marc-Louis-Marius**, — Employé de bureau

de Morges et St-Livres, _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le seize Juillet _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fils de Marc Giviel, décédé, _____

et de Marie Louise Caroline Regamey, modiste, à Lausanne

2^o **Gardel, Marie-Louise**, — Blanchisseuse

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-neuf Septembre _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Jean Louis Gardel, Cordonnier, _____

et de Rose Françoise Goltz, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Morges, St-Livres & Lausanne, le sept avril mil

huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Morges, St-Livres & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Morges & Lausanne, _____

Signatures des époux :

Marc-Louis Giviel

Marie Giviel

Signatures des témoins :

Jean Gardel les deux
Jules Corboz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

N° 99
Gautschy et Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gautschy, Emile-Jaques**, _____ Opticien _____ de Reinach (Aargovie) _____ domicilié à Lansanne, _____ veuf de Louise Elisabeth Emma née Gyr, née le sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-un. _____

né à Vevey, le premier Juillet _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Jacob Gautschy, décédé, _____ et de Jeanne Rose Etton, sa femme, à Lansanne _____

2° **Félix, Fanny-Marie**, _____ sans profession, _____ de Mondon, _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Lansanne, le treize Décembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Charles Paul Abraham Louis Félix, décédé, _____ et de Fanny Muller, sa femme, domiciliée à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Reinach, Mondon & Lansanne, les quatorze, quinze & dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux _____
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Reinach _____
- Mondon & Lansanne _____

Communiqué à l'Etat Civil de Reinach _____
& Mondon. _____

Signatures des époux:

Emile Gautschy
Fanny Marie Gautschy

Signatures des témoins:

E. Goring *Alf. Gautschy*
St. J. J. J. *St. J. J. J.*
Lansanne

L'officier de l'état civil:

E. J. J.

N° 100
Wullschleger et Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wullschleger, Jacques-Frédéric dit Fritz**, — Cafetier, de Zofingen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____ veuf de Susette née Karbel, dès le quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

né à St Maurice (Valais), le six Octobre _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fils de Jacob Wullschleger, décédé, _____

_____ et de Marie-Suzanne Henriette née Cyon, sa femme, décédée.

2° **Martin, Henriette Louise-Augustine**, femme de chambre, de Etagnières, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Lausanne, le trente Décembre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____ fille de Anne-Fanny Martin, domiciliée à Lausanne _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Zofingen, Etagnières & Lausanne, les vingt-un & vingt-deux Avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Acte de décès de la précéd^{te} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Zofingen Etagnières & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Zofingen & Echallens, _____

Signatures des époux :

Fritz Wullschleger
Henriette Wullschleger

Signatures des témoins :

Jacques Verdonnet
Jules Corbois
 les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Roux

N° 101

Mercier et Milloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mercier, Stélie,** _____ agriculteur, _____

de Penthévez, _____ domicilié à Penthévez, _____

célibataire, _____

né à Dommarin, le seize Septembre _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fils de Jean Abram Mercier, agriculteur, _____

_____ et de Julie née Collet, domiciliés à Penthévez, _____

2^o **Milloud, Marie,** _____ sans profession, _____

de Penthévez, _____ domiciliée à Penthévez, _____

célibataire, _____

née à Penthévez le vingt-cinq août _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Louis Milloud, agriculteur _____

_____ et de Lina née Mercier, domiciliés à Penthévez _____

Les publications ont eu lieu à Penthévez le trente Mars mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication ~
autorisation de l'Etat Civil de
Vuacens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Penthévez & Vuacens. _____

Signatures des époux :

Stélie Mercier

Marie Mercier

Signatures des témoins :

L. Milloud *L. Dupont*
à Penthévez à Sandanne
Lina Milloud *Elisa Emery*

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

1883

N° 102
Mégroz et Deluche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mégroz, Louis-Constant,** _____ Mégrurier,
de Lutry & d'Epesses, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Jean Mégroz, décédé, _____

_____ et de Féline née Eugénie-Vallentin, décédée, _____

2^o **Deluche, Marie-Louise,** _____ femme d'enfant,
de Carouge près Mézières, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le trois Juin _____ mil huit cent soixante-quatre _____ fille de feu Jean Louis Deluche _____

_____ et de Charlotte Marie née Paschoud, journalière à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, Carouge & Lausanne, les vingt-trois et vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement de la mère de l'Épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lutry, Epes,
des Carouge & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry,
Epesses, & Mézières. _____

Signatures des époux :

Mégroz Louis Constant
Mégroz Marie Louise

Signatures des témoins :

Farrat Huispir les deux
Jules Corbey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103
Blanc et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jean-François-Louis,** — agriculteur, —
de Nandanne, _____ domicilié à Nandanne, _____
veuf de Anne Marie née Ruchat, dès le douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

né à Nandanne, le trois Mars _____ mil huit cent quatorze, _____ fils de Jean David Blanc, décédé, _____
_____ et de Marie née Corbat, sa femme, décédée, _____

2° **Borgeaud née Chappuis, Suzette-Louise-Elisabeth**
de Pully, _____ domiciliée à Pully, _____
veuve de Jean Henri Louis Borgeaud dès le premier Février mil huit cent septante-quatre, _____

née à Granvaux, le trente-un Juillet _____ mil huit cent trente-quatre, — fille de Jean David Chappuis, décédé, _____
_____ et de Marguerite née Bovard, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Nandanne, Pully & Pully, les vingt-un Avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Actes de décès des précédents conjoints _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Nandanne _____
- Pully & Pully, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Pully & Romanel, _____

Signatures des époux :

Jean Frs Jc Blanc
Louise Blan

Signatures des témoins :

Favrat Henri les deux
Jules Corbat à Nandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 104

Ward et de Chazzière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ward, Charles-Henry-Cécil**, _____ Professeur, d'origine anglaise, _____ domicilié à Norwood près Londres, _____ célibataire, _____

né à Blendworth (Comté de Southampton) le vingt-cinq octobre _____ mil huit cent quarante-quatre _____ fils de Edwardington Ward, décédé _____

_____ et de Olivia Sophia née White, sa femme antécédente _____

2° **de Chazzière, Elisabeth**, _____ sans profession, de Moscou (Russie) _____ domiciliée à Landanne _____ célibataire, _____

née à Moscou le douze octobre _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de Charles Juste de Chazzière, défunt, _____

_____ et de Clara Marie Eudoxie née Harvey, sa femme défunte _____

Les publications ont eu lieu à Norwood, Moscou & Landanne, les vingt-sept février, trois et vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Norwood
 Moscou & Landanne _____
 Permis du Département de _____
 Police. _____
 Communiqué : à l'Etat Civil _____
 à l'officier Cantonal _____

Signatures des époux :

Charles Henry Cecil Ward
Elisabeth Ward

Signatures des témoins :

É. Guéno } les deux
A. de Meyron } à
_____ } Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 105

Herménjat et Penel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Herménjat, Marc-François-Louis, *Instituteur*
 de La Rippe, _____ domicilié à Lausanne, _____
 veuf de *Suzette Sophie Léa née Chauvet née le dix Juin mil huit cent Septante-*
Deux _____

né à Coppet le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent
 trente-huit _____ fils de Jacques Adam Herménjat, *décédé*, _____
 _____ et de Jeanne Marguerite née Trebonz, *décédée*, _____

2° Penel, Louise-Mathilde-Elbet, *dans profession*,
 de Collombier & Morges, _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Paris le sept Décembre _____ mil huit cent
 quarante _____ fille de Jean Louis Penel, *agriculteur à Collombier* _____
 _____ et de Marianne Eugène née Darberat, *sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à La Rippe, Collombier & Lausanne, le vingt-trois
 Avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
 Acte de décès de la précédente femme de
 l'Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de La Rippe
 Collombier & Lausanne. _____
 Communiqué: à l'Etat Civil de
 Gingins & Collombier _____

Signatures des époux:

M. Herménjat
M. Penel

Signatures des témoins:

M. Blanc les deux à
M. Borgeaud Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernar

1873

N° 106

Kalbjuer & Weith

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kalbjuer, Charles,** _____ négociant de New-York, _____ domicilié à Mayence, _____ célibataire, _____

né à Kirchheimbolanden (Bavière) _____ le dix-sept novembre _____ mil huit cent cinquante deux, _____ fils de Jacob Kalbjuer, décédé, _____

_____ et de Anna-Maria née Storck, sa femme, à Mayence, _____

2° **Weith, Louise Constance Philippine,** _____ de Cottens, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire _____

née à Vevey, le dix-neuf février _____ mil huit cent quarante-neuf, _____ fille de Jean Gaspard Weith, négociant, à Landanne _____

_____ et de Marie Louise née Maulaz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Mayence, Cottens & Landanne, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois. Le Consul d'Amérique a dispensé des publications en Amérique _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Promesse de mariage _____

Permis du Département de Justice & Police _____

Certificats de publication de Cottens & Landanne _____

_____ de Mayence, _____

Déclaration du Consul d'Amérique _____

Ces deux dernières pièces démontrent aux archives du Département de Justice & Police _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale _____

à l'Etat Civil de Genève _____

Signatures des époux :

Charles Kalbjuer

Louise Weith

Signatures des témoins :

Henri Isler _____

J. Reuber _____

L'officier de l'état civil :

J. P. Romer

N° 107
Augustin et Welter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Augustin, Volmar-Jules-Edouard Wilhelm-Jean,**
 de Zipsendorf, Province de Saxe, _____ domicilié à Landanne, ^{marchand de musique,}
 célibataire, _____

né à Woel (Saxe), le seize d'oct _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Edouard Louis Augustin, Pasteur à Zipsendorf _____
 _____ et de Mathilde Julienne-Antoinette née Kintner, sa femme, au dit lieu _____

2^e **Welter, Mathilde-Jeanne,** _____ ^{Faitière pour Dames,}
 de Buzon (Lucerne) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Willisau (Lucerne), le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent soixante-un, _____ fille de Bernard Welter, rentier à Kriens (Lucerne) _____
 _____ et de Jeanne née Bugges, sa femme, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Buzon, à Landanne, les sept et douze avril
 précédente année. Le Consul d'Allemagne à Genève a dispensé des publications
 à Zipsendorf? _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesse de
 mariage. Certificats de publication de Buzon
 & Landanne. - Permis du Département de
 Justice & Police constatant que la déclaration
 de validité & la dispense des publications à Zipsen-
 dorf sont déposés dans les archives. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Buzon
 & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Jean Augustin
Mathilde Augustin

Signatures des témoins :

E. R. Spiess les deux
M. J. Magette à Landanne
 aut.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 103

Sauer et Dénéziat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sauer, George-Justin**, _____ Employé S. O.de Mézey sur Donneloye, _____ domicilié à Remens, avant à Landanne
célibataire _____né à Landanne, le vingt-six Novembre _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de feu Auguste George Sauer _____

_____ et de Jeanne Marie Berthel, domiciliée à Duchy _____

2^o **Dénéziat, Elise**, _____ Sans profession,de Chardonne & Puidoux _____ domiciliée à Vercy _____
célibataire, _____née à St Saphorin, le trente-un Janvier _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Louis Henri Dénéziat, employé au Chemin de fer,

_____ et de Jeanne Louise née Magnin, domiciliée à Vercy _____

Les publications ont eu lieu à Mézey, Chardonne, Puidoux, Remens, Landanne &
Vercy, les quatorze, quinze & seize avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'officier de l'Etat Civil de
Romanel _____

_____Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel
Mollondin, Cozier St Saphorin & Vercy

Signatures des époux :

Sauer Georges
Elise Sauer

Signatures des témoins :

Louis Dénéziat } les deux
Eug. Dénéziat } à Vercy ✓

L'officier de l'état civil :

N° 109
Reinhard et Buss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reinhard, Antoine**, _____ Cailleur, _____ de Eschbach-Waldshut (Bade) _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Eschbach le onze Juin _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de défunt Frédéric Reinhard, _____

_____ et de Verena née Zimmermann, aussi décédée, _____

2^o **Buss, Emma**, _____ Sans profession, _____ de Mulheim (Bade) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Mulheim le vingt-six Aout _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Jean Sebastian Buss, menuisier à Badenweiler, _____

_____ et de Christine née Hermann, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Eschbach & Landanne, les quatorze & dix-neuf avril présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance .. Promesse de mariage .. Certificat de publication de Landanne .. Remis au Département de Justice & Police constatant que le certificat de publication de Eschbach, la dispense des publ. à Mulheim & la déclaration de validité sont déposés dans ses archives

Communiqué : à l'Etat Civil de Eschbach & Mulheim, par la Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Antoine Reinhard
Emma Reinhard

Signatures des témoins :

Jean Buss les deux
Jules Buss à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 110

Dorner et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dorner, Christian** _____ *Docteur*, -

de St Stephan (Suisse) _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à St Stephan, le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent

cinquante-sept, _____ fils de Christian Dorner, *décédé*, _____

_____ et de Madeline Buzzi, à *Lausanne*, _____

2° **Raymond, Joséphine-Deniette**, *femme de chambre*,

de Gimet, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à Gimet, le premier Mai _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Louis Ferdinand Raymond, *agriculteur*, _____

_____ et de Marie Charlotte née Gelay, les deux à Gimet, _____

Les publications ont eu lieu à St Stephan Gimet & Lausanne, les quatorze & quinze Avril présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de St Stephan

Gimet & Lausanne, _____

Promesse de mariage. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Stephan & Gimet, _____

Signatures des époux :

Christian Dorner
Joséphine Dorner

Signatures des témoins :

Joseph Gaudin *les deux*
Jules Carby *à*
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111
Chappuis et Rohrbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Daniel-Henri**, _____ agriculteur, de Pivaz, _____ domicilié aux Chisleyes _____ veuf de Françoise Louise née Gilliéron, dès le vingt-un Janvier mil huit cent _____ quatre-vingt _____

né aux Chisleyes, le cente Juillet _____ mil huit cent quarante-un. _____ fils de Jean Louis Chappuis, _____ et de Jeanne née Volet _____

2° **Rohrbach, Julie**, _____ de Erlenbach (Berne) _____ domiciliée à Polézioux _____ célibataire, _____

née à Cremière vers Puidoux, le vingt-un octobre _____ mil huit cent soixante, _____ fille de François Louis Daniel Rohrbach _____ et de Jeanne Suzanne née Fayet, _____

Les publications ont eu lieu à aux Chisleyes, à Erlenbach & à Pivaz, les dix-neuf, vingt-un & vingt-deux Avril, présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation (Certificat de publication) del'officier de l'Etat Civil de Oron. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron Erlenbach & Polézioux. _____

Signatures des époux :

D^r Henri Chappuis
Julie Chappuis

Signatures des témoins:

Blanc les deux à
Jules Caray & Landanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 112

Reymond et Paschoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reymond, Louis-Élie-Alexis,** _____ *Parteur,*

de *Vaulion* _____ domicilié à *aux Croisettes,* _____

célibataire, _____

né à *Delens*, le vingt-dix *Septembre* _____ mil huit cent

cinquante-dix, _____ fils de *Daria Moïse Reymond*, *Président au Tribunal au District*

de *Morges* _____ et de *Louise Françoise Corber*, domiciliés à *Delens*, _____

2^o **Paschoud, Adèle-Marie-Fanchette,** _____

de *Lutry & Villette*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Morges*, le dix *Décembre* _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fille de *Jean Louis Félix Paschoud*, *décédé*, _____

_____ et de *Suzanne Louise Henriette* née *Champoux* à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vaulion, Epalinges, Lausanne, Lutry & Villette*,
les cinq & vingt-un *Avril* présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation)
de l'Etat Civil de l'arrond^t d'Epalinges

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vaulion, Lutry, Cully & Epalinges.

Signatures des époux :

L. Reymond
Adèle Paschoud

Signatures des témoins :

Emile Meylan à *Gingins*
Alf. Lamand à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113

Cavin et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Adolphe**, _____ Valet de ferme, de Vucherens, _____ domicilié à Prilly de Cery et Prilly, _____ célibataire, _____

né à Couelles, le dix Septembre _____ mil huit cent soixante, _____ fils de feu Samuel Cavin, _____ et de Jeanne Louise née Gerdenay, sa femme, défunte, _____

2° **Chevalley, Fanny-Louise**, _____ lingère, de Mottens, _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire _____

née à la Seid de Vand Lansanne, le douze Mars _____ mil huit cent soixante-un, _____ fille de feu Jean Albert Chevalley _____ et de défunte Marie Louise née Regamey, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Mottens, Prilly et Lansanne, les treize, quatorze et quinze avril, présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Certificat de publication (autorisation) de l'Etat Civil de Romanel. _____

 Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel, Mondon et Bottens. _____

Signatures des époux:
 Adolphe Cavin
 Fanny Cavin
 Signatures des témoins:
 Martin Louis
 Jules Corboz
 les deux à Lansanne
 L'officier de l'état civil:

1883

N° 114

Jean et Antonielli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jean, Pierre-Jean, _____ qualifié,

de St Nazaire-le-Désert (Dôme - France) _____ domicilié à Lantanne, _____

célibataire, _____

né à St Nazaire le six Décembre _____ mil huit cent

quarante-neuf, _____ fils de feu Antoine Jean _____

_____ et de Geneviève Lant, domiciliée à Montbrison, _____

2° Antonielli, Louise-Marquétile, tailleur,

de Boccioleto (Parallo-Novate) Italie, _____ domiciliée à Lantanne, _____

célibataire, _____

née à Orbe, le vingt-cinq Aout _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de feu Laurent Joseph-Antoine Antonielli _____

_____ et de Jeanette née Pouilly, à Orbe, _____

Les publications ont eu lieu à St Nazaire, Boccioleto - Lantanne, les quinze au matin premier & huit Aout mil huit cent quatre-vingt-trois, ainsi qu'au Consulat d'Italie à Genève. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage - Certificat de publication de Lantanne - Permis du Département de Justice & Police constatant que les actes de publication de St Nazaire, Boccioleto & au Consulat d'Italie ont été déposés dans ses archives avec la déclaration de validité et le consentement de la mère de l'époux. _____

Communiqué : à l'Etat civil de St Nazaire & Boccioleto par le Département de Justice & Police. _____

Signatures des époux :

Jean Pierre-Jean

Louise Jean

Signatures des témoins :

Antoine François

Jules Carlier
les deux à Lantanne.

L'officier de l'état civil :

J. Parnan

N° 115
Chanel & Cherrax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Chanel, Emile-François,** _____ Cultivateur,
 de Gollion, _____ domicilié à Moyses, _____
 célibataire, _____

né à Gollion le cinq octobre _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de François Louis Henri Chanel, à Gollion, _____

_____ et de défunte Jeanne Louise née Dement _____

2^e **Cherrax née Regamey, Eliza-Henriette-Louise,**
 des Planches _____ domiciliée à la Neuveaux (Montreux)
 veuve de Félix Louis Cherrax, ad le dix février mil huit cent septante-huit _____

née à Gollion, le deux Décembre _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de François Regamey, à Gollion, _____

_____ et de défunte Suzanne née Aubert, _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châtelard, à Gollion & à Moyses, les deux-quatze & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication & autorisation
 de l'Etat Civil de Moyses. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Moyses, Cossonay & Montreux. _____

Signatures des époux:

Emile Chanel
Eliza Chanel

Signatures des témoins:

Berthel Marc à Montreux
Jules Leiby à Lansanne
Joséphine Berthel

L'officier de l'état civil:

J. Bernier

1873

N° 116.

Arzignare & Hebmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arzignare, Louis-Samuel**, _____ *Padron*, _____

de Givins, _____ domicilié à Missy, _____

célibataire, _____

né à Genève, le vingt-huit Décembre _____ mil huit cent

cinquante-cinq _____ fils de défunt Louis Samuel Benti Arzignare, _____

_____ et de défunte Jeanne Louise née Mingard, _____

2° **Hebmann, Dorcas** _____ *Sans profession*,

de Evian (France) _____ domiciliée à Evian, _____

célibataire, _____

née à Fontenand (France) le quatorze Septembre _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fille de Conrad Georges Hebmann, Instituteur, _____

_____ et de Pierrette Douvret, à Evian, _____

Les publications ont eu lieu à Givins Evian & Missy les vingt-huit, vingt-neuf, Avril & dix mai mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de certificat de publication & autorisation de l'Etat Civil de Grandcour

Communiqué : à l'Etat Civil de Grandcour, Givins & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Arzignare
D. Arzignare

Signatures des témoins :

J. A. Hebmann à Genève
J. A. Hebmann à Evian (France)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116
Perron et Bonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perron, Jean-Louis**, _____ *agriculteur*,
 de Villars-Cezelin _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Cour de Lausanne*, le quatorze Juin _____ mil huit cent trente-un, _____ fils de *Georges Perron* *décédé* _____
 _____ et de *Jeanne Louise* *née Vidmann*, *décédée*, _____

2^o **Bonard, Julie-Françoise-Denise**, *cuisinière*,
 de *Romainmotier-Croy* *Laupraz*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Romainmotier*, le dix-neuf Décembre _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fille de *David Louis* *dit Jacques Bonard*, *décédé*, _____
 _____ et de *Marie Anne* *née Bisse*, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Villars-Cezelin Romainmotier Croy Laupraz*
Lausanne, les trois, quatre & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Villars-Cezelin, Romainmotier, Laupraz, Croy
Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Fottens*
Romainmotier. _____

Signatures des époux:

Jean-Louis Perron
Julie Bonard

Signatures des témoins:

Punblay *les deux*
Jules Bonard

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 118
Perdrizal et Cretenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perdrizal, Louis-Evar,** _____ *Secourier*

de *Imens*, _____ domicilié à *Laudanne*, _____

célibataire _____

né à *Colombier (Neuchâtel)*, le dix-neuf Décembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de *Jean Pierre Perdrizal vigneron*, domicilié à *Colombier (Neuchâtel)* _____ et de *Adèle Renard, d'ici*, _____

2° **Cretenoud, Marie-Rosine,** _____ *Repassende*

de *Renens*, _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

célibataire _____

née à *Laudanne*, le vingt-sept Avril _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de *Jean Abram Cretenoud, vannier* _____ et de *Jeanne Benoitte Baccand, à Renens*, _____

Les publications ont eu lieu à *Imens Renens & Laudanne*, le vingt-un & vingt-trois Avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage : _____

Certificats de publication de *Imens*

Renens & Laudanne : _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Conise*

Romanet. _____

Signatures des époux :

Louis Perdrizal

Rosine Perdrizal

Signatures des témoins :

J. Blane } les deux à

J. L. Verbeur } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

Amaudruz & Bigler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Amaudruz, Louis**, _____ *Vigneron*,
 du Mont & Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire _____

né au Mont, le onze Mai _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fils de Abram Louis Amaudruz, décédé _____
 _____ et de Jeanne Susanne née Elce, domiciliée au Mont. _____

2^o **Bigler, Caroline**, _____ *Cuisinière*,
 de Rychigen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire _____

née à Rychigen (Berne) le Sept Mars _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Jean Bigler, décédé _____
 _____ et de Anna-Elisabeth Cottier, domiciliée à Rychigen _____

Les publications ont eu lieu au Mont, à Rychigen & à Lausanne, les vingt & vingt-six Avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Rychigen,
 Le Mont & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Romanel & Worb-Rychigen. _____

Signatures des époux :

L. Amaudruz
Caroline Amaudruz

Signatures des témoins :

Hippolyte Gokay les deux
Jules Corboz Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 120

Thuillard et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Emile**, _____ Agriculteur, de Froiderville, _____ domicilié à Froiderville, _____ célibataire, _____

né à Froiderville, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent quarante-quatre, _____ fils de défunt Jean Daniel Thuillard, _____ et de Jeanne Louise née Bonnat, domiciliée à Froiderville, _____

2° **Regamey, Thérèse-Suzanne-Louise**, _____ Cuisinière, de Lansanne, _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Lansanne, le neuf Novembre _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fille de Louis Auguste Regamey, décédé, _____ et de Jeanne Louise Georgine née Amblas à Châtigny, _____

Les publications ont eu lieu à Froiderville & Lansanne, les vingt-huit & vingt-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation de l'Etat Civil de Bortens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Bortens. _____

Signatures des époux :

Emile Thuillard
Louise Thuillard

Signatures des témoins :

Jules Corbey les deux
Louis Regamey Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 121

Dufour et Varraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufour, Charles-Edouard**, _____ Architecte, _____ de Gommens-la-Ville, _____ domicilié à Landanne _____ célibataire, _____

né à Morges, le vingt-deux Mars _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Louis François Ferdinand Dufour, décédé, _____ et de Alexandrine Adèle Regis, sa femme, à Landanne _____

2^o **Varraux, Emma-Louise**, _____ sans profession, _____ de Cudrefin, _____ domiciliée à Neuchâtel, _____ célibataire, _____

née à Neuchâtel, le Seize Mai _____ mil huit cent cinquante-six _____ fille de Louis Daniel Varraux, décédé, _____ et de Marianne née Schoppet, sa femme, à Neuchâtel, _____

Les publications ont eu lieu à Gommens-la-Ville, Cudrefin, Landanne & Neuchâtel, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois Avril mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de
Gommens-la-Ville, Cudrefin, Landanne & Neuchâtel. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cudrefin, Echallens & Neuchâtel _____

Signatures des époux:

Edouard Dufour.
Emma Varraux Dufour

Signatures des témoins:

Henri Dufour à Landanne
Ernest Tardieu à Neuchâtel.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 122
Barrand & Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barrand, Jules-Marc-Louis**, _____ *Teinturier*,
de Bussigny & Villars-Ciercelin _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne, le trois août _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Jean Marc Barrand, menuisier, _____

_____ et de Henriette Louise Schwitzgäbel née Dubroca les deux à Landanne

2° **Pilet, Suzanne-Madelaine**, _____ *Cuisinière*,
de Rossinières _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Dox, le sept Juillet _____ mil huit cent quarante-sept _____ fille de Louis David Pilet, décédé, _____

_____ et de Marie madelaine Guzzian sa femme, à Chateau-Dox

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Villars-Ciercelin, Rossinières & Landanne
les vingt-huit & vingt-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Bussigny
Villars-Ciercelin Rossinières & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Bussigny
Poliez-le-Grand & Rossinières _____

Signatures des époux :

Louis Barrand
Madelaine Barrand

Signatures des témoins :

J. Hané les deux
Jules Corbeil Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 123.
Bielez et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bielez, Abraham-Jacob,** _____ d'horloger, de Bâle-Ville) _____ domicilié à Genève, _____ célibataire, _____

né à Bâle, le seize août _____ mil huit cent cinquante-un, _____ fils de défunt Johann Jakob Bielez, _____

_____ et de Judith Maria Magdalena Salathe, à Bâle _____

2° **Mayor, Jeanne-Louise,** _____ Couturière, de Oron-le-Château, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire _____

née à Paris (Seine) le vingt-huit Mars _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Abraham Samuel Mayor, son domicile ni résidence

connus, _____ et de Jeanne Blanchard, de femme, domiciliée à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle, Oron, Genève & Landanne, les huit, dix & douze Mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de publication & autorisation de l'Etat Civil de Genève. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Bâle, Genève & Oron. _____

Signatures des époux:

A. Bielez
J. Mayor

Signatures des témoins:

L. Rivard à Genève
Mayor à Landanne

L'officier de l'état civil:

J. Berran

1883

N° 124

Mignot et Orquelt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

11-96

Aujourd'hui cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mignot, François-Jean-Antoine,** _____ *guyard,*
de *Pilly* _____ domicilié à *Laudanne,* _____
célibataire, _____

né à *Laudanne,* le cinq octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de *François Paul Mignot, teinturier, à Laudanne,* _____
_____ et de *Jeanne Marguerite Ducrot, la femme, à Laudanne,* _____

2^o **Orquelt, Lucie-Thérèse,** _____ *Cuisinière,*
de *Laudanne,* _____ domiciliée à *Laudanne,* _____
célibataire, _____

née à *Laudanne,* le vingt-huit Mai _____ mil huit cent soixante-un, _____ fille de *Jean Frédéric Orquelt, décédé,* _____
_____ et de *Jeanne Lucie Dusserre, à Brembens, la femme*

Les publications ont eu lieu à *Pilly* à *Laudanne,* les cinq & douze Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Pilly
à Laudanne. _____
Promesse de mariage _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanet. _____

Signatures des époux :

Antoine Mignot
Thérèse Mignot

Signatures des témoins :

Paul Mignot } les deux à
Henri Mignot } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 125
Gonet et Epard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gonet, François,** _____ agriculteur, _____
de Vuarens _____ domicilié à Paillly, _____
célibataire, _____

né à Sugnaud, le douze Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Jacques Gonet, agriculteur, _____

_____ et de Rose née Vanthey, sa femme les deux à Paillly _____

2^o **Epard, Lina-Louisa,** _____
de Senthalar _____ domiciliée à Senthalar, _____
célibataire, _____

née à Senthalar, le dix huit Juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de défunt Charles Louis Epard _____

_____ et de défunte Henriette Fumant _____

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Senthalar & Paillly, les dix huit et dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocrisation de l'Etat Civil de Vuarens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lézignan _____
à Vuarens _____

Signatures des époux :

François Gonet

Lina Epard

a. Gonet témoin à Lézignan

Signatures des témoins :

Auguste Boycaud
à Lézignan

E. Schaffer

L'officier de l'état civil :

E. Romier

net

1888

N° 126

Pernaux & Richard
née Pantet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pernaux, Christian-Ferdinand**, Cordonnier de Tubingen en Wurtemberg, _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Tubingen, le dix-sept Décembre _____ mil huit cent trente-sept _____ fils de Gustave Pernaux, décédé, _____

_____ et de Christiane Ronge née Plick, sa femme, décédée, _____
2° **Richard née Pantet, Jeannette-Marie**, Revendeuse de Lutry & Villette, _____ domiciliée à Landanne, _____
veuve de Henri Louis Richard, décédé le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

née à Chavornay, le douze mai _____ mil huit cent trente-sept, _____ fille de Jean Pierre Pantet, décédé, _____

_____ et de Marguerite Ronge née Cornamuraz sa femme, à Chavornay
Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette & Landanne, les trente-trente-mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Landanne, Lutry & Villette - acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse - Permis du Département de Jura Police constatant que la dispense des publications à Tubingen & la déclaration de validité dont déposées dans des archives

Communiqué : à Lutry & Cully, ainsi qu'à la Gencellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Ferd. Pernaux
Marie Pernaux

Signatures des témoins :

Ferrat Huissier les deux
Jules Corbusier à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 127
Moret et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5/155
 Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moret, Edouard-Jules**, _____ Boulanger,
 de Villars-les-Moines (Bonne) _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Brenchet, le dix-huit novembre _____ mil huit cent
 cinquante-sept, _____ fils de Philippe Daniel Moret, décédé, _____
 _____ et de Julie née Moret, sa femme, aussi décédée, _____

2^o **Blanc, Marie-Louise**, _____ sans profession, _____
 de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Landanne le trente novembre _____ mil huit cent
 cinquante-sept _____ fille de Frédéric Louis Blanc, jardinier, à Landanne, _____
 _____ et de Louise Albertine Walther, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-les-Moines & à Landanne, les seize & dix-neuf
 Mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de
 Villars-les-Moines & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Munchenwylz. (Villars-les-Moines)

Signatures des époux:

Edouard Moret.
 Marie Moret

Signatures des témoins:

Farrat Knipfer les deux
 Jules Leubay les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1873

N° 128
Junod et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois déclaré définitif et exécutoire le vingt-deux décembre suivant, le Tribunal civil du district de Vevey a déboué par le divorce le mariage contracté ci-contre. Le divorce a été prononcé par défaut contre le défendeur en vertu de l'article 46, lettre c), de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Lausanne, le 30 décembre 1873.

L'officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Junod, Louis-Henri-Marius,** — *Gygière,*
 de Saint-Croix, _____ domicilié à Lausanne _____
 célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-neuf Mai _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Elisabeth Anna Junod Couturière, domiciliée à Lausanne, _____ et de _____

2° **Margot, Julie-Françoise-Louise,** *Couturière,*
 de Saint-Croix, _____ domiciliée à Lausanne _____
 célibataire, _____

née à Rapperswil (St Gall), le vingt-six d'out _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Rodolphe Margot menuisier, _____ et de Agathe Josephine Françoise née Dick, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Croix & à Lausanne, les seize & dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux .
 Promesse de mariage . _____
 Certificats de publication de St-Croix
 à Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Croix . _____

Signatures des époux :

Louis Junod.
Louise Junod.

Signatures des témoins :

Gustave Chapuis
Constant Burrelet
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 129
**Pache et Blanc née
 Diverens.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Charles**, _____ agriculteur, _____
 de *Epralinges*, _____ domicilié à *Epralinges*, _____
 veuf de *Jenny Louise née Band*, née le premier février mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____

né à *la Vallée sur Landanne*, le cinq août _____ mil huit cent
septante deux, _____ fils de *François Pache*, décédé, _____

_____ et de *Marie Marguerite née Regnier*, décédée, _____
 2° **Blanc, Marguerite-Adèle née Diverens**, _____ agriculteur
 de *Landanne*, _____ domiciliée à *Epralinges*, _____
 veuve de *Pierre Abraham Samuel Blanc*, né le treize février mil huit cent septante
sept, _____

née à *L'Etivaz*, le onze mars _____ mil huit cent
septante quatre, _____ fille de *Jean Claude Diverens*, décédé _____
 _____ et de *Suzanne Marie née Mottier*, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Epralinges* & à *Landanne*, le vingt-un
avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'off. de l'Etat
 Civil d'Epralinges.* _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epa
linges. _____

Signatures des époux:

Ch. Pache
Adèle Pache

Signatures des témoins:

Farrat Huispiet
Jules Lebois
 les deux à *Landanne*.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 130

Gessenay & Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gessenay, Henri, _____ agriculteur, de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Corcelles, _____ célibataire, _____

né à Corcelles-le-Jorat le vingt novembre _____ mil huit cent cinquante, _____ fils de Jean Samuel Gessenay _____ et de Lisette née Potchet, sa femme, agriculteur à Corcelles.

2° Potchet, Rosine, _____ ménagère, de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Corcelles, _____ célibataire, _____

née à Corcelles, le onze Décembre _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Jean Potchet _____ et de Jeanette Potchet, sa femme, agriculteur à Corcelles.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le treize avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat Civil de Corcelles. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles. _____

Signatures des époux :
Henri Gessenay
Rosine Gessenay
Signatures des témoins :
Favrat Huissier les deux
Jules _____ à
L'officier de l'état civil :

N° 131
Beugras et Talon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 29 novembre 1900 déclaré exécutoire le 11 novembre 1901, le Tribunal civil de Moulins (Allier) France a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé par défaut contre le mari.

Transcrit aux vices au Département de Justice & Police, le 18 décembre 1901.

L'Off. de l'Etat Civil:

Aujourd'hui *Sept Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Beugras, François,** _____ *Cordonnier*
 de *Vannas (Allier) France,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
 célibataire, _____

né à *Vannas,* le *seize avril* _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de *Jean Beugras,* à *Vannas,* _____

_____ et de *Gilberte Rustière, décédée,* _____

2° **Talon, Julie,** _____ *piquende de bottines*
 de *Rennes (Ille & Vilaine) France,* _____ domiciliée à *Lausanne, avant à Genève,*
 célibataire _____

née à *Rennes (Ille & Vilaine),* le *neuf Décembre* _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de *Pierre Marie Talon, décédé,* _____

_____ et de *Marquétite Joseph David, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Vannas, Rennes, Lausanne & Genève,* les *vingt-huit avril, dix & seize mai* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance. - Promesse de mariage.
 Certificats de publication de *Rennes, Lausanne & Genève.* - Actes de décès des parents décédés. - Permis au *Dept. de Justice & Police* constatant que le consentement du père de l'époux, le *cert. de publ. de Vannas* & la déclaration de validité sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie C=

Signatures des époux:

François Beugras
Julie Beugras

Signatures des témoins:

Favrat Huipier
Jules Lebarz

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 132
Martin et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Jules-Venii**, _____ Citoyen,
de Froideville, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Sore, le trente Octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Jean Marc Martin, charronnier à Lausanne, _____
_____ et de Jenny-Suzette-Françoise Rogoz, décédée, _____

2^o **Müller, Cécile-Nanette**, _____ Républicaine,
de Unterkulm (Argovie) _____ domiciliée à St Blaise (Neuchâtel) _____
célibataire, _____

née à St Blaise, le vingt-quatre Novembre _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Charles Müller, décédé, _____
_____ et de Nanette née Schmidt, domiciliée à St Blaise _____

Les publications ont eu lieu à Froideville, Unterkulm, St Blaise & Lausanne, les treize & quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Froideville, Unterkulm, St Blaise &
Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Bottens
Unterkulm & St Blaise _____

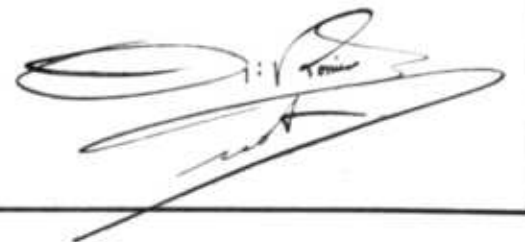
Signatures des époux :

Jules Martin
Cécile Martin

Signatures des témoins :

Elisa Barrault les deux
Eli Girard à Lausanne

L'officier de l'état civil :



133

N° 133.

Kapp et Nydegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-dessus ont déclaré vouloir reconnaître pour leur enfant à légitimer par leur mariage :

Nydegger, Ida-Elise fille de Elisabeth Nydegger de Wahlen (Berne), née à Ciez (Châtelleraud) le 26 Juillet 1882, inscrite à Volume II des naissances de l'arrondissement de Montseux folo 338.

Lausanne, le 7 Juin 1883

Théophile Kapp

Elise Kapp
L'off. de l'Etat Civil:

Communiqué à Genève, Wahlen & Neuenegg & Montseux.

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kapp, Frédéric-Théophile,** — *Chef de Cuisine,*
de Genève, _____ domicilié à Duchy _____
célibataire _____

né à Wildsheim (Alsace) le quatre Novembre _____ mil huit cent cinquante-six, — fils de Jean Jacob Kapp, Maréchal (à Flobsheim, Alsace) _____
et de Louise née Schreiber, décédée _____

2^o **Nydegger, Elise,** — *Baillende,*
de Wahlen (Berne) _____ domiciliée à Neuenegg, _____
célibataire _____

née à Bunnbach (Wahlen), le dix Juillet _____ mil huit cent cinquante-trois, — fille de Christian Nydegger, décédé, _____
et de Anna née Zwahlen, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Wahlen (Duchy), Lausanne & Neuenegg, les treize, quinze & dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Genève, Lausanne, Wahlen & Neuenegg _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève, Wahlen & Neuenegg, _____

Signatures des époux :

Théophile Kapp
Elise Kapp

Signatures des témoins :

E. Vetter
Jules Corboz
les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 134

Besson et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Besson, Gustave-Déni,** _____ l'électricien,
de Bofflens, _____ domicilié à Lantanne, _____
célibataire, _____

né à Villars-Besson, le vingt-six Septembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de François David Besson Directeur de la discipline à Chailly _____ et de Henriette Julie Sorbie née Elze, sa femme aussi à Chailly,
2° **Maillard, Adèle-Fanny-Julie,** lingère, _____
de Vevey _____ domiciliée à Lantanne, _____
célibataire, _____

née à Lantanne, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent cinquante-sept, _____ fille de Ami Christophe Gabriel Maillard, mécanicien, à Lantanne, _____ et de Susanne Rathgeb, de femme, _____

Les publications ont eu lieu à Bofflens, Vevey & Lantanne, les neuf, dix & douze mai mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Bofflens
Vevey & Lantanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romarinmetier & Vevey _____

Signatures des époux :

G. Besson
A. Maillard

Signatures des témoins :

P. ... les deux
T. ... ci
Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 125
Salomon et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Salomon, Ernest,** _____ Charpentier, de Orbe, _____ domicilié à Orbe, _____ célibataire, _____

né à Besnans, le treize Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Louise Salomon, décédée, _____

_____ et de _____
 2° **Blanc, Elisa,** _____ Domestique, de Belmont & Lausanne, _____ domiciliée à Chailly, avant à Orbe, _____ célibataire, _____

née à Chailly & Lausanne, le vingt-six Mars _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Frédéric Samuel Blanc, vigneron, à Chailly, _____ et de défunte Jenny Blanc, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Orbe, Belmont & Lausanne, les onze & douze mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat civil de Orbe _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Orbe & Pully _____

Signatures des époux :

Salomon Ernest
Elisa Salomon

Signatures des témoins :

Franz Huispiet
Jules Dubois

les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil :

J. Bernier

1883

N° 136
Chevallaz et Fauquez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevallaz, Charles-Jaques,** — Employé de Banque,

de Monthozod, _____ domicilié à Xausanne, _____

célibataire, _____

né à Xausanne, le vingt-trois avril _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fils de Charles Henri Chevallaz, décédé _____

_____ et de Louise Geneviève née Bernard, domiciliée à Xausanne _____

2° **Fauquez, Marie,** _____ sans profession,

de Riez & de Lutry _____ domiciliée à Epesses, avant à Xausanne,

célibataire, _____

née à Riez, le premier Janvier _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fille de Louis Auguste Fauquez, décédé _____

_____ et de Suzette née Besson, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Monthozod, Riez, Lutry, Epesses et Xausanne, les dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . . . _____

Promesse de mariage . _____

Certificats de publication de Monthozod

Riez, Lutry, Epesses & Xausanne . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gimel

Riez & Lutry _____

Signatures des époux :

Ch Chevallaz

Marie Chevallaz

Signatures des témoins :

E. Lommet

Louis Boller

L'officier de l'état civil :

J. Bernare

N° 137.
Müller et Pasteur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 4
Octobre 1890 déclaré exécutoire
le 6 Décembre suivant, le Tribunal
Civile du Canton de Genève a dissous
par le divorce le mariage inscrit
ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux en vertu de l'article 46
de la loi fédérale du 24
Décembre 1874.

Lausanne, le 20 Décembre 1890

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Auguste, _____ *fabricant*,
de Genève _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Villeneuve, le cinq août _____ mil huit cent
soixante-deux, _____ fils de Auguste Müller *fabricant* _____
et de Marie Jeanne Suzanne née Marquis, les deux à Lausanne

2^o Pasteur, Julie-Deannette, _____ *Coiffeuse*,
de Renens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Sainte Croix, le vingt-un Mai _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Jacob Louis, Pasteur, décédé, _____
et de Marianne née Fozzod, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Renens & Lausanne, les seize, dix-sept
& dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . _____
Promesse de mariage . _____
Certificats de publication de Genève,
Renens & Lausanne . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève & Romanel . _____

Signatures des époux :

Auguste Müller
Julie Müller

Signatures des témoins :

Louis My _____ les deux à
Jules C... _____ *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

J. Bernan...

1883

N° 138

Dufour & Deluz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dufour, Marc-François-Émile**, _____ Agriculteur, de Dules & Dommartin _____ domicilié à Monnaz _____ célibataire, _____

né à Monnaz, le vingt Octobre _____ mil huit cent cinquante _____ fils de Marc Louis Dufour, agriculteur, à Monnaz _____

_____ et de Louise Julie née Bussy, décédée, _____
2° **Deluz, Jeanne-Marie**, _____ Cuisinière, de Romanel & Landanne _____ domiciliée à Bois Gentil & Landanne _____ célibataire _____

née à Romanel, le seize Octobre _____ mil huit cent quarante-six _____ fille de Frédéric Benjamin Deluz, décédé _____ et de Jeanne Marie née Blanchard, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Dules, Dommartin, Monnaz, Romanel & Landanne les premier, trois, quatre & cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation de l'Etat Civil de Vufflens-le-Chateau (Monnaz) _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vufflens-le-Chateau, Echallens, Bottens & Romanel _____

Signatures des époux :

François Dufour
Jeanne Dufour

Signatures des témoins :

Louis Dufour fils à Monnaz
Louise François Destraz
à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier Deluz

N° 139
Estoppen et Furer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Estoppen, Charles-Rodolphe**, Employé de Commerce, de Trey _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Payerne, le douze novembre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fils de Charles Estoppen, Conseiller d'Etat, _____

_____ et de Elisabeth Marguerite née Bohlen, la femme, les deux à Landanne

2^o **Furer, Emma-Marie-Elisabeth**, - sans profession, de Berne, _____ domiciliée à Genève, _____ célibataire, _____

née à Paris, le dix Mars _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Arnold Frédéric Furer, Employé de Banque, _____

domicilié à Berne, et de Adrienne Marie Louise née Bret, la femme, à Genève, _____

Les publications ont eu lieu à Trey, Berne, Genève & Landanne, les onze & douze Mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de
 Trey, Berne, Genève & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Trey
 Berne & Genève. _____

Signatures des époux:

Charles Estoppen
Emma Estoppen

Signatures des témoins:

Jules Böhm à Landanne
a. furer à Berne, *Ch. Estoppen* à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 140

Lambelet et Emery née Deluche.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, Aimé**, _____ Employé S. O.
de Jorel (Lavanx) _____ domicilié à Lardanne, _____
célibataire, _____

né à Chatillens, le dix février _____ mil huit cent cinquante, _____ fils de François André Lambelet, agriculteur, _____
_____ et de Jeanne Susanne Françoise Décosterd, domiciliés à Chatillens,
2° **Emery née Deluche, Susanne-Marie**, _____ Cuisinière,
de Chardonne, _____ domiciliée à Lardanne, _____
veuve de Marc Louis Emery, dès le trois février mil huit cent septante-neuf. _____

née à Corcelles, le douze février _____ mil huit cent quarante-quatre — fille de Jean Pierre Samuel Deluche, aicéal, _____
_____ et de Jeanne Louise Gilliéron, aicéale, _____

Les publications ont eu lieu à Jorel, Chardonne & Lardanne, les dix-neuf & vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de décès du précédent mari de
l'Épouse. _____

_____ Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Jorel, _____
Chardonne & Lardanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Jorel
& Cordier _____

Signatures des époux :

Lambelet Aimé
Marie Lambelet

Signatures des témoins :

Mugler Rodolphe les deux
Charles Lambelet à Lardanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 141

Favez et Verthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favez, Emile-Frédéric-Marius**, _____ *fablicien*,
de *Servion* _____ domicilié à *Lansanne*, _____
célibataire, _____

né à *Vevey*, le dix Octobre, _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fils de *Jean Joseph Emile Favez*, décédé, _____

et de *Marie Madeleine née Maillard*, blanchisseuse à *Lansanne*,

2° **Verthier, Louise**, _____ *Couturière*,
de *Collines (Haute Savoie) France*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
célibataire, _____

née à *Verbois (Genève)*, le premier Mars _____ mil huit cent soixante _____ fille de *Susanne Verthier*, décédée, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Servion, Collines & Lansanne*, les onze, douze & treize Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la mère de l'Épouse _____
Certificats de publication de *Servion*
Collines & Lansanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Servion & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Emile Favez
Louise Favez

Signatures des témoins:

Hoverran les deux
Jules Corlay à *Lansanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 142

Germond et Corthévy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Germond, Jean-Siméon,** _____ Charron, de Lovattens, _____ domicilié à Lovattens, _____ veuf de Suzanne Marie née Duc, âgé le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-neuf _____

né à Lovattens, le vingt-un Novembre _____ mil huit cent vingt-huit _____ fils de Daniel Louis Germond à Lovattens, _____ et de défunte Suzanne Marie née Desvillers, _____

2° **Corthévy, Julie,** _____ de Compiègne & Prévostoup _____ domiciliée à Lovattens, _____ célibataire, _____

née à Compiègne, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de Jacques François Corthévy _____ et de Marianne née Dupressat, agriculteurs à Compiègne

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Compiègne & Prévostoup, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'Off^r de l'Etat Civil de Lucens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens _____

Signatures des époux :
Jean Siméon Germond
Julie Germond

Signatures des témoins :
Henri
Jules Duboy
les deux à Lucens

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 143
Pfeiffer et Seeger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pfeiffer, Georges-Adam,** _____ Relieur _____
 de Scheinfeld (Bavière) _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Marktscheid (Bavière) le vingt-quatre avril _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Charles-Ferdinand Gottlob Pfeiffer, Secrétaire de Ville _____
 et de Anna Maria née Ritz, Sa femme les deux à Scheinfeld _____

2^o **Seeger, Susanne,** _____ Baillieuse _____
 de Ematingen (Saxe) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Ematingen le vingt-deux mai _____ mil huit cent Sixante, _____ fille de Jacob Seeger, Aubergiste à Ematingen _____
 et de Anna Dorothea née Bügler, Sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Scheinfeld, Ematingen Landanne les vingt-quatre, vingt six mai & vingt-neuf mai présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage -
 Cert. de publication de Ematingen Landanne -
 Certificat du Département de Justice & Police constatant que le cert. de publi. de Scheinfeld & les déclarations de validité sont déposés dans les archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonal & à l'Etat Civil de Ematingen _____

Signatures des époux :

Georg Pfeiffer
 Susanne Pfeiffer

Signatures des témoins :

Jos. Spatt
 Babelle Farnici
 les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 144
Nicole et Gris.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicole, Emile-Pierre,** _____ Négociant,

de **Lieu,** _____ domicilié à **Laudanne,** _____
célibataire, _____

né à **Cocelles,** le vingt-deux Décembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fils de **François Louis Nicole** agriculteur, _____

et de **Suzanne Etienne** née **Charles,** les deux à **Cocelles** de **Chavennay**

2^o **Gris, Louise,** _____

de **Seigneux,** _____ domiciliée à **Laudanne,** _____
célibataire, _____

née à **Seigneux,** le six avril _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de **Jean David Gris** _____

et de **Marie Louise** née **Lanchand,** les deux agriculteurs à **Seigneux**

Les publications ont eu lieu à **Seigneux,** au **Lieu** & à **Laudanne,** vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de **Seigneux**,
du **Lieu** & de **Laudanne.** _____

Communiqué: à l'Etat Civil du
Lieu & de **Villargel.** _____

Signatures des époux :

Emile Nicole
Louise Nicole

Signatures des témoins :

Emile Roginier les deux
à **Laudanne.**
Jules Burdet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1145
Agassis & Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Agassis, Henri**, _____ négociant, de Savoie, _____ domicilié à Savoie, _____ célibataire, _____

né à Savoie, le huit octobre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Jean Samuel Agassis, agriculteur à Savoie, _____ et de Louise Bozeaud dit Avocat, décédée. _____

2^o **Mayor, Marie-Élisa**, _____ sans profession, de Echallens, _____ domiciliée à Baulmes, _____ célibataire, _____

née à Baulmes, le cinq Juin _____ mil huit cent soixante-un, _____ fille de Henri Mayor, agriculteur à Baulmes, _____ et de Marianne Louise née Déjaz, _____

Les publications ont eu lieu à Savoie, à Baulmes et à Echallens, le deux Juin, présent mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Charvornay. _____

Communiqué à l'Etat Civil de Charvornay, Echallens & Baulmes _____

Signatures des époux :

H^e Agassis
Elisa Agassis

Signatures des témoins :

A. Jahn à Lausanne
J. B. Mayor à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernar

1883

N° 146.

Peneveyre & Dietrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peneveyre, Henri-Adolphe**, _____ Négociant,

de Landanne, _____ domicilié à Landanne, _____

divorcé de Louise Mathilde Warbel, ad le huit février mil huit cent septante-dix.

né à Landanne, le dix-huit Avril _____ mil huit cent

trente-trois _____ fils de Louis Peneveyre, décédé _____

_____ et de Suzanne Henriette Crespin, sa femme, décédée, _____

2° **Dietrich, Mathilde-Emilie-Georgine**, Derrivante de magasin

de St Oyens, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Gimel, le vingt-sept Décembre _____ mil huit cent

cinquante-trois _____ fille de Jean Théodore Gustave Dietrich, Pasteur en retraite

à Landanne, _____ et de Marie Clara née Edelenot, sa femme, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne & St Oyens, les neuf & dix Juin
mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de mariage de l'Epoux avec inscrip-

tion marginale du divorce. _____

Certificats de publication de Landanne

& St Oyens. _____

Communiqué : à l'état Civil de

Gimel. _____

Signatures des époux :

*H. Peneveyre**M. Peneveyre*

Signatures des témoins :

J. Dietrich p. à Landanne*S. Dietrich* à Eilfont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 147
Pilliet & Westi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pilliet, Henri-François**, _____ Institutien, _____

de Beex, _____ domicilié à Chateau-d'Oex, _____

célibataire, _____

né à Beex, le treize août _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fils de Jean François Pilliet, forgeron, _____

_____ et de Elide née Vermond, domiciliés à Beex, _____

2° **Westi, Jenny-Adeline-Anais-Désirée**, sans profession

de Luchsingen (Glaris) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Melchior Westi, cordonnier, _____

_____ et de Mathilde Mayor, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Beex à Luchsingen, à Chateau-d'Oex & à Landanne les deux, quatre & neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Off^r de l'Etat Civil de Chateau-d'Oex. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Beex, Luchsingen & Chateau-d'Oex. _____

Signatures des époux :

Pilliet

Adeline Westi

Signatures des témoins:

Em: Wild Pasch à Sayane

Jules Frot à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1843

N^o 148
Rochat et Payzal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 janvier 1841, déclaré définitif et exécutoire le 18 mars suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inlicité ci ci contre. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 116^o de la loi fédérale du 24 décembre 1834.

Intitulé sur l'invitation du D^o de Justice et Police le 14 avril 1841.

L'officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Jules-Samuel**, _____ Commissionnaire, de l'Abbaye au Xieu, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Villard-Bron vers l'Isle, le onze Septembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____ fils de Jacques Henri Rochat, décédé, _____

_____ et de Henriette Elisabeth née Demont, couturière à Lausanne, _____

2^o **Payzal, Marie-Françoise**, _____ blanchisseuse, de St Etienne (Loire) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à St Etienne, le trois Décembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____ fille de Louis Payzal _____

_____ et de Marie Antoinette Roux, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Xieu, à St Etienne & à Lausanne, les neuf, onze, seize & dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. -
 Actes de décès des père & mère de l'Épouse
 consentement de la grand mère de l'Épouse. -
 Certificats de publication de l'Abbaye,
 du Xieu, de St Etienne & de Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
 l'Abbaye, du Xieu & à la Chancellerie
 Cantonale. _____

Signatures des époux :

Jules Rochat
 Marie Payzal

Signatures des témoins :

L. Jacob
 Frédéric Lavanchy

les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil :

N^o 1149
Wüst & Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wüst, Emile**, _____ *Menuisier*,
 de Lupfig (Argovie) _____ domicilié à Landanne _____
 veuf de Emma Amélie Bertha Good, née le vingt-trois Septembre mil huit cent
 Septante-six. _____

né à Landanne, le dix-sept mai _____ mil huit cent
 quarante-neuf _____ fils de François Frédéric Wüst, menuisier, _____
 _____ et de Louise-Elisa, née Duvreze, domiciliés à Landanne _____

2^o **Guillemain, Louise-Geniette**, _____ *Cuisinière*
 de Cossonay _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Morges, le dix Janvier _____ mil huit cent
 Soixante-un _____ fille de Charles Louis Guillemain, Charbon, à Landanne
 _____ et de Pauline Caroline Françoise née Kallfuss, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Lupfig, Cossonay & Landanne, les quatorze &
 seize Juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.
 acte de décès de la précéd^{te} femme
 de l'Epoux. _____
 Certificats de publication de
 Lupfig, Cossonay & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Lupfig & Cossonay _____

Signatures des époux:

Wüst Emile
 Louise Wüst

Signatures des témoins:

P. Lumbrecien
 Henri Guillemain
 les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

1883

N° 150

Chambrier et Bujard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chambrier, François,** _____ agriculteur, de Chêverez _____ domicilié à Crans, _____ veuf de Marie Louise née Liardon, des le treize octobre mil huit cent septante huit _____

né à Chêverez, le vingt deux avril _____ mil huit cent quarante-quatre, _____ fils de Jacques Eugène Chambrier, agriculteur, _____ et de Louise Henriette Wilhelmine née Gebet, les deux à Chêverez _____

2° **Bujard, Alice,** _____ dans profession, de Riex et de Lutry, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Riex, le vingt six novembre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de Jean Etienne Louis Bujard, jardinier à Landanne _____ et de Marie Henriette née Christin, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chêverez, Riex, Lutry, Crans et Landanne, les huit & neuf Juin mil huit cent quatre vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Crans.

Communiqué : à l'Etat Civil de Crans, Guingins, Cully & Lutry _____

Signatures des époux :

François Chambrier
Alice Chambrier

Signatures des témoins :

J. Schutli les deux
Jules Corboz à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi Dubois

N° 151
Vez & Lüscher

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^{er} Vez, Eugène-Émile _____ Suisse, _____
 de **Cheseaux**, _____ domicilié à **Lausanne**, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :

né à **Villy** près **Olon**, le deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de **Jean Charles Vez**, pauvre, à **Lausanne** _____
 et de **Jeanne Marguerite Pesson**, veuve, _____

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^e Lüscher, Elise, _____ Couturière, _____
 de **Arbigny (Argovie)** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :

née à **Arbigny**, le quatorze novembre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de son **Jean Lüscher**, _____
 et de **Maria Sophie née Morf**, à **Meilen, Zurich**. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Cheseaux, Arbigny & Lausanne** les vingt-quatre & vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de Cheseaux
 Arbigny & Lausanne. _____

Signatures des époux :

Eugène Vez

Signatures des témoins :

Elise Vez
Jean Guillot
Jules Corboz

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Romanet & Arbigny. _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 152

Chave et Delesvert

1-336

Aujourd'hui cinq Juillet, _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Chave, Samuel-François,** _____ Imprimeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne _____ domicilié à Landanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à St Sulpice, le quatre février _____ mil huit cent

Noms, profession et

cinquante-six _____ fils de Jean François Louis Moïse Chave, décédé, _____

domicile des parents :

_____ et de Justine Lambert la femme, à Landanne, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Delesvert, Louise-Suzette,** _____ repassande,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry, Forêt & Poney _____ domiciliée à Landanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Pully le treize Décembre _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante _____ fille de Frédéric Daniel Delesvert, décédé _____

domicile des parents :

_____ et de Jeanne Suzanne née Boudet, la femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry, Forêt & Poney, le six et deux
juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cités de naissance des époux.

Certificats de publication de Landanne

Lutry, Forêt & Poney. _____

Promesse de mariage. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry,

Forêt & Coelles-St-Joat _____

Signatures des époux :

François Chave

Louise Chave

Signatures des témoins :

Jacob Hauri à Landanne

Ferdinand Ducret à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 153
Kramer et Favrichon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kramer, Louis-Marc,** _____ Employé de bureau,
de Basle (District de Bâle) Bâle, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lutry, le dix Janvier _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Joseph Kramer, tailleur, à Lausanne

_____ et de Julie née Bastian, de femme, décédée, à Lausanne

2° **Favrichon, Benoite-Marie-Blandine dite Blanche,**
de Cour (Canton de Villefranche (Rhône)) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Cour, le dix Juillet _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Jean Marie Favrichon, décédé, _____

_____ et de Henriette Rivière, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Basle, Cour & Lausanne, les dix dix-sept &
dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Basle
Cour & Lausanne. _____
Promesse de mariage. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Basle & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

L. Kramer

B. Kramer

Signatures des témoins:

J. Mallet
C. Rey les deux de Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1895

N° 154

Berney & Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans la séance du dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans la mesure où la commune de l'Abbaye seule indique que comme lieu d'origine de l'époux sera ajoutée celle de Collex-Bossy, lieu canton de Genève.

L'autant, le 22 juillet 1895. L'officier de l'état civil. Au Maire, Subst.

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berney, Jules-Henri, maréchal, de l'Abbaye de Collex-Bossy (Genève) domicilié à Vallorbes, célibataire,

né à Vallorbes, le vingt-cinq Septembre, mil huit cent cinquante-neuf, fils de Joseph Jules Berney, maréchal, et de Fanny née Glardon, les deux à Vallorbes.

2° Baudat, Constance-Marie-Sophie, Puidinière, de Arnex domiciliée à Vallorbes, célibataire,

née à Arnex le dix-huit Mai mil huit cent soixante-deux fille de Adolphe Louis Baudat et de Benoîte Louise née Poterat, domiciliée à Arnex

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye à Arnex & à Vallorbes, les cinq & neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intérogatoire de l'Etat Civil de Vallorbes

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes, Arnex & l'abbaye.

Signatures des époux :

Berney Henri, Constance Berney

Signatures des témoins :

Berney Charles à Vallorbes, Emile Baudat à Arnex.

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N^o 155
Vial et Wahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vial, Jean-Flacide,** _____ portier d'Hôtel, de St Martin (Fribourg) _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Vaulruz, le vingt-trois Novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de François Vial, seieur à Vaulruz, _____

_____ et de Elisabeth dite Elide née Pasquier de Manies au dit lieu

2^o **Wahlen, Marianne,** _____ Cuisinière

de Rubigen (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Villars-les-Moines (Berne), le seize Décembre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de Christian Wahlen, décédé, _____

_____ et de Elisabeth née Fawer, à Villars-les-Moines, _____

Les publications ont eu lieu à St Martin, Rubigen & Lansanne, les quatorze & seize Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de _____
St Martin, Rubigen & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Munsingen & St Martin. _____

Signatures des époux:

Jean Flacide Vial
Marianne Vial

Signatures des témoins:

Jules Corbuz les deux à
_____ _____

L'officier de l'état civil:

1883

N° 156

Appel et Molliez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Appel, Wilhelm-Christophe-Henri**, officier en retraite, de Nürnberg (Bavière) _____ domicilié à Lansanne avant à Nymphenburg ^{près Munich} ouf de Anna Marie Stabella Charlotte née Berna, âgée le quinze août mil huit cent quatre-vingt-deux _____

né à Freysing (Bavière), le quatre août _____ mil huit cent trente-huit _____ fils de Henri Appel, décédé, _____

_____ et de Antonie Bougier sa femme, aussi décédée, _____

2° **Molliez, Hélène**, _____ sans profession, _____ de Kreuznach (Rhin) Prusse, _____ domiciliée à Lansanne, avant à Nymphenburg célibataire, _____

née à Kreuznach, le dix avril _____ mil huit cent quarante _____ fille de Martin Molliez, décédé, _____

_____ et de Angélique Schébal, sa femme, aussi décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Nürnberg, Kreuznach, Nymphenburg, Lansanne, les dix neuf mai deux et treize juin mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage
 Acte de décès de la précédente femme de l'époux
 Certificat de publication de Lansanne - Comité du Département
 de la Justice - Police constatant que les pièces ci-dessus
 sont déposées dans ses archives : Cert. de publ. de Kreuznach
 Cert. de non opposition de Nymphenburg, sans déclarations
 contraires, une déclaration de l'autorité de Nürnberg

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Wilh. Appel
Hélène Appel

Signatures des témoins :

Hippolyte Golay les deux
Jules Carbutz Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157
**Francillon
& Gavillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le sept
février mil huit cent quatre-vingt-
six, déclaré définitif et exécutoire
le sept mars suivant, le Tribu-
nal civil du district de Lausanne
a déclaré par le divorce le maria-
ge existant ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 116^e de
la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 18 mars 1896.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Francillon, Louis-Arthur-Adrien**, Employé S.O.S.
de Dailens, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Orbe, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent
soixante-deux, _____ fils de Jean Charles Francillon, décédé, _____

_____ et de Suzanne Françoise Baidon, blanchisseuse à Lausanne _____

2^o **Gavillet, Marie-Louise**, _____ blanchisseuse
de Pency & Vucherens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Compagnies, le cinq octobre _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fille de Charles Henri Gavillet, Commissionnaire, _____

_____ et de Henriette Emilie née Bonzon, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Dailens, Pency, Vucherens & Lausanne, les
vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Certificats de publication de Dailens _____

Pency, Vucherens et Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles-
Moudon & Dailens _____

Signatures des époux :

A. Francillon

Louise Francillon

Signatures des témoins :

Henri Gavillet

Ch. Champrenaud les deux _____
à _____

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1883

N° 158

Esposito et Friedli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Esposito, François-Antoine**, _____ *Tanneur*,
de Corzevecchia (Chieti-Alano) Italie, _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Corzevecchia le vingt-six Janvier _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de Amédée Esposito, *secchi*, _____

_____ et de Caroline Sartorelli, domiciliée à Corzevecchia, _____
2° **Friedli, Elise**, _____ *Blanchisseuse*,
de Rohrbach (Borne) _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Rohrbach, le cinq Janvier _____ mil huit cent Soixante-trois _____ fille de Anna maria Friedli, *blanchisseuse*, à Lansanne, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Corzevecchia, Rohrbach, Lansanne & Consulat d'Italie à Genève, les douze, quatorze & vingt-deux Avril mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance - Promesse de mariage -
Cert. de publication de Lansanne & Rohrbach -
Permis du Département de Justice & Police
constatant que les cert. de publication de Corzevecchia
& du Consulat, ainsi que la déclaration de validité sont
déposés dans ses archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Rohrbach. _____

Signatures des époux :

Esposito François
Elise Esposito

Signatures des témoins :

Henri Maurice Dupuis à Lansanne
François Meynet à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 159
Pache a Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Auguste-Charles-Louis-Jules**, Entrepreneur de Epalinges, _____ domicilié à Vevay, _____

veuf de Marie Henriette Marguerite Bonjour des le quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

né à Lausanne, le premier Juin _____ mil huit cent trente-trois, _____ fils de Jean François Pache, défunt, _____

_____ et de Jeanne Louise Charlotte née Guffel, domiciliée à Lausanne

2° **Rey, Louise**, _____ sans profession, _____

de Forêt sur Moudon, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Courtillod, le vingt-cinq avril _____ mil huit cent

quarante-huit _____ fille de Pierre Moyse Rey défunt _____

_____ et de Jeanne Marie Louise née Caccata, agriculteur à Courtillod

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Forêt, Vevay & Lausanne, les vingt-un, vingt-trois & vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Vevay _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Epalinges, Vevay & Lucens. _____

Signatures des époux:

Louis Pache
Louise Pache

Signatures des témoins:

A. Rey
Léon Rey

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1883

N° 160

Séchaud et Zahnd née Caillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

au moment de la célébration du mariage visé ci-contre, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant & vouloir légitimer : Blanche Valérie Léa, fille de Jeanne Marie Louise Zahnd née Caillet, de Rüscheegg (Berne) née à Epalinges le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, inscrite à Vol: 1. fol: 99 au registre A des naissances de l'arrondissement d'Epalinges

Lausanne, le 12 juillet 1883.

Samuel Séchaud

Marie Séchaud

L'Officier de l'Etat Civil :

J. Bernauer Subst.

divisé la Commune de Sullens & l'Off: de l'Etat Civil d'Epalinges.

Aujourd'hui douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Séchaud, Samuel-Jean**, — Employé de bureau, de Sullens _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de Edouard Philippe Séchaud, chef de bureau, à la poste, _____ et de Françoise-Alexie Grosjean, domiciliés à Lausanne, _____

2° **Zahnd née Caillet, Jeanne-Marie-Louise**, ^{Cuisinière} de Rüscheegg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____ veuve de Jean Zahnd dès le sept Mars mil huit cent septante-sept _____

née à Maracon, le dix Mars _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Jean Frédéric Caillet, _____ et de Susanne Carin, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Sullens, Rüscheegg & Lausanne, les seize & seize Juin mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____
Promesse de mariage, _____
Certificat de publication de Sullens, Rüscheegg et Lausanne, _____
Acte de décès au procès-verbal des Epoux, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Sullens & Rüscheegg, _____

Signatures des époux :

Samuel Séchaud
Marie Séchaud

Signatures des témoins :

L. Grin
Louis Martin
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernauer Subst.

8-63.

N° 161
Secretan et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Secretan, Georges-Henri-Emile**, *Notaire* _____
de *Randanne, Cherbourg & Chardonne*, _____ domicilié à *Randanne*, _____
célibataire, _____

né à *St Saphorin*, le *vingt-un d'oct* _____ mil huit cent cinquante-un, _____ fils de *Louis François Secretan*, *décédé*, _____

et de *Elise Julie Louise née Keller*, *sa femme*, à *Randanne*
2° **Richard, Amélie-Françoise**, *Sans profession*, _____
de *Ormont-Dessous*, _____ domiciliée à *Yverne*, _____
célibataire _____

née à *Yverne*, le *dix Juillet* _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de *Savid Jacob Richard*, *propriétaire* _____

et de *Marie Thomas-Ducl*, *sa femme*, domiciliés à *Yverne*

Les publications ont eu lieu à *Randanne, Cherbourg, Chardonne, Ormont-Dessous & Yverne*, les *vingt-huit,ingt-neuf, trente Juin & deux Juillet* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Randanne, Cherbourg, Chardonne, Ormont- _____
Dessous & Yverne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Cherbourg*

Cordier, Ormont-Dessous & Aigle _____

Signatures des époux :

Secretan _____

Amélie Richard Secretan

Signatures des témoins :

Frédéric _____
Amélie Dédou _____

les deux domiciliés à *Randanne*
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 162

Milliquet et Noizette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept JUILLET _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Milliquet, Marius-François-Daniel, Employé S.O.S.

de Grandvaux & de Lutry, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le quinze Mai _____ mil huit cent

Soixante-trois, _____ fils de David Louis Milliquet, tailleur de pierre à Genève, _____

_____ et de Susanne Eliza Rochat, sa femme, décédée, _____

2° Noizette, Marie-Louise, _____ blanchisseuse,

de Bussigny sur Oron, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Echandens, le vingt-six Mai _____ mil huit cent

Soixante-quatre _____ fille de Charles Noizette, décédé, _____

_____ et de Jeanne Susanne Lavanchy, à Echandens, _____

Les publications ont eu lieu à Grandvaux Lutry, Bussigny & Lausanne, le trente JUILLET mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage _____

Consentement de la mère de l'Epouse.

Certificats de publication de Grandvaux Lutry, Bussigny & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry _____

Oron & Lutry _____

Signatures des époux :

Milliquet Marius
Louise Milliquet

Signatures des témoins :

Gust. Berthoud fils
Jules Dierens,

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 163
Delmarco & Scheidegger

12-14

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Delmarco, Corrado, Ambergiste,
 de Molina-Castello (Dist. de Cavalerie) Cyrol, — domicilié à Menthéron / Lansanne,
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Molina, le trois Décembre mil huit cent cinquante-deux, fils de Antonio Delmarco, muniier, _____
 et de Giovanna Zeni, les deux domiciliés à Molina, _____

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o Scheidegger, Elisabeth, — Sans profession,
 de Zuchwyl (Solonc) — domiciliée à Menthéron,
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Zuchwyl, le deux Mai mil huit cent soixante-un fille de Barbara Scheidegger, domiciliée à Zuchwyl.
 _____ et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zuchwyl & Lansanne, les deux à cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage _____
 Comis du Département de Justice & Police
 constatant que la dispense des publications à Molina
 & la déclaration de validité déposent dans des archives
 Certificats de publication de Zuchwyl
 & Lansanne
 Communiqué: à la Chancellerie cantonale
 & à l'Etat Civil de Zuchwyl.

Signatures des époux:

Corrado Delmarco
Elisa Delmarco

Signatures des témoins:

J. Chautant
Jules Leclercq

L'officier de l'état civil:

J. Freni

1883

N° 164

Regamey et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Louise Marguerite fille de Emma Chapuis, d'Epalinges ou elle est née le 13 Janvier 1882, inscrite à Vol. I fol. 92 du registre des naissances de l'arrondissement de Epalinges.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures à Lansanne, le dit jour 19 Juillet 1883.

Henri Regamey

Emma Regamey

L'off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Communiqué à la Com^me de Lansanne

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Henri-Philippe**, agriculteur, de Lansanne, domicilié à Epalinges, célibataire,

né à Epalinges, le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante-trois, fils de Jean Pierre Regamey, décédé,

et de Jeanne Susanne Joséphine née Regamey, à Lansanne

2° **Chapuis, Emma**, sans profession, de Epalinges, domiciliée à Epalinges, célibataire,

née à Epalinges, le vingt-cinq Aout mil huit cent cinquante-huit, fille de Jean Abram Chapuis, décédé

et de Jeanne Louise née Sacke, sages-femme, à Epalinges,

Les publications ont eu lieu à Lansanne & Epalinges, le trente Juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil d'Epalinges.

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Henri Regamey

Emma Regamey

Signatures des témoins :

Fried. Kunzi

Ch. Wagent.

les deux à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 165
Mathey et Pochon
née Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf *Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mathey, François,** _____ négociant,
 de *Assens* _____ domicilié à *Laudanne*, _____
 veuf de *Voise Augustine Pay*, dès le douze *Juin* mil huit cent huitante-deux, _____

né à *Laudanne*, le neuf *Novembre* _____ mil huit cent dix-huit _____ fils de *Germain Mathey*, _____

et de *Françoise née Sulpice les deux décédés*, _____

2^o **Pochon née Perrin, Julie-Marquise,** _____
 de *Chavannes-le-Chêne & Denezey* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
 veuve de *Louis Pochon*, dès le douze *Juillet* mil huit cent soixante-six _____

née à *sière Provence*, le dix-neuf *Juillet* _____ mil huit cent vingt-quatre _____ fille de *Pierre François Perrin* _____

et de *Marie née Vuillomenet, les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Assens, Chavannes-le-Chêne, Denezey & Laudanne*, les treize *Juin* & premier *Juillet* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Actes de décès des précéd^{ts} conjoints

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Assens, Chavannes-le-Chêne, Denezey & Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'*Eschallens*

Ussonard & Nezenx _____

Signatures des époux:

Frs Mathey

Julie Mathey

Signatures des témoins:

Ferrat Huipin

Jules Corbay
 les deux à *Laudanne*.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 166
Amolet & Blatti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Amolet, Théodore,** _____ garçon de restaurant, de Schinznach (Argovie) _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Oftringen (Argovie) le dix Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Henri Amolet, agriculteur à Oftringen, _____

_____ et de Anna Zimmermann, sée, _____
2^o **Blatti, Anna,** _____ sans profession, _____ de Boltigen (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Boltigen, le premier Avril _____ mil huit cent soixante _____ fille de Emanuel Blatti, sée, _____ _____ et de Anna Fuzeler, tailleur à Boltigen, _____

Les publications ont eu lieu à Schinznach, Boltigen & Lansanne, les huit et vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Schinznach, Boltigen & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Schinznach & Boltigen. _____

Signatures des époux :

Theodore Amolet
Anna Amolet

Signatures des témoins :

J. Gutzwiller les deux
Leonard Schindler à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 167
Buffat et Segeddenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf *Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buffat, Louis-Paul-Georges**, — agriculteur, —
 de *Vuazens*, _____ domicilié à *Chailly & Lansanne*, —
 célibataire, _____

né à *Chailly & Lansanne*, le premier *Mars* _____ mil huit cent
 soixante-deux, _____ fils de *Georges Buffat*, agriculteur, _____
 _____ et de *Marqueline Alexandrine* née *Porchet*, à *Chailly*, —

2° **Segeddenmann, Madelaine**, — cuisinière, —
 de *Signau (Berne)* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Steffisburg (Berne)*, le dix-neuf *Juin* _____ mil huit cent
 cinquante-trois _____ fille de *Jean Ulrich Segeddenmann* _____
 _____ et de *Marqueline Bontet*, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à *Vuazens*, *Signau* & *Lansanne*, les trente *juin*
 & deux *Juillet* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage . _____
Certificats de publication de
Vuazens, Signau & Lansanne . _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vuazens & Signau . _____

Signatures des époux :

Louis Buffat
Madelaine Buffat

Signatures des témoins :

Jean Segeddenmann
Jules Corbat
à Chailly
à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 168

Mermoud et Durin née Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 décembre 1887 déclaré exécutoire le 21 décembre dit, le Tribunal civil du district de Vevey a déclaré le divorce le mariage inscrit ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre le défendeur en vertu de l'article 146 lit: b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 21 Janvier 1883.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois,

1° Mermoud, Louis, Employé S.O.S. de Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne, divorcé de Marie Josephine Sudan, dès le deux août mil huit cent quatre-vingt-un

né à Poliez-le-Grand, le onze Décembre mil huit cent quarante-sept fils de Georges Frédéric Mermoud,

et de Marie née Canac, sa femme, décédée,

2° Durin née Martin, Françoise-Louise, ménagère, de Valeryes / Rances, domiciliée à Genève, veuve de Louis Durin, dès le quatre mars mil huit cent septante-neuf

née à Lutry, le huit avril mil huit cent cinquante, fille de François Louis Jules Martin,

et de Jeanne Françoise née Gantey, décédée,

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, Valeryes / Rances, Genève et Lausanne, les vingt Juin, premier & deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'Époux avec inscription du Divorce (l'acte de naissance est déposé aux pièces du 1er mariage)

Acte de naissance de l'Épouse & acte de décès de son 1er mari. - Promesse de mariage.

Certificats de publication

Communiqué : à l'Etat Civil de Bollens Baulmes & Genève.

Signatures des époux :

Louis Mermoud
Louise Mermoud

Signatures des témoins :

M. Lugimbühl les deux
M. Durisin à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 169
Ponnaz et Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 février 1900, de
droit définitif et exécutoire le 1^{er} mai 1900,
le Tribunal civil du district de Lausanne a
déclaré nul le mariage contracté
entre le mari en vertu de l'article 146, let
tres a, b, c, de la loi fédérale du 24 décem-
bre 1874. -

Le Tribunal a en outre prononcé que Paul
Ponnaz ne pourra pas contracter un nou-
veau mariage avant le délai de deux
ans dès le jour d'exécution du jugement
Lausanne le 8 mai 1900
L'Officier de l'Etat civil.

[Signature]

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ponnaz, Paul,** _____ typographe,
de Cully & Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le trois février _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fils de Louis Samuel Ponnaz, Charpentier, _____
_____ et de Marie Fanny née Pache, domiciliés à Lausanne, _____

2° **Chavan, Marie-Louise-Georgine,** _____ repasseuse,
de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent
soixante-cinq _____ fille de Georges Henri Chavan, marbrier, à Lausanne
_____ et de Henriette Louise née Kohler, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Epalinges & Lausanne, les vingt-
un & vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Consentement du père de l'Épouse
mineure. - Promesse de mariage. -
Certificats de publication de Cully,
Lutry & Epalinges et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully, Lutry & Epalinges, _____

Signatures des époux :

[Signature Ponnaz]
[Signature Chavan]

Signatures des témoins :

[Signature] les deux à
[Signature] Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 170
Belet et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Belet, Maximilien** _____ vigneron
 de Mont sur Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Prilly, le cinq mai _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Benjamin Belet, journalier à Lausanne, _____
 _____ et de Jeanne Susanne née Chavan, sa femme, au dit lieu.

2^o **Lavanchy, Rosine-Jenny** _____ blanchisseuse
 de Lutry & de Forêt, _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Cour sous Lausanne, le vingt cinq Janvier _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de Moïse Rodolphe Lavanchy, menuisier, à Lausanne, _____
 _____ et de Marie Louise Guex, sa femme, au dit lieu, _____

Les publications ont eu lieu au Mont, à Lutry, à Forêt & à Lausanne, les cinq & sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de Lutry, Forêt
 Le Mont & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry,
 Forêt & Romanel. _____

Signatures des époux :
 Max Belet
 Jenny Belet

Signatures des témoins :
 Moïse Rodolphe Lavanchy
 Roux les deux à Lausanne,

L'officier de l'état civil :

N^o 171
Rupff et Jänich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rupff, Marc-Samuel-Henri**, _____ Secrétaire, _____
de Echichens, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne, le trente-un Mars _____ mil huit cent quarante-trois, _____ fils de françois Michel Rupff, décédé, _____
_____ et de marie Henriette Dussece, décédée, _____

2^o **Jänich, Maria-Hedwig**, _____ demoiselle de magasin,
de Leipzig (Saxe) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Wiesbaden (Zurich), le dix-neuf février _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Lina Jänich, domiciliée à Zurich, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Echichens, & à Landanne, le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux. _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificats de publication de Echichens & Landanne. _____
- Déclaration de dispense des publications à Leipzig _____
- Communiqué: à l'Etat Civil de Vufflens-le-Château & à la Chancellerie Cantonale. _____
- _____
- _____

Signatures des époux :

Samuel Rupff
Hedwig Rupff

Signatures des témoins :

Kochler les deux à _____
J. Rupff Landanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883.

N° 172

Coigny & Epitoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **Coigny, Ferdinand,** _____ Employé à la Caisse hypothécaire
de Champantoux _____ domicilié à Laudanne _____
célibataire _____

né à St-Léger-la-Chèze, le dix octobre _____ mil huit cent
cinquante-deux _____ fils de Jean Louis Coigny, décédé, _____
_____ et de Adèle née Müller, domiciliée à Laudanne, _____
2^o **Epitoux, Aline-Marie,** _____ sans profession,
de Chavannes près Ecublens _____ domiciliée à Laudanne, _____
célibataire _____

née à Laudanne, le premier février _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de Marc Félix Epitoux, parquetier, _____
_____ et de Henriette Jeanne Louise née Bonnet, les deux à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Champantoux, Chavannes & Laudanne, le vingt
huit & trent Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Champ-
antoux, Chavannes et Laudanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Combre,
mont & Ecublens. _____

Signatures des époux :
F. Coigny
Aline Epitoux Coigny

Signatures des témoins :
Joseph Garbasse
Jules Corbey
les deux à Laudanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 173
Burnier & Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnier, Aimé**, _____ Agriculteur, _____
de Lutry & Forêt, _____ domicilié au Miroir sur Lutry _____
célibataire, _____

né au Miroir, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Jean Paul François Daniel Burnier, agriculteur, _____
au Miroir sur Lutry _____ et de Rose née Gantzy, sa femme, _____

2° **Cordey, Louise**, _____ domestique, _____
de Savigny _____ domiciliée au Miroir sur Lutry, _____
célibataire, _____

née à Savigny, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de George Frédéric Cordey, agriculteur à Savigny _____
_____ et de Sophie née Descombaz, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Savigny & Forêt, les sept, dix & onze
juillet, mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Lutry, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Savigny & Forêt, _____

Signatures des époux :

Aimé Burnier
Louise Burnier

Signatures des témoins :

François Burnier à Lutry
Joseph Cordey à Savigny

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

1883

N° 174

Burnier et Warrand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier* *juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnier, Charles-Jaques**, *homme de lettres*,
de *Lutry & de Cully* _____ domicilié à *Nandanne* _____
célibataire _____

né à *Nandanne* le *vingt* *mai* _____ mil huit cent
soixante _____ fils de *César Samuel Angèle Burnier, Docteur en médecine*,
_____ et de *Françoise Bertha Curret, sa femme*, _____

2° **Warrand, Olga**, _____ *sans profession*
de *St-Petersbourg (Russie)* _____ domiciliée à *Nandanne*, _____
célibataire _____

née à *St-Petersbourg* le *vingt* *juin* _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de *Charles Frédéric Galitzen Warrand, décédé*, _____
_____ et de *Elisabeth Hester née Shaw, sa femme*, à *Nandanne*

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Cully, Nandanne*, le *dix* *juillet* mil
huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Cully,
Lutry, Nandanne _____
Déclaration de non opposition de la
Négation russe. _____
Permis de mariage _____
Communiqué : à l'Etat Civil de *Lutry*
Lutry & à la *Chancellerie Cantonale*.

Signatures des époux :

Charles Jaques Burnier
Olga Burnier

Signatures des témoins :

C. de la Harpe, prof.
Jean Rivry
à Nandanne
à Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 175
Dévezin et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux doul _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dévezin, François-Henri-Edouard**, architecte, de Bollens, _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fils de Jean Louis Dévezin, ancien, _____

_____ et de Suzanne Marie Françoise née Dumat, domiciliée à Landanne

2^o **Mayor, Adeline**, _____ maîtresse d'école, _____ de Echallens, _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Denwillars le sept Décembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Louis Mayor, maître à l'école normale, _____

_____ et de Henriette Louise Françoise Dum, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Bollens, Echallens & Landanne, les quatre, cinq & six Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage : _____
 Certificats de publication de Bollens & Echallens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Bollens & Echallens _____

Signatures des époux :

F. Dévezin
Ad. Mayor

Signatures des témoins :

Ernest Mayor synd. muni
Ch. Luchet, cand. théol.
 les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1833
N° 176
Chevalley & Euguenin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux deux _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Charles,** _____ agriculteur, de Champantoux _____ domicilié à Renens, avant à Demy _____ célibataire, _____

né à Landanne, le deux Décembre _____ mil huit cent cinquante _____ fils de Jean Charles Gabriel Chevalley, agriculteur, _____ et de Rose Benoitte Ramel, domiciliés à Demy _____

2° **Euguenin, Marie-Céloïse,** sans profession, de Loche de la Brévine & La Chanat du milieu, _____ domiciliée au Loche, avant à Landanne, célibataire, _____

née au Loche, le vingt-six Mars _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de Edouard Euguenin, agriculteur au Loche, _____ et de Lilié Mathey de l'Enatort, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Champantoux, au Loche, à la Brévine, à La Chanat du milieu, à Renens, à Demy et à Landanne, les cinq & six Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat Civil de Romanel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil at Combes, _____
mont-le-Grand, Le Loche La Brévine La Chanat du milieu, La Sarras & Romanel _____

Signatures des époux :
Charles Chevalley.
Marie Céloïse Chevalley.

Signatures des témoins :
Farrat Huisier
Jules Verbury

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 177
Nicolet et Champerlin

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolet, Justin-Jean**, _____ agriculteur, de Villazimond (Feibourg) _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Villazimond (Feibourg) le sept avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de François Nicolet, abbent, _____

et de Marie Marguerite Caroline Savary, domiciliée à Somerliet, 2^o **Champerlin, Marie-Célestine**, _____ Cuidinière, de Pöschel (Feibourg) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Pöschel, le neuf Décembre _____ mil huit-cent quarante-huit _____ fille de Antoine André Champerlin _____ et de Elisabeth née Esseiva, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Villazimond, Pöschel & Landanne, les vingt-trois et vingt deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Villazimond, Pöschel & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Villazimond & Pöschel _____

Signatures des époux:

Justin Nicolet
 Célestine Nicolet

Signatures des témoins:

Louis Prellay agriculteur à Pöschel
 J. S. Verburg à Landanne

L'officier de l'état civil:

1883

N° 178

Monneyron & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf d'ont _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monneyron, Jules-Félix** _____ employé de Banque,
de *Féchy* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Carteginois*, le vingt-un février _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de *Jean Louis Monneyron*, agriculteur, _____

_____ et de *Jeanne Marie Louise née Billard*, à *Carteginois*, _____

2^o **Chapuis, Emma-Félicité**, _____ sans profession,
de *Epalinges*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à *Lausanne*, le vingt-six Décembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de *Marc Chapuis*, concierge, _____

_____ et de *Louise Fanny née RoCHAT*, domiciliée à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Féchy*, *Epalinges* et *Lausanne*, les quatorze & quinze
Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des père & mère de l'Épouse _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de *Féchy*,
Epalinges & *Lausanne* _____Communiqué : à l'Etat Civil de *Lausanne*
& *Epalinges*. _____

Signatures des époux :

J. Monneyron
Emma Monneyron

Signatures des témoins :

Eugène Berny à *Lausanne*,
Eug. Le Poyer à *Genève*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 179
Bach & Cuénod

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui neuf d'octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bach, Jacques**, _____ Etudiant en théologie,
de Paris _____ domicilié à Paris, 14^e arrondissement
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Lorentzen (Bad-Rhin), le premier Octobre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Pierre Bach, accédé, _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

_____ et de Catherine Knipper, son épouse, à Lorentzen, _____
2^o **Cuénod, Victorine-Éléonore**, _____ sans profession, _____
de Vevey & Corsier, _____ domiciliée à Lansanne, avant au Havre,
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Eponez près Ecuflens, le premier Juillet _____ mil huit cent cinquante _____ fille de Marc François Benjamin Cuénod, accédé, _____
_____ et de Caroline Fanny née Juillet, sa femme, accédée, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Paris, à Vevey, à Corsier, au Havre & à Lansanne,
les onze, douze, quatorze & quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage -
acte de décès du père de l'époux - Certificats de publication de Vevey, Corsier & Lansanne - Extrait du Département de la Police constatant que le consentement de la mère de l'époux, les certificats de Paris & du Havre & la déclaration de validité ont été déposés dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale
et à l'Etat Civil de Vevey & Corsier _____

Signatures des époux :

Jacques Bach
Eh Bach

Signatures des témoins :

E. Cuénod à Lansanne
A. Baur à Stockholm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 180

Guignet et Chapallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui non deux deux mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignet, François-Louis**, _____ Liquoriste,

de Châtillens _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Châtillens, le vingt-trois janvier _____ mil huit cent

cinquante-cinq _____ fils de Jean Louis Guignet, vaillant de pierres, à

Châtillens, _____ et de Marie Pasche, à Ferlans, _____

2° **Chapallaz, Louise-Marie-Frédérique-Sanny**, couturière,

de Lussy _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Lansanne, le quinze mars _____ mil huit cent

cinquante-six _____ fille de Alexandre Louis Chapallaz, Coiffeur, _____

_____ et de Charlotte Henriette Guye, La femme, les deux à Lansanne,

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Lussy & Lansanne, les treize & quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Dion (Châtillens) _____
- Villars & Yens (Lussy) _____

Communiqué : à l'Etat Civil Dion Villars & Yens. _____

Signatures des époux :

Guignet François
Guignet Sanny

Signatures des témoins :

V. Bailly
Théodore Henry

les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil :

N° 181
Michot & Clément

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* *sept* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Michot, Marc-Henri-Louis**, _____ *Commis écrivain*,
 de *Vaulion*, _____ domicilié à *Laudanne* _____
veuf de Marie Louise née Amanduz, dès le vingt-trois Septembre mil huit
cent quatre-vingt-trois, _____
 né à *Vaulion*, le *six* *juin* _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fils de *Jean David Michot, décédé*, _____

_____ et de *Charlotte née Rochat, décédée*, _____
 2° **Clément, Cécile-Jenny-Marie-Louise**, _____ *sans profession*
 de *Granges* _____ domiciliée à *Sainte-Croix*, _____
célibataire, _____

_____ née à *Rieuc*, le *vingt-quatre* *juin* _____ mil huit cent
soixante-neuf, _____ fille de *Louis Adrien Clément, Instituteur*, _____
 _____ et de *Elisa Henriette née Rochat, sa femme, les deux à Ste Croix*

Les publications ont eu lieu à *Vaulion, Granges, Laudanne & Ste Croix*, le
sept *juillet* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Vaulion
Granges, Laudanne & Ste Croix

 Communiqué: à l'Etat Civil de
Vaulion, Granges & Ste Croix. _____

Signatures des époux:
Michot
Cécil Michot
 Signatures des témoins:
Antoine Sturdel
Chaminade
le deux à Laudanne
 L'officier de l'état civil:

1883

N° 182

Boulangier et Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Un moment du mariage
les Epoux ci-contre ont déclaré
= se vouloir reconnaître pour
leur enfant et vouloir
légitimer par leur mariage
Julien fils illégitime de
Julie Menétrey, de Champ-

vent, né à Landanne, le
sept Aout mil huit-cent
quatre-vingt, inscrit à Vol.
VI. des naissances de l'arron-

dissement de Landanne, le
fol. 179.

Ci quitte les déclarants
par leurs signatures à Landanne
le 9 Aout 1883.

Auguste Boulangier
Julie Boulangier
L'off. de l'Etat Civil :

Aujourd'hui neuf Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Boulangier, François-Louis-Auguste, Constructeur de bateaux
de Ste Croix _____ domicilié à Landanne, Cuchy _____
célibataire, _____

né à Vevey, le date février _____ mil huit cent
cinquante-deux, _____ fils de François Boulangier, _____

_____ et de Jeanne-Julie née Bujard, ses deux dédies, _____
2^o Menétrey, Julie, _____ épouse _____,
de Champvent, _____ domiciliée à Cuchy, _____
célibataire, _____

née à Yverdon, le quatre octobre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fille de Jean-Abraham Menétrey Donatier à Yverdon,
_____ et de Jeanne Gabrielle Elisabeth Metzger, dédies, _____

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, Champvent Landanne, les quatre
à cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesse de mariage : _____
- Certificats de publication de Ste Croix
Champvent & Landanne. _____

Signatures des époux :

Auguste Boulangier
Julie Boulangier

Signatures des témoins :

Jean Blanc
David Blanc
résident à Cuchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ste Croix & Champvent _____

N^o 183
Rubli et Filleux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze d'ont _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rubli, Henri-Émile, peintre, de Effingen (Argovie) domicilié à Landanne, célibataire,

né à Landanne, le huit Décembre _____ mil huit cent Soixante-deux, _____ fils de Abraham Rubli, décédé,

_____ et de Marie née Penneyer tailleur, à Glarès, _____

2^o Filleux, Jenny, Repassende, de Ormens (Vaud) domiciliée à Landanne, célibataire,

née à Ormens, le cinq Octobre _____ mil huit cent Soixante, _____ fille de Nancy Filleux, domiciliée à Eclevens, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Effingen, Ormens & Landanne, les vingt-trois vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Effingen Ormens & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Effin- _____

gen & Concoide. _____

Signatures des époux :

Henri Rubli
Jenny Rubli

Signatures des témoins :

F. Guggenb. domiciliés à
S. Charrier Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 14 mars 1891, déclaré définitif et exécutoire le 1er avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a des lors pour le divorce le mariage contracté et contracté le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 115 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Interdit sur l'invitation du D^o de Jussia et Soliva le 2 mai 1891.

L'officier de l'état civil

[Signature]

1843

N° 134

Martin & Boucherle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze d'ont _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Balthazard, _____ *Propriétaire d'illiman*
de Grescléoux (Hautes Alpes) France, _____ domicilié à Annecy (H^{te} Savoie) _____
célibataire, _____

né à Grescléoux, le vingt-huit d'ont _____ mil huit cent quarante-sept _____ fils de Balthazard Martin _____

_____ et de Elisabeth née Philippon, les deux décédés, _____
2° Boucherle, Annette-Fanny-Louise, *sans profession,*
de Landanne & de Pandex _____ domiciliée à Landanne _____
célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-un février _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fille de Daniel François Louis Auguste Boucherle, décédé,
_____ et de Anne Louise Charlotte née Cranzax, décédée.

Les publications ont eu lieu à Grescléoux, Annecy, Landanne & Pandex, les vingt-un, vingt-deux & vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Actes de décès des père & mère de l'époux - Cert: de publication de Landanne & Pandex - Permis du Département de Justice & Police constatant que les certificats de publication de Grescléoux & Annecy, ainsi que la déclaration consulaire sont déposés dans ses archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Pandex. _____

Signatures des époux :

B. Martin
L. Martin

Signatures des témoins :

P. L. ...
L. ...

Le Maire à Landanne.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Maget et Aegler née Maitte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maget, Julien-Rodolphe**, _____ *Coureur*,
de l'Isle, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Esdatines, le treize avril _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Louis Rodolphe Maget, décédé, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Auberson, la femme, décédée,
2° **Aegler née Maitte, Joséphine**, _____ *lingère*,
de Kammerstroch (Solent) _____ domiciliée à Landanne, _____
divorcée de M^{rs} Joseph Aegler, ad. le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

_____ née à Landanne, le trois Décembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Jean Jacques Maitte, défunt, _____

_____ et de Louise Berniette Antoinette Champoud, la femme, sage femme, à Landanne

Les publications ont eu lieu à l'Isle, Kammerstroch à Landanne, le vingt _____, vingt-deux et vingt-trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - certificats de publication de l'Isle, Kammerstroch à Landanne. _____

Promesse de mariage. _____

Certificat du médecin de l'Hôpital _____ pour célébration du mariage à l'Hôpital (art. 38, § 3 de la loi)

Communiqué: à l'Etat Civil de l'Isle à Kammerstroch. _____

Signatures des époux:

Joséphine Maget
Julien Maget

Signatures des témoins:

Edouard Girod
Jules Gruaz

les deux en séjour à l'Hôpital _____
L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 186
Jodt et Bernhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Aout* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jodt, Jean-Christian**, _____ Maître d'Hôtel, de *Arni (Saignes de Biglen) Berne* _____ domicilié à *Lausanne Place Perinet 3*, veuf de *Josephine Halliger* des le deux Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

né à *Wallerswil (Berne)* le *vingt Janvier* _____ mil huit cent *quarante-huit* _____ fils de *Christian Jodt*, décédé, _____

et de *Wéule* née *Leuw*, sa femme, domiciliée à *Lausanne*, _____

2° **Bernhard, Eugénie**, _____ Sans profession, _____

de *Delle (Haut Rhin) France*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

cilibatrice, _____

née à *Renan (Berne)* le *quinze Octobre* _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de *Joseph Bernhard*, décédé, _____

et de *Emilie Guibaut*, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Arni, Delle & Lausanne*, les *vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Juillet* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux.*
- Acte de décès de la femme del Epoux*
- Promesse de mariage* _____
- Certificats de publication de Arni, Delle & Lausanne* _____
- Actes de décès des père & mère de l'Epouse.*
- Communiqué : à l'Etat Civil de *Biglen* _____
- à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Jodt
Eugénie Jodt

Signatures des témoins :

Melchior Fischer
Friedrich Baumgartner
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 137
Roy et Pête née Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize *Sept* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roy, Auguste,** _____ *agriculteur,*
 de Agiez _____ domicilié à *Lausanne,* _____
 veuf de Marie Henriette Dupretet, dès le six *Avril* mil huit cent quatre-vingt-trois

né à *Cormin (Machatel),* le *seize Sept* _____ mil huit cent quarante-quatre — fils de *Abraham Roy, décédé,* _____

_____ et de *Caroline née Montandon, sa femme, décédée,* _____

2° **Pête née Kohler, Louise-Henriette,** *Quindisière,*
 de *Morges et de Lonay,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
 divorcée de *Samuel Louis Emile Pête* dès le vingt-quatre *Sept* mil huit cent *Septante-six.* _____

née à *Cour-Sous-Lausanne,* le *vingt-neuf Avril* _____ mil huit cent *quarante-neuf* — fille de *Jules Louis Kohler, agriculteur à Doyon,* _____

_____ et de *Rose Nanette Françoise Henriette Sollard, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Agiez, à Morges, à Lonay & à Lausanne,* le *vingt-huit Juillet* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. Acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce. Acte de décès du mari de l'Epouse. Certificats de publication de Agiez, Morges, Lonay & Lausanne. Promesse de mariage

Communiqué: à l'Etat Civil de *Morges & Lonay* _____

Signatures des époux:

Auguste Roy,
Henriette Roy

Signatures des témoins:

Favrat Henripier
Jules Duboy

les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil:

J. Bernan

1883

N° 188

Kramer et Borschardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize d'oct _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kramer, Frédéric-Victor, _____ mécanicien, de Basle District de Buthoud (Borne) _____ domicilié à Merges, _____ célibataire, _____

né à Lutry, le vingt d'oct _____ mil huit cent soixante-un _____ fils de Joseph Kramer, Tailleur, _____

_____ et de Julie née Balthan, domiciliés à Landanne _____

2° Borschardt, Maria-Emma, _____ couturière, de Oberrangen (Elzévrie) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le quinze Septembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Ulrich Borschardt, horloger à Blansingen (Bade) _____

_____ et de Jeanne née Keller, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Basle, Oberrangen, Merges Landanne, les cinq, six, sept & huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Merges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Basle B. Buthoud, fischingen & Merges. _____

Signatures des époux :

F. Kramer
F. Kramer

Signatures des témoins :

Emile Dugame
J. Bernan
le sous à Landanne
L'officier de l'état civil :
J. Bernan

N° 139
Möry & Stucki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Sept mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Möry, Jean, Boucher,
de Kallnach (Bene) domicilié à Lansanne,
célibataire,

né à Kallnach, le vingt-huit février mil huit cent cinquante-quatre, — fils de Jean Möry, agriculteur,
et de Elisabeth née Fuchs, domiciliés à Kallnach,

2^o Stucki, Rosette, Cuisinière,
de Röthenbach (District de Signan) Bene, domiciliée à Lansanne,
célibataire,

née à Röthenbach le quatre avril mil huit cent cinquante-huit — fille de Samuel Stucki, charpentier,
et de Elisabeth née Wittwer, domiciliés à Röthenbach,

Les publications ont eu lieu à Kallnach, Röthenbach Lansanne, les vingt-trois, vingt-sept & vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux -
Promesse de mariage - Certificats
de publication de Kallnach, Röthen-
bach & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Kallnach & Röthenbach.

Signatures des époux:

Jean Möry
Rosette Möry

Signatures des témoins:

Yves Guebi
à Orchy
Louis Lehmann
à Lansanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernar

1883

N° 190.

Meyske & Perrozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meyske, Constant**, _____ Technicien

de Correvon, _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé de Marianne Julie Lavonnet, née le vingt-neuf Décembre mil huit cent huit, tante-deux, _____

né à Oppens, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent

cinquante, _____ fils de Jean François Meyske, agriculteur, _____

_____ et de Jeanne Sibonne née Pilloz, les deux à Oppens, _____

2^o **Perrozet, Clémence-Octavie**, _____ Sans profession,

de Landeron (Neuchâtel) _____ domiciliée au Landeron, _____

célibataire, _____

née à Landeron, le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Charles Joseph Clément Perrozet, décédé, _____

_____ et de Marie Romide Adèle née Guind, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Correvon, Landeron, Lausanne, les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - _____

Acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce. _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Correvon Landeron Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St

Clerges & Landeron _____

Signatures des époux :

C. Meyske

C. Perrozet

Signatures des témoins :

Marcipelle

L. Meyske

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 191
Favrat et Zurbuchen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Sept _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Favrat, Henri**, _____ Agriculteur, de Laudanne & Epalinges, _____ domicilié à Chailly & Laudanne, célibataire, _____

né à Laudanne, le dix-sept mars, _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Abraham David Favrat, agriculteur, _____ et de Julie née Hüfner, domiciliés à Chailly, _____

2^e **Zurbuchen, Suzanne-Catherine**, _____ Cuisinière, de Ringgenberg & Goldwyl (Berne) _____ domiciliée à Laudanne, _____ célibataire, _____

née à Ringgenberg le vingt-quatre avril _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Jean Zurbuchen, agriculteur, _____ et de Madelaine Schochold, domiciliés à Weissenburg (Berne)

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Epalinges, Ringgenberg-Goldwyl, les quatorze, dix-neuf & vingt-trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois (1883)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Laudanne Epalinges & Ringgenberg-Goldwyl. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges & Ringgenberg _____

Signatures des époux :

Henri Favrat
Catherine Favrat

Signatures des témoins :

Favrat Hüfner
Julie Schütz
Les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 192

Sluder et Aeberhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sluder, Jean-Uric**, _____ *Canturier*,
de *Bissegg (Schuzgovie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire, _____

né à *Biwinken (Schuzgovie)*, le cinq juillet _____ mil huit cent cinquante-un _____ fils de *Jacob Sluder, décédé*, _____
_____ et de *Anna Barbara Rudishammer, décédée*, _____

2° **Aeberhard, Anna-Maria**, _____ *Cuisinière*,
de *Grafenried (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire, _____

née à *Messen (Berne)*, le vingt-dix février _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de *Jean Aeberhard, tanneur*, _____
_____ et de *Anna née Aeberhard, les deux domiciliés à Arsch (Berne)*

Les publications ont eu lieu à *Bissegg, Grafenried & Lausanne*, les premier, deux & quatre août mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de *Bissegg*
Grafenried & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Bissegg*
& *Grafenried* _____

Signatures des époux :

J. Sluder
Marie Sluder

Signatures des témoins :

Ferrat Huisier

Jules Corboz

les deux domiciliés à *Lausanne*
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 193
Guignard & Feillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignard, Henri-Albert**, Ministre des Saintes Ecritures, de Veduggia (Mende) France, _____ domicilié au Muids, _____ célibataire, _____

né à Veduggia, le vingt Aout _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de feu Philibert Napoléon Théodore Guignard, _____ et de Thérèse Eulalie Walter, propriétaire à Clermont-Ferrand

2° **Feillon, Esther**, _____ sans profession, de Geigni (Ardèche) France, _____ domiciliée à Landanne, en séjour au Muids, célibataire, _____

née à Biemme (Ardèche) le sept Septembre _____ mil huit cent soixante. _____ fille de Georges Feillon, absent, _____ et de Delphine née Dubou, domiciliée à Biemme _____

Les publications ont eu lieu à Veduggia, à Geigni, au Muids & à Landanne, les vingt-dix, vingt-huit, vingt-neuf Juillet & cinq Aout mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat Civil d'Arzier (Le Muids) _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Arzier & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

H. Guignard

Esther Guignard

Signatures des témoins :

P. Poulain (à St Justin (Ardèche))

Emile Brunner à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu pour acte n. 1. 18. 16

Par décision du 14^e août 1866, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, de Henri-Albert Guignard, en ce sens que le prénom d'Henri, écrit par erreur avec i, soit écrit avec h, soit Henry.

Inscrit le 3 août 1866.
L'officier de l'état civil :

[Signature]
L'off. à l'état civil à Arzier

1883

N° 194
Viret et Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viret, Juste**, _____ Pommelier,
de Villars-Girecelin _____ domicilié à Lausanne, avant à Lyon,
célibataire, _____

né à Villars-Girecelin, le douze février _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Pierre Félix Viret aîné, _____
_____ et de Louise Charlotte Viret, décédée, _____

2^o **Golaz, Adèle**, _____ Gouvernante,
de L'Abbaye, _____ domiciliée à Lausanne, avant à Quinto-al-Mara (Gènes)
célibataire, _____

née à Sonvilier (Bienne), le quinze Janvier _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de Daniel Nicolas Golaz, horloger, au Sentier, _____
_____ et de Elisabeth née Blum, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Girecelin L'Abbaye Lausanne, Quinto & Lyon, les vingt-neuf, trente et un premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Villars-Girecelin, L'Abbaye, Lyon, Quinto & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Oliez-le-Grand & L'Abbaye _____

Signatures des époux :

Juste Viret
Adèle Viret

Signatures des témoins :

Pierre Rufour
à Villars-Girecelin
Julis Corlay
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

not

6-2138

N^o 195
Perrin et Giviel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* *sept* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perrin, François-Louis-Jules**, _____ *Capissier*,

de *Lausanne*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Lausanne*, le *treize* *sept* _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fils de *François Louis Perrin*, menuisier, _____

_____ et de *Louise Susanne Gander*, sa femme, les deux à *Lausanne*

2^o **Giviel, Louise-Marie-Caroline**, _____ *Modiste*,

de *Morges a St-Livres*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire _____

née à *Lausanne*, le *vingt* *février* _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de *Marc Giviel*, décédé, _____

_____ et de *Marie Louise Caroline Regamey*, sa femme, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Morges, St-Livres*, le *seize* *sept*

présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Morges, St-Livres & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Morges*

Lausanne _____

Signatures des époux :

Louis Perrin

Louise Perrin

Signatures des témoins :

M^{lle} Demarines à Rolle

Jules Erbegg à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883
N° 196.
Penseyes et Fähr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Penseyes, Henri-Louis,** — Conducteur S.-O.-S.,
de *Corcelles-le-Jorat* _____ domicilié à *Landanne*, _____
célibataire, _____

né à *Gingins*, le dix-sept Mars _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de *Daniel Penseyes*, à *Landanne*, _____

_____ et de *Henriette Sophie*, à *Paris*, _____

2° **Fähr, Francisca-Bertha,** — Couturière,
de *Benken (St Gall)* _____ domiciliée à *Landanne*, _____
célibataire, _____

née à *Benken*, le vingt-trois Avril _____ mil huit cent
vingt-cinq _____ fille de *Joseph Sébastien Fähr*, décédé, _____

_____ et de *Marie Christiane née Glans*, sa femme, à *Benken*, _____

Les publications ont eu lieu à *Corcelles Benken & Landanne*, les *vingt & onze*
deux, présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot. *Beclie* nom de la mère de l'époux, *intéressé*

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Corcelles,
le - Jorat, Benken & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Corcelles-*
le - Jorat & Benken, _____

Signatures des époux :

H. Penseyes
B. Fähr

Signatures des témoins :

Penseyes les deux
P. Jorat Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 197
Barrand et Bolomey

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux _____ mil huit cent quatre-vingt-trois. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **BARRAND, Henri-Louis-Daniel**, _____ agriculteur,
de Essectines / Yverdon, _____ domicilié à Chailly sur Landanne,
célibataire, _____

né à Chailly le dix sept février _____ mil huit cent cinquante sept _____ fils de Jean François Barrand, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise Françoise Hugli, sa veuve, à Chailly,

2° **Bolomey, Charlotte-Françoise-Hélène**, _____
de Lutry _____ domiciliée aux Croisettes, _____
célibataire _____

née à Davigny, le vingt six Juillet _____ mil huit cent soixante deux, _____ fille de Jules Bolomey, décédé, _____

_____ et de Louise Françoise née Crot, sa femme, en Bochiag / Landanne

Les publications ont eu lieu à Essectines, à Lutry, à Epalinges & Landanne
les dix neuf & vingt un Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Essectines
Lutry, Epalinges & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Yverdon,
Lutry & Epalinges. _____

Signatures des époux:
Barrand
Hélène Barrand

Signatures des témoins:
Favrat Huissier
Jules Crot
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:
[Signature]

1883

N° 198

André et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° André, Henri-Samuel, Voiturier,

de Yens, domicilié à Landanne, veuf de Marie Louise née Dupuis des le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Yens, le trois Mars mil huit cent quarante-cinq fils de Samuel André

et de Louise Henriette née André, décédée

2° Dupuis, Jenny Cuisinière,

de Yens, domiciliée à Landanne, célibataire,

née à Yens, le onze Août mil huit cent quarante-six fille de Jean Daniel Dupuis,

et de Françoise née Pingoud sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Yens & à Landanne, les vingt-huit & trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Yens & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Villars

de Yens.

Signatures des époux :

Henri André
Jenny André

Signatures des témoins :

C. Roth
Jules Dubou
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 199
Jan et Rubatel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jan, Paul,** _____ *Agriculteur,*
 de *Châtillens*, _____ domicilié à *Châtillens*, _____
célibataire, _____

né à *Châtillens*, le *vingt-huit Mai* _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de *Louis Benjamin Jan, agriculteur à Châtillens,*
 _____ et de *Marianne Sophie née George, sa femme,* _____
Rubatel, Jenny _____ *Sans profession,*
 de *Vuibroye, Les Chioleyres, Ecoteaux & Palézienx* domiciliée à *Vuibroye*, _____
célibataire, _____

née à *Vuibroye*, le *premier Octobre* _____ mil huit cent
soixante-quatre _____ fille de *Jean François Rubatel, agriculteur à Vuibroye,*
 _____ et de *Jeanne Marie née Sonnay, sa femme,* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtillens, Vuibroye, Les Chioleyres, Ecoteaux,*
& Palézienx, le *vingt-huit Juillet* mil huit cent *quatre-vingt-trois*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
d'Oron. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron
& Palézienx. _____

Signatures des époux :

Paul Jan
Jenny Jan

Signatures des témoins :

Joseph Lefrançois
Jules Corbin
les deux à Sandanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

1883

N° 200

Mercanton et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mercanton, Aimé,** _____ Cottoyent, de Rieux et de Lutry _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-quatre août _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Jacques Mercanton, décédé, _____ et de Louise née Lambellet, décédée, _____

2° **Pache, Suzette-Jenny** _____ agricultrice, de Epalinges, _____ domiciliée aux Croisettes, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le quatre avril _____ mil huit cent soixante _____ fille de Jeanne Suzanne Pache, domiciliée à Genève, _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Rieux, Lutry, Epalinges & Landanne, le quatre août mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé le mot Landanne rayé à la septième ligne.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Cully, Lutry, Epalinges & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully, Lutry & Epalinges. _____

Signatures des époux :

Aimé Mercanton
Jenny Mercanton

Signatures des témoins :

Samuel Glaes
Jules Corboz
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi

N° 201
Bovey et Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovey, Pierre,** _____ Voiturier, de Cheseaux et de Romanel, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Romanel, le quatorze février _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fils de Louis Benjamin Bovey, agriculteur au mont, _____

_____ et de Louise Françoise née Michon, sa femme, décédée, _____

2° **Krieg, Françoise-Albertine-Henriette,** sans profession de Konolfingen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Sion, le huit février _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Charles Rodolphe Louis Samuel, agriculteur, _____

_____ et de Gabrielle Françoise née Challer, les deux à Fery _____

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, à Romanel, à Konolfingen & à Lausanne les onze, treize et quatorze d'octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Cheseaux, Romanel, Konolfingen &
Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel & Münsingen (Konolfingen)

Signatures des époux :

Pierre Bovey
Henriette Bovey

Signatures des témoins :

Alphonse Lüdermann
à Lausanne.

Louis Henry à Filly.

L'officier de l'état civil :

J. Hermans

1843

N° 202

Crauzaz et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Crauzaz, Edouard,** _____ *laineur*,
de Charannes (Mondon) _____ domicilié à Mathérange, _____
célibataire, _____

né à Charannes, le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit, _____ fils de Jean Louis Crauzaz, décédé, _____
_____ et de Susanne Louise née Pouly, domiciliée à Mathérange,

2^o **Pahud, Aline,** _____
de Corzevon et d'Oyens, _____ domiciliée à Corzevon, _____
célibataire, _____

née à St Cirqes, le quatre Janvier _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de Jean François Pahud, agriculteur, _____
_____ et de Jeanne Marguerite née Vullien, à Corzevon.

Les publications ont eu lieu à Charannes, Corzevon, Oyens & Mathérange, les vingt-sept & vingt huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de St Cirqes, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cirqes
à Mondon. _____

Signatures des époux :

Edouard Crauzaz
Aline Crauzaz

Signatures des témoins :

Alexis Devallonne à Corzevon
Jules Corbeu à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

N^o 203
Dind et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dind, Jean-Frédéric,** _____ Employé de Banque
de St Cierges, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le seize Septembre _____ mil huit cent
soixante _____ fils de Jean Jacques Dind, décédé, _____

_____ et de Marie Bertha Friedrich, sa femme, à Lausanne, _____

2^o **Bugnion, Marie-Julie,** _____ télégraphiste,
de Belmont près Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-quatre Juillet, _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Jean François Bugnion, décédé, _____

_____ et de Marie Françoise née Lavanchy, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Belmont & Lausanne, les dix-sept
& dix-huit Aout mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St Cierges,
Belmont & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de St
Cierges & Pully _____

Signatures des époux :

J. Dind

Marie Dind

Signatures des témoins :

G. Guinon les deux domiciliés
à Lausanne
H. Favoy

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

1883
N° 204
Blanc et Liaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-385
Aujourd'hui six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Théophile,** _____ agriculteur, de Landanne, _____ domicilié aux Râpes sur Landanne, célibataire, _____

né à aux Râpes sur Landanne, le quatre février _____ mil huit cent cinquante-neuf. _____ fils de Henri Blanc, agriculteur _____

_____ et de Lydie née Lädermann, sa femme, aux Râpes _____

2° **Liaudet, Rosalie,** _____ sans profession, de Montpreveyres, _____ domiciliée à Montpreveyres, _____ célibataire, _____

née à Montpreveyres, le Sept Mars _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de Jean Louis Liaudet meunier, à Montpreveyres, _____

_____ et de Jeanne Louise Jardon sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & Montpreveyres, les onze & douze Ooul mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Landanne, _____

Montpreveyres _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Montpreveyres sur Cotzelles _____

Signatures des époux :

Théophile Blanc,
Rosalie Blanc,

Signatures des témoins :

E. Messert à Landanne
aux Râpes

Daniel Blanc
L'officier de l'état civil :

J. Hermann

N° 205
Vysata et Berche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vysata, Joseph**, _____ *Pentier*,
 de *Hodoulie (Dist. de Carlan) Bohême*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Hodoulie*, le vingt huit Décembre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de *Joseph Vysata, décédé*, _____

_____ et de *Barbara Anzikowa, décédée*, _____

2° **Berche, Susanne-Julie-Charlotte**, sans profession,
 de *Penthalar*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Lausanne*, le dix-neuf Mai _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de *Marc Antoine Berche, gérant d'affaires* _____

_____ et de *Louise Prost, sa femme, les deux à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Penthalar - Lausanne*, les quatorze & dix-huit
 deux mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance - Promesse de mariage -
 Cert: de publication de Lausanne & Penthalar -
 Permis du Département de Justice & Police constab.
 tant que le certificat de non opposition d'Hodoulie &
 deux déclarations de l'ambassade d'Autriche-Hongrie
 sont déposés dans ses archives _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cedonay & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Joseph Vysata
Suzanne Vysata

Signatures des témoins:

A. Benhur les deux
J. Berche à Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1883

N° 206

Cecconi et Georges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-dessus, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer : Marie Bertha fille de Marie Anna Georges de Noirmont née à Genève le 7 août 1878 inscrite sous n° 795 année 1878 du registre des naissances de l'arrondissement de Genève.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures, à Lausanne, le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Cecconi Giovanni

Anna Ceconi



Communiqué à l'Etat Civil de Genève & au Consulat d'Italie.

Aujourd'hui onze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cecconi, Jean,** _____ Cordonnier, de Colledalvetti (Pise) Italie, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Carana-Colledalvetti, le dix-sept Février _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fils de Raimondi Ceconi domicilié à Colledalvetti, _____ et de Lucrezia Mazzoncini, décédée, _____

2° **Georges, Marie-Anna-Stéphanie,** couturière, de Noirmont (Genève) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Noirmont, le quatre Mai _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de Jean Baptiste Victor Georges, décédé, _____ et de Constantine née Girardin, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Colledalvetti, Noirmont, Consulat d'Italie à Genève et à Lausanne, les vingt-neuf Juillet, dix-huit & dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Promesse de mariage. - Cert. de publication de Noirmont & Lausanne. - Remis au Département de Justice & Police constatant que les pièces ci-dessus déposent dans ses archives : 1° Consentement des parents de l'Epoux. 2° Cert. de publication de Colledalvetti & Consulat. 3° Déclaration Consulaire.

Communiqué : à l'Etat Civil de Noirmont & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Cecconi Giovanni
Anna Ceconi

Signatures des témoins :

Dumont Alfred les deux
Henri Blanc Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 203
Colloud et Pierlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Colloud, César-Louis**, _____ *Marchal*,
de *Rollé*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Lausanne*, le *quinze Juin* _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de *Henri Colloud, décédé*, _____

_____ et de *Eliza Sophie Wenneberger, domiciliée à Lausanne*,
2° **Pierlet née Manillet, Françoise**, _____ *Coûtière*,
de *Paris* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
veuve de *Louis André Pierlet*, adès le *huit Septembre* mil huit cent *Septembre*
mil huit cent septante-neuf. _____

née à *Siez (Hte Savoie)*, le *deux Octobre* _____ mil huit cent quarante _____ fille de *Nicolas Manillet, décédé*, _____

_____ et de *Claudine Dodon, son épouse, absente*. _____

Les publications ont eu lieu à *Rollé, Paris & Lausanne*, les *quatorze dix-huit & vingt-six Aout* mil huit cent *quatre-vingt-trois*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificat de publication de Rollé, Paris & Lausanne. _____
Acte de décès de premier mari de l'Épouse
Certificat d'absence de la mère _____
Communiqué: à l'Etat Civil de *Rollé*
à la *Chancellerie Cantonale*. _____

Signatures des époux:

Colloud
Françoise Colloud

Signatures des témoins:

J. E. Weber, à Lausanne
F. Pierziell, à Genève

L'officier de l'état civil:

J. Bonnan

1883

N° 208

Ris & Kammer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ris Adolphe**, _____ Employé S. O.
de Staffelsbach (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne le quatorze février _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Jean Ris, décédé, _____

_____ et de Marguerite Heener, sa femme, à Lausanne, _____

2° **Kammer Cécile**, _____ Cuisinière,
de Lantersbrunn (Berne) _____ domiciliée à Neuchâtel, _____
célibataire, _____

née à Rochefort (Neuchâtel) le treize Janvier _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Jean Kammer, décédé, _____

_____ et de Sophie Anna Jumentand, domiciliée à Rochefort, _____

Les publications ont eu lieu à Staffelsbach, Lantersbrunn, Neuchâtel & Lausanne, les vingt-huit & vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Staffelsbach,
Lantersbrunn, Neuchâtel & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Staffelsbach, Lantersbrunn & Neuchâtel. _____

Signatures des époux :

Adolphe Ris
Cécile Ris

Signatures des témoins :

A. M. J. _____
J. M. _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

N^o 209
Bovon & Spuhler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovon, Jules,** _____ Professeur de Théologie,
 de La Cour de Peilz et de Chateau-d'Oex _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à La Cour de Peilz, le vingt-cinq Avril _____ mil huit cent cinquante deux, _____ fils de Aimé Louis Bovon, décédé, _____

_____ et de Marie Aimée Amélie née Trotter, à La Cour de Peilz, _____

2^o **Spuhler, Marie-Berthe,** _____ sans profession, _____
 de Vevey, _____ domiciliée à Bullle, _____
 célibataire, _____

née à Bullle, le vingt-huit Oub _____ mil huit cent Soixante, _____ fille de Paul Louis Spuhler, rentier, _____

_____ et de Marie Marguerite née Sèneréaz, domiciliés à Bullle, _____

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peilz, Chateau-d'Oex, Vevey, Bullle & Lausanne, les vingt-trois & vingt-cinq Oub mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de La Cour de Peilz, Chateau-d'Oex, Vevey, Bullle & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de La Cour, Chateau-d'Oex, Vevey & Bullle.

Signatures des époux :

J. Bovon.

Berthe Bovon

Signatures des témoins :

C. Jaccard, Pasteur à Montigny
 Elisa Spuhler à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

1883

N° 210.

Ledermann et Dick

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ledermann, Nathan,** _____ tailleur, _____

de Weiler (Sinsheim) Bade, _____ domicilié à Lansanne _____
veuf de Madelaine née Gupp, née le premier novembre mil huit cent septante neuf

né à Weiler, le dix-huit février _____ mil huit cent
trente-quatre, _____ fils de Lazare Ledermann, décédé, _____

_____ et de Babette Bonauer, sa femme, décédée, _____

2° **Dick, Jeanne-Marie,** _____ Cuisinière, _____

de Grossaffoltern (Berne) _____ domiciliée à Lansanne _____
célibataire, _____

née à Bimplitz (Berne) le dix-neuf octobre _____ mil huit cent
quarante-trois _____ fille de Elisabeth Dick, décédée, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern à Lansanne les deux & quatre
juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de mariage. - Certificat de publication de Grossaffoltern Lansanne. - Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux. - Certificat du Département de Justice & Police constatant que la dispense des publications à Weiler & la déclaration de Validité sont déposées dans ses archives

Communiqué : à l'Etat Civil d'Affoltern
& à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Nathan Ledermann.

Marie Bonauer.

Signatures des témoins :

Edouard Buhmann.

Jules Corboz

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier del

N° 211

Dedraux et Gret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dedraux, Samuel-Louis,** _____ Employé de Commerce, de **St-Pex,** _____ domicilié à **Lausanne,** _____ célibataire, _____

né à **Lausanne,** le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent soixante, _____ fils de **Samuel Dedraux, décédé,** _____

_____ et de **Jeanne Susanne Rose Brélat, sa veuve, à Lausanne**

2° **Gret, Jeanne-Louise,** _____ blanchisseuse, de **Sainte Croix,** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____ célibataire, _____

née à **Vevey,** le dix-sept Juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fille de **Jacques Charles Marc Gret, décédé,** _____

_____ et de **Catherine née Wehler, sa femme, à Lausanne.**

Les publications ont eu lieu à **St-Pex, Sainte Croix à Lausanne,** les trente-un Août et premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de **St Croix, St Pex à Lausanne**

Communiqué: à l'Etat Civil de **St Croix à St Pex** _____

Signatures des époux:

S. Dedraux
L. Gret

Signatures des témoins:

Jean Louis Goret

J. J. Dessaux
L'officier de l'état civil:

[Signature]

1823

N° 212
de Siebenthal et Démétraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **de Siebenthal, Auguste-Marcel-Constant,** _____

de Gessenay (Seme) _____ domicilié à Landanne _____
 célibataire, _____

né à Landanne, le trois Aout _____ mil huit cent quarante neuf _____ fils de feu David Marc de Siebenthal _____

_____ et de Jeanne Germaine née Grognez, domiciliée à Landanne _____

2° **Démétraz, Marguerite-Aloyse,** _____ Cuidimée

de Broc (Sibigny) _____ domiciliée à Landanne _____
 célibataire, _____

née à Broc, le vingt-un Septembre _____ mil huit cent quarante huit _____ fille de Jacques Théophile Démétraz, agriculteur _____

_____ et de Christine Ganch, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Broc & Landanne, les premiers, deux & quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux ..

Promesse de mariage . _____

Certificats de publication de Gessenay

Broc & Landanne . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gessenay

& Broc . _____

Signatures des époux :

Auguste de Siebenthal

Marguerite de Siebenthal

Signatures des témoins :

de Siebenthal Samuel

Gavard Claude Marie

les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 213
Moriondo et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Moriondo, Jean-Antoine, _____ Cordonnier, de Costé (Turin) Italie, _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Costé, le dix-huit Décembre _____ mil huit cent quarante-trois, _____ fils de Jean Marie Moriondo, décédé, _____

_____ et de Lucie Marie Festando, sa femme, décédée, _____

2^e Gay, Marie-Amélie, _____ Cuisinière, de Salvan (Valais) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Salvan-Ville le vingt Avril _____ mil huit cent quarante-trois, _____ fille de François Nicolas Gay, décédé, _____

_____ et de Sylvie Duchoud, sa femme, à Salvan, _____

Les publications ont eu lieu à Costé, Salvan, Landanne & au Consulat d'Italie à Genève, les premier, quatre & cinq Aout mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cités de naissance... Promesse de mariage
Cert. de publication de Salvan & Landanne... Permis
du Département de Justice & Police constatant
que les certificats de publication de Costé & du
Consulat d'Italie, ainsi que la déclaration de
Validité sont déposés dans ses archives. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Salvan
& à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Moriondo Antoine
& Marie Moriondo

Signatures des témoins :

Joseph Uzel, typographe
Jules Corboz
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 214

Demiéville & Elot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le premier février mil huit cent quatre vingt quatorze devant définitif et exécutoire le vingt avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage contracté ci contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 116^h de la loi fédérale du 14 décembre 1874. Lausanne, le 18 avril 1894. L'Officier de l'état civil:

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Demiéville, Jules-Louis,** _____ Agriculteur,

de Palézieux, Villarzel, Sedaillé & Rossens, _____ domicilié à Palézieux, _____

célibataire, _____

né à Bessenoz (Fribourg), le dix-huit Septembre _____ mil huit cent

Soixante, _____ fils de défunt Jean Henri Frédéric Demiéville, _____

_____ et de Marie Madeleine née Diebolt à Palézieux, _____

2^o **Elot, Janny,** _____ Représentante,

de Courdillères, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-huit Mars _____ mil huit cent

Soixante-deux _____ fille de Pierre Louis Elot, ouvrier de Ville, _____

_____ et de Françoise née Elavel, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Villarzel, Sedaillé, Rossens, Courdillères Lausanne, les cinq, quatre sept & huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocritiques de l'Etat Civil de Palézieux. _____

Signatures des époux :

Demiéville
Janny Demiéville

Signatures des témoins :

Jean Moser les deux
Joseph Steyer Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Palézieux, Villarzel & Lucens. _____

N° 215
Foltz et Muzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Foltz, Charles Emmanuel premier adjoint à l'administration de Saïda
d'origine française domicilié à Saïda (Oran) algérie,
célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Lansanne, le vingt-neuf Juillet mil huit cent quarante-neuf _____ fils de Jules Gédéon Louis Foltz, centier,

_____ et de Adrienne Marie Delessert, sa femme, à Mozyès, _____

2° Muzet, Henriette Laure, _____

de Mozyès, _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Lansanne, le vingt-neuf Août mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Jules Berthe Louis Muzet,

_____ et de Jeanne Marie Gallichet, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Saïda, Mozyès & Lansanne, les seize & dix-sept
Juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de mariage. - Cert. de publication de Mozyès & Lansanne. - Permis du Département de Justice & Police de Lansanne constatant que les pièces ci-après déposent dans les archives : 1° Cert. de publication de Saïda, 2° Consentement des parents de l'Époux. Déclaration de l'Ambassade de France.

Communiqué : à l'Etat Civil de Mozyès & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Ch Foltz
Laure Foltz

Signatures des témoins :

J. Hasson domiciliés
L. Waïes à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 216

Sapin & David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sapin, Antoine-Sicre-Joseph, fermier, de Autigny (Fribourg) domicilié à Pully, célibataire,

né à Arconciel (Fribourg), le vingt-neuf Septembre mil huit cent trente-sept fils de Joseph Sapin,

et de Marie née Chenuar, décédée, 2° David, Marie-Judith, tailleur, de Châtel (Haute Savoie) domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Châtel, le vingt-dix février mil huit cent trente-neuf fille de Laurent David

et de Marie Marchand, décédée,

Les publications ont eu lieu à Autigny, Châtel, Pully, Lansanne, les seize, dix-sept, dix-huit Juin & deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel.

[Blank lines for deposited pieces]

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel, Autigny & au Département de Jura & Police

Signatures des époux :

Antoine Sapin
Judith Sapin

Signatures des témoins :

Egny Joseph
Julien Corbin
Les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officer]

N° 217
Falcu et Grobety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Falcu, Léonard-François-Louis,** — comptable,
de Vallorbes _____ domicilié à Vallorbes, _____
célibataire _____

né à Vallorbes le dix-neuf Décembre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Louis Jérémie Falcu, agriculteur, _____

_____ et de Sophie-Zélie née Glardon, les deux à Vallorbes, _____

2° **Grobety, Rose-Julie,** _____ tailleur de limes,
de Vallorbes _____ domiciliée à Vallorbes, _____
célibataire _____

née à Vallorbes, le dix Décembre _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de défunt Charles Daniel Grobety _____

_____ et de Pauline Julie née Grobet, la veuve, à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat civil de Vallorbes _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

Léonard Falcu
Rose Falcu

Signatures des témoins :

Grober Jules Louis.

Roy,

L'officier de l'état civil :

Tomin

1883

N° 215

Grobet & Grobety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grobet, Jules-Louis**, *Vitancier*,
de Vallorbes, domicilié à Vallorbes,
célibataire,

né à Vallorbes, le quinze Juin mil huit cent cinquante, fils de Louis Samuel Grobet, à Vallorbes et de *Adèle Louise Marie Justette née Grobet*

2° **Grobety, Rose-Madeline**, *Tailleur de limes*,
de Vallorbes, domiciliée à Vallorbes,
célibataire,

née à Vallorbes, le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-sept, fille de défunt Charles Daniel Grobety, et de Pauline Julie née Grobet, sa veuve, à Vallorbes,

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Communiqé : à l'Etat civil de Vallorbes

Signatures des époux :

Grobet Jules Louis
Grobet Madeline

Signatures des témoins :

Leonard Faluy
H. Roy

Tes deux à Vallorbes
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 219
Koller & Zehnder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage ci-contre les Epoux ont déclaré vouloir reconnaître

à légitimer par leur mariage Maria Feida, fille illégitime de Madelaine

Zehnder (ou Zehnder) née à Lausanne, le neuf Octobre mil huit cent quatre

vingt, inscrite à Vol. VI des naissances de l'arrondissement de Lausanne

Ce qu'attestent les déclarants par leur signature, à Lausanne, le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

P. Koller

Magd. Koller

L'off. de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Koller, Philippe-Etienne, tailleur, de Oberwyll (Argovie) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Oberwyll le vingt cinq Aout mil huit cent trente-huit, fils de Christophe Koller, décédé, et de Elisabeth nee Baumann, décédée,

2° Zehnder, Madelaine, Cuisinière, de Könitz (Saxe) domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Könitz, le trois Mars mil huit cent cinquante, fille de Nicolas Zehnder, décédé, et de Maria nee Zehnder, décédée,

Les publications ont eu lieu à Oberwyll, Könitz et Lausanne, les trente, trente-un Aout & premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Oberwyll Könitz & Lausanne.
Promesse de mariage.

Communiqué: à l'Etat Civil de Könitz & Oberwyll.

Signatures des époux:

P. Koller
Magdalena Koller

Signatures des témoins:

Fischer Hargreaves
Jules Corboz
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 220

Fevot & Besti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fevot, François-Jules-Marc*, _____ négociant de Landanne et de Merges, _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____ fils de Jules Samuel Fevot, décédé _____

_____ et de Jeanne Rose Loup, sa femme, domiciliée à Landanne, _____

2° *Besti, Louise-Elise-Reniette*, _____ sans profession, de Luchtingen (Glarus) _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le onze Octobre _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Melchior Besti, décédé, _____

_____ et de Mathilde Mayor, sa femme, domiciliée à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Merges & Luchtingen, les vingt-un & vingt-cinq Aout mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Landanne, Merges & Luchtingen, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Merges

& Luchtingen, _____

Signatures des époux :

Jules Fevot

Louise Fevot

Signatures des témoins :

Muñow } domiciliés à
Ch. Facher fils } Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

Bozetti & Reinert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bozetti, Salvatore-Jean-Baptiste-Louis**, *ferblantier*,
de *Luzzogno (Novara) Italie*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire _____

né à *Luzzogno*, le dix-neuf Septembre _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de *Pierre Bozetti, aîné*, _____

_____ et de *Caroline Golini, couturière domiciliée à Luzzogno*. _____

2° **Reinert, Elizabeth**, _____ *Couturière*,
de *Bellach (Soleure)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire _____

née à *Bellach*, le dix Juin _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de *Anna Maria Reinert, cafetière, domiciliée à*
Lausanne. _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Luzzogno, Bellach, Lausanne & au Consulat*
d' *Italie à Genève*, les dix, dix-huit & vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-
trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance... Promesse de mariage... Cer-
tificats de publication de Bellach & Lausanne... Permis
du Département de Justice & Police constatant que les certi-
ficats de Luzzogno & du Consulat, ainsi que la déclara-
tion de validité & le consentement de la mère de l'Époux
sont déposés dans des archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonal
& à l'Etat Civil de Bellach. _____

Signatures des époux :

Salvatore Bozetti
E. Reinert

Signatures des témoins :

H. M... } les deux à
Jules... } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 222

Rohrman & Burger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rohrman, Leberecht-Felix**, _____ bandagiste,

de Berndstadt (Breslau) _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Pischkawe, Dist: d'Olso, Silésie, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent

cinquante-cinq, _____ fils de Gustave Adolphe Théodore Rohrman, instituteur,

_____ et de Auguste née Pitsch, domiciliés à Berndstadt, _____

2° **Burger, Cécilia Hedwiga** sans profession,

de Laufen (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, avant à Laufen,

célibataire, _____

née à Laufen, le vingt-sept Mai _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Jean Burger, décédé, _____

_____ et de Joséphine née Rem, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne & Laufen, les vingt-cinq & vingt-huit
Aout mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage

Cert: de publication de Laufen & Lansanne -

Permis du Département de Justice & Police

constatant que la dispense des publications à

Berndstadt & la déclaration de Validité sont déposées

dans ses archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantono-

nale & à l'Etat Civil de Laufen _____

Signatures des époux :

Felix Rohrman

Hedwig Rohrman

Signatures des témoins :

Paul Dickmann

Bandagiste

Paul Dickmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 11.12.21

Le 3 juin 1921, les
époux mentionnés ci-
contre ont été reçus
citoyens St. Gallois, Bour-
geois de la commune de
Lansanne, le 7 juillet 1921.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Logé à l'état civil à St.
Gall et Laufen.

1883

N° 222

Rohrman & Burger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rohrman, Leberecht-Félix**, _____ bandagiste,

de Bernstadt (Breslau) _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Pischkawe, Dist: d'Olso, Silésie, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent

cinquante-cinq, _____ fils de Gustave Adolphe Théodore Rohrman, instituteur,

_____ et de Auguste née Pitsch, domiciliés à Bernstadt, _____

2° **Burger, Cécilia Hedwiga** sans profession,

de Laufen (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, avant à Laufen,

célibataire, _____

née à Laufen, le vingt-sept Mai _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Jean Burger, décédé, _____

_____ et de Josephine née Rem, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne & Laufen, les vingt-cinq & vingt-huit
Aout mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage

Cert: de publication de Laufen & Lansanne -

Permis du Département de Justice & Police

constatant que la dispense des publications à

Bernstadt & la déclaration de Validité sont déposées

dans ses archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantono-

nale & à l'Etat Civil de Laufen _____

Signatures des époux :

Felix Rohrman

Hedwig Rohrman

Signatures des témoins :

Felix Kullender

Baragiste

Carl Dickmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 11.12.21

Le 3 juin 1921, les
époux mentionnés ci-
contre ont été reçus
citoyens St. Gallen, Bour-
geois de la commune de
Lansanne, le 7 juillet 1921.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Logé à l'état civil à St.
Gallen Laufen.

Groux.

1882. Suite.

Ackermann Edouard-Jacob
 Amy Abraham-Samuel
 Antenen Samuel
 Anex Louis
 Allenspach Paul-Richard

1883.

Adamina Jacques-Albert
 Allenbach Charles-Eugene
 Augustin Robert-Jules-Edouard-Wilhelm-Jean
 Assignaro Louis-Samuel
 Amandruz Louis
 Agassio Henri
 Ajmel Wilhelm-Christophe-Henri
 Amoler Theodor
 Andre Henri-Samuel

Groux.

1882. Suite.

37 Allamand Susanne-Felice-Maria 52
 74 Amandruz Marie-Bertha 96
 83 Anzenaz Georgine-Julie 113
 91 Archinard Henri-Jeanne-Maria 119
 113 Ansermoz Clara-Suzanne-Tommy-Julie 136
 Allenspach Elisabeth 168

1883.

183
 140 Antonietti Louise-Marguerite 292
 285 Aegler Josephine-Maria 303
 294 Aeberhard Anna-Maria 370

Ce volume se termine par le n° 222 des inscriptions de l'année 1883. - La suite se trouve dans le volume commençant par le n° 223.

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 23 septembre 1883.



L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Un double du présent registre a été remis le
 (Département de Justice & Police)

Lausanne, le 8 Octobre 1883.



Octobre 1883 à l'autorité Cantonale

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

De le 17 janvier 1884

[Signature]

Yroux.

1882. Suite.

Balsiger	Jean
Blanc	Charles-Marie
Bideau	Jean-Louis
Bryand	Louis-Ernest
Barbey	Auguste-Edouard
Brochon	Constant
Becholey	Ulysse
Berthoud	Eugène
Boeion	Henri-Louis-François
Burki	Gottlieb
Bolet	Henri
Bionda	Barthelmy
Blanc	Jean-Samuel
Baequomane	Joseph
Blanc	Jean-François-Samuel
Blanchard	Charles
Böhy	Jules-Samuel
Berthoud	Henri
Brielaz	Henri
Bieri	Christian
Baud	Henri-Louis-Jean
Brot	Pierre-François
Bonny	François-Xavier
Berrat	François-Louis
Buzio	Pierre-Joseph

1883.

Borard	Edouard
Bohy	Auguste
Borgeaud	Auguste
Brun	François
Blanc	Oscar-Adrien
Blanc	Samuel-Henri
Blanc	Louis-Henri-François
Bornand	Charles-Fritz
Barrière	Jules-François
Balmat	Antoine-Edouard-Emmanuel
Bourgeois	Jean-François-Henri
Bastian	Charles-Oscar
Brandenburg	Alfred-Louis
Bovay	Julien-Constant
Blanc	Jules-Victor-Louis-Auguste
Born	Friederich
Berrier	Sophie-Olympe
Blanc	Jean-François-Louis
Barnaud	Jules-Marc-Louis

1	Bieder	Abraham-Jacob	301
29	Bengras	François	309
33	Besson	Gustave-Henri	312
35	Berney	Jules-Henri	332
36	Buffat	Louis-Paul-Georges	345
53	Blot	Mraimilien	348
61	Bunier	Aimé	351
77	Bunier	Charles-Jacques	352
78	Bach	Jacques	357
85	Boulanger	François-Louis-Auguste	360
97	Barnaud	Henri-Louis-David	375
101	Bovey	Pierre	379
102	Blanc	Thiophile	382
129	Boron	Jules	387
132	Boretti	Salvatore-Jean-Baptiste-Louis	399

135			
136			
149			
158			
162			
166			
173			
173			
176			
177			
182			
184			
198			
220			
233			
236			
239			
247			
253			
254			
255			
257			
258			
261			
266			
272			
275			
281			
300			

De la maison de la...

Epouses.

1882. Suite.

Bodemer	Nanny Thérèse
Bonnard	Sophie Ulla
Becherat	Sophie nie Gilliard
Braisaz	Marie
Berche	Jeanne-Françoise Adolfinette
Ballif	Marie Louise Caroline
Berenson	Marie Adèle
Borgeaud	Henriette Louise Françoise
Bord	Lina
Baudat	Jeanne-Françoise Lina
Borner	Emma Ulla
Buxel	Amélie Gabrielle
Borgeaud dit Avocat	Laure
Baur	Madelaine
Bolomey	Françoise Louise
Bigler	Jeanette nie Borod
Berger	Julie Henriette Jenny Suckome
Brun	Juliette
Brailhard	Rosa Marie Charlotte
Bataillard	Lyda Julie
Bauvead	Emilie Henriette
Brunner	Eugénie Marie
Bugnion	Marie Louise
Bischoff	Marie Louise
Bovard	Louise Subette
Besson	Lucie
Bovard	Marie Louise
Benz	Elisabeth nie Reber
Bergier	Charlotte Jeanne Horvutte
Blanc	Louise Jenny

1883

Belleville	Marie Olympe Marie Josephine Victorine
Bunand	Aline
Bornand	Léontine Alice
Baudet	Elisabeth nie Meyer
Bolomey	Olympe
Burdet	Marie Jenny
Broye	Anna Elisabeth
Barrand	Jeanne nie Chevalley
Bernay	Roline
Borgeaud	Subette Louise Elisabeth nie Chappuis
Buss	Emma
Bonard	Julie Françoise Henriette
Bigler	Caroline
Blanc	Marie Louise
Blanc	Marguerite Adèle nie Diderand

Blanc	Ulla	313
2 Brijard	Alice	328
3 Baudat	Constance Marie Sophie	332
11 Blatti	Anna	344
12 Boucherle	Amélie-Fanny Louise	362
14 Bernhard	Eugénie	364
16 Bosshardt	Marie Emma	366
18 Bolomey	Charlotte Françoise Helene	375
27 Bugnion	Marie Julie	381
42 Berche	Subanne Julie Charlotte	383
44 Buzger	Caecilie Hedwiga	400
50 Beroier	Sophie Olympe	375

54		
62		
85		
91		
103		
104		
118		
122		
126		
133		
135		
137		
145		
148		
153		
159		
162		
165		
174		
175		
202		
207		
222		
239		
249		
255		
256		
260		
263		
281		
287		
295		
297		
305		
307		



Paterson's



Eponx.		1882. Suite.	Eponx.	
Cornamuraz	Fritz	5	Clairaz	Marie-Angélique
Cottier	Jules	10	Cosandey	Justine
Cothéroy	Jules-Edouard	22	Chaynis	Eugénie
Chiara	Gene-Antoine	26	Crauzaz	Sylvie
Chaillet	Edouard-Eugène	44	Clot	Marianne
Crozier	Lucien-Marc	55	Chatelan	Jenny
Crosat	Jean-Antoine	59	Curinay	Jenny-Philippine-Marie-Elie
Clot	Gustave-Aimé	66	Corboz	Sophie-Julie
Corbaz	Maurice-Christian	68	Chaynis	Louise-Elie
Cornaz	Auguste	70	Corboz	Jenny
Chambar	John-Louis	72	Chaynis	Jenny-Elie
Chamol	Jean	87	Conod	Marguerite-Adèle-Bécile
Chevalier	David-Louis	103	Crosat	Jeanne-Louise-nie-Fordouillet
Crosat	Emile-Charles-Samuel	108	Chabot	Françoise
Cuinod	Maurice-Antoine	125	Clere	Hermette-Jeanette
Crayeck	Charles-Alfred	130	Cornu	Marie-Madelaine
Calame	Jacques-Louis-Auguste-Saul	137	Cavin	Marie
Cavin	Jean	152	Chaynis	Ursula
	1883.		Chaynis	Louise-Roline-nie-Migroz
Cavin	Louis	186	Chollet	Emma
Chatelan	Marc	199	Christen	Marie-Adèle
Chenevard	Emile	204		1883.
Cuennet	Ignace-Maurice	221	Cornu	Ida
Clément	Henri-François	240	Curit	Elie-Adèle
Cachin	Edouard	242	Cuntivres	Constance
Corbaz	Charles	265	Chevalley	Julie
Chaynis	Daniel-Henri	289	Clot	Olympe-nie-Fauchère
Cavin	Adolphe	291	Clere	Emma
Chanel	Emile-François	293	Cordey	Marie-nie-Picard
Chevalaz	Charles-Jacques	314	Cachin	Lucie
Chambrier	François	328	Chave	Marie-Louise
Chave	Samuel-François	330	Chaynis	Roline
Coigny	Ferdinand	350	Crotaz	Julie-Marie-Louise
Chevalley	Charles	354	Clément	Lucie
Crauzaz	Edouard	380	Corbaz	Caroline-dite-Roline
Cecconi	Jean	384	de Charrière	Elisabeth
Colliond	Céleste-Louis	385	Chevalley	Fanny-Louise
			Chessex	Elie-Hermette-Louise-nie-Fegarny
			Crotenond	Marie-Roline
			Cothéroy	Julie
			Chaynis	Emma
			Charvan	Marie-Louise-Georgine
			Cordey	Louise
			Champerlin	Marie-Célestine
			Chaynis	Emma-Hermette
			Cuinod	Victoire-Thérèse
			Chugnotaz	Louis-Marie-Frédérique-Fanny
			Clément	Bécile-Jenny-Marie-Louise
			Clot	Fanny

Groux.
1882. Suite.

De Meyenburg	Otto - Udoelma
Duynsthuys	David - Henri
Delicrae	Jean - Louis
Décockerd	Vincent
Daney	Henri
Dufey	François - Louis
Delamuraz	Louis - Jules
Dujuis	Louis
Donat	François - Xavier
Dubois	Alfred
Dumuid	Henri - Louis
Dorier	Jules - Samuel
<u>1883.</u>	
Depierre	Charles - Henri
Duchêne	François
Duvoisin	Louis - Auguste - François
Décockerd	Charles
Demont	Jules - Ferdinand
Duwillard	Rodolphe - Louis
Dorner	Christian
Dufour	Charles - Edouard
Dufour	Marc - François - Emile
Delmarco	Corrado
Deverin	François - Henri - Edouard
Dind	Jean - Frédéric
Dessaux	Samuel - Louis
de Siebenthal	Auguste - Marcel - Constant
Demierville	Jules - Louis

Groux.
1882. Suite.

31	Deonsinger	Caroline - Rosalie	140
38	Durossel	Adèle - Julie	148
63	Delesert	Emma	57
79	Duflon	Marie - Louise	78
111	Duyereel	Marie - Ude - ni - Chatelet	97
112	Dériar	Robt - Eugénie	99
123	Deschwenden	Catherine - Adélaïde	107
126	Duyhan	Caroline - Emma - Annette	125
148	Décockerd	Lévie	163
156	<u>1883.</u>		
161	Demont	Louise - Lucie	191
165	Dufour	Robine	201
	Dizerens	Robine - Ude	210
188	Deluche	Henriette	225
201	Duc	Sophie - Ida	226
217	Dizerens	Louise - Tommy	231
244	Dizerens	Marie	250
245	Dubison	Marie	266
268	Deluche	Marie - Louise	280
288	de Charrière	Uilaboth	282
290	Dénieraz	Ude	286
316	Deluz	Jeanne - Marie	316
341	Districh	Mathilde - Emilie - Georgine	324
353	Delesert	Louise - Hubette	330
357	Dujuis	Jenni	376
384	Dick	Jeanne - Marie	388
390	Démétraz	Marguerite - Aloÿse	390
392	David	Marie - Judith	394



Epoux.

1882. Suite.

Ebermann	Uguette-Juliet
Etter	Siere
Egli	Robert
<hr/>	
1883.	
Estopyrey	Louis-Jean
Emery	François
Estopyrey	Charles-Rodolphe
Esposito	François-Antoine

46
50
142

194
207
317
336

Epouses.

1882. Suite.

Epikaux	Marie-Fanny-Louise	76
<hr/>		
1883.		
Estopyrey	Marie-Suzanne	194
Escoyvar	Florence-Clémentine	221
Epars	Lina-Louise	303
Emery	Suzanne-Marie nee Deluche	318
Epikaux	Marie-Marie	350

Groux.

1882. Suite.

Torney	Jules
Tavez	Jules
Toulachon	Clement-Felix
Terrari	Louis
Tischler	Jacob
Tiaux	Henri
Tavrat	Eugene
<hr/>	
1883.	
Treuh	Emile-Frederic-Martin
Tirquet	Emile
Tranchiger	Christian
Tillettaz	Jules-Isaac
Tlaction	Jules-Emmanuel
Tollin	Henri-Sigfried
Tavez	Emile-Frederic-Maurice
Trancillon	Louis-Arthur-Adrien
Tavrat	Henri
Toltz	Charles-Emmanuel
Talgy	Lionard-Francois-Louis
Tevot	Francois-Jules-Marc

Grouzes.

1882. Suite.

9	Trei	Lina	1
57	Fischer	Emma-Henriette	8
60	Furzer	Anna-Maria	24
65	Flückiger	Elisabeth	30
88	Tavre	Rose-Julie	32
98	Torday	Victorine-Louise	80
163	Trey	Anne-Maria	101
	Tavey	Euphrasie-Sophie	110
185	Trei	Louise	130
200	Tavez	Mline	169
215			
222	Tavrat	Euphrasie	198
228	Tavre-Clément	Louise-Suzanne-Julie	236
264	Talquet	Louise-Emma	277
319	Félix	Fanny-Maria	277
335	Tanguer	Maria	314
369	Furzer	Emma-Maria-Elisabeth	317
373	Tavrichon	Benoite-Maria-Mandine-dite-Blanche	331
395	Friedli	Ute	336
398	Filleux	Jenny	361
	Fäh	Franziska-Bertha	374



Epoux.

1882. Suite.

Grandjean	Louis Benjamin
Gousson	John Emile
Gougain	Nicolas Jules
Gavillet	Henri Victor
Gallas	Francois Louis
Grin	Jean
Gavillet	Ue Francois
Gavillet	Louis Alexis
Guignet	Gustave
Giddey	Jules Henri

1883.

Gimbert	Ulrich
Glaysse	Jean Henri
Giron	Francois
Gandin	Jules
Grex	Emile Francois Louis
Gerster	Joseph Gaspard Marc
Giron	Louis Emile
Gysler	Jules
Ginggen	Eugene Alfred
Grivel	Marc Louis Marius
Gautschy	Emile Jaques
Gonet	Francois
Grossenay	Henri
Germont	Jean Simon
Guignet	Francois Louis
Guignard	Henri Albert
Grobel	Jules Louis

Epouses.

1882. Suite.

8	Gavillet	Helene	6
23	Gilliard	Mary Eugenie	19
56	Gutzwiller	Florence Marie Louise	29
58	Grandchamp	Marie Jacqueline	51
115	Gailloud	Julie Adile	79
134	Gaschen	Julie Henriette Emma	86
138	Grasset	Jenny Lina Emma	116
146	Grandchamp	Rosalie	123
154	Golay	Louise Amelie	152
159	Gachet	Robine	166

1883.

187	Guignard	Aline	199
189	Guignard	Marguerite Antoinette	200
195	Gysler	Emma	208
203	Gaulis	Clara	232
206	Gerber	Louise Theline	251
208	Gysler	Julie Louise	252
210	Genoux	Jenny Caroline Victoire	254
249	Gailloud	Amelie Gabrielle	274
259	Gardel	Marie Louise	276
276	Gris	Louise	322
277	Guillemin	Louise Henriette	327
303	Gavillet	Marie Louise	335
308	Golaz	Adile	372
320	Grivel	Louise Marie Caroline	373
358	Georges	Marie Anna Stephanie	384
371	Grell	Jeanne Louise	389
396	Gay	Marie Amelie	391
	Grobety	Rose Julie	395
	Grobety	Rose Madeline	396

Époux.

1882. Suite

Haas	François-Rodolphe	15
Hager	Auguste-Théodore	155

1883.

Hectig	Charles-Louis	180
Hensammann	Charles-Alfred	205
Hugli	Charles-François-Louis	225
Hoinville	Théophile-Frédéric-Jean	256
Hosler	Jules-Jacob	273
Hermenjat	Marie-François-Louis	283

Épouses.

1882. Suite.

Helfer	Marguerite	41
Haja	Elisabeth	81
Huro	Albertine-Marie	89

1883.

Hander	Ulk-Martine-Catherine	270
Hebmann	Jocast	294
Hefli	Jenny-Adeline-Anais-Désirée	325
Huguenin	Marie-Hélène	354
Hefli	Louise-Ulk-Herviette	398

Éroux.

1882. Suite.

Jordan	John
Jaccoud	Charles
Junod	Louis-David
Jaques	Numa
Jaccard	Louis-Félix
Imbach	François-Alexis-Nicolas
Juat	Charles-Louis-Henri-Paul

1883.

Joss	Jean
Jaquenoud	Louis-Henri
Jaquier	François-Rodolphe
Jean	Pierre-Jean
Junod	Louis-Henri-Marius
Joss	Jean-Christian
Jan	Paul

Éroux.

1882. Suite.

5	Ganz	Louise-Élise-Lucie	4
28	Inker	Catherine-Amalie	34
49	Imobendorf	Élise-née-Régamey	68
96	Jaquier	Marie-Henriette	82
99	Jaquier	Marie-Louise	121
106	Junod	Élise	128
145	Jaquenoud	Marie-Augustine	144
	Jan	Sophie	154

1883.

235			
252	Jaquier	Marguerite	180
275	Jordan	Robine	196
292	Imhof	Caroline	214
306	Jox	Mathilde-Vérida	238
364	Jaques	Mathilde-Suzanne	264
377	Jänich	Maria-Hedwig	349

Epoux.

1882. Suite.

Köpfer	Emile Auguste
Keyserer soit Keyser	Hermi
Kircher	Martin
Koch	Charles Philippe
Keller	Jean
Kammermann	Antoine

1883.

Kenny	Ambroise
Kimmig	Otto
Kohli	Jean Marc Samuel
Kirmse	Emile Richard
Kalbfuss	Charles
Kayr	Friedrich Theophile
Kramer	Louis Marc
Kramer	Fredric Vidor
Koller	Philippe Pierre

Epouses.

1882. Suite.

12	Hohler	Nancy Cecile	70
20	Kauffmann	Louise	132
34			
32	Kuntz	Emile	185
90	Kuffer dit Baillier	Leontine Julie Virginie	211
147	Krieg	Francoise Albertine Henriette	379
	Kammer	Cecile	586

1883.

214			
230			
241			
267			
284			
311			
331			
366			
391			

Geneva.

1882. Suite.

Laryin	Charles-François-Joseph
Leuenberger	Jean Gottfried dit Chiephile
Loewis	Jean Claude
Lude	Louis-Alexis
Löhiger	Emmanuel
Läderach	Christian

1883.

Lenoir-Grand	Louis-David
Luginbühl	Adolph
Lambelot	Ursini
Ledermann	Nathan

Geneva.

1882. Suite.

11	Liardet	Georgine	33
13	Ligeret	Antoinette-Georgine	36
48	Len	Marguerite	46
51	Lajione	Bartha-Célestine	64
81	Landenberger	Maria	77
105	Lutz	Emma	90
	Lugin	Ida	98
	Lin	Caroline	138

1883.

179	Lederray	Luette-Marianne	189
218	Lin	Charlotte	193
318	Libot	Eugénie	248
388	Lambelot	Jeanne-Marguerite	257
	Lüscher	Urs	329
	Lavanchy	Robine-Jenny	348
	Liardet	Robalie	382

1882. Suite.	
Mercier	Fideli
Morson	Charles Samuel
Michand	Marc David Frederic
Margot	Alfred Marc Louis
Mezemen	Christian
de Meyenburg	Otto Arndtme
Matthey	David
Mercanton	Charles Louis
Malan	Eugene Arnaud Benjamin
Mayer	Jules Vincent Frederic
Negroz	Emile
Manent	Alexandre
Mareel	Charles Felix
Milliet	Auguste
Montalva	Christian Joseph
Matthey	Ami Francis
Martin	Ami
Nicol	Alois Walter
Mottaz	Edmond
Martin	Francois
Meyer	Louis Etienne
Muster	Adolphe Edouard
Martin	Gustave Henri
Metraux	Emile

Eoux.

7	Martin Balphazard	362
24	Maget Julien Rodolphe	363
25	Möny Jean	367
27	Meyer Constant	368
30	Mercanton Emile	378
31		
32		
45		
62		
69		
71		
89		
95		
107		
54		
114		
118		
119		
122		
128		
133		
140		
147		
153		

1883.		
Mojonnier	Emile	196
Marsens	Jules	213
Maring	Nicolas	229
Mameel	Edouard Pierre Marc	232
Martinet	Francois Louis	234
Martin	Edouard	245
Moraz	Henri David Jules	250
Mugnier	Joseph	262
Mouthod	Gustave Emile	270
Mercier	Heli	279
Negroz	Louis Constant	280
Nignot	Francois Jean Antoine	302
Moret	Edouard Jules	305
Martin	Jules Henri	310
Mailhard	Adèle Fanny Julie	312
Müller	Auguste	315
Milliquet	Marius Francois Daniel	340
Mathey	Francois	343
Marmond	Louis	346
Monneyron	Jules Felix	356
Nichot	Marc Henri Louis	359

Epouses.

1883. Suite.

Milliond	Emma	7
Martin	Ude	10
Magne	Marie Philomine	17
Mondada	Francoise nei Chapuis	26
Musy	Henriette Robalie	37
Moennoz	Julie-Francoise-Louise dite Felicie	43
Milliet	Caroline	47
Magnin	Marie	55
Martin	Marie-Louise-Jenny	59
Moser	Marie	74
Mareel	Mathilde-Julie-Urselle	94
Meier	Marie	120
Meiranz	Robine	131
Michel	Madelaine	134
Martin	Robine	139
Maurer	Ude	155
Messon	Felice Bernice Hortense Adèle	158
Margot	Charlotte Julie	161
Maylan	Julie Henriette	173
Marchand	Jenny nie Von Allmen	175

1883.

Mareel	Lucie Henriette	181
Martin	Emma-Julie-Marie	183
Mellet	Eugenie	204
Morol	Lucie	216
Marthi	Faustine	229
Moulin	Adèle	240
Mayer	Emma-Lydie	259
Moosmann	Marie	272
Martin	Henriette-Louise-Augustine	278
Milliond	Marie	279
Mayer	Jeanne-Louise	301
Margot	Julie-Francoise-Louise	306
Müller	Lucie-Nanette	310
Mailhard	Adèle-Jenny-Julie	312
Mayer	Marie-Ude	320
Mullier	Helene	334
Mayer	Adeline	353
Menétray	Julie	360
Mimet	Henriette-Laure	393

Epoux.

1882. Suite.

Nicolas	Isaac-Henri
Nicolet dit Felix	Fritz
Nicolas	Daniel
Nikles	Edouard
Nicod	Jules
Nicod	Louis

1883.

Nicolas	Henri
Neuhans	Pierre
Nicombar	Jules-Albert
Natural	Louis-Marc
Nicole	Emile-Pierre
Nicolet	Justin-Jean

Epouses.

1882. Suite.

43	Nidecker	Louise-Francoise	75
47	Ney	Eugenie-Marie	105
92		1883.	
93	Nicolet	Elise-Marie	228
150	Noverraz	Marie-Herminie-Louisa	233
167	Naquel	Genevieve-vie Fortmann	237
	Nydegger	Elise	311
225	Noizette	Marie-Louise	340

Eroux.

1882. Suite

Olssonner Louis Arthur
Oulevay Louis Adolphe Samuel Francois

Eroux.

1882. Suite.

14 Osterwalder Maria Agatha 100
64 Orquelt Lucie Thérèse 302

Yvonx.

1882. Suite.

Pidoux	Jean-Georges
Pilet	Auguste-Henri-Louis
Poitrequin	Samuel-Philippe
Tenneveyre	Charles-Frédéric
Tache	Georges-François
Tilliod	Marius
Torchet	Jean-Daniel
Trice	Charles-Maire-Georges
Tantet	Constant
Terret	Charles-Jules-Constant
Tache	Jean-Henri-Louis-Marc
Torchet	Jules

1882.

Terret	Jean-Louis
Tister	Jean-Jacob
Tointet	Alfred-Ulysse
Terochon	Jean-Charles-Auguste
Torchet	Alfred-Jean-Louis-Rodolphe
Terret	Jean-Louis
Terdizak	Louis-Esther
Ternaux	Christian-Ferdinand
Tache	Charles
Tseiffer	Georges-Adam
Teneveyre	Henri-Adolphe
Tillier	Henri-François
Tache	Auguste-Charles-Louis-Jules
Tomas	Faust
Terrin	François-Louis-Jules
Teneveyre	Henri-Louis

Yvonx.

1882. Suite.

42	Tache	Françoise-Anna	23
50	Tache	Eugénie-Suzanne	25
73	Tellet	Jeanne-Louise-nie-Bernand	39
84	Pidoux	Nancy	58
86	Ternet	Marie-Hermiette	60
120	Tillet	Julie-Hermiette-Adèle	115
143	Tache	Julie-Jeanette-Suzette-nie-Christine	142
157	Torchet	Sophie	143
160	Tache	Jenny-Louise-Gabrielle	149
169	Taccand	Aline-Caroline	150
170	Pilet	Adrienne-nie-Delebert	151
175	Touhy	Lina	167

1882.

209	Tache	Louise-Charlotte-Sophie	192
211	Tache	Louise-Marie	195
226	Terochon	Louise-Suzanne	247
248	Terrin	Jenny-Louise	262
269	Tenel	Louise-Mathilde-Étha	283
295	Taschon	Adèle-Marie-Fanchette	290
296	Pilet	Suzanne-Madelaine	300
304	Torchet	Roline	308
307	Tastour	Julie-Jeanette	315
321	Tayral	Marie-Françoise	326
324	Tichard	Amélie-Françoise	339
325	Tochon	Julie-Marguerite-nie-Terrin	343
337	Péle	Louise-Hermiette-nie-Köhler	365
347	Teroset	Clémence-Octavie	368
373	Taillon	Étha	371
374	Tache	Suzette-Jenny	378
	Tahud	Aline	380
	Tierlot	Françoise-nie-Mamille	385





Epones.

1882. Suite.

Von Macknitz	Otto. Charles-Auguste
Ruffieux	Pierre-Emile
Ryffel	Friedrich-Gottlieb
Rochat	Auguste David
Rouiller	Auguste Louis Samuel
Rochat	Faul-Arthur
Rapin	Guthave
Roy	Jean
Regamey	Pierre-Daniel
Rosenbusch	Charles

1883.

Rubin	Julien-Henri
Rosset	Lucien-Francois-Dominique
Regamey	Louis-Gabriel-Marc
Reinhard	Antoine
Reymond	Louis-Mie-Alexis
Rochat	Julien-Samuel
Regamey	Henri-Philippe
Ryffel	Marc-Samuel-Henri
Rubli	Henri-Emile
Roy	Auguste
Ris	Adolphe
Rohmann	Lebrecht-Felix

Epones.

1882. Suite.

2	Roy	Emma	5
3	Rochat	Julie-Marie	9
4	Risti	Robine-Catherine	45
21	Rochat	Marie-Virginie	66
40	Ross	Mina	83
52	Rubatel	Beile-Marie	87
117	Rod	Marie-Louise	98
139	Rezin	Fanchette	114
151	Regamey	Louise-Georgine-Jenny	117
178	Rod	Maria	127
	Rossier	Anne-Francois-Louise	141
191	Rouge	Louise	157
210	Reymond	Louise-Augustine-Jeanette	178

1883.

253	Rosset	Aline	188
287	Rouiller	Hilene	205
290	Richard	Caroline-Jenny	223
326	Regamey	Adile-Louise	234
342	Reinold	Marie-Louise-Suzanne	241
349	Reymond	Josephine-Henriette	288
351	Rohrbach	Julie	289
365	Regamey	Therese-Suzanne-Louise	298
386	Richard	Jeanette-Marie-vie-Ferdet	304
400	Roy	Louise	337
	Rubatel	Jenny	377
	Reinold	Ulrich	399

1914
29
85

Enoux.

1882. Suite.

Spychiger	Jean-Thodore
Toulier	Francois
Schmyder	Jacob-Joseph
Schmidhauser	Emile
Sauge	Charles-Henri-Philippe
Subilia	Louis-Jean-Henri
Schmidt	Jean-Georges
Stutzmann	David-Jacob
Steiner	Gilgion

1883.

Simond	Alphonse
Sergy	Francois
Sonnenwald	Andrie
Stuby	Louis-Sarid
Sandmeyer	Jules-Marie-Jacques-Georges
Sauer	George-Julien
Salomon	Ernest
Séchaud	Samuel-Jean
Secretan	Georges-Henri-Emile
Studer	Jean-Ulric
de Siebenthal	Auguste-Marcel-Constant
Sayin	Antoine-Pierre-Joseph

Enoux.

1882. Suite.

17	Schacher	Marie	13
41	Secretan	Elizabeth-Marie	31
75	Simon	Madeline-Julie-Charlotte	56
100	Schickler	Jenny-Marie	63
104	Schaltner	Caroline-Sophie	67
110	Stempfel	Marie-Françoise	106
121	Simonin	Hélène	111
124	Storz	Ulke-Kathilde	140
164	Schödler	Anna	147
	Sallin	Marie-Léontine	170

1883.

192			
193	Strohler	Bertha	187
212	Steiner	Emma	188
216	Schmitzguebel	Hermette-Louise	190
251	Savoy	Marie-Catherine-Alexandrine	197
286	Steiner	Christine-Lina	212
313	Secretan	Charlotte-Alice-Ulke	217
338	Seiler	Marie-Lina	218
339	Schacher	Marie-née-Fehlmann	227
370	Schwenker	Elizabeth	235
390	Secretan	Louise	258
394	Schirwank	Lia-Jenny-Ulke	267
	Seeger	Lucienne	321
	Scheidegger	Elizabeth	341
	Segersmann	Madeline	345
	Stucki	Robette	367
	Spyhler	Marie-Bertha	387

Epoux.
1882. Suite.

Thuillard Constant
 Thuillard Louis-François
 Thierry Donat-Jean
 Troyer Marie-Jean. Émile. Pierre. Charles
 Tavel Charles. Frédéric. Ferdinand
 Thomson Auguste-André
 Treboux Henri-François-Edouard

1882.

Tavel Ernest-Thodore-Albert
 Vardy Charles Eugène
 Vassier Émile
 Vaillens Henri
 Thuillard Émile

Epoux.
1882. Suite.

18 Thuillard Julie-Émile-Henriette 20
 19 Waelele Marie-Clémentine 65
 39 Thürkang Rosalie 88
 67 Thuillard Jenny-Marguerite 93
 94 Waelele Suzanne-Catherine 164
 118 Viorot Émile-Louis-Emma 171

1882.

200 Tamjan Sophie-Louise née Legendre 179
 181 Tondue Marie-Clara 213
 202 Thuillard Aline-Philippine-Suzette 224
 224 Turrian Sophie-Louise 269
 243 Valon Julie 307
 298 Turin Françoise-Louise née Martin 346

— Groux. —

— 1882. Suite. —

Alger

Christian

76

Époux.

1882. Suite.

von Kacknitz	Otto-Charles-Auguste
Vnagniaux	Charles-Daniel
Vaney	Jean-François
Vehren	Louis-Joseph
Wagnière	Edouard
Vez	Jean-Charles
Willemin	Jean-Alfred
Will	Jean

1883.

Willemin	Henri
Wannaz	Charles-Louis
Villard	Charles-Louis
Vez	Frédéric-Jean-Louis
Wullschleger	Jacques-Frédéric dit Fritz
Ward	Charles-Henry-Georges
Wink	Emile
Vez	Eugène-Emile
Vial	Jean-Flacide
Viyata	Joseph
Virel	Juste

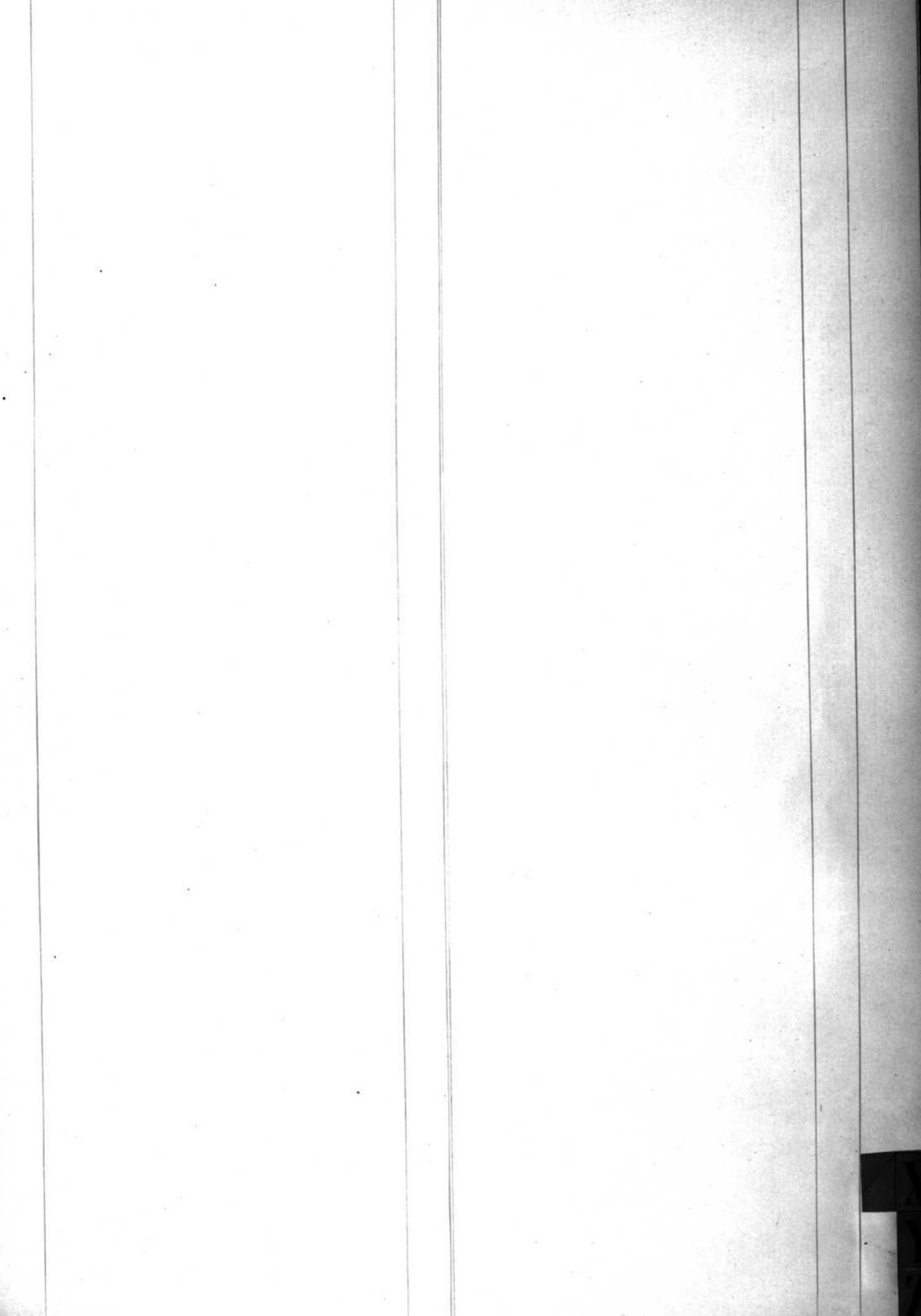
Épouses.

1882. Suite.

2	Willemin	Marie	35
16	Wuthoy	Lélie	53
109	Vogt	Anna	75
127	Vallotton	Marie-Frédérique	103
131	Vold	Sophie	112

1883.

168			
171	Wenger	Robine	215
172	Wryss	Maria-Ludovika	220
	Wessaz	Marguerite-Louise-Lucie	230
197	Von Almen dit Dynaquier	Fanny	253
224	Weibel	Elisabeth	268
238	Wehli	Maria-Thérèse	273
250	Weith	Louise-Constante-Philippine	284
278	Werkert	Machilde-Jeanne	285
282	Vassaux	Emma-Louise	299
327	Verhier	Louise	319
329	Wahlen	Marianne	333
333	Warrand	Olga	352
383	WEIBEL	Elisabetha	268
372			



_____ Groux. _____

_____ 1883. _____

Zinoli Jean

_____ Groux. _____

_____ 1882. Suite _____

Zmahlen

Marius Robine

160

_____ 1883. _____

Zahnd

Jeanne Marie Louise rue Coillat

338

Zirbischen

Suzanne Catherine

369

Zehnder

Madelaine

397

